

# LE BOCAGE BOULONNAIS



VOLET 2

## LA CONCERTATION



## SOMMAIRE

- I - La concertation avec les habitants** ..... p 3
  - A - Le forum ouvert du 7 décembre 2017 à Desvres
  - B - Les ateliers de construction des actions du 28 janvier 2018 à Desvres
  - C - L'étude ethnologique Arabesco de décembre 2017 à octobre 2019
  - D - Les réunions avec les agriculteurs du bocage de mai et juin 2018
  - E - La synthèse des enquêtes auprès des agriculteurs du bocage
  
- II - La concertation avec les partenaires techniques** ..... p 254
  - Introduction : Présentation du comité technique
  - A - Compte-rendu du comité technique du 17 janvier 2022
  - B - Compte-rendu du comité technique du 22 février 2022
  - C - Compte-rendu du comité technique du 22 mars 2022
  
- III - La concertation avec les élus locaux** ..... p 268
  - La gouvernance : Présentation du Comité de pilotage



# I – LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

The background of the page is a faded, teal-tinted aerial photograph of a rural landscape. It shows rolling hills, fields, and a small village with several houses and a church spire. The text is centered in the upper half of the page, framed by two horizontal teal lines.

**A – LE FORUM OUVERT  
DU 7 DÉCEMBRE 2017  
À DESVRES**

# FORUM OUVERT

Desvres – Jeudi 7 décembre 2017

## Recueil des discussions

# L'avenir du bocage boulonnais



Démarche proposée par :



Animée par :



## «Quelles sont les idées, les questions et les possibilités que je veux explorer pour renforcer le bocage boulonnais ? »

**Objectifs :** Vivre une expérience de production d'intelligence collective, favoriser le partage entre les participants et recueillir les besoins autour des démarches participatives

**Nombre de participants :** 75

**Nombre de comptes rendus :** 34

**Forum Ouvert facilité par** Gaëlle Le Bloa – Agence Génopé

**Rôle des participantes et les participants au Forum Ouvert :**

- Dressent l'ordre du jour sur place à partir des questions qui les intéressent
- Font équipe avec d'autres gens qui ont à cœur les mêmes sujets
- Font une place à chaque sujet
- Apprennent des expériences et des connaissances des autres dans un climat de créativité, de respect et de responsabilité
- Énoncent et développent des idées, identifient des actions et planifient leur mise en œuvre

**Ressources sur l'approche FORUM OUVERT (Open Space Technology)**

- Livre blanc sur le Forum Ouvert / Téléchargez gratuitement : [www.forum-ouvert.fr](http://www.forum-ouvert.fr)
- Auteur du Forum Ouvert (OST User's Guide), Harrison Owen : [www.openspaceworld.com](http://www.openspaceworld.com)
- Réseau Francophone Forum Ouvert : <http://fosurfo.blogspot.com>
- Communauté internationale du Forum Ouvert / Ressources : [www.openspaceworld.org](http://www.openspaceworld.org)

# Les principes du Forum Ouvert

\*\*\*\*\*

## Les personnes qui se présentent sont les bonnes

*La sagesse nécessaire et l'intérêt réel sont présents dans le groupe*

## Ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver

*Laisser les regrets de côté et se centrer sur le meilleur effort possible dans le moment présent*

## Ça commence quand ça commence

*Prendre les choses comme elles viennent*

## Quand c'est fini, c'est fini

*Discussions plus courtes ou plus longues, selon la volonté du groupe*



## La loi de la mobilité

*Si vous n'êtes en train ni d'apprendre, ni de contribuer, passez à autre chose!*

## Les abeilles circulent et pollinisent des idées



## Les papillons prennent une pause ou réfléchissent

## Table des matières

Liste des comptes rendus des discussions	Page 5
Liste des participantes et participants	Page 7
Comptes rendus des discussions	Page 9
Évaluations	Page 51



# Liste des comptes rendus de discussions

\*\*\*\*\*

Recueil des discussions.....	1
«Quelles sont les idées, les questions et les possibilités que je veux explorer pour renforcer le bocage boulonnais ? » .....	2
Vente directe .....	9
Peut-on générer de la vie dans la haie .....	10
Le boulonnais : une histoire, des chemins, un paysage .....	11
Manger notre bocage .....	12
Ensemble, assumons notre bocage.....	14
Le Bocage : un atout touristique .....	15
Sensibiliser à l'intérêt d'une haie champêtre.....	17
Les acteurs du bocage .....	18
Le bocage : source d'énergie .....	19
Maitriser l'urbanisme .....	20
Les infos de conseil.....	22
Préserver et planter les haies.....	23
Quelles formes urbaines pour les villages.....	24
L'habitat dans le bocage.....	25
Entretien le bocage .....	26
Le bocage et la gestion de l'eau .....	28
Conserver les sentiers .....	30
Arbres isolés et arbres de Pâtures ; Nos Arbres Remarquables de Demain .....	31
Le bocage et l'éducation .....	32
Fierté ? Appartenance ? .....	34
Mitage et bocage.....	35
Chantiers participatifs .....	36
Les essences du bocage.....	37
Rendre lisible le bocage.....	38
Bocage CO2 .....	39
Les zones avec cahier des charges .....	40
Chacun son bocage.....	40

Agriculture de demain.....	41
Outils de protection .....	42
TRAVERSER LE BOCAGE A PIED .....	43
Une agriculture viable, vivable et transmissible .....	45
Ilots autonomes de vie partagés .....	46
Constats et attentes pour la renaissance du bocage .....	47
Prairies, zones humides et bocage .....	49
Le bocage boulonnais en tant que réserve de biodiversité .....	50



# Liste des participants

\*\*\*\*\*

PRENOM	NOM	ORGANISME	mails
Frédérique	BARBET	SYMSAGEB	symsageb.barbet@orange.fr
Alain	BARRE	Mairie de Beuvrequen	a.barre62250@gmail.com
Alain	BERDARDY	Association Haies vives	alain2.bernardy@orange.fr
Marc	BISSEY	PNR Caps et Marais d'Opale	mbissey@parc-opale.fr
Paul	BLAREL	PNR Caps et Marais d'Opale	pblarel@parc-opale.fr
Franck	BOITTIN	CAB	fboittin@agglo-boulonnais.fr
Mathieu	BOUTIN	PNR Caps et Marais d'Opale	mboutin@parc-opale.fr
Grégoire	BOUVENOT	Boulogne sur Mer Développement Côte d'Opale	G.Bouvenot@boulogne- developpement.com
Jeanne	BRICOUT	La Prospérité Fermière	j.bricout@ingredia.com
Fabien	BRIMONT	ENRx	f.brimont@enrx.fr
Dorothee	BRUNEL	DDTM62	dorothee.brunel@pas-de- calais.gouv.fr
Philippe	CALCOEN	citoyen	myphi.calcoen@orange.fr
Philippe	CANNESSON	Ecosphère et mairie	philippe.cannesson@ecotheme.fr
Ellen	CAZIN	Ferme Philippe Compiègne	llncazin@orange.fr
Thierry	CAZIN	Vice-président de la CCDS	thierry.caz@wanadoo.fr
David	COLLIN	SYMSAGEB	symsageb.collin@orange.fr
Marie- Noëlle	CUEVAS	PNR Caps et Marais d'Opale	mncuevas@parc-opale.fr
Arnaud	DEFLORENNE	GE - Haielementerre	arnauddef@numericable.fr
Jean- Bernard	DELATTRE	Association Peps	jdelattre62@gmail.com
Michèle	DELATTRE	Association	mamoumie@yahoo.fr
Caroline	DELELIS	PNR Caps et Marais d'Opale	cdelelis@parc-opale.fr
Sophie	DELPLACE	CAPland	capland@terredes2caps.com
François	DEWISME	Atelier de poterie en grès et gite "accueil paysan"	poterie.dewisme@wanadoo.fr
Emile	DULOT	Boursin	emiledulot@free.fr
Ludovic	DURIEUX	Ad'Auc	adauc@wanadoo.fr
Marc	EVERARD	Association GDEAM-62	everard.marc.gdeam@wanadoo.fr
Gérard	FACQ	DDTM62	gerard.facq@pas-de-calais.gouv.fr
Fabrice	FAUQUEMBERGUE	Mairie de Crémarest	fabrice.fauquembergue@nordnet.fr
Claudine	FEINTE	CDRP62	cfeinte@gmail.com
Jean	FEINTE	C.D.R.P.	jean.feinte@orange.fr
Anthony	FLINOIS	Mairie Wimille	atelier.wimille@orange.fr
Thomas	FROIDURE	Chambre d'Agriculture de Région	thomas.froidure@agriculture-npdc.fr
Cécile	GALLIAN	Agence de l'Eau Artois Picardie	c.gallian@eau-artois-picardie.fr
Yves	GAMBART		

Bernard	GAMBIER	Association Haies Vives	bgambier@orange.fr
Monique	GAMBIER	Association Haies vives	monique.gambier@free.fr
Philippe	GODEAU	PNR Caps et Marais d'Opale	pgodeau@parc-opale.fr
Catherine	GOMBERT	CCDS	catherine.gombert@cc-desvressamer.fr
Christophe	GUCHE	Maire	commune.bellebrune@wanadoo.fr
Noémie	GUERIN	Boulogne sur Mer Développement Côte d'Opale	n.guerin@boulogne-developpement.com
Christophe	HATZIG	mairie de Wimille	services.techniques@mairie-wimille.fr
Philippe	HODIQUE	OT Desvres-Samer	philippe.hodique@orange.fr
Hugues	HORNOY	CCT2C	h.hornoy@terredes2caps.com
Jean-Nicolas	HURET	?	huret.robert@gmail.com
Françoise	LABASQUE	Les Bocaïences	lucien.labasque@wanadoo.fr
Lucien	LABASQUE	Les Bocaïences	lucien.labasque@wanadoo.fr
Gaëlle	LE BLOA	Génope	gaelle.lebloa@genope.fr
Stéphanie	LE NINIVEN	PNR Caps et Marais d'Opale	sleniniven@parc-opale.fr
Marc	LEFEVRE	APAD62	earl.lefevre@free.fr
Philippe	LELEU	PNR Caps et Marais d'Opale	
Maxime	LEMAIRE	PNR Caps et Marais d'Opale	mlemaire@parc-opale.fr
Béatrice	LONGAVESNE	Gîte Panda La chevêche	beatricelongavesne@orange.fr
Philippe	LONGAVESNE	Gîte Panda La chevêche	beatricelongavesne@orange.fr
Patricia	MAILLET	PNR Caps et Marais d'Opale	pat@parc-opale.fr
Philippe	MAJOT	PNR Caps et Marais d'Opale	pmajot@parc-opale.fr
Gilbert	MARTEL		gilbert.martel@nordnet.fr
Jacques	MARTEL	Citoyen du Parc	jacques.martel480@orange.fr
José	MATTE	DDTM62	jose.matte@pas-de-calais.gouv.fr
Christophe	MORELLE	PNR Caps et Marais d'Opale	cmorelle@parc-opale.fr
Perrine	MORIN	PNR Caps et Marais d'Opale	pmorin@parc-opale.fr
François	MULET	PNR Caps et Marais d'Opale	fmulet@parc-opale.fr
Jérôme	MUSELET	SAFER	jeromemuselet@orange.fr
Gaëlle	NEVEU	CAUE du Pas-de-Calais	gneveu@caue62.org
Delphine	PANOSSIAN	PNR Caps et Marais d'Opale	dpanossian@parc-opale.fr
Emmanuelle	PASCUAL	Génope	emmanuelle.pascual@genope.fr
Karmen	PETROVICIC	Office du tourisme de la CCDS	ot@cc-desvressamer.fr
Louis	PLANQUE	Habitant	planque.louis@laposte.net
Hélène	RÉANT	CCPO	helene.reant@cc-paysdopale.fr
Max	SERGENT	CD62 - MDADT Boulonnais	sergent.max@pasdecalais.fr
Arnaud	SINGEZ	La ferme du Petit Quenneval	chevrerie@lafermedupetitquenneval.fr
Benoit	SOUFFLET	Reselvia	b.soufflet@reselvia-ingenierie.fr
Marie	STANKOWIAK	ISA de Lille	marie.stankowiak@yncrea.fr
Véronique	THERRY	Conseil Régional Hauts-de-France	veronique.therry@hautsdefrance.fr
Juliette	VERCOUTTER	LA[Landscape+Architecture]	la@land-architecture.com
Christophe	VIDOR	Maisons Paysannes de France	christophe.vidor@free.fr

## Sujet – Vente directe

**Initiateur – Initiatrice :** Ellen CAZIN

**Qui a participé ?** Emile DULOT

### Discussions

C'est l'économie qui a malmené le bocage et ses traditions, c'est à l'économie de le pérenniser. C'est l'économie qui doit se réorienter. ECONOMIE et BOCAGE doivent TROUVER la VOIE du PARTAGE.

Le modèle productiviste n'a pas sa place ici. La réalité économique marginalise et n'entrevoit jamais les méfaits/Bienfaits induits.

La vente directe permet de se maintenir actuellement mais il faut encore trouver le moyen d'évoluer positivement. Elle permet le lien direct avec le consommateur et la communication.

Le producteur n'est plus anonyme. Il est valorisé.

Sa responsabilité de l'élevage du produit jusqu'à sa consommation est assumée et partagée.

Accessibilité des fermes isolées est un problème. Hors, c'est l'héritage du pays bocager : la ferme isolée au milieu de ses pâturage (gestion des troupeaux). Comment le consommateur arrive jusque dans la cour par de longs chemins difficiles ? Pendant combien de temps le camion de la coopérative empruntera-t-il ces mêmes chemins ? Qu'advient-il quand la collecte ne passera plus ?

Quel entretien de ces chemins ? A qui la charge ? Ne faut-il pas envisager plutôt que des chemins en impasse, un réseau qui multipliera les usages ?

> Consommation ? Pérennité des races à faibles effectifs : cheval boulonnais ? Vache flamande ? Mouton boulonnais (plutôt en bonne voie).

Le bocage autrefois : pays de polyculture / petit élevage laitier. Quel avenir pour la consommation humaine, les productions animales ?

Le lait ? Allergies, mauvaise réputation

La viande ? Souffrance animale (abattage), condition de vie dans les étables (gros effectifs) ? Le bio enfermé en étable ? Ramassage des veaux mâles (écroulement des cours / valorisation / Sont-ils à considérer comme déchets ?).

> Règlementation française très lourde pour la production à la ferme, qui va au-delà des directives européennes (supériorité de l'esprit français), qui est diversement interprétée entre régions, départements.

Elle engendre une concurrence déloyale, accroît les désarrois et incompréhensions, fatigue et précarité (stress du contrôle)...

> Pourquoi des partenaires qui viennent/ visitent les petits producteurs ne déclenchent-ils pas d'actes d'achats spontanément ? (inséminateur/ vétérinaires/ coiffeuse à domicile/ autres visiteurs...) Quelle solidarité ? Quelle conscience ?



N° : 2

## Sujet – Peut-on générer de la vie dans la haie

Initiateur – Initiatrice : Philippe LONGAVESNE

### Qui a participé ?

- . Cécile GALLIAN
- . Fabien BRIMONT
- . Jean FEINTE
- . Philippe CANNESSON
- . Christophe HATZIG
- . Anthony FLINOIS
- . Marc LEFEBVRE

### Discussions – Éléments importants

Un déclin des espèces inféodées aux haies est constaté (ex : lapin, bouvreuil, moineau domestique, chouette chevêche, muscardin). Est-il possible de compenser ou de faire des aménagements qui favorisent la vie dans les haies ?

Aspects favorables à une plus grande biodiversité dans la haie :

- Le choix des espèces et les associations d'espèces – Privilégier les espèces locales mais en privilégiant les espèces nourricières
- La continuité des haies est importante pour favoriser la circulation de la faune : il faut éviter le mitage

et favoriser la continuité écologique)

- La mise en place des associations entre les haies et les mares
- L'entretien des haies doit être adapté et raisonné (entretenir au bon moment, avec la bonne méthode et le bon matériel, éviter par exemple d'entretenir tout le linéaire de haie la même année, certaines formes de taille de haies – ex : pyramidale – peuvent favoriser certaines espèces, laisser des arbres à cavité dans les haies qui servent d'habitat pour certaines espèces).

Autres aspects important :

- Les haies doivent être également attractives pour les agriculteurs. Elles ne doivent pas attirer trop de prédateurs des cultures. Elles seront d'autant plus attractives qu'elles abriteront des auxiliaires des cultures d'où l'importance du choix des espèces.

Proposition :

- Réalisation d'une étude sur l'intérêt de la haie suivant son assemblage d'espèces et son type (étude des différents types de haies avec leurs avantages et leurs inconvénients afin de pouvoir choisir le type de haies en fonction des objectifs. Cette étude pourrait se faire en étudiant des haies sur le terrain)
- Formation et sensibilisation des particuliers et des professionnels (intérêt de la haie, type de haies, entretien...)
- Apporter un conseil aux particuliers et professionnels (sur la bonne association d'essences, sur l'entretien...)
- Rendre les habitants acteurs.

S'inspirer des actions et études faites par le PNR de l'Avesnois.

N° : 3

## Sujet – Le boulonnais : une histoire, des chemins, un paysage

**Initiateur – Initiatrice :** Jean-Bernard DELATTRE

**Qui a participé ?**

. Gilbert MARTEL

. Benoit SOUFFLET

. Gaëlle NEVEU

. Frank BOITTIN

. Philippe HODIQUE

. Michèle DELATTRE

**Discussions – Éléments importants**

Comment mieux faire connaître les chemins ?

-GRB (est-il encore praticable), via Francigena ...

-Rétablir et réhabiliter les chemins, entretenir et baliser avec qui et par qui ?

-Sensibiliser les municipalités, les intercommunalités

Créer, promouvoir des centres d'intérêts :

- Sentier d'interprétation

- Panneau

- Utilisation des nouvelles technologies

- Enrichir la pratique de la randonnée par un apport sur l'histoire locale, l'architecture (les vieux manoirs ...)

Allier l'intérêt économique et touristique, concilier la pratique de la randonnée avec les activités agricoles.

L'importance de créer un lien entre les partenaires institutionnels et les bénévoles des associations.  
Opportunité d'un cahier des charges.

N° : 4

## Sujet – Manger notre bocage

**Initiateur – Initiatrice :** François MULET

### Qui a participé ?

. Jacques MARTEL

. Patricia MAILLET

. Arnaud SINGEZ

. Fabrice FAUQUEMBERGUE

. Marie STANKOWIAK

. Marc

. Philippe MAJOT

. Jeanne BRICOUT

. Thomas FROIDURE

. José MATTE

### Discussions – Éléments importants

Certains pensaient au bocage qui se fait grignoter. Masi l'objet de la discussion est plutôt développer la consommation des produits du bocage pour que les agriculteurs puissent vivre et préserver le bocage.

Beaucoup de gens des milieux urbains cherchent des adresses de producteurs. Manque d'information.

Inciter à consommer régulièrement des produits du bocage et pas seulement occasionnellement.

Faire des habitants du bocage des ambassadeurs des produits du bocage.

Il faut que les agriculteurs vivent, que d'autres s'installent.

Il faut que les producteurs apprennent à se faire connaître, utilisent les outils web.

Créer un label, une marque du bocage boulonnais et communiquer dessus.

Rêve d'une autonomie alimentaire d'ici 30 à 50 ans.

Recuisiner des produits locaux dans les cantines.

Trouver des solutions par rapport aux normes très contraignantes des cantines.

Organiser les producteurs pour répondre aux besoins de quantité et de qualité constantes.

Offrir des garanties aux producteurs : les collectivités peuvent jouer un grand rôle d'initiateur en proposant des contrats réguliers qui vont apporter des garanties aux producteurs.

Valoriser les communes pilotes prêtes à cuisiner local.

Nous avons un terroir sur lequel il y a (presque) tout ce qu'il faut : lait, viande, poisson, céréales, fruits...

Garantir une qualité.

Vendre aussi l'image du bocage.

On est prêt à payer un peu plus cher si on sait que ça va profiter à tel producteur et à tel paysage.

Efforts d'éducation à faire.

Si les volumes augmentent les marges pourront baisser et donc les prix.

La grande distribution s'intéresse aussi à cet élan vers les producteurs locaux et cherche à en profiter.

Veiller à l'aspect pratique pour les consommateurs.

Organiser des systèmes de commande par Internet et de paniers disponibles à la sortie de l'école.

Distributeurs automatiques de paniers à installer dans chaque commune.

Nécessité de s'adapter en logistique et en distribution. Trouver la bonne échelle qui va équilibrer les coûts.

Garder le contact avec les producteurs.

Les gens ici ne sont pas fiers de leur coin. Ils subissent l'image négative de la région. Ils ne sont pas convaincus que le territoire est riche et qu'ils peuvent en tirer profit.

Les gens de l'extérieur perçoivent mieux la qualité du paysage.

Manque d'appropriation.

Les propriétaires de gîtes sont boostés par leurs visiteurs qui racontent leur stupéfaction et leurs découvertes.

Le bocage n'est pas l'arrière-pays du littoral.

Bocage à valoriser au-delà du territoire, vers les clientèles urbaines.

Ça passe par beaucoup de communication.

Attention au risque de marque trop locale, difficile à faire vivre et exister.

Il existe des produits spécifiques du bocage comme des variétés anciennes de pommes. Les faire redécouvrir par le biais de chefs étoilés, le centre de formation des métiers de la mer et de la terre. Faire découvrir les bons produits.

Réapprendre à manger dans les écoles. Viser les prochaines générations.

Propositions de marchés à la ferme réguliers dans des fermes différentes à chaque fois avec plusieurs producteurs. Découvrir une ferme du bocage et faire son marché.

Il faut commencer sans attendre, même petitement. Enclencher les choses?

Les portages de repas à domicile par les collectivités représentent aussi de la grosse commande.

Exemple du collège de Desvres qui travaille beaucoup avec des produits locaux et a même fait baisser son coût de repas.

A chacun : Et vous, que faites-vous pour le bocage ? Devenez ambassadeur, acteur du manger local.

Montrer les exemples qui marchent.

Ça a aussi du sens en termes de santé.

S'habituer aux goûts du Boulonnais.

La production agricole qui préserve le bocage, c'est l'élevage.

Existe-t-il des filières nouvelles et/ou d'avenir, plus porteuses, à développer ? Par exemple, valeur ajoutée du bio.

N° : 5

## Sujet – Ensemble, assumons notre bocage



**Initiateur – Initiatrice :** Thierry CAZIN

**Qui a participé?**

. Philippe GODEAU

. Alain BARRE

. Véronique THERRY

. David COLLIN

### **Discussions – Éléments importants**

Bocage = identité locale, à promouvoir auprès de l'ensemble de la population : nouveaux habitants, consommateurs de produits agricoles locaux...

Objectif :

- Aider au maintien d'une agriculture de polyculture – élevage, présente sur le territoire et adaptée au bocage

Pour cela,

- Élaborer une politique de promotion du territoire et de ses produits : produits agricoles (ex : initiative Vers de terre de 13 agriculteurs locaux produisant de la viande et des produits laitiers)
- Projet de territoire à mettre en œuvre  
Développer et promouvoir le label Valeurs Parc. Attention à la multiplicité des labels entraînant des confusions, un manque de lisibilité...
- Besoin de points de vente directe identifiés et de proximité
- Question de l'accessibilité financière aux produits locaux
- Encourager la formation à la vente directe dans le cursus de formation agricole ou en continu

Pour faciliter le maintien des haies et leur entretien :

- Encourager les chantiers participatifs de taille de haies
- Soutenir une filière de valorisation du bois Énergie : SCIC Bois Énergie ?

N° : 6

## **Sujet – Le Bocage : un atout touristique**

**Initiateur – Initiatrice :** Karmen PETROVIC, Office tourisme Desvres-Samer

**Qui a participé ?**

. Béatrice LONGAVESNE

. Sophie DELPLACE

. Stéphanie LE NINIVEN

. Claudine FEINTE

. Karmen PETROVIC

.

**Discussions – Éléments importants**

Remarque - préambule : Les visiteurs venant à l'Office de tourisme demandent souvent comment faire pour visiter... le Parc ? Effectivement, même s'il existe de nombreux documents touristiques sur les musées, etc., il n'existe pas de documents valorisant le « BOCAGE ».

De nombreux touristes sont surpris de découvrir ce paysage typique, vallonné, vert avec un patrimoine bâti préservé. Même s'il est certain que beaucoup de touristes logés en milieu rural vont souvent « à la mer ».

Certains éléments emblématiques de ce Bocage ne sont pas visibles régulièrement tels que :

- les chevaux boulonnais (attente de la création de la Maison du Cheval Boulonnais qui devrait ouvrir plus de possibilités de valorisation auprès du grand public et des habitants); malheureusement, il y a peu de lien entre les haras du Boulonnais (qui organisent régulièrement des manifestations) et l'Office de tourisme qui pourrait valoriser.

- l'animation liée aux quilliers (réseaux assez fermés, peu de possibilité de s'exercer pour les touristes), alors que le Parc a beaucoup travaillé avec la CCDS pour valoriser ce patrimoine.

1/l'existant :

De nombreux supports de communication existent sur le territoire et valorisent les événements notamment : sets de tables chez les restaurateurs; parutions diverses, site Internet de l'OT + nouvel emplacement de l'OT, cartes postales avec photos du paysage et éléments emblématiques; association les Uns et les hôtes, etc.

De nombreuses randonnées existent sur le territoire déclinées par thématique, et diverses animations (spectacles patoisants, trails, etc.).

L'OT a créé le label « sourire en campagne », basé sur des critères (signature d'une charte) dont l'objectif est de promouvoir un accueil spécifique, afin de se démarquer d'autre territoire : vivre une « expérience ».

Le retour des touristes est souvent positif : ils viennent « chez nous » pour le calme, l'environnement, et l'accueil ++.

2/ un outil manquant?

Il semble manquer d'un outil spécifique tel qu'un circuit de BOCAGE permettant de visualiser des sites emblématiques, du patrimoine architectural, goûter des produits de terroir. Cette découverte du bocage pourrait se faire à pied, à vélos ou en minibus; un passage à Capland, centre d'interprétation du territoire, serait un bon complément (un avant-propos) au circuit.

Ce circuit permettrait également de valoriser la haie (circuit paysager ?). Il faut plus de lien entre les acteurs touristiques et économiques du territoire bocager, afin de proposer des produits cohérents, permettant de signer ce territoire.

Par ailleurs, prendre le temps pour découvrir un territoire, c'est aussi le découvrir à pied, encore faut-il garder des chemins ouverts; en effet des chemins ruraux disparaissent causés par les labours, privatisation (barrières installées). Certains sont mal entretenus, et ou mal balisés (disparition, dégradation, destructions, des panneaux de signalisation).

Pourquoi ne pas proposer des chantiers de nettoyage- entretien des chemins (via l'OT) aux associations locales, habitants ?

3/Les habitants

Les habitants sont-ils conscients de la spécificité de leur territoire ? De sa fragilité et de sa beauté qui est enviée par d'autres territoires. Sont-ils suffisamment sensibilisés? Comment faire mieux?

N° : 7

## Sujet – Sensibiliser à l'intérêt d'une haie champêtre

**Initiateur – Initiatrice :** Françoise LABASQUE

### Qui a participé?

. Françoise LABASQUE                      . Alain BERNARDY                      . Gaelle NEVEU  
Christophe MAELLE                      . Bernard GAMBIER                      . Lucien LABASQUE

### Discussions – Éléments importants

Des actions pédagogiques envers les nouveaux arrivants :

Découvrir, comprendre des paysages, des richesses, par des visites sur le terrain.

Responsabiliser les nouveaux arrivants en tant que futurs acteurs du parc.

À l'échelon du parc

De la com de com

Du quartier

Actions en direction des particuliers, des écoles, des agriculteurs...

Mise en place de « référents » au niveau de la commune, du quartier, pour informer, sensibiliser, valoriser notre bocage.

Par le biais : d'associations (CAUE....)

De bénévoles

Du parc....

Mise en place de chantiers participatifs pour la conception, l'entretien des haies (préservé le paysage en tant qu'intérêt commun).

« C'est en participant qu'on apprend, en plantant, en entretenant, en observant »

## Sujet – Les acteurs du bocage

Initiateur – Initiatrice : Maxime LEMAIRE

### Qui a participé ?

. Monique GAMBIER

. Jérôme MUSELET

### Discussions – Éléments importants

#### Les acteurs du Bocage

Tous les habitants dont :

Les enfants

Les nouveaux arrivants

Les agriculteurs

Les entreprises

Les aménageurs

Les élus

#### Leur rôle/implications dans le bocage

##### Les agriculteurs

Acteurs essentiels impliqués au regard de leur activité professionnelle dépendant de cette ressource. Ils ont un rôle en termes d'entretien des haies, qui se faisait de façon plus régulière auparavant. Il en ressort un véritable problème de temps à y consacrer lié directement à un enjeu financier. Une crise agricole est toujours présente et a des conséquences sur la mutation de leur activité susceptible d'entraîner un retournement des prairies voir leur boisement, ce qui est très dommageable pour l'identité du bocage.

##### Tous les habitants dont

Les enfants

Enjeu d'éducation et de sensibilisation sur le bocage.

Les nouveaux arrivants

Trop souvent les nouveaux arrivants font table rase des éléments identitaires et structurants de leur parcelle pour construire leur maison offrant régulièrement une « façade à voir ».

Ils ont souvent une attitude consommateur de leur territoire et souhaite avoir les avantages sans les inconvénients de la campagne dont du coq qui chante. Il existe également une méconnaissance des enjeux du bocage et de son intérêt.

## Les élus

Ils ont une maîtrise au regard de leur pouvoir de décision mais sont soumis également un cadre réglementaire. Il serait nécessaire qu'ils aient une action plus volontariste en faveur de la préservation du bocage.

## Les entreprises /Les aménageurs

Ils n'ont pas le même intérêt que les autres acteurs sur le devenir du bocage avec un guide plus lié à l'enjeu financier.

**Il est temps de faire une véritable pédagogie à destination et de façon prioritaire des enfants et des élus.**

N° : 9

## **Sujet – Le bocage : source d'énergie**

**Initiateur – Initiatrice :** Paul BLAREL

### **Qui a participé ?**

- . Louis PLANQUE (habitant)
- . Catherine GOMBERT (CCDS)
- . Franck BOITTIN (CAB)
- . Alain BARRE
- . Gilbert MARTEL
- . Jeanne BRICOUT (Prospérité fermière)
- . José MATTE (DDTM62)
- . François DEWISME
- . Bernard GAMBIER (Haies vives)
- . Delphine PANOSSIAN
- . Marc EVERARD (GEDEAM)
- . Christophe MORELLE (Parc)

### **Discussions – Éléments importants**

La haie est en grande majorité à **la charge** des agriculteurs et très régulièrement **une charge** pour eux.

La haie peut être une source de bois-bûche, une limite de propriété, une clôture...très rarement une source de revenu.

La haie est **un patrimoine** dont les agriculteurs héritent avec les parcelles de culture ou de prairie. Elle fait partie du paysage. S'il n'y en avait pas, ce n'est pas sûr que l'on en planterait. Elle est vivante et **doit être entretenue** pour ne pas devenir gênante et empiéter sur les cultures. Il est intéressant de distinguer les haies « héritage » des haies plus « récentes » qui peuvent avoir une vocation ou une finalité exclusive (par exemple le bois-énergie).

**L'entretien des haies devient problématique**, on a perdu l'intérêt d'avoir des haies. Certaines sont taillées très court (souvent avec des engins mal appropriés qui font du massacre) sur 3 faces pour prendre le moins de place possible et ne pas générer du bois dont on n'aura pas l'usage. Certaines

ne sont plus entretenues du tout et s'étalent sur 10 mètres de large. **Ces linéaires sont en sursis** et ce sera dur d'empêcher leur disparition.

Est-ce que l'on a un moyen par les PLU et les plans de boisement de **contraindre à la préservation** et au maintien des linéaires de haies ? On a besoin d'outil réglementaires pour obliger à réfléchir avant d'agir). Dans ce cas, est-ce qu'il ne serait pas intéressant de **trouver le moyen de décharger les agriculteurs de cette charge d'entretien** ? Par le biais d'associations d'insertion... Par le biais d'une prestation de service « achat de haie sur pied » où le prestataire a un cahier des charges parcelle par parcelle pour venir faire l'entretien et récupérer le bois.

Il est possible aujourd'hui de redonner de la valeur à la haie par **la filière bois-énergie**.

Et surtout, en ne tombant pas dans l'excès inverse, ne **pas faire de la surexploitation** (tailler toutes les haies sans plan de gestion), **pas de coupes rases destructrices** de la biodiversité. Il faut pouvoir **préserver les arbres de haut jet et les arbres têtards**. Dans les haies à replanter à vocation bois-énergie, il faut certainement y mettre **des arbres têtards qui fourmillent de biodiversité**.

Attention à trouver une bonne articulation entre paysage et énergie.

Par contre, pour l'heure, on ne peut pas tirer un revenu de sa haie par le biais du bois-énergie. On peut réduire les charges d'entretien en ayant une chaudière plaquette sur l'exploitation qui consommera le combustible tiré de la haie. Dans ce cas entretien = combustible disponible.

Mener une **haie à vocation énergétique** dans le cadre du bois-énergie se fait d'une manière différente en coupant régulièrement de chaque côté et en la laissant monter en hauteur. **L'exploitation se fait tous les 10 à 15 ans selon les essences présentes**. Le gisement est présent, **le territoire est largement excédentaire en ressource issue de la haie**. Ce qu'il manque pour le développement de la filière bois-énergie, ce sont des chaufferies chez les agriculteurs ou les collectivités. **Ces chaufferies doivent être développées avec dans l'idée, dès le début, d'avoir un approvisionnement local** qui pourra se faire par les agriculteurs eux-mêmes... Les aides existent pour réaliser ces lourds investissements pour lesquels une certaine taille est nécessaire pour que ce soit pertinent. **Une étude de faisabilité permet d'apprécier le niveau de pertinence de chacun des projets**.

## Sujet – Maitriser l’urbanisme

Initiateur – Initiatrice : Gérard FACQ

### Qui a participé ?

- . Nicolas HURET
- . Juliette VERCOUTTER
- . Grégoire BOUVENOT
- . Gérard FACQ
- . Hélène REANT
- . Philippe CALCOEN
- . Dorothée BRUNEL
- . Philippe LELEU



### Discussions – Éléments importants

Les principales menaces pour le bocage :

Urbanisation, boisement, évolution des pratiques agricoles

Sujet abordé limité à l’urbanisation

Des documents d’urbanisme SCoT / PLUi sont approuvés ou en cours d’élaboration. Certains de ces documents affichent une volonté de mettre le paysage au centre de leurs préoccupations :

- le SCoT de la CCT2C (socle paysager qui identifie le bocage comme secteur paysager à part entière),
- Charte du parc

### Problématiques

On constate encore une urbanisation problématique : urbanisation linéaire, mitage, imperméabilisation des sols, destruction du bocage, des haies au profit de l’habitat, zones commerciales et infrastructures et équipements publics, etc.....

Des élus déplorent la fin de l’extension du village, forte limitation du développement.

Comment continuer à les faire vivre ? Sans consommer encore ces surfaces agricoles car il y a évidence qu'il faut stopper toute forme d'urbanisation sur les terres agricoles du bocage.

L'urbanisme réglementaire n'est souvent pas suffisant ou ne possède pas les bons outils pour pérenniser le bocage.

#### Perspectives et solutions débattues :

Le renouvellement urbain : la réhabilitation de bâtiments existants notamment les fermes.

Recomposer le village sur lui-même.

- ➔ Densification utilisation des parcelles dans le centre-village et centre-bourg.

La loi ALUR a permis de donner un cadre juridique accessible pour la reconversion de bâtiments agricoles pouvant être faits dans le cadre de projets d'habitat participatif. Ce type de démarche doit se démocratiser. Il est nécessaire de la présenter comme une alternative au projet de maison individuelle (expliquer la plus-value en termes d'économie d'échelle de l'habitat participatif). En matière de projet l'habitat participatif est le plus à même de réaliser les objectifs du PADD : consommation foncière, intégration paysagère...

L'architecture contribue à l'identité du secteur bocager. Comment réussir à intégrer l'architecture contemporaine sans dénaturer ce patrimoine.

- ➔ L'architecture bioclimatique est une piste pour définir une nouvelle architecture propre au territoire.
- ➔ L'accompagnement végétal dans le projet est essentiel.

Promouvoir le rôle de conseil des CAUE et PNR pour toucher le rôle du particulier porteur de projet.

D'autres outils existent pour protéger les terres agricoles : ZAP et PPEANP

- ➔ Comment inciter les élus à les mettre en œuvre? Les former à ces outils méconnus.

N° : 11

## **Sujet – Les infos de conseil**

**Initiateur – Initiatrice :** Lucien LABASQUE

### **Qui a participé ?**

. Maxime LEMAIRE .

### **Discussions – Éléments importants**

Un constat : Trop d'information tue l'information.

Pas d'information, pas de réaction !

Quelle information ?

En multipliant les médias vers :

Les écoles

Les particuliers

Les lieux de rencontres nature

Comment ?

Par mail

En organisant des opérations ponctuelles :

Sur les marchés

Les foires

Les pépiniéristes

Les hyper du bricolage

Par la mise en place d'un référent

À destination des nouveaux arrivants, à différents niveaux :

Commune

Quartier

Com com

Parc

N° : 12

## Sujet – Préserver et planter les haies

Initiateur – Initiatrice : Gaëlle NEVEU

Qui a participé ?

. Philippe GODEAU . Monique GAMBIER . .

**Discussions** – Éléments importants

- Maintenir une agriculture adaptée au bocage (élevage) : petites parcelles entourées par des haies, formes variées... Ne pas agrandir les parcelles et donc supprimer des haies
- Valoriser les haies (en bois de chauffage, etc.) pour inciter à leur maintien

- Entretien grâce à des chantiers participatifs (avec un formateur) : adapter suivant la typologie de la haie, créer de nouveaux outils...arrêter le massacre des haies et le mauvais entretien qui dévalorise le paysage (d'un point de vue esthétique, pour la biodiversité...)
- Manque de connaissance et d'information des particuliers : les sensibiliser sur la préservation et le maintien des haies (rôle, enjeu, intérêt commun...)
- Planter des haies autour des bâtiments agricoles (neufs et existants)
- Faire un diagnostic/recensement des haies existantes, supprimées, à conforter
- Promouvoir l'opération « plantons le décor » : baisse des commandes, pourquoi ? Bon de commande en ligne, frein pour certaines personnes?

Opération exemplaire pour planter des haies d'essences locales, à développer.

N° : 13

## Sujet – Quelles formes urbaines pour les villages

**Initiateur – Initiatrice** : J. MATTE

### Qui a participé ?

. Une personne en début de séance . . .

### Discussions

Constat d'un mitage persistant sur certains secteurs du territoire : cela devrait être maîtrisé avec les documents d'urbanisme.

Nécessité d'une unité architecturale, des matériaux, des couleurs, gabarits ... d'une harmonisation des essences, des cultures.

La question des constructions « cubiques » peu représentative du territoire.

Question des perspectives lointaines des villages à identifier, préserver ou développer dans le cadre de l'aménagement des paysages.

Du traitement des espaces publics nouveaux existants ou à créer qui participent au rappel du caractère bocager de l'environnement.

La place de la voiture dans l'urbanisation des villages.

Les formes urbaines et architecturales des constructions destinées aux activités qui doivent participer autant que l'habitat à la valorisation des paysages.

N° : 14

# Sujet – L’habitat dans le bocage

Initiateur – Initiatrice : Jacques MARTEL

## Qui a participé ?

. Noémie GUERIN . Ludovic DURIEUX .  
. Delphine PANOSSIAN . Jacques MARTEL .

## Discussions – Éléments importants

### Problématiques soulevées au départ par l’initiateur :

- *Développement des constructions neuves « à l’américaine »*
- *Développement anarchique de l’urbanisme*

### Éléments de discussion :

- **Comment éviter le développement des constructions neuves « à l’américaine » et comment limiter le développement anarchique de ces constructions ?**

Constat = Fragmentation des espaces de plus en plus importants, entre les espaces agricoles et l’espace habité. Traditionnellement, l’habitat était dispersé et les éléments bocagers se retrouvaient facilement dans les villages. Aujourd’hui, les limites sont de plus en plus marquées, il n’y a plus de relations entre les ambiances urbaines / bocagères. Le bocage n’entre plus dans le village.

### Quelques solutions =

- ⇒ Risque de perte de l’ambiance bocagère, des connexions, etc.
- ⇒ Les réglementations vont de plus en plus vers la densification.
- ⇒ Laisser moins de choix aux habitants quant à l’implantation et au choix du volume de la future construction, dans les faits, on fait croire que les habitants ont le choix, ils sont en fait contraints par le choix du promoteur, par le budget disponible, etc.
- ⇒ Il faut former les notaires et les promoteurs à la qualité du bocage : montrer que le bâti ancien a une valeur, intégrer de nouvelles formes pour inciter à densifier, etc.
- ⇒ Il faut éviter la banalisation des paysages. Réfléchir à la manière dont les bâtis traditionnels étaient implantés à l’époque. Conserver ce rapport à l’environnement.

### - **S’inspirer de l’habitat traditionnel**

Constat = Le résultat de l’habitat traditionnel dans le paysage donne un paysage d’habitat dispersé, discret, protégé par des haies.

De nombreux corps de ferme sont à réhabiliter et à valoriser.

### Quelques solutions =

- ⇒ Réemployer au maximum le bâti existant avant de construire

- ⇒ Il faut des « architectes et des habitants motivés pour rénover »
- ⇒ Il faut former les notaires et les promoteurs à la qualité du bocage : montrer que le bâti ancien a une valeur, intégrer de nouvelles formes pour inciter à densifier, etc.
- ⇒ Il faut donner de la valeur aux bâtis agricoles et inciter à allotir en cas de vente. Par exemple, inciter à vendre une grange pour la transformer en logement, etc.
- ⇒ Une passerelle évidente est à faire avec l'habitat groupé participatif
- ⇒ Maintenir les services dans les villages pour inciter à restaurer et à réemployer. Rendre le territoire plus attractif du point de vue économique.

#### - Il faut changer les mentalités

Constat = Une tendance à aimer le « propre ». Un jardin plus libre n'est pas forcément laissé à l'abandon. Il faut changer les mentalités pour laisser de la place aux éléments paysagers bocagers.

#### Quelques solutions =

- ⇒ Développer l'habitat participatif et faciliter les relations entre habitants. Disséminer les comportements vertueux, etc.
- ⇒ Il faut poursuivre toutes les actions de sensibilisation, s'appuyer sur les écoles, etc. Contact avec la presse nationale ?
- ⇒ Il faut changer le regard des habitants sur le patrimoine agricole local (ex. autoréhabilitation accompagnée, PLUI, etc.)
- ⇒ Il faut former les acteurs amenés à agir sur le bocage et notamment sur le bâti.

N° : 15

## Sujet – Entretenir le bocage

**Initiateur – Initiatrice :** Christophe VIDOR

#### Qui a participé ?

. Philippe MAJOT                      . Véronique THERRY                      . Philippe GODEAU  
 . Marc EVERARD                      . Marc LEFEBVRE                      .

#### **Discussions** – Éléments importants

Il existe différentes formes de haies dans le bocage et chaque forme a un intérêt et également un mode d'entretien adapté.

En plus de tous les services écologiques que la haie rend, elle peut être source de revenus sous certaines conditions. Une gestion économique va de pair avec la gestion écologique.

Ainsi, nous avons distingué l'entretien interne réalisé par le propriétaire lui-même ou l'entretien externe.

Sur certaines haies, des fréquences d'intervention larges peuvent être envisagées.



#### ENTRETIEN INTERNE

Réussir à créer un besoin permettrait un entretien internalisé par l'agriculteur

Exemple de besoins :

- Bois de chauffage (les têtards ont été créés pour ça, entre autres)
- Copeaux pour litière
- Amendement des cultures

Développer les échanges entre les exploitations agricoles voisines semble nécessaire.

#### ENTRETIEN EXTERNE

- Sur des espaces visibles de la voie publique ou à fort caractère patrimonial, les stages participatifs permettraient à un public local investi de se former à différentes techniques (plessage, plantations...)

Toutefois, cela ne permet pas d'intervenir sur de grands linéaires;



- A plus grande échelle, le recours à des entreprises de travaux agricoles peut être envisagé. Le paiement des prestations devrait être réalisé par des financements publics dans le cadre d'un plan de gestion bocagère.

Ces différents types d'entretien nécessitent des apports en formation.

#### FORMATION

Transmission des savoir-faire ancestraux (recherche de personnes ressources) : période de taille, élagage des arbres têtards, plessage, plantation...

Formation des collectivités (technicien, ouvriers spécialisés...)

Formation à l'utilisation des engins de type lamiers, broyeurs...)

N° : 16

## Sujet – Le bocage et la gestion de l'eau

Initiateur – Initiatrice : Franck BOITTIN

Qui a participé ? 10 participants

. David COLLIN

. Jeanne BRICOUT

. Cécile GALLIAN

. Marc LEFEBVRE

. Philippe LELEU

. Thierry CAZIN

## Discussions – Éléments importants

**Constat** : Moins d'inondation en secteur bocager → donc nécessité de conserver le complexe haies/prairies et donc de maintenir l'agriculture en place qui est une chance pour le territoire.

En effet, elle permet de maintenir la qualité des eaux (moins de traitement de l'eau)/ des rivières/ du sol et prévient l'érosion.

Il y a une valeur économique commune à maintenir le bocage avec ce type d'agriculture.

Pour cela, il existe une réglementation nationale sur le maintien du couvert végétal. Le système agricole de l'élevage extensif permet de conserver le complexe haies/prairies.

Néanmoins il y a des difficultés économiques à maintenir ce type d'agriculture.

### Qui assume son maintien ? Qui est responsable/concerné ?

Une des pistes abordées est la **valorisation des productions / la création de filières de produits locaux**.

Il y a aussi : **l'implication des habitants/** développement d'une **conscience collective**.

L'**accompagnement financier** pour le maintien des prairies permanentes (MAE, aide des collectivités, transfert de charges → compréhension des coûts par les habitants).

**Paiement du service rendu** → changement profond de la politique agricole

### Entretien de la ripisylve

→ Composante du bocage

→ Manque d'information des propriétaires quant à l'entretien

→ Manque de moyens techniques et financiers

→ Prise en charge par les collectivités → **notion d'intérêt général**

→ Aide à la plantation et à l'entretien

Entretien des haies ? Pas de dispositif

### Aspect qualité des sols

Ruissellement provoque la perte des terres

Solution lorsque pas d'autre moyen → rétention d'eau / technique

Difficulté d'accord entre le propriétaire et le locataire pour mesurer la valeur des sols → idéalement : instauration d'un **état des lieux avant/après un bail**.

La perte des sols pendant un bail devrait être rémunéré par le locataire au propriétaire (c'est l'inverse aujourd'hui) parce que les sols ont une très grande valeur.

Solution ? Définition de **conditions spécifiques dans le bail** (aide à la rédaction) pour mettre en place des conditions/ techniques qui respectent les sols (conditions à respecter par le locataire).

Nouvelle loi biodiversité : vente des terres avec conditions spécifiques environnementales.

Problème de la **lenteur administrative** par rapport à la réalité de terrain : importance d'accélérer au plus vite les démarches.

N° : 17

## Sujet – Conserver les sentiers

**Initiateur – Initiatrice** : Claudine FEINTE

### Qui a participé?

. Thomas FROIDURE . Dorothee BRUNEL .  
. Hugues HORNOY .

### Discussions – Éléments importants

Des acteurs différents se côtoient sur les chemins : usagers pour le loisir et pour le travail.

Les sentiers ont des statuts différents : communaux ou propriétaires privés

Les usagers pour le loisir : les quads, les vélos, les pédestres, les motos, les équestres, voire les 4x4 ont parfois du mal à cohabiter.

Des interdictions (pas toujours légales) peuvent exister pour interdire le passage des motorisés qui peuvent dégrader des sentiers. Qui est habilité à les faire respecter ?

Même chose pour les chiens qui devraient être tenus en laisse : dommages à la faune dans les haies par exemple. Comment sensibiliser leurs propriétaires ?

Disparition des sentiers : barrières, sentiers labourés. Comment persuader les propriétaires de laisser un droit de passage aux piétons ?

Historiquement, les sentiers servaient à relier les villages entre eux ou les habitations à l'école par exemple. Ils sont les témoins de l'histoire du bocage. Ils ne sont plus empruntés pour les mêmes raisons : loisir ou exploitation agricole, avec des engins de plus en plus lourds et larges.

Une inscription au PDIPR permet de protéger certains sentiers (GR et GRP en particulier).

Le balisage dépend du Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour les GR et GRP, mais des communautés de communes pour les PR. Mais l'entretien est à la charge des communes ou du département. (Intervenants différents)

Il faudrait créer une synergie autour des sentiers :

- Se faire rencontrer les usagers pour qu'ils puissent cohabiter (Exemple de Desvres où les randonneurs, les VTT, les motards se rencontrent et préviennent des parcours utilisés).
- Faire des sorties avec les enfants des écoles sur les sentiers aux alentours de l'école pour les sensibiliser au paysage environnant, à l'histoire de leur village, à la faune et la flore.
- Réussir à bâtir des itinéraires pédestres montrant les richesses du terroir : manoirs, productions locales, faune, flore.

N° : 18

## Sujet – Arbres isolés et arbres de Pâtures ; Nos Arbres Remarquables de Demain

**Initiateur – Initiatrice :** Bernard GAMBIER

### Qui a participé ?

. Françoise LABASQUE                      . François DEWISME                      . Marc EVERARD  
. Monique GAMBIER                      . Ellen CAZIN                      . Alain BERNARDY  
. Émile DULOT                      . Philippe MAJOT

### Discussions – Éléments importants

- 1 – Pourquoi replanter un arbre ? (compenser la disparition des arbres isolés, bien souvent des reliquats de haies disparues ou touchées par la chalarose) ; RECONQUERIR LE PAYSAGE
- 2 – Anticiper les menaces futures : dérèglement climatique, problèmes sanitaires (Frênes, ormes, marronniers, platanes, aubépines...).
- 3 – Planter des essences diversifiées, arbres isolés, ou petits groupements de 3 à 5 arbres maxi (pas de micro boisements).
- 4 – Considérer que l'arbre isolé est une « vigie », une sentinelle, un repaire dans le paysage.
- 5 – L'arbre doit devenir un repaire, un point fort du paysage.
- 6 – Où planter : parcelle agricole, pâture, espace public, cour d'école, à proximité d'un édifice religieux, calvaire, chapelle, talus de rupture de pente (rideaux Picards).
- 7 - Penser à replanter dans les pâtures pour l'abri du bétail (financements possibles par le PNR CMO).
- 8 – Financer par le parrainage (parents > enfants), financements participatifs...
- 9 – Financements par le PNR (sur parcelles agricoles ou espaces publics...).

10 – Quelles essences planter pour leur pérennité ? (noyer commun, charme, chênes sessiles et pédonculés, érables champêtres).

11 – Prévoir leur suivi.

12 – Informer, sensibiliser, faire participer la population, les écoles, les élus, les agriculteurs sur l'intérêt de planter pour les générations futures.

L'arbre isolé planté aujourd'hui sera peut-être « l'arbre remarquable » de demain...

N° : 19

## Sujet – Le bocage et l'éducation

**Initiateur – Initiatrice :** Philippe CANNESSON

### Qui a participé ?

. Philippe CANNESSON

. Philippe LONGAVESNE

. Christophe MORELLE

. Fabien BRIMONT

. Fabrice FAUQUEMBERGUE

### Discussions – Éléments importants

L'éducation à l'environnement et au développement durable doit, au sens du groupe participant, être au cœur de chaque projet de développement sur le territoire bocager.

Nous sommes partis d'un constat régional. La région des hauts de France est caractérisée d'une mosaïque d'habitats dits « naturels » attractifs pour notre biodiversité : bocage Boulonnais et Avesnois, littoral d'exception (falaises, dunes grands estrans), marais (audomarois avec 4000ha de Zones humides), milieux agricoles, etc.

Cette matrice se veut être attractive pour la faune, la flore, les habitats naturels.

Notre région est alors nommée comme étant un carrefour vert pour la biodiversité (espèces sédentaires, migratrices et hivernantes). On pourrait alors penser que ces supports de vie dont fait partie le bocage Boulonnais sont fonctionnels et suffisamment nombreux pour notre Biodiversité.



Pourtant le constat scientifique est assez alarmant dans notre région pour certaines espèces qui voient leur dynamique de population s'effondrer. Espèces végétales, espèces animales souffrent de la fragmentation de leurs habitats, de la disparition même de leur niche écologique. Les causes sont multiples (pression anthropique, mécanisation agricole, réduction des espaces naturels, etc.) Pour exemple, 900ha de surface agricole disparaît chaque année dans le Pas-de-Calais pour laisser place à diverses constructions, aménagements.

Malgré une politique de conservation proactive ces dernières décennies, avec de nombreuses structures et programmes portant en faveur de la biodiversité, le constat reste assez alarmant.

La question que le groupe se pose est la suivante : ne devons-nous pas accentuer nos efforts vers une véritable politique d'éducation à la Nature afin de laisser plus de place à la prise de conscience et à l'action ?

Nos constats :

- Des ressentis différents du terme « nature » par les différents acteurs du territoire (chasseurs, écolos, riverains, etc.). Les approches sont différentes.
- Quelle perception de la nature ont les gens ? (peur, attirance, détente, stress, etc.)
- On parle aussi de déconnexion avec la nature, une méconnaissance de notre biodiversité régionale, locale (cf. les enfants, les parents).
- **La notion d'éducation à la nature est-elle aujourd'hui prioritaire dans les actions politiques régionales ?**

Nos leviers à l'échelle du territoire du PNR CMO : en sachant que le PNR est déjà proactif sur ces points :

- La présence de l’outil PNR ! Orienter les élus vers une meilleure connaissance des acteurs du territoire (mise en place d’un référent par commune ?).
- **Créer un groupe de travail piloté par le PNR** sur la thématique de la prise en compte raisonnée de la biodiversité pour chaque projet communal afin d’obtenir des retours d’expérience (intégration dans les PLU, gestion des milieux, retours sur les coins nature, etc.).
- Être capable de définir un coin nature dans chaque commune et être moteur d’animation sur cette prise en compte de la biodiversité.
  - **Rendre les gens acteurs de leur territoire**, élus, riverains, écoles, etc.
- **Former les élus** sur la politique Biodiversité du PNR tous les 6 ans = comprendre leurs attentes et leurs volontés. Souvent ils sont motivés mais ne savent pas faire et ont besoin d’accompagnement.
- Formation des employés municipaux à la gestion douce de leurs espaces verts et sa mise en place.
- Formation des riverains en se servant des espaces sources (typologie des haies, coin nature) afin de s’inspirer des aménagements locaux et différents retours d’expérience.
- Être communicant = 80% du succès de l’opération.
- Assister les élus référents au PNR (mieux définir leur rôle).

N° : 20

## Sujet – Fierté ? Appartenance ?

**Initiateur – Initiatrice** : Arnaud SINGEZ

**Qui a participé ?**

**Discussions – Éléments importants**

Synthèse générale : Territoire « entre Terres et Mers » avec énormément d’atouts mais très mal mis en avant

Détails des discussions :

Mauvaise connaissance de la part des habitants qui y vivent à l’année, gens pas fiers de leur territoire

Le tourisme valorise mieux le territoire depuis quelques années

Très bonne perception du territoire (pour son coté littoral) de la part des gens extérieurs

A Lille, les gens connaissent plus l’Avesnois que le Boulonnais

Pas de productions agricoles vraiment emblématiques à l’image du Camembert normand ou du Maroilles de l’Avesnois alors que nous sommes sur des terroirs similaires (bocage, etc.).

Cadre de vie très beau, chouette à vivre

Races (mouton, cheval) Boulonnaises inconnues du grand public

Pistes d'actions

Des chantiers participatifs (pour mieux connaître le territoire) dans toutes les communes avec communication pour information dans les journaux locaux, sur les réseaux sociaux.

Création d'une association sur l'histoire du bocage boulonnais avec expo-photo itinérante.

Centre d'Interprétation du Paysage à Marquise à étendre sur la thématique Monts et Vallons bocagers avec module pédagogique à destination des instituteurs/trices du territoire.

Création d'un label de mise en valeur des produits locaux pour renforcer l'identité locale et le sentiment de fierté/d'appartenance des habitants (ex : produits bretons).

Création de parcours touristiques « clé en main » avec des journées à thème pour les agences de voyage.

Mieux fédérer les actions touristiques à l'échelle du Boulonnais – territoires de Desvres et Marquise avec les mêmes problématiques.

Créer un événement emblématique fédérateur pour les habitants (type Fête du Parc mais non itinérante).

Créer un drapeau ? Un blason ? Une identité visuelle reconnue ?

N° : 21

## Sujet – Mitage et bocage

**Initiateur – Initiatrice :**

**Qui a participé ?**

. Caroline DELELIS

**Discussions – Éléments importants**

Le bocage se définit par son maillage; le bocage n'existe que s'il y a une continuité donc un minimum de mitage.

Les lisières forestières revêtent dans ce contexte aussi une importance majeure (certaines haies actuelles sont d'ailleurs relictuelles d'anciennes lisières).

Ce sont des espaces de transition essentiels en écologie.

Les rôles du bocage ne sont assurés que s'il y a continuité et maillage fermé (brise vent, anti érosion, hydrologique, paysager, biodiversité).

La continuité du bocage est un gage de biodiversité; la haie est un des supports les plus importants pour l'expression de la biodiversité floristique et faunistique. Les espèces qui composent le bocage ont besoin d'un maillage minimum pour accomplir leur cycle biologique.

Le maillage fermé / continu, qui s'oppose au mitage permet aux espèces de se réfugier, de circuler d'un point à un autre.

Elle joue un rôle essentiel de corridor écologique, de « trame verte ».

De nombreuses espèces patrimoniales (rares / menacées) et protégées sont inféodées au bocage.

On parle de « haies patrimoine », le bocage boulonnais – qui a ses caractéristiques propres - étant répertorié comme un bocage « organique », de haies « histoire » (ex : tressage, technique pratiquée au moyen-âge).

Comment faire pour que la continuité du maillage de haies puisse être valorisée par les usagers ?

Comment adapter les projets à la prise en compte d'un maillage continu dans le bocage boulonnais ?

N° : 22

## Sujet – Chantiers participatifs

**Initiateur – Initiatrice :** Alain BERNARDY

### Qui a participé ?

. Jean Nicolas HURET

. Caroline DELELIS

. Marc BISSEY

. Sophie DELPLACE

### Discussions – Éléments importants

Donner l'occasion aux habitants du parc dans des actions de gestion au niveau du parc, de la com. de com., de la commune, du quartier, du hameau, de s'approprier ou de se réapproprier leur territoire (creusement de mare, entretien plantation de haies, réouverture de milieux, aménagement d'espaces, jardins solidaires..... de comprendre les enjeux (maintien de la biodiversité, trame verte et bleue, inventaires, photothèques....

Au-delà, ils peuvent être l'occasion de créer ou de recréer du lien social, des échanges transgénérationnels.

Ils génèrent un sentiment de satisfaction et de fierté de l'action collective accomplie; leur résultat peut toujours être apprécié par les riverains et les usagers, il « reste ».

Ils permettent de transmettre des techniques, former différentes personnes et entretenir des haies patrimoniales : le plessage, par exemple, est une technique qui a été beaucoup utilisée historiquement et qui devrait être réhabilitée. Prévoir des chantiers participatifs de plessage (ex : haie patrimoniale à Desvres).

Ces chantiers représentent aussi une contribution réelle à l'entretien des espaces et des plantations : quelle est leur valorisation ? Comment améliorer cette valorisation pour développer les initiatives ?

Des associations existent (ex : Les blongios), mais la problématique de mobilisation des habitants riverains des sites entretenus est réelle ? S'inspirer du PEPS sur Colembert qui fonctionne bien. Lien avec les associations de randonneurs ? De VTT ? De clubs équestres ? D'organiseurs de trails ? Ceci permettrait d'entretenir les chemins ?



N° : 23

## Sujet – Les essences du bocage

Initiateur – Initiatrice : Perrine MORIN

### Qui a participé ?

. Louis PLANQUE

. José MATTE

### Discussions – Éléments importants

Dans le bocage, on trouve une diversité de formes arborées : haie basse taillée, haie haute, arbre isolé en pâture, boisement, haie bois énergies, etc.

Il y a une diversité d'essences : aubépine, prunelier, noisetier, érable champêtre, érable sycomore, fusain, houx, frêne, orme, sureau, charme, saule (y compris en têtard), chêne, etc.

Maladies (graphiose (orme), feu bactérien (aubépine), chalarose (frêne)

+ Dérèglement climatique

+ Usages spécifiques (ex : bois énergie : essences plus productrices que d'autres)

= risque d'appauvrissement de la palette végétale.

« La diversité crée la stabilité »

Dans les PLU :

Interdire les résineux

Imposer un minimum d'essences variées (ex : pour une haie < 10 m, trois essences différentes; pour une haie > 10 m, cinq essences).

Imposer le pré-verdissement des terrains (opération groupée) : cela permet aussi de gérer les limites entre espace privé et espace public.

Mettre en avant les ressources pour l'Homme et pour la faune d'une haie diversifiée (noisettes, sureau, etc.).

Organiser des sorties « connaître les ressources de la haie » : 1/saison.

Communiquer aux acheteurs et constructeurs le guide bocage, infos des conseils plantation gratuits sur rendez-vous par le Parc et adresse mail conseils plantation.

Faciliter l'accès aux infos pour planter une haie diversifiée.

Travailler avec les jardinerie : identifier et mettre en avant les essences locales en magasin.

Quels sont les fournisseurs d'essences locales des jardinerie ?

Lancer un programme pour replanter des aubépines (démarches administratives).

Mettre en avant l'intérêt de cultiver des graines récoltées comme le font les pépinières de La Cluse dans le cadre de Plantons le décor (reproduction sexuée garantie patrimoine génétique diversifié) : visite en pépinière, vidéo 2 minutes en ligne, panneaux photos en pépinières.

Rediffuser le journal des habitants en toutes boites pour toucher le plus grand nombre et pas que des connaisseurs ou intéressés.

Créer une adresse mail spécifique type : plantation@parc pour les rendez-vous et les conseils.

Faire des chantiers participatifs d'arrachage de résineux et plantations.

N° : 24

## Sujet – Rendre lisible le bocage

**Initiateur – Initiatrice** : Perrine MORIN

**Qui a participé ?**

. Grégoire BOUVENOT . Jérôme MUSELET

**Discussions – Éléments importants**

Comment permettre à tous de comprendre (et de voir) qu'on se trouve dans le bocage?

Comment faire quand il y a des haies hautes et des boisements le long des routes et chemins?

Créer des fenêtres paysagères

1. Repérer les routes et chemins existants avec des vues bocagères. En point haut depuis la cuesta ou en point bas.
2. Échanger avec les agriculteurs sur les modalités (type de taille de la fenêtre, hauteur, longueur) puis conventionner. Si besoin, prévoir une compensation économique.
3. Repérer les vues à préserver dans le document graphique du PLU et renvoyer vers un schéma d'aménagement du bocage en annexe où on retrouve l'objectif de valorisation des vues, les localisations et les bonnes pratiques.
4. Envisager une scénographie, valorisation des circuits et des vues et proposer des parcours.

Pour le bois énergie, ce sera à prendre en compte dans les plans de gestion. A voir pour limiter la plantation de haies hautes en bord de route et chemin.

NB : les agriculteurs subissent une pression pour l'entretien des haies des nouveaux habitants via les mairies.

N° : 25

## Sujet – Bocage CO2

**Initiateur – Initiatrice :** Marc LEFEBVRE

**Qui a participé ?**

. Véronique THERRY

. Matthieu BOUTIN

. Jeanne BRICOUT

**Discussions – Éléments importants**

Réflexion partie du constat de l'intérêt du bocage sur la qualité de l'air, du sol et l'eau.

Exemple pris d'une expérience menée en Autriche depuis 2007 dans le Kaindorff « Okorégion » pour le maintien de la Matière organique dans le sol.

Cette expérience s'appuie sur une mobilisation collective des acteurs économiques. Leurs émissions de CO2 sont comptabilisées et servent à émettre des bons carbone, versés dans une « banque » (création d'une sorte de monnaie locale) et redistribués aux agriculteurs performants dans le maintien du taux de matière organique dans leurs sols.

Cette expérience mobilise donc entreprises, agriculteurs mais aussi collectivités et associations dans le cadre d'une démarche régionale de promotion du tourisme. Son intérêt repose sur le fait que c'est une prime qui est versée pour des démarches vertueuses d'agriculteurs (et non une sanction) et sur le fait qu'il s'agit d'une dynamique collective.

La question se pose toutefois sur les conditions à réunir pour garantir le succès d'une telle démarche, d'où l'idée d'approfondir les informations sur cette expérience, voire d'organiser une visite collective de cette okorégion en vue d'une transposition au territoire du Parc.

Autre exemple : un travail technique pluriannuel a été réalisé avec les agriculteurs sur le marais de la Slack, il serait utile désormais d'étendre la dynamique du projet à l'ensemble du public.

Autre idée évoquée : créer des ambassadeurs du bocage dans chaque commune. En contrepartie de leur engagement, ces ambassadeurs bénéficieraient de la primeur d'informations...ou autre...

N° : 26

## Sujet – Les zones avec cahier des charges

**Initiateur – Initiatrice** : Lucien LABASQUE

### Qui a participé ?

. Fabrice FAUQUEMBERGUE . Nicolas HURET

### Discussions – Éléments importants

Une implication forte du PLUI

Mesures de protection du bocage liées au permis de construire

Respect des essences locales

Contraintes environnementales pour les plus grands terrains (1000 m<sup>2</sup>)

Rendre un quartier, une rue, homogène par le bocage.

Protéger les zones urbanisées qui ont préservé le bocage.

N° : 27

## Sujet –Chacun son bocage

**Initiateur – Initiatrice** : Juliette VERCOUTTER

### Qui a participé ?

. Maxime LEMAIRE

### Discussions – Éléments importants

Sujet lancé pour soulever la notion d'appropriation du bocage par tout un chacun, de sa dissémination dans le paysage.

Le bocage est aujourd'hui une responsabilité collective. Pour qu'il y ait responsabilité, il faut une appropriation.

Aujourd'hui, le bocage peut être un outil pour traiter les limites de projets de construction.

Il a, dans ce cas, la vocation d'une haie.

Aujourd'hui, constat que le bocage n'est pas une référence culturelle largement diffusée. La haie de Thuya reste un classique.

Les besoins qui s'expriment à travers la nécessité de matérialiser ses limites :

- occultation
- propreté
- protection
- entretien
- culturel

La haie bocagère ne répond pas à tous ces critères... Elle demande un entretien et ne produit pas une surface lisse et homogène.

Pour que les gens portent en eux l'amour du bocage, ils doivent l'aimer, être touchés par ses qualités, sa beauté.

L'appropriation du paysage bocager passe nécessairement par sa connaissance.

Il doit y avoir une vraie appropriation collective.

> LES ACTIONS DE VALORISATION SONT DONC ESSENTIELLES POUR Y AVOIR ACCES.

Pour cela, il est important de le parcourir physiquement pour être touché.

> IMPORTANCE DE LA SENSIBILISATION

> IMPORTANCE DE LA PEDAGOGIE pour être connu et compris.

N° : 28

## Sujet – Agriculture de demain

Initiateur – Initiatrice : Philippe MAJOT

### Qui a participé?

. Philippe GODEAU

. Paul BLAREL

. Louis

. Christophe MORELLE

. Arnaud DEFLORENNE

. Marc BISSEY

### **Discussions – Éléments importants**

Contexte de crise agricole. Les agriculteurs sont les premiers acteurs du maintien du bocage.

Mais pour quelle agriculture?

- Production de qualité (produits transformés, labélisés, produits de terroir)
- Valorisation en circuit court ou vente directe pour une valorisation des prix et vendre une image du territoire, relocalisation de la valeur ajoutée (vente de lait sur le territoire, label du bocage)
- Imaginer une agriculture collective ou de coopération (économie d'échelle, mutualisation de compétence, répartir le temps de travail)
- Nouvelles productions (vente de foin de qualité, litière pour animaux domestiques, produits issus des arbres (arbres fourragers, phytothérapie)), vergers pâturés (production fruitière)
- Imaginer d'autres types d'élevage ou productions compatibles avec le bocage (élevage de chevaux, élevages extensifs de races rustiques, maraîchage, agroforesterie...)
- Des fermes qui s'orientent vers une plus grande autonomie avec une revalorisation de l'herbe

Des besoins en formation :

- Commercialisation des produits (transformation ou pas)
- Transmission de savoirs, de pratiques adaptées au territoire
- Adaptation de la formation agricole et des conseils aux agriculteurs à un nouveau contexte, de nouvelles contraintes.

Des points d'attention :

- Des petites coopératives laitières en évitant les gros projets plus risqués
- Structurer la filière de vente en amont de la commercialisation
- Coûts de la reprise très importants et même disproportionnés au regard de la production que l'on peut y faire (pâtures non labourables...)
- La perte de surfaces agricoles : boisement, urbanisation.

N° : 29

## **Sujet – Outils de protection**

**Initiateur – Initiatrice :** Hugues HORNOY

**Qui a participé ?**

. Noémie GUERIN

. Ludovic DURIEUX

**Discussions – Éléments importants**

Multitude d'outils réglementaires existant pour protéger le bocage (Espace Boisé classé, haie, bande boisée, espace vert ....). Importance de communiquer sur leur existence.

Mais difficile d'en assurer l'effectivité sur le terrain.

A contrario, la compensation serait un outil à développer (respect et suivi des mesures envisagées).

Sur la réalisation des inventaires, un travail participatif associant la population (habitants et acteurs économiques) pourrait s'avérer précieux et permet de dépasser le strict cadre procédural.

Difficulté de qualifier juridiquement sur un plan réglementaire ce qui relève du vivant.

Valorisation économique potentielle (filière bois, paillage...).

Prise de conscience environnementale grandissante, mais importance de l'éducation à l'environnement.

La propriété foncière individuelle reste très forte et limite les possibilités d'appropriation collective des éléments constitutifs du paysage.

Intérêt du plan de paysage, qui permet de croiser avec les intérêts socioprofessionnels.

Protéger le bocage, c'est aussi protéger ce qui le constitue (élevage, paysage, culture).

Échelle du bocage au regard du ressenti, de la perception visuelle (taille des parcelles).

Les haies sont des outils de protection de lutte contre les inondations.

N° : 30

## Sujet – TRAVERSER LE BOCAGE A PIED

**Initiateur – Initiatrice :** Noémie GUERIN

### Qui a participé ?

. Béatrice LONGAVESNE

. Sophie DELPLACE

. Jean FEINTE

. Philippe HODIQUE

. Christophe VIDOR

. Gilbert MARTEL

. Claudine FEINTE

. Hugues HORNOY

. Patricia MAILLET

. Noémie GUÉRIN

### Discussions – Éléments importants

Il n'est pas question de créer de nouveaux chemins car de nombreux chemins existent déjà (1500kms sur le territoire du PRNCMO) mais il s'avère nécessaire de structurer l'offre.

On pourrait créer un outil unique, une sorte de package clefs en main qui permettrait d'orienter les randonneurs.

Des fiches papiers existent ; Développer les outils numériques avec des QR code par exemple ou l'utilisation des GPS avec les traces GPX.

Les données GPS pourraient être disponibles chez les offices de tourisme et les communautés de communes.

#### Les conflits :

Avec les nouveaux aménagements de voiries qui, même si la continuité est maintenue, ils font perdre la qualité d'un tronçon.

Les agriculteurs qui labourent les chemins.

Conflits d'usage entre VTT, piéton, équestre, 4x4, quad, chasseurs.

Pour résoudre les conflits, une cartographie qui recense les sentiers « fragiles » a été mise à disposition des élus pour les protéger et orienter au mieux les randonneurs par rapport à leur utilisation des sentiers.

La randonnée dans le bocage éveille nos 5 sens : c'est un paysage vivant et comestible.

Les randonnées peuvent être thématique (randonnée gourmande, randonnée historique ou patrimoniale,...); randonnée guidée ; randonnée semi-nocturne. Ces offres permettent d'élargir la palette des utilisateurs.

Ces thématiques sont l'occasion de valoriser les produits locaux et de développer notre économie locale!

#### Amélioration :

Création d'aires de pique-nique, de points d'arrêt. Mais attention à la gestion des déchets...

Créer un circuit spécial bocage en créant des liaisons/connexions entre les boucles existantes.

Beaucoup de gites ruraux (663).

Développer l'offre d'hébergement à bas prix (camping, bivouac, par ex.) et l'offre de groupes supérieurs à 10.

Mailler les lieux d'hébergement.

Communication autour des sentiers.

Raconter une histoire pour donner envie et faire vivre le territoire en relatant des faits historiques, des anecdotes.

Respect de la signalétique.

Classification des sentiers : labellisés, balisés, communaux.

#### Entretien :

Manque d'entretien des chemins (responsabilité des communes et des départements).

La FFRP a développé un outil : [suric@te](mailto:suric@te) (outil d'alerte : signalement des dégradations,...) : outil financé par les adhérents.

N° :31

## Sujet – Une agriculture viable, vivable et transmissible

**Initiateur – Initiatrice** : Arnaud SINGEZ

**Qui a participé ?**

**Discussions – Éléments importants**

**Le bocage ne survivra que par la vitalité de l'économie (principalement agricole)**

Le bocage est vécu comme une contrainte par les agriculteurs par rapport à l'évolution économique et technique de la profession.

Le bocage est le milieu idéal pour faire de l'élevage mais le moins concurrentiel.

Le lait « bocager » n'est pas valorisé distinctement d'un lait de plaine.

Questions / Pistes d'action :

Quid de l'autonomie énergétique des fermes.

Existe-t-il des possibilités pour une autre valorisation du lait en dehors du système laitier classique ?

Initiative ViaLacta : cahier des charges vaches nourries à l'herbe et sans OGM : Bonus de 15 euros aux 1000 litres.

Magasin de produits fermiers Vert de Terre à St-Martin-Boulogne ... Des succursales ailleurs sur le territoire seraient-elles viables ?

Améliorer la communication et la visibilité des produits locaux disponibles localement (via des aides des collectivités locales).

Améliorer la disponibilité des produits pour la clientèle (distributeurs, commandes par Internet, regroupement en un même lieu physique...).

La vente directe est-elle une niche pour certains producteurs ou peut-elle se développer plus largement ?

La conversion vers le bio est-elle une piste de meilleure valorisation sur le long terme ?

Les réglementations sanitaires sont plus pénalisantes pour les petites structures car plus lourdes à mettre en place.

L'intérêt pour la profession agricole est déclinant.

Attention : 500 départs à la retraite agricole / an en NPDC dans les années à venir contre 150 installations ... Gros gros déficit à combler et pour cela, il faut transmettre des fermes viables qui donnent envie.

Combien de cantines scolaires locales du bocage cuisinent ? Ou travaillent avec des produits locaux ?

Exemple de la commune de Lons Le Saunier qui a organisé une cuisine centrale avec approvisionnement local et débouchés pour la restauration scolaire et l'hôpital.

Ateliers de transformation mutualisés entre plusieurs producteurs.

Améliorer les conditions hivernales pour les marchés (halle couverte ?).

Les producteurs fermiers en vente directe de la CCDS vendent principalement sur le territoire de la CAB et il n'y a pas de politique commune entre les 2 structures pour l'agriculture.

Mieux faire connaître l'agriculture du bocage aux habitants de Boulogne / Mer.

N° : 32

## Sujet – Ilots autonomes de vie partagés

**Initiateur – Initiatrice :** Ellen CAZIN

**Qui a participé ?** Moi seule (PFFF)

**Discussions – Éléments importants**

(Discussion intérieure)

Pourquoi ne pas rêver...

Imaginer le bocage comme plein de petits lieux de vie autonomes et partagés...

Un constat : le bocage est un lieu habitable et besogneux, avec un réseau de fermes, toutes isolées au milieu de terres agricoles. Aujourd'hui et au vu de la conjoncture économique, ce sont des lieux de vies pour des agriculteurs en déshérence (quels revenus moyens pour un agriculteur type du boulonnais profond??). Quelles perspectives de vie? Quelles évolutions ?

Plutôt qu'être des lieux de repli et de résistance, pourquoi ne pas partager ces structures en permettant l'évolution des règlementations, l'évolution des usages, l'évolution du bâti ?

Créer des lieux autonomes en énergies, partagés par plusieurs foyers qui permettent une vie non plus isolée, une vie partagée (cohabitation petits éleveurs laitiers/ maraîchers - cela rejoint l'ancien modèle de polyculture élevage), une communion intergénérationnelle choisie, une possibilité aussi de bien vivre, de partager de vraies valeurs (éducation citoyenne) et de vieillir à la ferme...

N° : 33

# Sujet – Constats et attentes pour la renaissance du bocage

**Initiateur – Initiatrice :** Marc EVERARD

## Qui a participé ?

. Bernard GAMBIER

. Gaëlle NEVEU

. Philippe CANNESON

. Monique GAMBIER

. Fabien BRIMONT

. François MULLET

## Discussions – Éléments importants

Le thème de l'atelier :

Nous sommes quelques habitants locaux qui assistons depuis 35 ans, date de la création du premier parc naturel régional, alors scindé en deux entités : parc naturel régional du Boulonnais et parc naturel régional de l'Audomarois. Le premier avait pour objectif la préservation du bocage et du monde rural. Or, depuis 35 ans, nous ne cessons de déplorer la disparition de ce que nous aimons et qui faisait la spécificité de notre territoire : les prairies humides, les arbres isolés, les pré-vergers, l'habitat rural, la flore sauvage, les paysages typiques des campagnes Boulonnaises, les habitudes de vie avec la nature... Pourtant, les chartes successives du parc contiennent des orientations et objectifs de préservation de ces éléments. Les collectivités et les habitants en leur nom, l'État, le Conseil Départemental et le Conseil Régional adhèrent à la charte. Sur le terrain, les résultats ne semblent pas à la hauteur des engagements et le manque de zèle à faire appliquer la charte est perçu comme un dysfonctionnement.

Quelles propositions pouvons-nous faire pour améliorer la confiance dans l'avenir ?

Il ressort des échanges :

### Piste 1

L'information des élus – pas seulement celle des maires – apparaît insuffisante. Les échanges avec les élus locaux montrent une insuffisance de connaissance et d'appropriation des objectifs de la charte en matière de biodiversité, paysage, patrimoine...

Exemple : la politique « coin nature », très bon outil local d'appropriation des enjeux relatifs à la biodiversité qui n'est relayée que dans une poignée de communes.

Il en résulte un manque de relai volontaire et efficient auprès des populations dans les communes rurales.

Comment obtenir plus d'implication des élus ? L'information et la formation sont nécessaires. Une véritable formation permanente des élus (appliquée aux thématiques de la charte) est à développer. Pas une commune ne devrait manquer d'élus référents, ambassadeur locaux.

L'enjeu est d'autant plus grand avec l'allongement de la durée de la charte (crainte de la dilution du projet après les renouvellements électoraux).

### Piste 2

Comment mobiliser la société civile autour des enjeux de biodiversité, paysage, maintien d'une culture rurale boulonnaise vivante... ?

Des obstacles sont identifiés pour le PNR Caps et marais d'opale : la surface et le nombre de communes qui ne favorisent pas l'identité locale homogène, la pression urbaine aux portes du PNR, la mobilité de personnes, le recul de la ruralité, la frénésie d'aménagements et construction.

Aujourd'hui l'enjeu n'est pas seulement l'information mais il est culturel. Les fondements culturels de l'esprit PNR sont mis à mal (identité locale forte).

Un véritable besoin d'éducation est ressenti. De plus, créer des opportunités de renouer les liens avec la nature et la ruralité est indispensable.

L'adhésion des habitants aux orientations environnementales est une nécessité. Il faut encourager la société civile à se mobiliser pour la protection de la biodiversité et du territoire rural, pour soutenir les élus audacieux et tirer vers le haut le débat public.

Le soutien aux projets éducatifs de la société civile devrait donc être une priorité absolue avec mobilisation de moyens financiers et humains dans les années à venir.

#### Piste 3

Le patrimoine bocager et arboré hérité est tombé à un seuil minimaliste sous lequel on ne peut plus tomber. Un besoin d'engagement puissant est attendu par la société civile sous peine de voir disparaître ce qui reste.

Les pressions favorables à la destruction sont trop puissantes aujourd'hui pour se contenter de réactions fondées sur le seul volontarisme. Il faut mobiliser des moyens réglementaires. L'élaboration du PLUI de la CCDS est une formidable opportunité qui se présente. L'outil espace boisé classé doit être mobilisé pour le noyau historique des haies encore existantes car il est le plus efficace.

#### Piste 4

On attend un soutien actif à l'agriculture locale, en particulier l'agriculture familiale, à travers de filières locales et des débouchés sous appellation.

#### Piste 5

Le PNR (structure) doit être le garant de l'éthique du parc et doit avoir les moyens de contrôler l'efficacité de l'application de la charte en temps réel.

La société civile ne veut plus voir des collectivités prendre des initiatives contraires aux engagements contractés par l'adhésion de la charte (pour un exemple récent : les projets de boisement réglementé qui préfigurent la disparition de zones de prairies bocagères).

#### Piste 6

L'adhésion du public à la charte et ses orientations suppose plus de démocratie locale. Un PNR devrait être exemplaire en développant un cadre permettant la co-construction (pas seulement l'échange ou l'information).

## Sujet – Prairies, zones humides et bocage

**Initiateur – Initiatrice :** Philippe CALCOEN

### Qui a participé ?

. Philippe LELEU

. Thierry CAZIN

. José MATTE

. Alain BARRE

. Jacques MARTEL

. Philippe CALCOEN

### Discussions – Éléments importants

Importance sur le plan écologique et environnemental des prairies et zones humides (biodiversité et rôle régulateur en hydrologie et hydrographie).

Différenciation entre zone humide et zone inondable.

Bocage riche en zones humides: marais, fleuves côtiers, waterings, mares de prairies, mares de loisir, mares de chasse.

Marais de Beuvrequen : intérêts parfois contradictoires des différents utilisateurs : agriculteurs favorables à une exploitation "agricole" (fauchage et écoulement rapide des eaux lors des pluies), chasseurs et naturalistes partisans d'un marais mouillé le plus longtemps possible... Apparemment, modus vivendi satisfaisant accepté par les différentes parties après concertation.

Le cahier des charges des zones Natura 2000 et ZNIEF est contraignant mais respecté.

Problème des bassins versants de nos rivières et fleuves, si disparition de l'élevage et, par conséquent des prairies, ravinement accentué et crues accrues.

Le PARC peut aider des particuliers à l'édification de mares.

**L'AGRICULTEUR EST LE PRINCIPAL ACTEUR DU MAINTIEN ET DE L'ENTRETIEN DU BOCAGE.**

Il est naturellement disposé à préserver prairies, zones humides, mares, haies, talus, boqueteaux, etc., si l'élevage et la culture de son exploitation, et donc la vente de ses produits, le font vivre décemment.

Quelle agriculture voulons-nous, ou sommes-nous disposés à soutenir en tant que consommateurs, pour notre bocage ?

Des mesures compensatoires pour les agriculteurs qui maintiennent biodiversité et paysage bocagers ?

Les agriculteurs qui s'efforcent d'avoir des pratiques culturales et d'élevage respectueuses de l'environnement et du bocage, ou qui optent pour le bio, ont le sentiment que leurs produits ne sont pas vendus à un prix correspondant aux coûts de production et à la valeur de leur travail.

Comment le Parc peut-il les aider ? Le Parc doit-il initier un vaste plan de sensibilisation des habitants du Bocage aux achats de produits locaux, fruits du travail des agriculteurs du bocage, même si ces produits sont vendus un peu plus cher ?

Ces superbes paysages de champs, haies, prairies, talus, boqueteaux, marais qui nous enchantent nous : promeneurs, cyclistes, randonneurs, vététistes, cavaliers, naturalistes, chasseurs, ornithologues, pêcheurs, n'oublions pas que leur existence tient à l'existence des agriculteurs et à la durabilité de leurs exploitations...

Plus d'agriculture, plus de bocage...

Un engagement fort du Parc est attendu.

N°: 35

## **Sujet – Le bocage boulonnais en tant que réserve de biodiversité**

*Sujet proposé par mail par Anne DEWISME-VERNIER, qui n'a pu être présente lors de cette journée. Nous vous transmettons sa réflexion.*

Y a-t-il des études faites sur ce qu'il en reste ? Est-on positif quant à son avenir ? Avec l'opération du parc, quel est le linéaire qui se crée chaque année ?

Y a-t-il des inventaires participatifs de ce que l'on découvre au pied des haies : flore et faune ?

- L'habitat au cœur du bocage. La photo de votre invitation nous montre un bocage resté harmonieux. Qu'est-il possible de faire pour inciter les habitants à respecter quelques normes pour que leur nouvelle maison ou leur restauration d'habitation soient faites dans les règles de l'art. Nous avons à Wirwignes, 2 cubes blancs (les lattes des murs extérieurs semblent être en PVC) qui ont été construits récemment et qui dénotent. Le minimum serait de garder les toitures de tuiles oranges si caractéristiques de notre territoire et qui apportent des couleurs chaudes en hiver.
- La taille des haies : peut-on imaginer des chantiers d'insertion ou chantier collaboratifs pour tailler les haies et éviter qu'elles ne soient déchiquetées par certaines machines. Sinon, une création d'entreprise qui pourrait passer chez les agriculteurs ou les particuliers... Avec un tarif préférentiel pour les habitants du parc
- La découverte du bocage boulonnais ; c'est un milieu que nous aimons parcourir à vélo mais aussi à pieds... Peut-on imaginer un parcours d'interprétation et de sensibilisation dans chaque commune du parc co-construit avec les habitants ? Il y a quelques années j'ai proposé au maire (et au parc) un circuit qui partait de notre gîte sans qu'il n'y ait de suite. Ce serait toujours possible de réactiver ce genre d'initiative.

# L'avenir du bocage boulonnais

## Synthèse des évaluations du Forum Ouvert

### Objectifs :

1. Favoriser la rencontre entre acteurs du bocage, croiser les regards et stimuler les collaborations pour l'avenir du bocage boulonnais
2. Faire émerger des actions pour renforcer le bocage sur le territoire

### Compilation statistique

**Nombre d'évaluations recueillies :** 55 évaluations recueillies sur 75 participants soit 73 % des participants ont répondu à cette évaluation (certaines personnes n'étant présentes que le matin ou bien sont parties avant l'évaluation).

#### 1. Niveau de satisfaction :

Niveau de satisfaction			
1 faible	2	3	4 fort
0	1	30	24
0	1,9 %	54,5 %	43,6 %

Ce que j'ai aimé et les découvertes que j'ai faites	Suggestions d'amélioration
La liberté de la méthode. L'implication très rapide dans l'énoncé des idées au départ.	Peut-être veiller à mieux répartir les thèmes communs entre les rondes.
J'ai découvert des gens passionnés et des sujets d'avenir ! J'ai aimé l'animation et le « style » Forum Ouvert.	Rien, vous êtes super !
Des rencontres, des problématiques nombreuses qui émergent des sujets annoncés.	
La dynamique de la procédure. Les rencontres facilitées et la richesse des échanges.	Peut-être apporter plus d'éléments dans les documents qui sont envoyés en amont de la réunion.

La diversité des thèmes. La motivation des participants et le respect dans les discussions.	
La dynamique constructive. L'organisation, les supports mis en œuvre.	
Approche nouvelle, intéressante. On peut choisir les thèmes. Apporter quelque chose. On est loin de la « grande messe » un peu lénifiante ! Il en restera quelque chose et je tâcherai de m'en inspirer dans mon activité professionnelle.	
La technique du Forum Ouvert. La Bienveillance entre les participants. La confrontation des idées. La liberté de la méthode.	Réussir à faire venir plus de participants (surtout élus et agriculteurs).
Permet de mettre tout le monde sur un « pied d'égalité » et de faciliter le dialogue. Permet de faire beaucoup de discussions en peu de temps. Permet la rencontre entre les différents acteurs d'un territoire. Bonne découverte. Démarche intéressante. Journée agréable tout en étant productive en termes de connaissances.	Manque peut-être d'agriculteurs car ce sont les gestionnaires du bocage => Peut-être plus tard, une fois que les actions seront mieux cernées ? Manque peut-être la présentation des personnes présentes... Quoique, cela permet aussi de mettre tout le monde au même niveau...
La convivialité et l'ambiance détendue. Les produits du terroir Le travail en petit groupe enrichissant. Découverte totale, pas vu mieux !	Il me semble que certains professionnels n'étaient pas (ou mal) représentés.
Les échanges riches, instructifs.	
Discussion avec les personnes très différentes que je ne croise pas régulièrement.	Organiser les sujets par créneaux horaires sur un même panneau...
Une surprise (bonne surprise !) de fonctionnement ! Grande discipline de la part des participants malgré une liberté maximale.	
Liberté de parole. Motivation des participants. Bonne organisation et bonne formule repas.	Regroupement des ateliers redondants.
La multiplicité des provenances des participants : architectes, paysagistes, agriculteurs, administrateurs, etc. Le choix d'organisation de la journée : mobile, participative => constructive. Excellente animation !	Les sandwiches pourraient être un peu moins copieux ;-)
La forme de l'animation. Le nombre et la qualité des débats.	
Une ambiance très conviviale dans les ateliers et une qualité d'écoute entre les participants Méthode qui a tenu ses promesses.	
La possibilité de circuler entre les différents ateliers. La libre participation de chacun.	Donner quelques pistes de recherche pour cadre le forum ?

La diversité des thèmes. La motivation des participants et le respect dans les discussions.	
La dynamique constructive. L'organisation, les supports mis en œuvre.	
Approche nouvelle, intéressante. On peut choisir les thèmes. Apporter quelque chose. On est loin de la « grande messe » un peu lénifiante ! Il en restera quelque chose et je tâcherai de m'en inspirer dans mon activité professionnelle.	
La technique du Forum Ouvert. La Bienveillance entre les participants. La confrontation des idées. La liberté de la méthode.	Réussir à faire venir plus de participants (surtout élus et agriculteurs).
Permet de mettre tout le monde sur un « pied d'égalité » et de faciliter le dialogue. Permet de faire beaucoup de discussions en peu de temps. Permet la rencontre entre les différents acteurs d'un territoire. Bonne découverte. Démarche intéressante. Journée agréable tout en étant productive en termes de connaissances.	Manque peut-être d'agriculteurs car ce sont les gestionnaires du bocage => Peut-être plus tard, une fois que les actions seront mieux cernées ? Manque peut-être la présentation des personnes présentes... Quoique, cela permet aussi de mettre tout le monde au même niveau...
La convivialité et l'ambiance détendue. Les produits du terroir Le travail en petit groupe enrichissant. Découverte totale, pas vu mieux !	Il me semble que certains professionnels n'étaient pas (ou mal) représentés.
Les échanges riches, instructifs.	
Discussion avec les personnes très différentes que je ne croise pas régulièrement.	Organiser les sujets par créneaux horaires sur un même panneau...
Une surprise (bonne surprise !) de fonctionnement ! Grande discipline de la part des participants malgré une liberté maximale.	
Liberté de parole. Motivation des participants. Bonne organisation et bonne formule repas.	Regroupement des ateliers redondants.
La multiplicité des provenances des participants : architectes, paysagistes, agriculteurs, administrateurs, etc. Le choix d'organisation de la journée : mobile, participative => constructive. Excellente animation !	Les sandwiches pourraient être un peu moins copieux ;-)
La forme de l'animation. Le nombre et la qualité des débats.	
Une ambiance très conviviale dans les ateliers et une qualité d'écoute entre les participants Méthode qui a tenu ses promesses.	
La possibilité de circuler entre les différents ateliers. La libre participation de chacun.	Donner quelques pistes de recherche pour cadre le forum ?

Les échanges bienveillants.	Mieux répartir les thèmes pendant les trois créneaux (par exemple : 3 thèmes quasi identiques à 11h puis rien à 12h et 14h).
Le nombre et la diversité des participants. La participation des participants. Pour la découverte : la motivation importante de certaines personnes à rêver du bocage.	
La diversité des participants. La facilité pour s'exprimer.	La possibilité et la facilité de changer de groupe quand on a l'impression que la problématique n'est pas celle que j'avais comprise dans la question.
Dialogues, échanges, rencontres, compétences des participants et organisateurs.	
Ambiance conviviale. Méthode intéressante. Thématiques abordées ++.	
Ce système de forme permet de rencontrer des personnes très différentes et permet à chacun de s'exprimer.	L'abondance d'ateliers est un peu frustrante, d'autres sujets abordés m'auraient intéressée.
Thématique du Forum. Prise de conscience de l'intérêt du bocage.	
Les échanges.	Présentation de départ un peu difficile à saisir. Impliquer plus de monde et pas simplement des personnes déjà convaincues.
Le format de la rencontre : les échanges avec les différents participants (visions différentes).	Il a été difficile de trouver des moyens à mettre en œuvre dans l'avenir pour répondre aux différentes difficultés relevées par les acteurs du territoire. Ex : préserver l'agriculteur typique du Boulonnais, garante du maintien du bocage.
Le caractère ouvert du forum.	Comme c'est ouvert, les conversations et échanges manquaient parfois de contenu.
L'absence d'ordre du jour. Le côté libre des échanges sur des sujets variés et intéressants. La découverte de la diversité des acteurs et des points de vue.	Plus de temps pour un 4 <sup>ème</sup> atelier.
Le partage des expériences. Les différents sujets évoqués.	
Multiplicité des ateliers => approche intéressante et pluridisciplinaire. Organisation des ateliers. Organisation du forum.	Difficulté à faire la synthèse. Refaire ce type d'exercice en invitant la population ! Difficulté à participer à d'autres ateliers.
La méthode, l'accueil.	Plus de punch/d'énergie. Plus d'habitants ? Manque d'un diagnostic de départ (avant ? A une autre occasion ?).
Le type d'animation, ateliers ouverts. La diversité d'horizon des acteurs.	
Le dynamisme de la journée. Retrouver des partenaires / en découvrir de nouveaux, des habitants réels, non pas des « figures ».	Le panel des acteurs : 3 agriculteurs sur l'ensemble des intervenants ? Les artisans locaux ?

Pas d'a priori sur qui et quoi ? Le partage d'opinions, de témoignages.	
Les échanges : d'autres acteurs (architectes paysagistes) La possibilité de choix des ateliers, des propositions.	Présentation des principes Forum Ouvert un peu longue.
Échanges avec des personnes motivées.	Substrat de réflexion. Nier le passé et le présent est absurde dès lors où les structures et personnes préexistent. Comment faire confiance pour l'avenir si on n'est pas d'accord sur un substrat de constats (faits et causes) ? Quoi de nouveau pour créer la confiance ?

## 2. Atteinte des objectifs :

Atteinte des objectifs		
Non réponse	En partie <sup>1</sup>	Oui
<b>3</b>	<b>16</b>	<b>36</b>
<b>5,4 %</b>	<b>29,1 %</b>	<b>65,5 %</b>

## 3. Que manque-t-il pour rencontrer ces objectifs ?

- Faire émerger les actions : pas forcément perçu comme un objectif.
- Est-ce que l'on est déjà à l'émergence d'actions ? On en est plutôt, pour le moment, à l'étape du brainstorming. Il s'agit maintenant d'y mettre de la cohérence surtout !
- On attend le 2<sup>ème</sup> acte...
- Difficile à ce stade d'évaluer l'atteinte du 2<sup>nd</sup> objectif. Les échanges ont été riches mais n'ont pas toujours permis de faire émerger des actions.
- Dommage qu'il y ait peu d'élus du bocage.
- Quels moyens pour mettre en place des propositions ?
- En attente de la réunion de définition des actions concrètes.
- Bilan de départ.
- Il faudrait avoir une synthèse pour avoir un avis objectif.
- Résultats encore bien loin de l'action.
- Difficile de faire émerger des actions concrètes et les collaborations.
- Il manquait d'élus locaux !
- Les agriculteurs peu représentés au cours de la rencontre.
- Un manque significatif d'élus !
- Insister et développer les actions.
- Quelques loupés : la tradition artisanale, le cheval boulonnais, emblème du parc => pas énoncés !
- Réunion entre initiés, société civile peu représentée.

<sup>1</sup> - La réponse « en partie » se rapporte en grande partie à l'objectif 2





---

## **B – LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DES ACTIONS DU 29 JANVIER 2018 À DESVRES**

---

## Ateliers : construction des actions

Desvres – Lundi 29 janvier 2018

### Recueil des discussions

# L'avenir du bocage boulonnais



Démarche proposée par :



Animée par :



## Synthèse des ateliers de construction

### Objectifs :

---

- Favoriser la rencontre entre acteurs du bocage, croiser les regards et stimuler les collaborations pour l'avenir du bocage boulonnais
- Construire ensemble des actions issues du Forum Ouvert pour le Plan de paysage du Bocage boulonnais

### Organisation :

---

Les ateliers se sont déroulés en deux temps :

- Partage et éventuel enrichissement du panorama des actions pour l'orientation identifiée + choix des actions à construire ensemble
- Construction d'une 1 ou plusieurs actions choisies tous ensemble ensemble ou en sous-groupe à partir d'une trame de fiche-action.

### Table des matières

---

<b>Rappel : les principes du forum ouvert</b>	<b>p 3</b>
<b>Liste des comptes rendus des discussions</b>	<b>p 4</b>
<b>Liste des participantes et participants</b>	<b>p 5</b>
<b>Comptes rendus des discussions</b>	<b>p 7</b>
<b>Évaluations</b>	<b>p 36</b>

## Rappel : Les principes du Forum Ouvert

\*\*\*\*\*

### Les personnes qui se présentent sont les bonnes

*La sagesse nécessaire et l'intérêt réel sont présents dans le groupe*

### Ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver

*Laisser les regrets de côté et se centrer sur le meilleur effort possible dans le moment présent*

### Ça commence quand ça commence

*Prendre les choses comme elles viennent*

### Quand c'est fini, c'est fini

*Discussions plus courtes ou plus longues, selon la volonté du groupe*



### La loi de la mobilité

*Si vous n'êtes en train ni d'apprendre, ni de contribuer, passez à autre chose!*

### Les abeilles circulent et pollinisent des idées



### Les papillons prennent une pause ou réfléchissent

# Liste des comptes rendus de discussions

## **Atelier 1 : L'économie agricole : valorisation de l'élevage.....p 7**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action 1 : Valorisation économique des haies

Fiche action 2 : Créer un collectif d'agriculteurs autonomes sur le maintien et la valorisation de l'herbe

Fiche action 3 : Séchoir en grange collectif

## **Atelier 2 : L'économie agricole : valorisation des produits locaux.....p 11**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action 1 : S'organiser pour trouver des débouchés en restauration collective

Fiche action 2 : Créer et afficher un label « bocage boulonnais »

Fiche action 3 : Améliorer la disponibilité des productions auprès des clients potentiels

## **Atelier 3 : Le tourisme : valorisation du bocage et fierté d'être dans le bocage.....p17**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action 1 : Promotion du bocage boulonnais : comment faire connaître le Bocage Boulonnais ?

## **Atelier 4 : L'environnement : préservation des ressources .....p20**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action 1 : Améliorer le suivi d'indicateurs de la biodiversité en relation avec le changement d'occupation des sols

Fiche action 2 : Compléter le maillage bocager pour contribuer à limiter le ruissellement

Fiche action 3 : Mieux connaître son patrimoine bocager

Fiche action 4 : Compléter le maillage bocager pour favoriser la fonctionnalité de la trame écologique

Fiche action 5 : Entretenir les cours d'eau ET les fossés

## **Atelier 5 : La place de l'arbre : valorisation des haies, des arbres .....p26**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action 1 : aider à l'entretien des haies agricoles de bords de route

Fiche action 2 : Organiser des chantiers participatifs

## **Atelier 6 : La dimension sociale : du lien à créer .....p30**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action : Partage de la culture bocage

## **Atelier 7 : L'Habitat : La valorisation du bâti existant .....p33**

Panorama des actions identifiées lors du forum

Fiche action : \_\_ Changement de destination – réhabilitation – densification – reconversion du bâti

## Liste des participants

\*\*\*\*\*

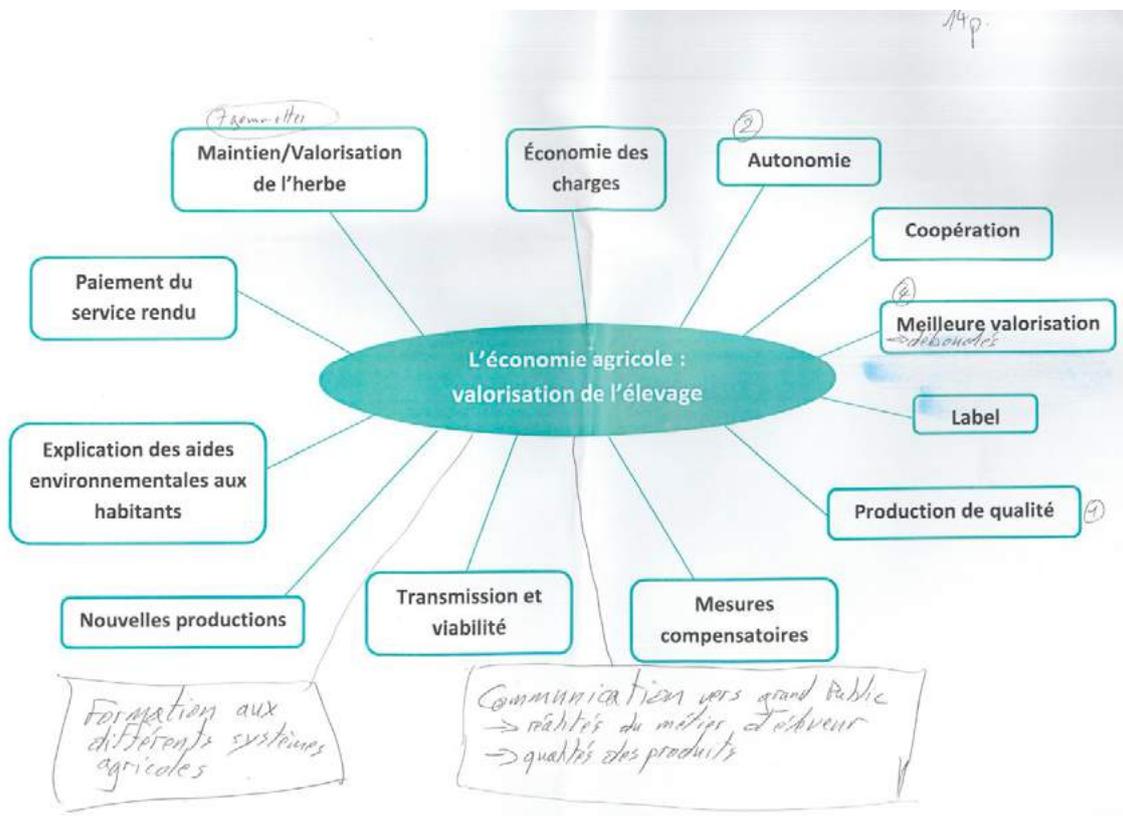
PRENOM	NOM	ORGANISME	mails
Frédérique	BARBET	SYMSAGEB	symsageb.barbet@orange.fr
Alain	BERNARDY	élu de Lacres	bernardy.eliane@wanadoo.fr
Marc	BISSEY	Parc	mbissey@parc-opale.fr
Paul	BLAREL	Parc	pblarel@parc-opale.fr
Mathieu	BOUTIN	Parc	mboutin@parc-opale.fr
Philippe	CALCOEN	élu à Pittefaux	myphi.calcoen@orange.fr
Philippe	CANNESSON	Ecosphère et mairie	philippe.cannesson@ecotheme.fr
Ellen	CAZIN	agricultrice	llncazin@orange.fr
Marie-Noëlle	CUEVAS	Parc	mncuevas@parc-opale.fr
Pierre-André	DELANOY	EARL de la Ferme Gertrude	
Caroline	DELELIS	Parc	cdelelis@parc-opale.fr
Annick	DELELIS		annick.delelis@neuf.fr
Sophie	DELPLACE	CAPland	capland@terredes2caps.com
Nicolas	DELPOUVE	DDTM62	nicolas.delpouve@pas-de-calais.gouv.fr
Gérard	FACQ	DDTM du Pas-de-Calais	gerard.facq@pas-de-calais.gouv.fr
Fabrice	FAUQUEMBERGUE		fabrice.fauquembergue@nordnet.fr
Claudine	FEINTE	CDRP62	cfeinte@gmail.com
Jean	FEINTE	C.D.R.P.	jean.feinte@orange.fr
Serge	FLAHAUT		serge.flahaut@nordnet.fr
Thomas	FROIDURE	Chambre d'Agriculture de Région	thomas.froidure@agriculture-npdc.fr
Cécile	GALLIAN	Agence de l'Eau Artois Picardie	c.gallian@eau-artois-picardie.fr
Bernard	GAMBIER	Président de l'Association Haies Vives	bgambier@orange.fr
Monique	GAMBIER		monique.gambier@free.fr
Sophie	GERIN	DREAL	sophie.gerin@developpement-durable.gouv.fr
Philippe	GODEAU	Parc	pgodeau@parc-opale.fr
Catherine	GOMBERT	CCDS	catherine.gombert@cc-desvressamer.fr
André	GOURLAIN	Quillier club de Vieil-Moutier	
Noémie	GUERIN	BDCO	n.guerin@boulogne-developpement.com
Philippe	HODIQUE	OT Desvres-Samer	ot@cc-desvressamer.fr
Sandrine	JOUBERT	Campagnes Vivantes	Campagnes_vivantes@nordnet.fr
Françoise	LABASQUE	Les Bocaïences	lucien.labasque@wanadoo.fr
Bernard	LAFFAILLE	Arietur	bernard.laffaille@wanadoo.fr
Gaëlle	LE BLOA	Génope	gaelle.lebloa@genope.fr
Stéphanie	LE NINIVEN	Parc	sleniniven@parc-opale.fr

Hervé	LEBEURRE	Les Près Billard	myreillelebeurre@yahoo.fr
Patrice et Christophe	LELEU	GAEC de la Lombarderie	leleu@orange.fr
Philippe	LELEU	Président du Parc	mairie.wirwignes@wanadoo.fr
Béatrice	LONGAVESNE	La chevêche	beatricelongavesne@orange.fr
Muriel	MAILLEFERT	Université Lyon 3	muriel.maillefert@univ-lyon3.fr
Patricia	MAILLET	Parc	pat@parc-opale.fr
Philippe	MAJOT	Parc	pmajot@parc-opale.fr
Mario	MALET	Estaminet randonnées	retourauxsources@outlook.com
Nathalie	MANDARON	Conseil régional Hauts-de-France	nathalie.mandaron@hautsdefrance.fr
Gilbert	MARTEL	Quillier club de Doudeauville	gilbert.martel@nordnet.fr
Jacques	MARTEL		jacques.martel480@orange.fr
José	MATTE	DDTM du Pas-de-Calais	jose.matte@pas-de-calais.gouv.fr
Lise	MERCHIER	Prosperité fermière	l.merchier@ingredia.com
Sébastien	MEZIERE	Parc	smeziere@parc-opale.fr
Christophe	MORELLE	Parc	cmorelle@parc-opale.fr
Perrine	MORIN	Parc	pmorin@parc-opale.fr
François	MULET	Parc	fmulet@parc-opale.fr
Gaëlle	NEVEU	CAUE du Pas-de-Calais	gneveu@caue62.org
Bruneau	OSSON	GNIS	ossonbruno@gmail.com
Delphine	PANOSSIAN	Parc	dpanossian@parc-opale.fr
Olivier	PETIT	Université d'Artois	opetitfr@yahoo.fr
Karmen	PETROVICIC	Office du tourisme de la CCDS	ot@cc-desvressamer.fr
Dominique	REMBOTTE	Fondation du Patrimoine	dominique.rembotte@icloud.com
Max	SERGENT	CD62 - MDADT Boulonnais	sergent.max@pasdecalais.fr
Christelle	SEVEL	DREAL	christelle.sevel@developpement-durable.gouv.fr
Arnaud	SINGEZ	La ferme du Petit Quenneval	chevrerie@lafermedupetitquenneval.fr
Claire	SONZOGNI	Elu de Ferques	sonzogni.claire@orange.fr
Marie-Paule	SUEUR	privé	mariepaule.sueur@gmail.com
Dominique	SUEUR	privé	mariepaule.sueur@gmail.com
Pierre	TAVERNE	SCEA	ptaverne@wanadoo.fr
Benoit	VIDOR	agriculteur	corinnevidor@orange.fr

## Atelier 1 : L'économie agricole : valorisation de l'élevage

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



## Atelier 1 : L'économie agricole : valorisation de l'élevage

Sujet : meilleure valorisation des débouchés

### Fiche action 1 : Valorisation économique des haies

Participants : Catherine Gombert, Gérard Facq, Lise Merchier, François Mulet, Philippe Calcoen

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

Entretien des haies

Filière bois plaquette qui se structure

PCAET et Cap2ER

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

Entretien des haies non valorisables

Label bocager pour revaloriser le produit fini

Lien entre entretien de la haie sur l'exploitation agricole et le privé qui a mis en place la création de plaquettes de bois, l'installation de chaudière bois

#### ***Comment mener l'action ?***

---

##### ***Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :***

Conseiller les agriculteurs sur un plan de gestion des haies, implantation de haies à valorisation économique

##### ***Qui (porteur, financeur) ?***

PNR, intercommunalités

Création d'un GIEE

Financement participatif

##### ***Quand (quelle temporalité) ?***

Maintenant

#### ***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action) :***

---

## Atelier 1 : L'économie agricole : valorisation de l'élevage

Sujet : maintien/valorisation de l'herbe

### Fiche action 2 : Créer un collectif d'agriculteurs autonomes sur le maintien et la valorisation de l'herbe

Participants : Pierre Taverne, Pierre-André Delanoy, Cécile Gallian, Nicolas Delpouve, Mathieu Boutin

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

Programme « Tous Autour De l'Herbe » : formations, portes ouvertes, conseil individuel, accompagnement de projet

Programme de développement de la Bio sur l'ensemble du Parc : soutien aux agriculteurs, sensibilisation des collectivités...

Outils règlementaires

Cahier des charges Prospérité Fermière

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

Aspect collectif pour s'enrichir de l'expérience des autres et se rassurer auprès de ses pairs

Cohérence des discours politiques

#### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

*Qui (porteur, financeur) ?*

*Quand (quelle temporalité) ?*

#### ***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

Conserver l'autonomie de décision et de mise en œuvre des actions de chaque agriculteur

Actions testées et mises en œuvre dans le cadre du collectif doivent être décidées par les agriculteurs du collectif

## Atelier 1 : L'économie agricole : valorisation de l'élevage

Sujet : maintien/valorisation de l'herbe

### Fiche action 3 : Séchoir en grange collectif

Participants : Claire Sonzogni, Marc Bissey, Bruno Osson, Benoît Vidor

#### Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :

---

Programme « Tous Autour De l'Herbe » : informations et formations des agriculteurs (lettre d'info, classeur et fiches techniques), visites parcelles (GNIS)...

Equipement (semoir)

Luz'Co (groupe séchoir)

#### Ce qui manque aux actions existantes :

---

Matériel en commun : rigoleuse (petits fossés)

Valorisation financière symbolique au maintien des prairies

Info aux habitants sur prairies et qualité de l'eau

Fin de pâturage tournant (problème d'utilisation des pâtures)

Ateliers annexes (herbivores)

#### Comment mener l'action ?

---

##### Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :

Voir ce qui se fait ailleurs

Trouver des agriculteurs intéressés (courrier), puis opération Portes ouvertes (investissement, coût alimentaire, situation avant/après) pour intéresser les agriculteurs

Réflexion sur le collectif ou individuel selon les cas

##### Qui (porteur, financeur) ?

Le Parc, la Chambre, le GNIS (variétés séchantes)

##### Quand (quelle temporalité) ?

Porte Ouverte hiver 2019 (janvier à mars)

#### Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)

---

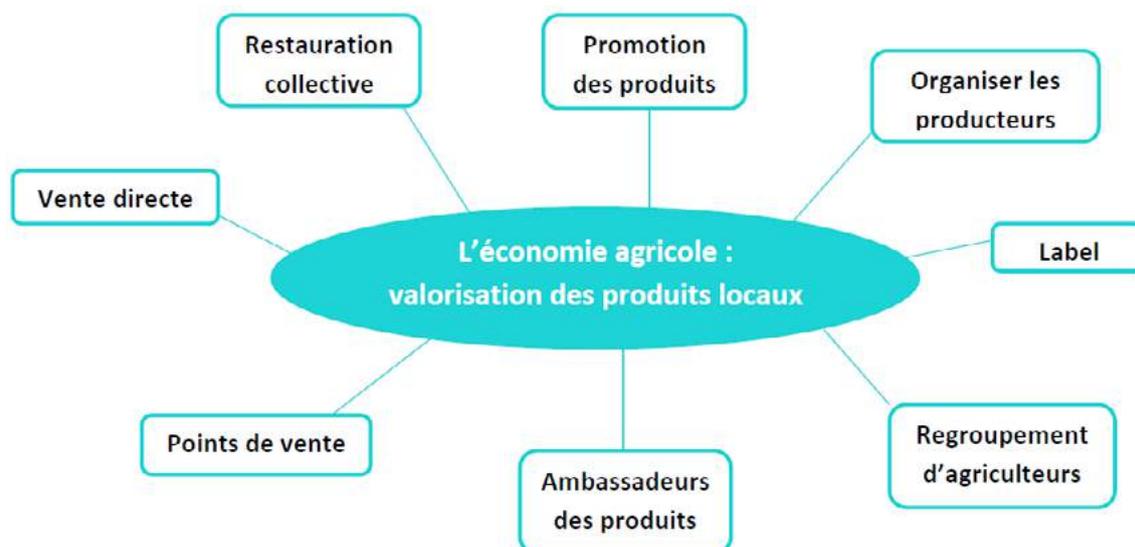
Attention au croisement avec les actions existantes (cumul de dates)

Rester tout le temps au plus près des attentes des éleveurs

## Atelier 2 : L'économie agricole : valorisation des produits locaux

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



#### Trois actions prioritaires, étudiées en un seul groupe :

- S'organiser pour trouver des débouchés en restauration collective
- Créer et afficher un « label » Bocage boulonnais »
- Améliorer la disponibilité des productions auprès des clients potentiels

#### Autres idées lors de la discussion :

- Utiliser les sites internet et bulletins municipaux pour donner les coordonnées, produits et parcours des producteurs locaux. Le Parc pourrait coordonner cette action ;
- Aider les contacts entre cantines scolaires du primaire et des maternelles et les collèges pour effectuer des préparations « à façon » de repas locaux.

Sujet : restauration collective

### Fiche action 1 : S'organiser pour trouver des débouchés en restauration collective

Participants : Patrice Leleu, Sophie Gerin, Fabrice Fauquembergue, Patricia Maillet, Philippe Godeau

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

Il est fait mention d'Appro local et des contacts de divers producteurs avec les écoles et collèges.

cf. fruitière du Boulonnais, cf. contacts avec le collège du Caraquet

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

Pas assez de contacts directs avec les cuisiniers et responsables de cantines de collectivités (lycées, collèges, écoles, maisons de retraites...) Bons échos cependant des collèges

Pas de régularité des commandes quand il y a accord commercial. On est trop souvent sur des coups ponctuels

Pas d'organisation collective volontaire locale

Appro locale, bon outil mais un peu désincarné, ne remplace pas le contact direct.

Forte présence de deux grosses entreprises délégataires (API et Sodexo)

#### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- Se renseigner sur les contrats en cours
- Se rencontrer et se regrouper sur un territoire relativement restreint (regrouper des producteurs qui se connaissent)
- Mieux se connaître et regrouper une gamme assez large de productions
- Rencontrer directement et négocier avec les élus et cuisiniers d'un ou deux RPI ou collèges proches
- Tester d'abord sur une année et un ou deux repas hebdomadaires la sécurité et qualité d'approvisionnement
- Passer ensuite un contrat plus ambitieux mais sur 3 à 6 ans
- Simultanément, étudier les solutions pour approvisionner les systèmes de portage de repas à domicile

*Qui (porteur, financeur) ?*

Un groupe de volontaires regroupé ultérieurement en association avec une organisation légère

Bien s'entendre entre producteurs

Au début, besoin d'une aide financière et technique à la commercialisation et d'un accompagnement (Parc ?)

*Quand (quelle temporalité) ?*

Très vite pour la recherche d'infos et la rencontre de producteurs

Sujet : label

### Fiche action 2 : Créer et afficher un label « bocage boulonnais »

Participants : Patrice Leleu, Sophie Gerin, Fabrice Fauquembergue, Patricia Maillet, Philippe Godeau

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

Un usage intensif et incontrôlé de mentions « produits du terroir », produits fermiers, produits du Boulonnais (peu), produits locaux...

Saveurs en Or, la marque Valeurs Parc

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

Peu de mentions du Boulonnais en tant que paysage culturel, paysage spécifique « bocage »

Peu de lisibilité des termes employés

Peu de clarté sur ce qui est proposé au client (origine, mode de fabrication, qualité du produit..)

#### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

Faire un tour d'horizon et d'explication de ce qui existe

Définir les critères de sélection géographique et techniques des productions pouvant bénéficier de ce label ou appellation

Se montrer assez souple pour ne pas créer un système de normes, c'est l'origine des productions et des producteurs (agriculteurs) qui doit primer

Adosser éventuellement ce label léger à la marque Parc, plus structurée, semble-t-il ? )

Se vendre sur les points de vente, mais aussi auprès des médias locaux (réticences vis-à-vis d'internet)

*Qui (porteur, financeur) ?*

Demande de leadership du Parc pour mener cette réflexion et créer les premiers outils de promotion affichant cette appellation « bocage boulonnais »

*Quand (quelle temporalité) ?*

Réflexion à engager avant la fin de l'année

Sujet : point de vente

### Fiche action 3 : Améliorer la disponibilité des productions auprès des clients potentiels

Participants : Patrice Leleu, Sophie Gerin, Fabrice Fauquembergue, Patricia Maillet, Philippe Godeau

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

Des points de vente comme Vert de Terre regroupant un nombre limité de producteurs

Des marchés locaux, des boutiques de bourg (épiceries)

Des points de vente directe

Des références en rayons de petites, moyennes et rarement grandes surfaces de distribution

Des distributeurs automatiques

Il semble que chaque producteur ait son circuit de vente privilégié, en fonctions de ses affinités, opportunités ou volonté de ne pas se laisser entrainer dans une concurrence trop sauvage

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

Points de vente directe inégalement accessibles

Produits frais difficilement distribuables par intermédiaires, ou avec forte augmentation des charges

Manque de connaissance qu'ont les clients des lieux d'approvisionnement

Peu de regroupement des producteurs

Peu de promotion ?

La vente en ligne n'est pas concluante

#### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

Etat des lieux des circuits existants

Mise en œuvre d'une ligne de conduite basée sur des petits groupements locaux

Test de création de nouveaux points de vente

Forte promotion

*Qui (porteur, financeur) ?*

Sujet non tranché : demande d'appui de la chambre d'agriculture, du parc, des collectivités

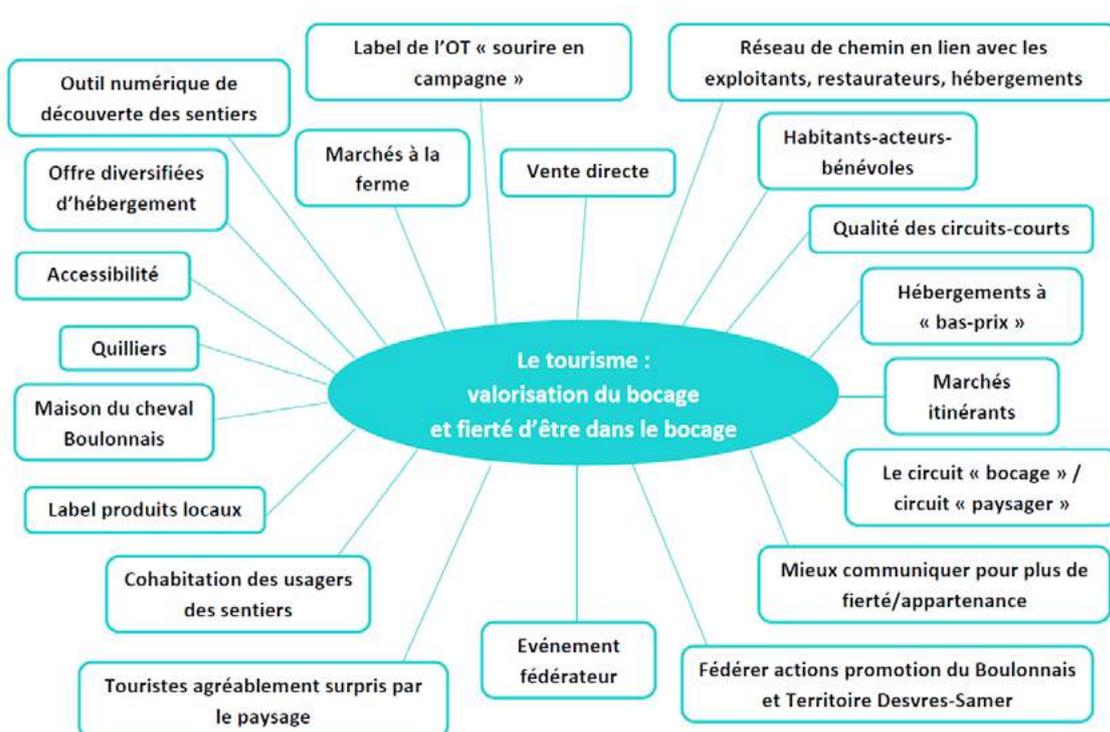
*Quand (quelle temporalité) ?*

Demande d'un délai court (2019 ?)

## Atelier 3 : Le tourisme : valorisation du bocage et fierté d'être dans le bocage

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



## Atelier 3 : Le tourisme : valorisation du bocage et fierté d'être dans le bocage

### Fiche action 1 : Promotion du bocage boulonnais : comment faire connaître le Bocage Boulonnais ?

Participants : Gilbert Martel, Christelle Sevel, Claudine Feinte, Jean Feinte, Béatrice Longavesnes, Karmen Petrovic, Sophie Delplace, Hervé Lebeurre, Mario Malet, Muriel Maillefert, Philippe Hodique, Stéphanie Le Niniven

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

les actions menées par les Offices de tourisme, par les associations d'acteurs touristiques, culturels locaux telles que « les Uns et les Hôtes », représentations théâtrales, les Régales, etc. ; équipements touristiques ; randonnées ; trails ; fête du parc ; une reconnaissance de certaines « destinations » telles que La Côte d'Opale, le Grand site des Caps ; les producteurs de terroir ; associations de quilliers ; les marchés ; sorties nature d'Eden 62 sur les Espaces naturels sensibles, forêts.

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

synergie et cohérence entre les acteurs locaux ; sensibiliser les habitants- rurbains- ( qui ne se connaissent pas dans les villages) ; problème de communication - promotion, notamment via Internet ; pas de guides pour visites guidées ; problème de mobilité sur le territoire ; sensibilisation les habitants, touristes au respect de la nature insuffisante (Problème entretien des sentiers de randonnées, déchets sur les chemins, gestion des usages) ; problème pour trouver des restaurants ouverts du lundi au dimanche (ce serait un + pour l'accueil des touristes) ; pas circuits de découverte du bocage avec points de vue.

#### ***Comment mener l'action ?***

---

##### *Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

Faire un inventaire de l'existant : les divers circuits de balades à vélo, pédestre, cheval, voiture) ;

Mutualiser des actions entre les acteurs touristiques (musées, hébergeurs, restaurateurs, etc) et producteurs locaux ; promotion via réseaux sociaux et autres supports média.

Former les acteurs du territoire (connaissance de l'histoire du territoire, de ses villages, de ce que représente le Bocage) ; Eductour ;

Sensibiliser les enfants du territoire (générations futures) via les programmes scolaires de primaires ;

Travailler avec les étudiants de l'ULCO afin de faire connaître le Bocage et ses spécificités liées à la Biodiversité, agricoles ;

Création d'un évènement fédérateur ?

*Qui (porteur, financeur) ?*

*Quand (quelle temporalité) ?*

***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

Manque de motivation des acteurs locaux ;

Mobilisation des élus ;

Trouver des financements ;

Contraintes administratives ;

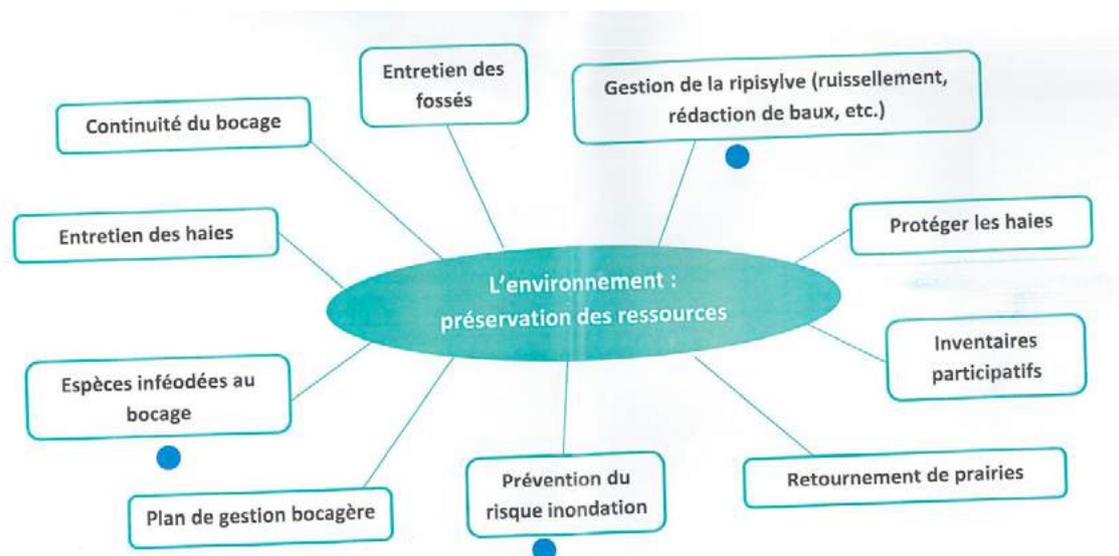
Eviter la multiplication de Marques, Labels, etc. ;

Communication doit être cohérente sur le territoire du Bocage et à l'extérieur, et s'appuyer sur les noms déjà connus tels que la Côte d'Opale, Le Grand Site des Deux Caps, le marais d'audomarois.

## Atelier 4 : L'environnement : préservation des ressources

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



## Fiche action 1 : Améliorer le suivi d'indicateurs de la biodiversité en relation avec le changement d'occupation des sols

Participants : Marie-Paule SUEUR, Caroline DELELIS, Max SERGENT, Frédérique BARBET

***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

- Inventaires

***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

- Mise en corrélation avec l'occupation des sols

***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- Recenser les données d'indicateurs disponibles aujourd'hui
- Faire un diagnostic de l'évolution des données
- Analyser pour corrélérer avec l'occupation des sols pour voir si cette occupation est responsable d'un changement

*Qui (porteur, financeur) ?*

Le PNR pourrait porter l'action car il dispose des données d'indicateurs de biodiversité et d'occupation des sols

*Quand (quelle temporalité) ?*

***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

## Fiche action 2 : Compléter le maillage bocager pour contribuer à limiter le ruissellement

Participants : Marie-Paule SUEUR, Caroline DELELIS, Max SERGENT, Frédérique BARBET

### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

- Aménagements hydrauliques : état des lieux de ce qui existe, de ce qui fonctionne encore ou non

### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

- Un état des lieux précis et exhaustif des ouvrages d'hydrologie douce

### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- État des lieux
- Diagnostic
- Compléter le maillage bocager pour limiter le ruissellement

*Qui (porteur, financeur) ?*

SYMSAGEB / PNR

*Quand (quelle temporalité) ?*

### ***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

## Fiche action 3 : Mieux connaître son patrimoine bocager

Participants : Marie-Paule SUEUR, Caroline DELELIS, Max SERGENT, Frédérique BARBET

### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

- Chantiers nature participatifs

### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

- Chantiers nature : étendre les opérations aux cours d'eau et au bocage (pas seulement aux coteaux calcaires)
- Sensibiliser aux critères particuliers qui identifient des zones humides ou des haies de bocage, mais aussi les critères qui montrent les conséquences du manque de bocage (ex. ravines, etc.)

### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

*Qui (porteur, financeur) ?*

Le PNR qui dispose de la connaissance et des outils pour réaliser ces chantiers

*Quand (quelle temporalité) ?*

### ***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

Envisager une communication multipartenaires

## Fiche action 4 : Compléter le maillage bocager pour favoriser la fonctionnalité de la trame écologique

Participants : Marie-Paule SUEUR, Caroline DELELIS, Max SERGENT, Frédérique BARBET

### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

- Aménagements hydrauliques : état des lieux de ce qui existe, de ce qui fonctionne encore ou non

### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

- Un état des lieux des haies existantes

### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- État des lieux
- Diagnostic
- Compléter le maillage bocager pour favoriser la biodiversité et pérenniser la continuité

*Qui (porteur, financeur) ?*

SYMSAGEB / PNR

*Quand (quelle temporalité) ?*

### ***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

Communiquer sur l'intérêt de le faire et le coût investissements/avantages d'installer un réseau de haies. Les haies sont des éléments irremplaçables pour les espèces hébergées, inféodées au bocage.

## Fiche action 5 : Entretenir les cours d'eau ET les fossés

Participants : Marie-Paule SUEUR, Caroline DELELIS, Max SERGENT, Frédérique BARBET

### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

- Bassins de rétention : sont-ils suffisants ? (Bassin RN42, déborde à chaque inondation)
- Cartographie des cours d'eau : est-elle connue des habitants ? quid de l'entretien si ruisseau ou fossé ?

### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

- Communiquer sur cette cartographie de cours d'eau pour la porter à connaissance de tous
- Réseau hydrologique dans les forêts : qui entretient ce réseau ? (ex : Wirwignes : fossés en forêt non entretenus, beaucoup d'eau arrive d'un coup dans le village)
- Retournement de prairies : comment inciter/pallier au retournement ?

### ***Comment mener l'action ?***

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- Communiquer sur la cartographie des cours d'eau
- Communiquer sur l'entretien et la façon de faire car très différent si c'est un cours d'eau ou un fossé
- Contrôler régulièrement que les entretiens soient effectués

*Qui (porteur, financeur) ?*

Services de l'État sur les rappels d'obligation

Contrôle d'entretien : qui ?

*Quand (quelle temporalité) ?*

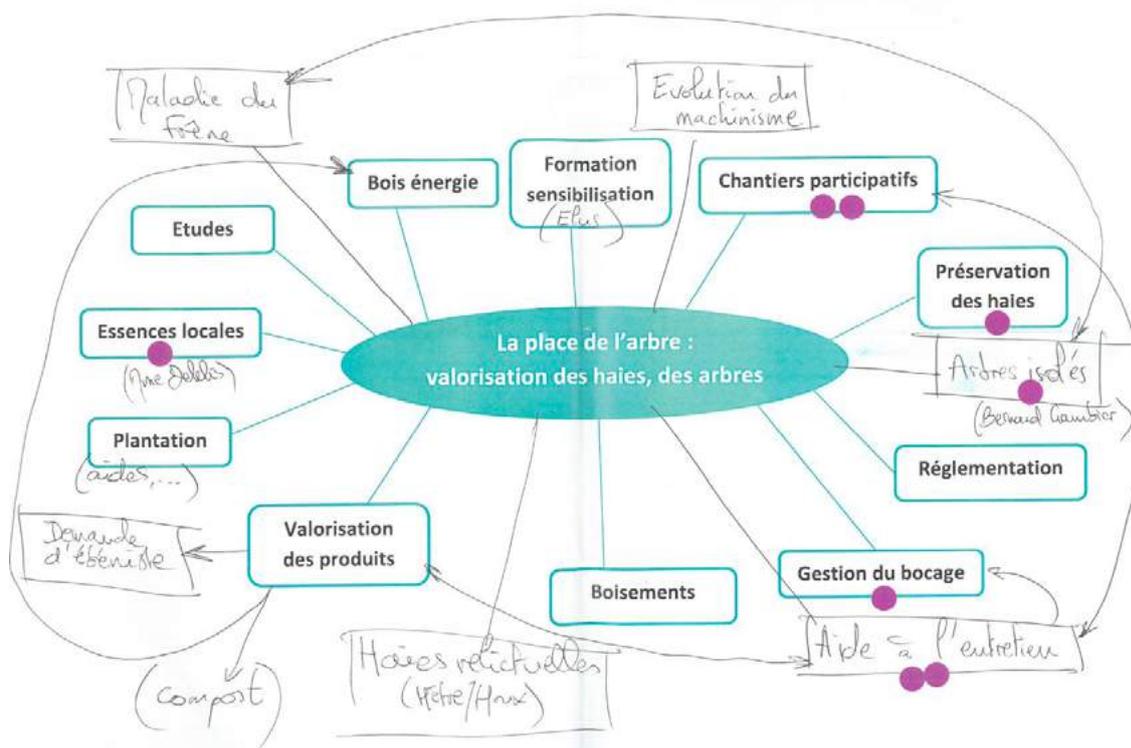
***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

## Atelier 5 : La place de l'arbre : valorisation des haies, des arbres

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



## Fiche action 1 : aider à l'entretien des haies agricoles de bords de route

### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

---

- les MAE (mesures agri-environnementales) à destination des agriculteurs ;
- les chantiers participatifs avec des scolaires ou étudiants (exemple d'une intervention de l'ISA de Lille à Crémarest).

### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

---

- une simplification administratif dans les MAE : la lourdeur des dossiers et l'appréhension des contrôles n'encouragent pas les agriculteurs à y souscrire ;
- peu de rapport dans les dossiers MAE : beaucoup d'investissement avec peu d'aides financières ;
- une structure porteuse des chantiers participatifs : un agriculteur ne peut pas organiser seul ce type de chantier.

### ***Comment mener l'action ?***

---

#### *Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- proposer aux collectivités et gestionnaires des routes l'entretien des haies situées en bord de route ;
- sensibiliser les collectivités et gestionnaires à l'intérêt de préserver les haies ;
- trouver des solutions pour valoriser économiquement les produits de taille de haies (compostage, affouragement,...) ;
- faire évoluer le machinisme pour que la même machine taille et récupère le bois (coupe ou broyage ramassés automatiquement) ;
- mutualiser le matériel et le personnel pour réduire les coûts.

#### *Qui (porteur, financeur) ?*

Financement possible par les communes, voire les intercommunalités du bocage, et le Département du Pas-de-Calais

#### *Quand (quelle temporalité) ?*

- Information et sensibilisation des financeurs courant 2018 ;

-Mise en œuvre de l'action dès 2019 car peu de freins apparents au dispositif

***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

---

- Sensibiliser au préalable les élus, les habitants, les agriculteurs à la connaissance de la haie ;
- stopper la disparition des haies existantes en parallèle.

### Fiche action 2 : Organiser des chantiers participatifs

Participants : Françoise Labasque, Bernard Gambier, Alain Bernardy, Paul Blarel

#### Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :

---

Les associations Haies Vives et Blongios et le Parc mettent en place des chantiers qui sont demandés par un gestionnaire de site, un propriétaire

#### Ce qui manque aux actions existantes :

---

- faire la publicité des chantiers déjà prévus
- on pourrait par exemple lancer un appel à projet de plantation de haies (une fédération de randonnée pourrait être intéressée pour améliorer certains axes de rando « pauvres en boisement »...)
- créer un groupe de travail pour repérer les chantiers, organiser, former les élus et agriculteurs, communiquer...

#### Comment mener l'action ?

---

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

- Créer un groupe de travail (ou groupe « Haies »)
- Lister les actions possibles
- Un premier chantier « test »
- Communiquer dans la presse, journal du Parc
- Effectuer les démarches auprès des riverains...

*Qui (porteur, financeur) ?*

- Voir qui est le porteur dans ce groupe de travail (organiser un chantier = formation des participants à la sécurité, avoir une assurance...)

*Quand (quelle temporalité) ?*

- Le groupe de travail peut-être réuni rapidement
- Lancer un appel à projet auprès des « usagers » du bocage (fédération de randonnée, VTT, trail...)

#### Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)

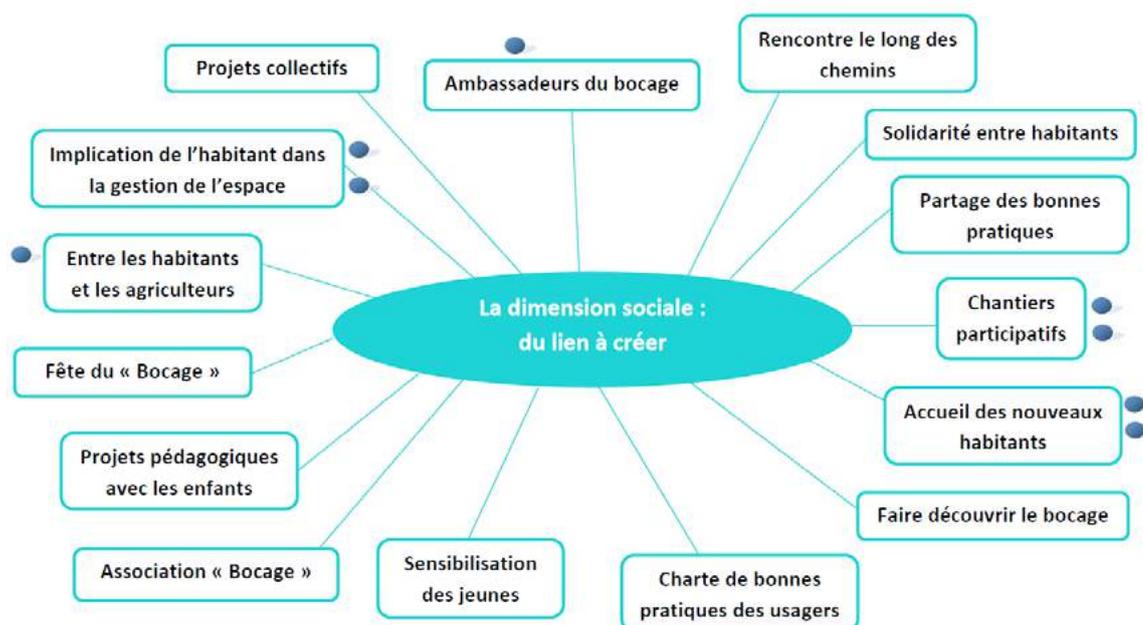
---

- Les relations avec les riverains
- Quel accueil de la municipalité ?...
- Vigilance sur l'assurance des participants
- Le besoin d'outillage
- Formation à la sécurité lors des chantiers (plantation, entretien, coupe...)
- Permettre d'apprendre des choses sur les arbres (essences, différents types de taille...)

## Atelier 6 : La dimension sociale : du lien à créer

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



### Fiche action : Partage de la culture bocage

**Objectif : Rendre les habitants acteurs de « leur » bocage.**

- Remobiliser les habitants
- Mettre l'accent sur l'accueil des nouveaux habitants
- Aider les élus à développer des actions pour créer ou recréer du lien entre les habitants.

#### ***Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :***

Fêtes de village (avec de moins en moins de participation)

Fêtes des voisins

Petite cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en mairie

Cadeau de bienvenue aux nouveaux habitants

Prêt de matériel aux habitants (broyeur + remorque)

Partage d'outils entre les habitants

Coin nature comme vecteur de lien (mise en œuvre, suivi, activités organisées) et comme lieu d'inspiration pour le jardin des particuliers (exemple de préservation de la biodiversité)

Espace communal partagé (vergers collectifs, jardins partagés...)

Association « Parle à ton voisin »

#### ***Ce qui manque aux actions existantes :***

- Petite cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en mairie et cadeau de bienvenue aux nouveaux habitants : Généraliser sur le territoire un accueil spécifique, en profiter pour dispenser les conseils « bocage » aux nouveaux habitants, leur offrir un cadeau acheté aux producteurs ou sur le territoire idem pour l'organisation autour du verre de l'amitié. Offrir des plants, arbustes champêtres d'essences locales.
- Prêt de matériel ou services gratuits aux habitants : Demander une contrepartie par la participation à un évènement festif de la commune
- Résorber la distorsion entre les néoruraux/rurbains et les anciens de villages
- Trop peu de communes ont des coins nature et organisent des activités à destination des habitants.
- Appui du PNR pour la formation des élus (pour les sensibiliser aux gestes « Bocage ») ainsi que des conseils pour remobiliser les habitants et augmenter la participation (communes tests).
- Aider à la communication/promotion des actions qui vont dans le bon sens

#### ***Comment mener l'action ?***

Mettre en place une phase test sur des sites (communes) pilotes. S'appuyer sur un réseau de personnes identifiées comme « Animateurs bocage » sur leur commune (ou une personne pour 3-4 communes). Ça peut être un habitant ou un élu

***Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :***

*Qui (porteur, financeur) ?*

PNR avec un réseau d'habitants, élus

*Quand (quelle temporalité) ?*

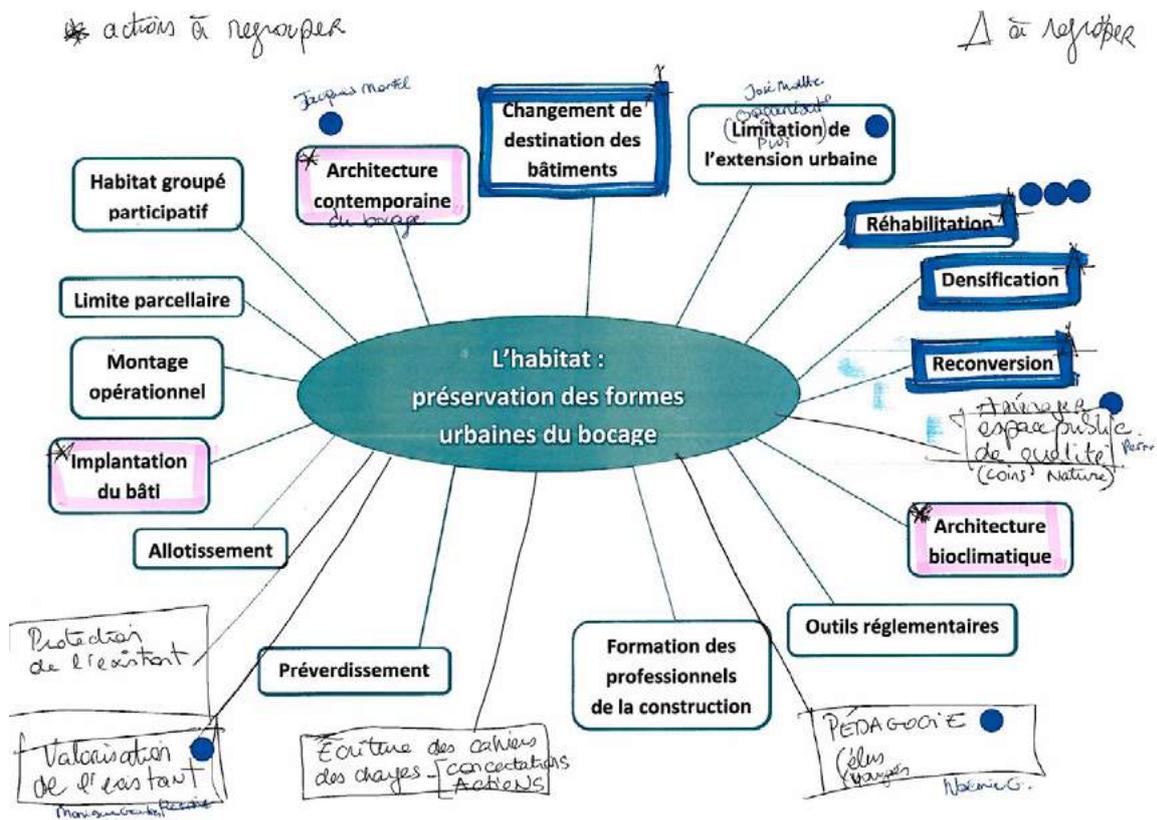
***Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l'action)***

En ville, le manque de nature (et le manque de lien) facilite la naissance de nombreux projets de jardins ou de coins nature partagés. Ils sont créateurs de lien et vecteur de bonnes pratiques pour respecter la nature. Comment se fait-il que ces émulations urbaines ne voient pas le jour à la campagne ?

## Atelier 7 : L'Habitat : La valorisation du bâti existant

### Panorama des actions identifiées lors du forum :

Le panorama a été complété par les participants. Le choix de sujet à aborder en ateliers s'est fait par votes avec des gommettes.



## Atelier 7 : L'Habitat : La valorisation du bâti existant

### Fiche action : \_\_ Changement de destination – réhabilitation – densification – reconversion du bâti

Participants : Delphine PANOSSIAN, Dominique SUEUR, Bernard LAFFAILLE, Philippe, Jacques MARTEL, José MATTE, Monique GAMBIER, Perrine MORIN, Noémie GUERIN

#### **Ce qui existe déjà (être le plus précis possible) :**

---

- ~ AMI –Desvres (portée par CCDS)
- ~ Démarche habitat groupé participatif du PNRCMO
- ~ Actions maisons paysannes de France (association nationale) – existe en Bretagne (info de M. Laffaille)
- ~ PLUI CAB – Plans réglementaires sur les éléments et secteurs à protéger (BDCO)
- ~ Réalisation de fiches pédagogiques pour la réhabilitation et le changement de destination du bâti. (PNRCMO)
- ~ OPA : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (CAB et CCDS jusque 2018 + CC pays d'Opale à venir)
- ~ Plantons de décor
- ~ La fête du parc
- ~ Association haies vives : inventaire des haies de la CCDS
- ~ Association Arbres : label pour les arbres remarquables
- ~ Permanences info point énergie dans différentes intercos
- ~ En 1985 : actions auprès des scolaires sur la thématique de la préservation du paysage menées par la DRAR et le CAUE en autres (B. Laffaille)

#### **Ce qui manque aux actions existantes :**

---

- ~ Visibilité des associations
- ~ Peu de moyens donnés aux propriétaires
- ~ Manque de pédagogie et de moyens donnés en amont pour sensibiliser (vers collèges, lycées,...)
- ~ Manque de Communication

#### **Comment mener l'action ?**

---

#### **ACTIONS à mener :**

Distinguer les actions réglementaires et les conseils que l'on peut apporter.

Les actions détaillées ci-dessous n'impliquent pas le réglementaire

- Finaliser l’outil du PNRCMO « CARTES en MAIN »
- Remettre des outils pédagogiques aux notaires (M. Bonnet : Pst régionale - Desvres), aux agents immobiliers, aux maires (cibler un interlocuteur « référent bocage ») pour qu’ils puissent conseiller au mieux les particuliers lors de l’achat d’un terrain ou d’une maison.
- Organiser des voyages d’informations auprès des élus, acteurs de la construction sur des exemples d’opération d’habitat
- Les associations pourraient se mobiliser pour la création d’ateliers participatifs (haies vives, blongios,...)
- Donner plus de moyens au PNRCMO pour communiquer sur les actions menées (convaincre les réfractaires)

**Ressources :**

Il existe des élus délégués dans chaque commune : les sensibiliser sur les actions

*Quelles étapes (pour la mise en œuvre) :*

Pas abordé

*Qui (porteur, financeur) ?*

Pas abordé

*Quand (quelle temporalité) ?*

Pas abordé

**Point de vigilance (leviers et freins pour la mise en œuvre de l’action)**

---

## Compilation statistique

**Nombre d'évaluations recueillies :** 42 évaluations recueillies sur 64 participants soit 66 % des participants ont répondu à cette évaluation (certaines personnes étant parties avant l'évaluation).

### A. Niveau de satisfaction :

Niveau de satisfaction				
Non réponse	1 faible	2	3	4 fort
1	0	4	29	8
2,4%	0	9,5 %	69 %	19,1 %

Ce que j'ai aimé et les découvertes que j'ai faites	Suggestions d'amélioration
En groupe super !	Plus souvent
Rencontre avec différents acteurs du territoire	Mobilisation des acteurs économiques
Volet participatif de la méthode	Pré-cadrage des thématiques
Les échanges respectueux, la convivialité, l'animation	Mettre plus de temps pour définir des actions
Très bon échange d'idées	Éviter les redondances entre sujets
Agroforesterie	
Groupes de travail ouverts et créatifs	Communication avant/après (via mails)
La façon ouverte de travailler ensemble dans un but commun : mettre en valeur notre région	Difficulté d'arriver à un projet concret pour communiquer sur l'identité du bocage par rapport à la Côte d'Opale
Les échanges et le panel de participants, la participation de tous	
Les discussions en atelier très enrichissantes	
Prise de conscience de certains acteurs du rôle réel du monde agricole dans la préservation du bocage	Faire travailler successivement plusieurs groupes sur les mêmes idées => besoin de plus de temps ; faible adhésion des agriculteurs

Discuter et émettre des idées	Plus de commissions
	Plus de temps
	Actions à travailler mieux fléchées
Passage aux idées plus concrètes de mise en place d'actions	Partie introductive de présentation trop longue qui casse un peu la dynamique de « construction collective »
La rencontre avec les agriculteurs	
La convivialité, le vouloir des acteurs	
Le dialogue, contact	
La réflexion sur des actions concrètes, la découverte d'infos sur les haies (entretiens, pratiques...)	
Animation/ organisation qui permet l'expression	
La liberté d'expression, l'attention de chacun au bocage	Peu d'exploitants agricoles en activité présents et encore moins de jeunes
Les phrases qui invitent à une certaine attitude pendant l'après-midi, une certaine liberté	Le thème sur la table : beaucoup de notions se recoupaient, on a pris le temps pour faire le tri et choisir une orientation de discussion, puis une action
La convivialité, la motivation de chaque intervenant	Peut-être mieux équilibrer le temps imparti, donner du temps
J'ai bien aimé la méthode de travail	Plus grande implication des élus
Les acteurs qui échangent leurs coordonnées, les échanges riches	
J'ai aimé l'échange avec les participants, les connaissances des animateurs et j'ai découvert les nombreux moyens mis en œuvre pour aboutir à des solutions pérennes	Il manquait les élus
La possibilité de dialogue et de rencontrer des acteurs	
Animation des ateliers	Ouverture au grand public !
Les échanges très concrets	

Construction plus « concrète » que la première fois, plus d'agriculteurs étaient présents	Parole moins écoutée que lors du 1 <sup>er</sup> forum (plus de bienveillance nécessaire), mais c'est lié à des individualités
Réfléchir à des actions concrètes avec des gens venus d'horizons (de structures) différents	
Mode de fonctionnement	
Un groupe de passionnés, les producteurs et leurs contraintes	
Mode de fonctionnement	
Participation de chacun	
Discussion avec acteurs très différents : agriculteurs, élus, etc.; solutions et pistes d'actions trouvées directement sur place; démarche très constructive	Priorisation et hiérarchie des priorités des actions dans le temps : définir des actions à court/moyen/long terme
Participants de tout horizon, belle volonté d'avancer	
Les échanges avec les personnes de l'atelier	
Les animateurs bien pour recadrer les discussions, très compétents quant aux sujets	Le problème de fond de la viabilité des exploitations agricoles : quelle taille d'exploitation veut-on ? Quel voisinage ? Pour quelle production ? Qui seront les prochains chefs d'exploitation ?
Les échanges très enrichissants, j'ai découvert l'importance des chantiers participatifs	Sensibiliser des acteurs (élus)
L'organisation et le dynamisme	Une connaissance des études pour les participants

#### B. Atteinte des objectifs :

Atteinte des objectifs		
Non réponse	En partie	Oui
6	16	20
14,4 %	38 %	47,6%

## Que manque-t-il pour rencontrer ces objectifs ?

- Les décisionnaires pour valider les actions
- Il n'est pas évident de choisir une seule action
- Attente de plan d'actions
- Davantage d'élus et d'agriculteurs qui restent des acteurs importants du bocage
- Les participants ont du mal à rentrer dans l'opérationnel
- Assez peu d'idées neuves, constat un poil « administratif » et « défaitiste »
- L'exercice est intéressant mais on n'a pas encore de vision globale de toute cette « production »
- Quel regard croisé quand on est chacun dans un atelier et que c'est vous qui croisez les regards ?
- Une bibliographie sur les études existantes

## C. Vos idées pour la suite de la démarche :

- Voir des résultats
- Pouvoir identifier des porteurs de projet et des financeurs
- Hiérarchisation des actions à faire
- Cibler les actions, éviter les dispersions : pragmatisme et sensibilisation. En attendant la suite...
- Reprendre certaines actions non développées et reprises par plusieurs thématiques
- Une étape technique de structuration, avant étape de « réaction/enrichissement » auprès des participants du Forum Ouvert
- Développer la communication du PNR
- Engager rapidement quelques actions
- Je me propose de participer activement pour la mise en place d'action-test « restauration collective RPI Wirwignes-Questrecques-Crémarest » A initier très rapidement... dans l'attente!
- Voir comment mettre en place les actions préconisées
- Continuer une démarche collective pour l'évaluation des actions
- Ouverture au milieu scolaire/collège; pouvoir donner du concret; communiquer avec la presse; bien faire savoir auprès du public les actions en cours; pédagogie auprès des élus
- Continuer si possible la démarche participative
- Rester au courant !
- Avoir les comptes rendus des ateliers afin de pouvoir réagir, compléter
- Poursuivre des groupes de travail encore plus ciblés
- Continuer de se retrouver en plénière mais travailler aussi en sous-groupe thématique (agriculture, etc.) avec, à chaque fois, des techniciens, des élus et des professionnels liés à la thématique (=> agriculteurs pour groupe agriculture)
- Pour l'instant, on ne voit pas le projet global; peur que ces actions soient très ponctuelles et manquent de cohérence globale entre elles
- Ne pas abandonner les autres axes de réflexion
- Permettre au sous-groupe de se réunir pour organiser le reste
- Mettre en place un suivi de toutes les fiches actions dans le moyen/long terme (avoir une mémoire de ces propositions)
- Voir les débouchés
- Considérer nos remarques sur les autres ateliers (par mail)
- Actualiser les inventaires



---

# C - L'ÉTUDE ETHNOLOGIQUE ARABESCO DE DÉCEMBRE 2017 À OCTOBRE 2019

---

# Analyse de la perception et des Représentations du Bocage boulonnais Et des Services éCOsystémiques associés



Source : PNR des Caps et Marais d'opale

## ***Rapport final validé du projet ARABESCO***

***1er octobre 2019***

**Coordinatrice scientifique : Hélène Melin (CLERSE, UMR 8019 CNRS Lille)**

**Auteurs :** Muriel Maillefert, Hélène Melin et Olivier Petit

**Avec les contributions de :** Mathilde Martin, Kassiopée Toscas-Jacqueline, Mélanie Valenzuela Garzón, Gyrel Yédonou (et de l'ensemble des étudiants du Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon III).



NB : le stage de terrain des étudiants du Master 2 AADD de l'Université Lyon III n'ayant pu être réalisé, les éléments produits à distance sont erronés et ont donc été soustraits du document par la maîtrise d'ouvrage afin de ne pas porter atteinte au reste de l'étude.

## Sommaire

Sommaire .....	2
Introduction générale.....	4
1. Une étude insérée dans le cadre d'un plan de paysage.....	4
2. Les principales hypothèses, objectifs et le déroulé de l'étude Arabesco.....	5
2.1. Principales hypothèses de l'étude Arabesco.....	6
2.2. Principaux objectifs de l'étude Arabesco .....	6
2.3. Le déroulé de l'étude Arabesco.....	6
3. Plan du rapport.....	7
Chapitre 1. Des représentations du bocage aux services écosystémiques qui lui sont associés : enjeu méthodologiques de représentation et d'évaluation .....	10
Introduction.....	10
1. Contours, définitions et évolution historique des représentations de l'objet "bocage" .....	10
2. Les services écosystémiques délivrés par les territoires de bocage .....	12
2.1. Le bocage : une source essentielle pour les services d'approvisionnement, en lien avec l'élevage et les haies.....	13
2.2. Les services de régulation délivrés par le bocage .....	14
2.3. Les services de soutien associés au bocage .....	15
2.4. Services culturels : l'importance de la dimension paysagère.....	15
3. Les services écosystémiques comme clé d'entrée pour spatialiser et quantifier les services rendus au territoire .....	15
3.1. L'exemple des services rendus dans le cas du tourisme (sport de montagne).....	16
3.2. Une approche plus globale, l'exemple de la méthode InVEST.....	18
Conclusion .....	21
Chapitre 3. Analyse qualitative du vécu et des perceptions du bocage boulonnais par les habitants du territoire .....	22
Introduction.....	22
1. Rappel des objectifs de l'étude sur le volet ethnologique, méthodologies et déroulé .....	22
1.1. Objectifs et problématique .....	22
1.2. Méthodologies déployées .....	24
1.3. Questionnement.....	25
2. Un attachement paradoxal : une identité territoriale affirmée mais un bocage invisibilisé ....	26
2.1. Rat des villes, rat des champs : des visions clivées du bocage ? .....	26

2.2. Le bocage n'est pas naturel : un terme qui ne va pas de soi pour les habitants .....	31
2.3. Un attachement réel au cadre de vie.....	33
2.4. Vivre dans le bocage mais se penser en dehors : Les paradoxes de l'appréhension habitante .....	58
Chapitre 4. Identification, analyse et hiérarchisation des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais .....	70
Introduction.....	70
1. Méthodologie mise en place dans le cadre de l'étude relative aux services écosystémiques du bocage boulonnais .....	70
1.1. L'identification des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais.....	72
1.2. La hiérarchisation des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais .....	73
1.3. Articuler une démarche prospective et une analyse des services écosystémiques pour des actions à venir.....	75
2. Résultats obtenus sur les différents volets de l'étude .....	77
3. Éléments de discussion.....	84
Chapitre 5. Comment redonner du sens au bocage ? Quelques recommandations .....	86
1. Travailler à une définition partagée du bocage pour reconnecter les enjeux paysagers au quotidien des habitants.....	86
2. Réaffirmer la définition du bocage comme un ensemble.....	86
3. Décliner le bocage en composantes spécifiques.....	87
5. Revoir avec les acteurs du territoire les fonctions du bocage .....	89
6. Redéfinir les limites bocagères.....	89
7. Envisager des actions à différentes échelles pour s'adapter à l'appréhension des habitants..	91
8. Appréhender le bocage comme une entité particulière et reconnue .....	92
9. Pouvoir nommer le bocage .....	92
10. Pouvoir situer le bocage .....	93
11. Pouvoir étendre le bocage .....	96
12. Promouvoir la mise en réseau des habitants, notamment pour la mise en valeur touristique du territoire .....	97
13. Dialoguer pour recomposer le bocage de demain .....	98
Références bibliographiques .....	100
Annexes .....	106
Annexe 1 : Liste des personnes impliquées dans le projet Arabesco .....	107
Annexe 2 : Liste des cartes, tableaux, schémas et figures .....	108
Annexe 6 : Questionnaire d'enquête sur les usages du bocage boulonnais.....	110
Annexe 7 : Résultats des votes de l'atelier de prospective et présentation des actions par ordre de priorité.....	113
Annexe 8 : Calendrier des différentes réunions du projet Arabesco .....	120

# Introduction générale

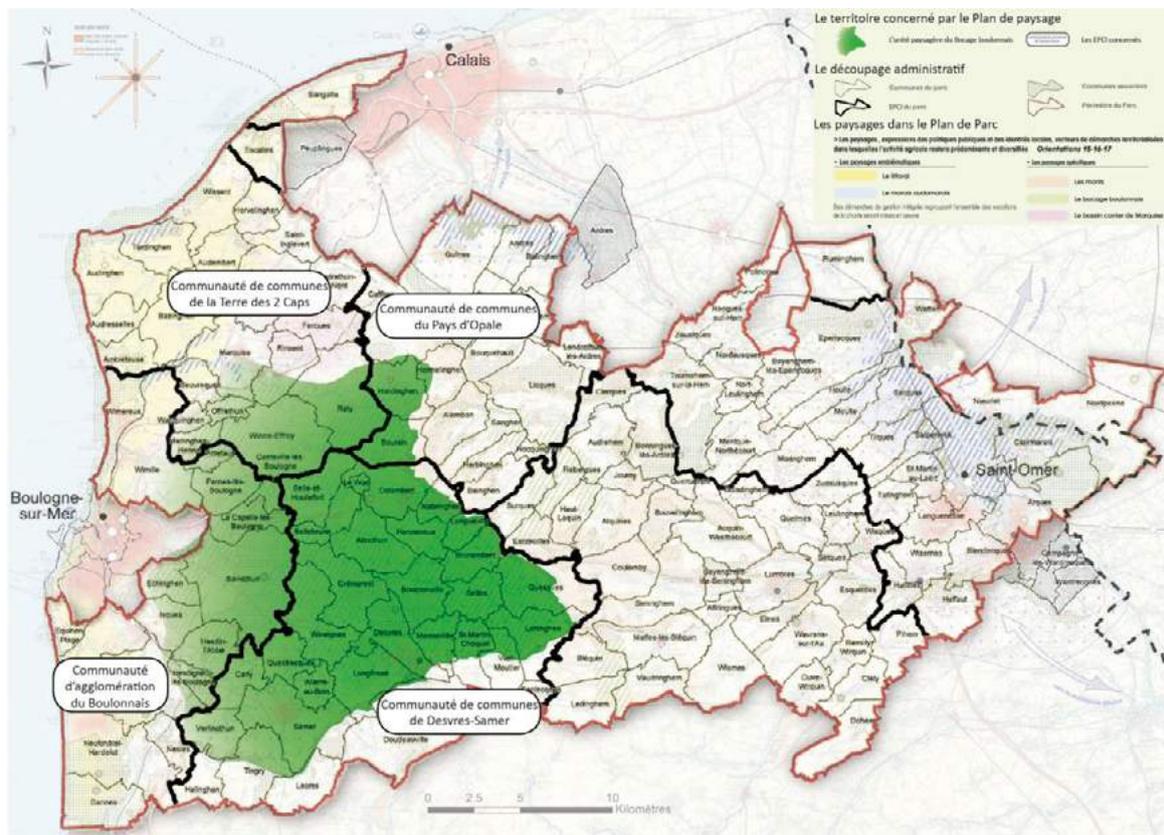
## 1. Une étude insérée dans le cadre d'un plan de paysage

L'étude Arabesco constitue l'un des axes du diagnostic du plan de paysage du bocage boulonnais. Initié par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, ce plan de paysage a été lauréat en 2017 de l'appel à projets national "Plan de paysage" du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le plan de paysage du bocage boulonnais met en avant quatre grands enjeux (PNR CMO, 2017), à savoir (1) la maîtrise de la périurbanisation, (2) le maintien d'une agriculture dynamique, (3) la réappropriation des valeurs du bocage et (4) l'affirmation de la trame écologique.

Ce Plan de paysage concerne un périmètre global (cf. Carte 1 : Les communes et EPCI concernés par le Plan de Paysage du bocage boulonnais) de 42 430 hectares et couvre le territoire de 49 communes réparties sur tout ou partie de quatre intercommunalités (les communautés de communes de la terre des deux caps, celle du Pays d'Opale, celle de Desvres-Samer et la communauté d'agglomération du boulonnais).

**Carte 1 : Les communes et EPCI concernés par le Plan de Paysage du bocage boulonnais**



[Source : PNR des Caps et Marais d'Opale, 2018]

Un peu plus de 50 000 habitants sont recensés sur le territoire de ces 49 communes, soulignant une densité relativement faible (119 habitants/km<sup>2</sup>) au regard de la densité moyenne de la région des Hauts de France (187 habitants/km<sup>2</sup>) (Préfecture de la région Hauts de France, 2015). Le bocage boulonnais dispose d'un paysage vallonné essentiellement agricole, qui a évolué depuis le moyen-âge sous l'influence de l'activité anthropique, et notamment de la pratique de l'élevage extensif. Les prairies sont entourées de haies bocagères et tout un maillage de petites villes, de villages et de hameaux est observable sur ce territoire qui a su conserver un riche patrimoine bâti, des espaces naturels source de biodiversité et une activité économique (agriculture, artisanat, industrie) qui, avec le phénomène d'étalement urbain, met parfois en danger ces différents aspects patrimoniaux (patrimoine naturel et patrimoine culturel).

Le bocage boulonnais se situe sur la partie ouest du territoire du Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale, dans un arrière-pays dont la qualité paysagère est parfois estompée par la proximité du littoral de la Côte d'Opale et notamment du site des deux caps. Faire prendre conscience aux élus et aux habitants de ce territoire de l'importance de la préservation de ce paysage de bocage, constitue dès lors un des principaux objectifs du Plan de paysage du bocage boulonnais.

Constitué à l'origine du défrichement des forêts au Moyen Age et du mouvement des enclosures à partir de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, le bocage boulonnais a connu au cours du 20<sup>ème</sup> siècle de multiples dégradations, sous l'effet conjugué de bouleversements techniques (les barbelés remplacent progressivement les haies pour former des clôtures), structurels (modernisation de l'agriculture, remembrement, agrandissement des parcelles...), mais également sanitaires (disparition de l'orme – une des essences très répandues sur le territoire – sous l'effet de la graphiose) (Briche, 2002). Depuis une trentaine d'années cependant, les collectivités retrouvent un intérêt pour la préservation du bocage, soulignant à la fois ses vertus paysagères, l'attachement qu'elles manifestent vis-à-vis des paysages qu'il constitue, mais également de plus en plus vis-à-vis des services écosystémiques<sup>1</sup> que celui-ci rend (lutte contre l'érosion, réservoir de biodiversité, dimension esthétique et patrimoniale...) et, *in fine*, une prise de conscience des enjeux écologiques et sociaux de la préservation de ce type de milieu. Est-ce que ce regain d'intérêt de la part des collectivités rejoint celui des habitants ? Telle est l'une des questions structurantes qui a guidé l'investigation du projet Arabesco. Il s'avère dès lors intéressant d'approfondir cette relation pour mieux comprendre la perception et les représentations du bocage boulonnais et des services écosystémiques que celui-ci peut délivrer.

## 2. Les principales hypothèses, objectifs et le déroulé de l'étude Arabesco

Dans ce contexte, l'étude Arabesco a été engagée au début de l'année 2018 avec pour objectifs principaux de mener une enquête ethnosociologique sur l'évolution des perceptions et des représentations que les habitants portent sur le bocage boulonnais, accompagnée d'une étude des services écosystémiques des composantes de ce paysage. Il s'agit donc de relever, analyser et mettre en perspective les différentes appréhensions sociales et culturelles du bocage ainsi que ses usages économiques. Il s'agit dès lors d'identifier les perceptions du bocage boulonnais par les habitants ; d'identifier et d'analyser les services rendus par les différentes composantes du paysage bocager ; et enfin, de tirer de ces deux précédents objectifs un ensemble de préconisations pour le PNR des Caps

---

<sup>1</sup> Les services écosystémiques désignent (MEA, 2005), les « *bénéfices que les humains obtiennent des écosystèmes* ». Le Millennium Ecosystem Assessment distingue quatre catégories de services : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services de soutien et enfin, les services culturels.

et marais d'Opale sur l'avenir du bocage et sur les outils et instruments susceptibles de répondre aux attentes des habitants et des acteurs locaux, dans le cadre du volet stratégique et opérationnel du Plan de paysage.

Pour mener à bien ce projet, plusieurs hypothèses ont été formulées dès le début du projet Arabesco. L'équipe en charge de l'étude (cf. Annexe 1 : Liste des personnes impliquées dans le projet Arabesco) s'est adossée à ce cadre pour mettre en place une enquête et formaliser une analyse.

## 2.1. Principales hypothèses de l'étude Arabesco

Nous avons fait l'hypothèse que la perception/représentation du bocage boulonnais et des services écosystémiques qu'il délivre ne peuvent être établis a priori, et ne peuvent être saisis que localement par l'observation des pratiques et des discours des habitants et des acteurs qui sont partie-prenantes de la vie du bocage.

Nous avons également émis l'hypothèse que pour susciter l'intérêt des habitants par rapport à la préservation du bocage, il est important qu'il y ait une concertation élargie et une valorisation des connaissances et des savoirs locaux, dans un processus de co-construction.

Enfin, nous avons supposé que ces perceptions et représentations sont plurielles et que pour saisir la variété des pratiques et des discours, il convient de mener à la fois un travail orienté vers les individus et saisir également les interactions au sein de groupes constitués.

## 2.2. Principaux objectifs de l'étude Arabesco

Trois objectifs principaux ont été associés à notre étude :

1. Identifier les perceptions du bocage boulonnais par les habitants,
2. Identifier et analyser les services rendus par les différentes composantes du paysage bocager,
3. Tirer de ces deux précédents objectifs un ensemble de préconisations pour le PNR sur l'avenir du bocage et sur les outils et instruments susceptibles de répondre aux attentes des habitants et des acteurs locaux.

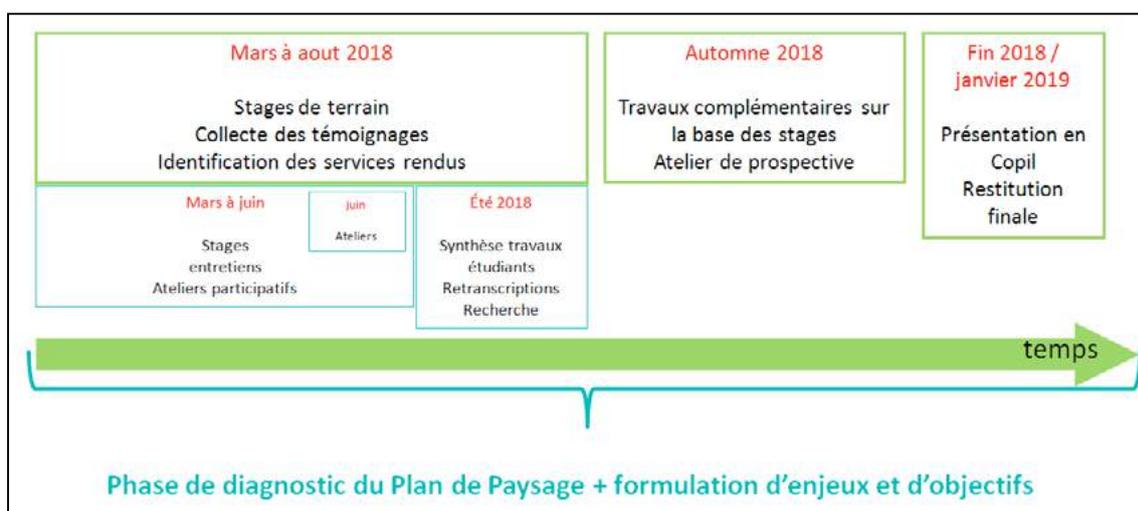
L'objectif général de la recherche était donc d'aider à l'émergence et la co-construction de représentations (partagées ou conflictuelles) autour de la perception du paysage boulonnais, afin que les habitants prennent conscience de sa valeur et s'approprient les enjeux autour de son avenir.

## 2.3. Le déroulé de l'étude Arabesco

L'étude Arabesco s'est déroulée entre mars 2018 et janvier 2019. Trois phases se sont succédées (cf. Figure 1 : La place d'Arabesco dans le plan de paysage du bocage boulonnais). Au cours de la première phase, plusieurs entretiens individuels et ateliers collectifs nous ont permis de recueillir un riche matériau pour réaliser un diagnostic des perceptions/représentations du bocage de la part des habitants, mais également d'identifier et de hiérarchiser les services écosystémiques associés au bocage boulonnais. Cette phase de terrain s'est également accompagnée d'une série de recherches bibliographiques et d'échanges avec les acteurs du territoire réalisée par les étudiants en stage au PNR, mais également, à distance, dans le cadre de la formation de Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires de l'Université Lyon 3 (phase 1). La deuxième phase de l'étude s'est déroulée à l'automne 2018 avec pour objectif de compléter le travail réalisé par les étudiants,

mais surtout, d'organiser un atelier de prospective pour pouvoir faire délibérer les acteurs du territoire sur les liens entre services écosystémiques et actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan de paysage. La dernière phase qui s'est déroulée au cours de l'hiver 2018/2019 a permis de présenter les principaux résultats de l'étude auprès du comité de pilotage du Plan de paysage (décembre 2018), puis auprès d'un plus large public (21 mars 2019) et de collecter les réactions des acteurs sollicités dans le cadre de ces deux séances de restitution pour calibrer au plus près les recommandations du rapport final.

Figure 1 : La place d'Arabesco dans le plan de paysage du bocage boulonnais



[Source : Comité de pilotage du Plan de paysage, Le Wast, 18 décembre 2018, réalisation Claire Vandenberghe, PNR des Caps et maris d'Opale]

### 3. Plan du rapport

Le présent rapport restitue le cheminement effectué par l'équipe en charge du projet, tout au long de l'année 2018. Certaines étapes ont été cependant menées de front simultanément, mais pour les besoins du rapport, nous restituons ces éléments dans des chapitres distincts.

Le premier chapitre s'appuie sur une revue de bibliographie pour exposer la manière dont les représentations du bocage et des services écosystémiques associés sont traitées dans les travaux scientifiques, à l'échelle internationale. Le troisième chapitre reprend et analyse la méthodologie et les principaux résultats de l'enquête ethnologique conduite par Kassiopée Toscas-Jacqueline, dans le cadre du stage de Master 2 qu'elle a réalisé au CLERSE au printemps 2018 (Toscas-Jacqueline, 2018) afin de dégager les appréhensions locales du bocage, les éventuels freins à l'appropriation du paysage ainsi que les éléments partagés concernant l'identité naturelle et culturelle des lieux. Le chapitre 4 présente le travail d'identification, d'analyse et de hiérarchisation des services écosystémiques du bocage boulonnais. Il s'appuie en particulier sur le résultat des travaux de trois étudiants de Master ayant réalisé leur stage au sein du PNR des Caps et marais d'Opale au cours du printemps 2018 (Martin, 2018; Yédonou, 2018; Martin et Yédonou, 2018) et au sein du centre de recherches EVS de Lyon (Valenzuela Garzón, 2018). Il expose également la méthodologie et les résultats de l'atelier de prospective organisé à l'automne 2018 par les chercheurs impliqués dans le projet, en lien avec l'équipe projet du PNR des Caps et Marais d'Opale.

Le rapport offre pour finir une série de de recommandations pour le plan de paysage du bocage boulonnais.

# Chapitre 1. Des représentations du bocage aux services écosystémiques qui lui sont associés : enjeux méthodologiques de représentation et d'évaluation

## Introduction

Les paysages de bocage apparaissent souvent aux habitants comme aux autres usagers de ces espaces, comme des formes patrimoniales, héritées de pratiques agricoles ancestrales, renvoyant au temps long de l'histoire. Toutefois, comme l'ont bien montré plusieurs historiens et géographes ayant travaillé sur les bocages européens (voir notamment Bazin et Schmutz, 1994), les formes que revêtent actuellement ces paysages sont relativement récentes et ont été soumises à des évolutions notables au fil des siècles. Rappelons que le bocage désigne, de manière générique et à la suite de Meynier (1994), « un paysage d'enclos verdoyants ».

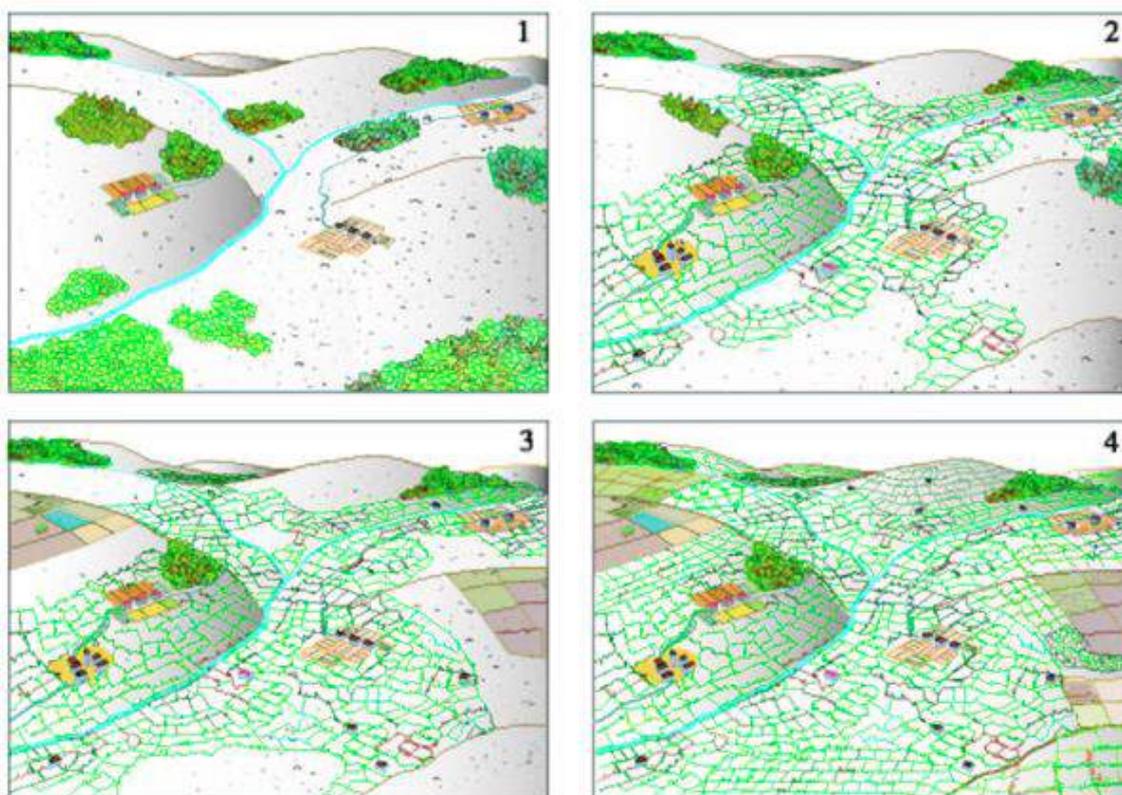
Nous nous intéressons, dans le cadre de ce chapitre, à l'évolution des représentations du bocage au fil des siècles, sur la base d'une revue de littérature académique consacrée à ce sujet. Nous nous focaliserons ensuite sur la manière dont les éléments constitutifs du bocage ont été traités, depuis la fin des années 1990, au prisme de la notion de services écosystémiques. Ces différents éléments nous offriront des pistes de réflexion permettant d'alimenter les chapitres suivants.

## 1. Contours, définitions et évolution historique des représentations de l'objet "bocage"

Le bocage fait partie, au moins depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, des constituants du paysage rural français, tel que le définissent les scientifiques. Cependant, selon Magali Watteaux (2005), le concept de bocage aurait été élaboré dans le courant du XVIII<sup>ème</sup> siècle par l'agronome anglais Arthur Young qui, après avoir étudié l'agriculture française de l'époque, est conduit à distinguer les "pays de champs ouverts" (*openfields*) des "pays de champs enclos". Au cours du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle, les géographes anglais, allemands et français engagent des travaux sur la caractérisation des paysages en milieu rural, ce qui permettra d'aboutir à un consensus de la discipline sur la définition du bocage comme "*un paysage d'enclos végétaux associé à un habitat dispersé, à un dense réseau de chemins, à un régime agraire individualiste et à une forme relativement massive et irrégulière des parcelles, s'opposant ainsi, point par point, à la définition des paysages ouverts d'openfield*" (Watteaux, 2005, p. 55).

D'un point de vue historique, la lente formation des paysages de bocage remonterait néanmoins à l'époque du Moyen Age, entre les XI<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, lorsque débute l'essor des fermes familiales dans les provinces françaises (cf. Figure 2: Le récit traditionnel de la genèse du bocage).

**Figure 2: Le récit traditionnel de la genèse du bocage**



**1. Le début du peuplement 2. L'essor des fermes familiales (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)  
3. La poussée des métairies (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) 4. L'achèvement du bocage (XIX<sup>e</sup> s.)**

[Source : P. Brunet, 1992]

Le terme de "bocage" n'entre dans le dictionnaire français qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, même si le géographe français Paul Vidal de la Blache en avait déjà relevé une occurrence à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle dans l'œuvre du poète anglo-normand Wace intitulée *Roman de Rou* (vers 1170) où celui-ci distinguait les paysans venus « *cil del bocage e cil de plain* » (Vidal de la Blache, 1979, p. 325). D'un point de vue étymologique, le terme de bocage viendrait du normanno-picard et dériverait de la racine *bosc* qui a donné également le mot « bois » (Watteaux, 2005).

Les représentations associées au terme de bocage sont nombreuses ne recourent pas toujours les mêmes réalités. Sans entrer dans les détails des travaux de géographie historique consacrés à cette question par Magali Watteaux (2005), nous retiendrons surtout qu'au plan scientifique, trois acceptions contrastées de l'objet bocage coexistent. Il peut s'agir en effet alternativement :

- d'une "formation hybride faite d'habitats, de parcellaire, de modelés (talus, fossés) et de végétal, d'apparition tardomédiévale et moderne et transformée en type agraire historique par Marc Bloch et Roger Dion. C'est ce type agraire que les médiévistes ont retenu dans leur

*exploitation de la dualité fondamentale des paysages du nord de la France et qui se mettrait en place très progressivement à partir du XIe siècle et, surtout, au bas Moyen Âge."*

- d'une "représentation spéculaire de l'histoire du paysage et des formes dans la longue durée, qui consiste, pour des raisons identitaires, sociales et historiques complexes, à qualifier uniformément de bocage tout le paysage passé."

- Enfin, il peut s'agir d'un "ensemble de formes (le parcellaire) et d'habillages (modelé : talus, fossé, végétal) dont les dynamiques ne sont pas linéaires ni rigoureusement parallèles. Il y a un objet « viaire et parcellaire », un objet « habitat », un objet « modelé bocager ». Chacun a sa dynamique, avec des interactions, qui ne se résume pas à une histoire synchrone et identique. Le modelé bocager est un processus historique instable dans la durée, avec des avancées et des reculs (depuis la protohistoire), des phases fortes et des rémissions, qui fait que l'embocagement pourrait être ancien mais non spécifique de périodes ou régions particulières. C'est pourquoi il faut distinguer entre, d'une part, le modelé paysager à base de haies en tant que processus de long terme et, d'autre part, ce qu'il est devenu à l'époque moderne lorsqu'il a pris l'aspect identitaire qu'on lui connaît." (Watteaux, 2005, p. 75).

Ces différentes conceptions de l'objet bocage nous renseignent sur les représentations contrastées qui se dégagent de son évocation, chez les scientifiques notamment, et justifie pleinement qu'on s'attarde sur ses éléments constitutifs pour en comprendre les différentes strates. Toutefois, étudier de manière isolée chacun des éléments constitutifs du paysage de bocage (les haies, les chemins, l'habitat dispersé, etc.) ôte en grande partie la dimension globale associée à cette notion et appelle également à prendre en compte tous ces éléments, de manière holistique, pour ne pas passer à côté des complémentarités qui peuvent exister entre ses différentes strates paysagères.

## 2. Les services écosystémiques délivrés par les territoires de bocage

La notion de service écosystémique (SE) fait l'objet d'une multiplicité de définitions, selon qu'elles cherchent à souligner sa dimension écologique ou sociale. Alors que Daily (1997) définit les services écosystémiques comme les « conditions et processus par lesquels les écosystèmes naturels et les espèces qui les composent, soutiennent et remplissent la vie humaine » (Daily, 1997), Costanza et al., la même année, introduisent déjà la distinction qui sera beaucoup discutée par la suite entre services « directs » et « indirects », et entre « fonctions écosystémiques » et « services écosystémiques ». En effet, ils définissent les services écosystémiques comme les « bénéfiques que les populations humaines dérivent, directement ou indirectement, des fonctions écosystémiques » (Costanza et al., 1997).

Le Millennium Ecosystem Assessment (MEA) quant à lui définit plus simplement les services écosystémiques comme les « bénéfiques que les humains obtiennent des écosystèmes » (MEA, 2005). Puisque le rapport du MEA est le fruit d'un processus politique complexe, la définition ainsi que la classification des services proposées jouissent dès lors d'une grande popularité et d'une certaine légitimité. Le MEA classe les SE en quatre catégories (services de support, d'approvisionnement, de régulation et culturels). La particularité de la classification du MEA est qu'elle laisse ouverte la liste des services écosystémiques au sein des quatre catégories identifiées.

Suite à la diffusion de la notion au sein de la sphère scientifique après le MEA, notamment avec une visée très opérationnelle, de nombreuses discussions sont toujours en cours autour des définitions et catégorisations possibles. Hein et al. (2006) désignent par exemple au sein de la même catégorie

« services de régulation » les services d’approvisionnement et de régulation du MEA, afin d’éviter les « doubles comptages ». Wallace (2007) insiste sur l’importance de proposer des définitions claires et précises pour la prise de décision. Il adopte une définition plus restrictive des services que le MEA en proposant de se focaliser sur les bénéfices issus des éléments naturels, bien qu’il indique dans le même temps que cela puisse poser problème pour certaines utilisations de la notion, notamment en matière d’aménagement et d’urbanisme. L’apport de Wallace (2007) est de reprendre et de consolider la distinction entre services et « fonctions écosystémiques » (synonymes des processus écosystémiques), définies comme des systèmes d’interactions complexes entre éléments biotiques et abiotiques, difficilement tangibles et généralement décrits en termes de taux (ex : production par unité selon une échelle de temps). Wallace (2007) propose aussi une définition des « valeurs humaines » à distinguer des services eux-mêmes. Bien que la proposition de Wallace soit critiquée par Costanza (2008), le TEEB (second vaste processus politique produisant du consensus et de la légitimité) semble toutefois s’en inspirer. Selon ce dernier, les « biens et services écosystémiques » sont les « contributions directes et indirectes des écosystèmes au bien-être humain » (TEEB, 2010).

Par ailleurs, le TEEB adopte une liste de 22 services écosystémiques, selon une classification qui diffère de celle du MEA, afin de faciliter l’évaluation de ces services.

Par conséquent, si le MEA et le TEEB font très souvent référence, la définition des services écosystémiques apparaît loin d’être stabilisée et peut varier selon les usages et/ou finalités pour lesquelles la notion seule est utilisée, ou les SE sont évalués.

-----

Les territoires de bocage ont fait l’objet d’un certain nombre de travaux visant à identifier l’ensemble des services écosystémiques que ceux-ci délivrent. Toutefois, il faut reconnaître que pour l’essentiel, ces travaux sont d’origine francophone, dans la mesure où la littérature académique anglo-saxonne ne parvient que difficilement à appréhender l’objet bocage, dans toute sa complexité. On retrouve ainsi dans les travaux mobilisant la notion de services écosystémiques et qui touchent aux objets bocagers, des textes qui se focalisent sur la haie (*hedgerow* en anglais) (Groot et al., 2010). D’autres travaux mettent en évidence l’intérêt des pâturages pour la production et le maintien de certains services écosystémiques (Lemaire et al., 2011), tandis que d’autres encore s’intéressent à l’ensemble des services écosystémiques en lien avec l’activité d’élevage, dans les territoires de bocage ou non (Ryschawy et al., 2015; Dupré et al., 2015). Afin de présenter les enseignements de ces différents travaux mobilisant les services écosystémiques en lien avec les territoires de bocage, nous reprenons le découpage opéré dans le cadre du Millennium Ecosystem Assessment (MEA, 2005), distinguant les services d’approvisionnement, les services de régulation, les services de soutien et les services culturels.

## 2.1. Le bocage : une source essentielle pour les services d’approvisionnement, en lien avec l’élevage et les haies

Le bocage constitue un territoire où l’élevage extensif contribue à façonner et à entretenir le paysage. De ce point de vue, de nombreux travaux portant sur les questions d’élevage mobilisent des arguments touchant aux services écosystémiques, pour souligner l’intérêt que l’activité d’élevage revêt pour la production de services d’approvisionnement en nourriture, ou par contraste, pour dénoncer les dérives de ce type d’approche pour qualifier une activité qui ne doit pas être perçue sous un angle purement utilitaire (Dupré et al., 2015).

Parmi les services d'approvisionnement identifiés en lien avec les territoires de bocage, on retrouve donc un ensemble de services de production alimentaire associés à l'élevage (production de lait, de fromage et de viande), mais aussi aux systèmes de polyculture-élevage (Ryschawy et al., 2016). Les petits fruits sauvages ou les fruits à coques qui se trouvent dans les haies bocagères (noisettes, mures, etc.) font également l'objet d'un service d'approvisionnement alimentaire, tout comme les champignons que l'on peut trouver dans les espaces bocagers.

Au-delà, les haies bocagères sont une source d'approvisionnement en bois de chauffage. Certaines des essences qui composent les haies bocagères (le frêne, le châtaignier, le chêne, le charme ou encore les arbres fruitiers) sont reconnues pour leur haut pouvoir calorifique (Liagre, 2006) et peuvent être utilisés, une fois déchiquetés, en plaquettes de bois.

Enfin, notons que les déchets de coupes des haies bocagères peuvent servir, lorsqu'ils sont réduits en copeaux, de litière pour les animaux d'élevage et que nombreux sont les éleveurs qui se servent du bois de coupe de leurs haies pour confectionner des piquets de clôture.

## 2.2. Les services de régulation délivrés par le bocage

Les services de régulation associés aux territoires de bocage couvrent une large gamme de services allant de la lutte contre l'érosion des sols et le maintien de la fertilité des sols, à la régulation du climat et de la qualité de l'air, à la purification de l'eau et à régulation des ruissellements superficiels, mais aussi aux services de pollinisation. Ces différents services sont documentés dans la littérature consacrée aux espaces bocagers.

Une bonne partie des services de régulation associés aux bocages provient de la présence, de la densité et de la variété des essences qui composent les haies. Du point de vue de la régulation du climat, l'effet brise-vent des haies est un service de régulation du climat déjà bien documenté. La présence de haies à proximité des parcelles de grandes cultures a ainsi, grâce à l'effet brise-vent, un effet positif sur les rendements de la parcelle, même si, à proximité immédiate des haies, on constate une diminution du rendement liée à la compétition entre les cultures et la haie, ainsi que l'ombrage qui limite le niveau d'ensoleillement de cette portion de la parcelle et réduit dès lors le rendement dans ces espaces (Baudry, Jouin, 2003). L'effet brise-vent joue également un rôle important en termes de santé animale, pour les parcelles en prairie qui hébergent du bétail. Le bétail peut ainsi s'abriter de la pluie et du vent, ce qui limite les maladies. Il est à noter que rendement en lait et en viande des animaux protégés du vent est également plus important. L'impact sur le climat local de la présence des haies demeure toutefois limité et les variations de température constatées demeurent elles-aussi limitées.

La lutte contre l'érosion des sols est associée à la présence de haies qui limitent les mécanismes d'érosion causés par le ruissellement des eaux de pluie, mais aussi par le vent. Maëlle Coquio (2013, p. 28) indique à ce sujet : « Les haies permettent (...) de limiter les phénomènes de ruissellement par la diminution de la vitesse et du volume des eaux. Le réseau d'infrastructures agro-écologiques permet de protéger les sols de l'érosion hydrique. En effet, le système racinaire de la végétation, les fossés, les talus ou encore les bandes enherbées permettent d'épurer les eaux de ruissellement et de freiner l'écoulement des eaux de pluie. Les haies permettent de faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol, limitant ainsi les phénomènes de crues et d'inondations. » Concernant la régulation de l'eau et des ruissellements, une étude récente menée sur différents types de couverts végétaux (Holden et al, 2019) a démontré que les parcelles entourées de haies étaient beaucoup plus perméables que les terres arables sans haies. Sur ces sols couverts de haies, la capacité de rétention des précipitations abondantes (orages) est également beaucoup plus élevée, ce qui permet de souligner l'importance du service de régulation des écoulements superficiels d'eau dans les territoires de bocage.

La présence de haies comme habitat pour les différentes espèces de pollinisateurs joue également un rôle non négligeable en tant que service de régulation et l'importance de ce service se fait également sentir sur la qualité et la quantité de fruits qui peuvent être récoltés. Une étude récente menée au cours de l'été 2016 près de la ville de Göttingen (Allemagne) sur la qualité et la quantité de fraises produites dans des parcelles entourées de haies a démontré que les haies favorisaient la présence de ces pollinisateurs et que cela se traduisait par une production de fraises de meilleure qualité et de plus gros calibre, vendues environ 50% plus cher que les autres fraises des autres producteurs (Castle et al., 2019).

### 2.3. Les services de soutien associés au bocage

Les services de soutien désignent les services nécessaires à la délivrance et au maintien de l'ensemble des autres types de services écosystémiques. Ils sont parfois assimilés aux fonctionnalités des écosystèmes et qualifiés de services d'habitat dans certaines nomenclatures. Les espaces bocagers n'ont pas de spécificités au regard de la plupart des services de soutien habituellement recensés (formation des sols, le cycle de l'eau, photosynthèse, le cycle des nutriments, la production de biomasse). En revanche, les composantes du bocage sont reconnues pour être des supports importants de biodiversité, du fait de l'habitat qu'elles favorisent pour de nombreuses espèces animales et végétales.

### 2.4. Services culturels : l'importance de la dimension paysagère

Apprécier la dimension paysagère dans les études sur les services écosystémiques n'est pas chose aisée. En effet, peu de méthodes directes d'évaluation permettent de donner une mesure de ce service culturel que constitue le paysage. C'est la raison pour laquelle un nombre important de travaux s'appuie sur des méthodes couplées, c'est-à-dire sur des méthodes articulant une approche fondée sur la présentation de photographies à des usagers et des méthodes d'évaluation monétaire indirecte (comme la méthode des coûts de déplacements ou la méthode d'évaluation contingente).

En menant une étude comparée de l'évolution de deux paysages en Allemagne et aux Pays Bas, van Zanten et al. (2016) s'intéressent plus particulièrement aux services culturels (dimension esthétique du paysage et services récréatifs). Sur la base d'un travail reposant sur une comparaison de photographies comportant des éléments structurants du paysage (champs, haies, bosquets, animaux d'élevage), ils démontrent que dans les deux cas analysés, il existe une préférence pour des paysages structurés par des linéaires de haies avec des animaux d'élevage, plutôt que pour des champs ouverts.

Au total, la revue de littérature permet d'identifier les principaux services écosystémiques issus du bocage : services d'approvisionnement liés aux systèmes d'élevage et de polyculture élevage, approvisionnement en bois et dérivés en lien avec les haies ; services de régulation, liés à l'existence des haies et de ses effets sur la protection contre le vent ou le maintien des fonctions écologiques des sols ; services culturels liés à la dimension esthétique du paysage, pouvant donc de manière dérivée, constituer un atout pour le développement des territoires et un support pour l'activité touristique. Ces dimensions constituent un élément d'appui pour l'étude des services écosystémiques du bocage boulonnais que nous allons entreprendre.

### 3. Les services écosystémiques comme clé d'entrée pour spatialiser et quantifier les services rendus au territoire

En conformité avec l'objectif du projet, et en lien avec la question des aménités spécifiques identifiées par les études de terrain (Martin, 2018 ; Yedonou, 2018), l'étude des services écosystémiques a été menée en trois temps : une étude bibliographique a permis de repérer les principaux travaux et d'opérer un classement des types de documents en<sup>15</sup> fonction de leurs objectifs. Ensuite, des exemples ont été choisis pour illustrer les méthodologies identifiées comme emblématiques (Goldfeil et Pimor, 2018) pour les questions de mesure, en développant notamment l'approche géographique des services écosystémiques. Enfin deux indicateurs présentés dans la section précédente (la densité des haies et des prairies) ont été proposés, comme exemple de méthodologie quantitative pour caractériser les spécificités du bocage boulonnais. Ces exemples montrent toute la difficulté à quantifier des services à partir de données de terrain.

Les deux premières méthodologies relèvent de la question générale de l'analyse des services écosystémiques.

Les recherches bibliographiques sur la question des services écosystémiques ne sont pas exhaustives, et se sont centrées autour de 50 références jugées emblématiques, essentiellement en langue française, traitant des services écosystémiques dans un cadre bocager. L'objectif n'était pas de fournir une revue bibliographique exhaustive, mais plutôt de fournir un aperçu des méthodologies d'analyse et d'évaluation en privilégiant le regard du géographe. L'objectif était essentiellement de donner quelques clés de lecture et d'identifier des méthodes récurrentes qui sont présentées sous la forme d'exemples d'application. **Ainsi nous avons choisi délibérément de nous centrer sur les thématiques autour de la question du bocage et des éléments repérés en matière de services : les haies, les arbres, les prairies, les sols, les forêts, les cours d'eau, le patrimoine et le tourisme** puisqu'ils constituent, de fait, les principaux éléments constitutifs de la question des services écosystémiques des territoires de bocage. **Les recherches bibliographiques se sont donc centrées sur ces thématiques.**

Sans surprise, deux méthodologies récurrentes en géographie ont été identifiées : la quantification et la spatialisation (Goldfeil et Pimor, 2018). Ces deux méthodologies sont souvent utilisées en commun. L'idée d'ensemble est de partir d'un service et d'essayer de déterminer la manière dont les écosystèmes permettent de générer ce service (contribution de l'écosystème appelée productivité) à partir d'un indicateur construit ad hoc. Les exemples choisis reflètent deux types d'approches : l'une ciblée sur un service et des espaces, l'autre sur l'utilisation d'une méthode globale.

On remarquera tout de même que ces deux exemples choisis n'apparaissent pas comme spécifiquement disciplinaires, mais font appel à des notions transversales qui sont maintenant également utilisées dans les travaux d'évaluation comme ceux de l'EFESE, qui a validé officiellement l'intérêt de l'apport spatial et cartographique (EFESE, 2016).

Ces deux exemples emblématiques ont été mobilisés pour illustrer les démarches d'analyse et d'évaluation. Le premier concerne le cas du tourisme, particulièrement intéressant notamment par la méthodologie utilisée et les enjeux potentiels pour les territoires de bocage. Le second est extrait d'une méthodologie plus large, qui permet l'analyse d'un territoire.

#### 3.1. L'exemple des services rendus dans le cas du tourisme (sport de montagne)

Il s'agit de spatialiser et d'évaluer les services écosystémiques du tourisme dans le cas d'une activité sportive spécifique, le parapente (Maresca et al., 2011). Cette méthode s'appuie sur la construction d'un indicateur spatialisé.

La méthode consiste en la projection, à l'aide de ratios des données disponibles au niveau départemental ou régional sur le découpage des écosystèmes. Les ratios sont établis sur la base des

connaissances disponibles permettant d'émettre des hypothèses sur la contribution des différents écosystèmes terrestres à la production de services. Le système d'évaluation se divise en 4 étapes.

- Choix d'un indicateur, dans ce cas les licences de parapente générées par chaque écosystème.
- Collecte des données utiles et disponibles exprimant les services écosystémiques et les écosystèmes du territoire, indicateur choisi est le nombre de licences et l'indicateur spatiale est le pourcentage de chaque écosystème sur le territoire.
- Identification des écosystèmes à l'origine des services écosystémiques et calcul des surfaces concernées, ici les écosystèmes présentant du relief.
- Calcul des services produits par chaque écosystème du territoire, pour quantifier le service écosystémique sport de nature » on cumule tous les sports de nature présents sur chaque écosystème.

**Tableau 1 : Exemple de quantification du service "sports de nature"**

Objectif de l'étape	Etape 1 : choix de l'indicateur	Etape 2 : Identification des données disponibles exprimant le SE et les écosystèmes du territoire	Etape 3 : Identification des écosystèmes à l'origine du SE et calcul des surfaces concernées	Etape 4 : calcul du SE « produit » par chaque écosystème du territoire
Description de l'étape	Nombre de licences de parapente générées par chaque écosystème.	Les données concernant les licences de parapente sur le territoire français sont disponibles à l'échelle départementale. Entrée « services » à l'échelle du département : nombre de licences de parapente dans le département Y ; Entrée « écosystèmes » à l'échelle du département : % de surface de chaque écosystème dans le département Y.	Le parapente sera permis par les seuls écosystèmes terrestres présentant du relief	Ventilation des données exprimant le SE présent sur le territoire entre les écosystèmes concernés au pro rata (%) de chacun de ces écosystèmes sur le territoire.  Pour quantifier le service « sports de nature », on cumule tous les sports de nature présents sur chaque écosystème. Au niveau national, les résultats pour les sports de nature pour chaque type d'écosystème seront ensuite cumulés à partir des données concernant chacun de ces types d'écosystème pour chaque département
Exemple de quantification du service « sports de nature » (ici parapente)		1000 licences de parapente dans le département Y écosystème n°1 : 5% du territoire du département, écosystème n°2 : 15% du territoire écosystème n°3 : 10% du territoire écosystème n°4 : 40% du territoire écosystème n°5 : 30% du département	3 écosystèmes sont concernés : écosystème n°1 : 5% du territoire du département, écosystème n°2 : 15% du territoire du département, écosystème n°3 : 10% du territoire du département. Soit 30% du département. L'écosystème n°1 contribue à hauteur de 1/6e du SE; L'écosystème n°2 = 3/6e ; L'écosystème n°3 = 2/6e.	Les licences de parapente dans le département Y se répartissent entre les écosystèmes comme suit :  Ecosystème n°1 = 167 licences ; Ecosystème n°2 = 500 licences ; Ecosystème n°3 = 333 licences

[Source : Maresca et al., 2011]

On part donc d'un découpage spatial en fonction du « service rendu » par les portions d'espaces choisies (avec évidemment un degré d'arbitraire) et on applique à ces écosystèmes l'indicateur retenu. Le mot-clé à retenir est celui de la productivité de chaque écosystème en matière de services qu'on peut mettre en lien avec les différents usages du territoire.

On remarquera que, comme dans le cas des approches économiques, le lien entre écosystèmes et services rendus n'est pas nécessairement ni évident, ni facile à déterminer, de l'aveu même des auteurs de l'étude. En quelque sorte, cette approche par la spatialisation et la quantification ne résout pas la question des liens avec les fonctions écologiques, ni celle de l'interdépendance entre les écosystèmes.

Des méthodes plus globales, déjà connues par ailleurs et utilisées par les géographes sont également à mentionner : ce sont les outils InVEST ou TESSA.

### 3.2. Une approche plus globale, l'exemple de la méthode inVEST<sup>2</sup>

Dans le cadre du projet d'évaluation des services écosystémiques à l'échelle du territoire national, la France a lancé en 2013 le projet "EFESE" (Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques), dont l'objectif est d'évaluer et de quantifier les services rendus par les écosystèmes à l'échelle nationale sur le plan biophysique, économique et social. Un des moyens d'opérationnaliser l'évaluation est d'utiliser l'outil inVEST, quitte à l'adapter pour le cas français comme l'a proposé le groupe COFOR, dans le domaine de l'évaluation des forêts (EFESE, 2016, 2017).

Il s'agit ici d'évaluer certains services écosystémiques associés au PNR du massif des Bauges. Plusieurs exemples sont mentionnés comme l'évaluation de les rendus par la forêt, les insectes pollinisateurs ou encore les prairies ou les activités récréatives et de loisirs.

Dans ce dernier cas, la boîte à outils inVEST propose une méthodologie "Visitation : Recreation and Tourism" afin d'évaluer les services d'activité récréative. Il consiste à évaluer la fréquentation d'un territoire grâce à des photos géolocalisées publiées au préalable par les visiteurs sur le réseau social "Flickr".

Ainsi, le modèle inVEST va comptabiliser sur une échelle de temps donné (ici entre 2005 et 2014) le nombre de photos prises par jour et par visiteur pour chaque entité géographique localisé dans le parc (correspondant à un polygone Corine Land Cover) pour en établir une moyenne.

De ce fait, l'identification des lieux fréquentés dans le parc permet ensuite de déterminer ceux qui possèdent des qualités esthétiques essentielles pour fournir le service "activité récréative et de loisir".

#### **Identification des données**

Les données utilisées découlent du modèle inVEST, et sont représentées par les différentes entités géographiques propres au parc permettant ensuite d'être cartographié.

---

<sup>2</sup> Source : Duquesne (2017).

Tableau 2 : Typologie spatiale retenue par le modèle InVEST

Code Corine	Milieux	Surface ( m²)	Photo User Day
112	Tissu urbain discontinu	36447891,85	122,2
231	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	118164308,91	69
242	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	67729621,26	46,2
321	Pelouses et pâturages naturels	59762390,28	42,8
311	Forêts de feuillus	202097944,13	40,6
512	Plans d'eau	9457236,00	35,4
312	Forêts de conifères	147966776,79	34,8
313	Forêts mélangées	108047236,78	23,6
142	Équipements sportifs et de loisirs	1738566,90	12,8
243	Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	24314886,11	12
211	Terres arables hors périmètres d'irrigation	16186039,32	8,2
221	Vignobles	10577171,60	7,4
333	Végétation clairsemée	17633602,12	6,6
332	Roches nues	10356897,20	6,4
121	Zones industrielles ou commerciales	2856066,63	6
411	Marais intérieurs	1658434,35	4,6
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	11391754,71	4,4
122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	633564,86	1,6
511	Cours et voies d'eau	1542597,32	0,8
322	Landes et broussailles	3852767,20	0,2
131	Extraction de matériaux	305518,10	0
<b>Total</b>		<b>852721272,42</b>	<b>485,6</b>

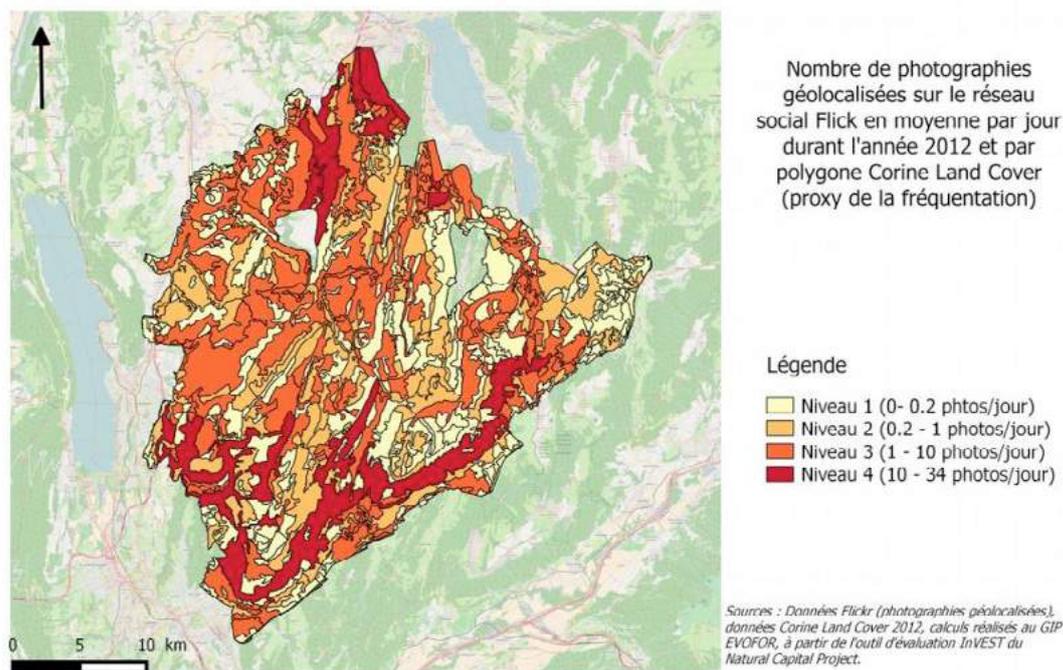
[Source : Duquesne, 2017]

### Cartographie

Il en résulte ainsi une carte des zones de fréquentation qui semble cohérente par rapport aux attraits du parc (Carte 2 : Illustration de la représentation cartographique d'un service écosystémique).

On observe par exemple un taux élevé de fréquentation en fonction de la présence de stations de ski ainsi que les zones au bord du lac d'Annecy. Par ordre décroissant de fréquentation ce sont les "tissus urbains discontinus" qui viennent en premier, suivi des milieux agricoles comme (les "prairies et surface toujours en herbe à usage agricole", "pelouse et pâturage naturel"), des forêts et enfin des plans d'eau.

## Carte 2 : Illustration de la représentation cartographique d'un service écosystémique



[Source : Duquesne, 2017 avec l'outil INVEST]

### Limites

Outre les résultats cartographiques, deux limites sont à prendre en compte :

- La première est liée à la représentativité des utilisateurs, car une majorité de ces derniers utilisant les réseaux sociaux ont entre 30 et 50 ans (démonstré à l'issue d'une étude en 2012), les populations n'appartenant pas à cette tranche d'âge ont donc un impact beaucoup moins important sur les résultats obtenus.
- La seconde limite porte sur le manque de précision des entités géographiques, la surface utilisée étant au minimum de 25 hectares.

Il est donc compliqué de comprendre les causes de fréquentation sur une entité donnée qui peut en son sein posséder plusieurs points d'intérêt ponctuel.

### Résultat/usage pour les acteurs

L'implication des différents acteurs du territoire local (élus, commune) est nécessaire compte tenu de l'absence du regroupement des données établies au préalable par le PNR, sa récolte étant de plus très chronophage.

De plus, une coopération avec les différents acteurs départementaux et régionaux (DRAAF, ONF, Chambre d'agriculture) détenant des bases de données semble indispensable.

L'utilisation des méthodes d'évaluation est très intéressante et constitue un potentiel important. Néanmoins, l'étude du CEREMA (Duquesne, 2017), pourtant réalisée par des personnes ayant accès à toute l'information potentiellement disponible, se révèle assez limitée et décevante faute de

disponibilité des données nécessaires. Cette dimension quantitative ne doit donc pas être surestimée car aux échelles locales, les informations semblent être très parcellaires.

## Conclusion

Ce chapitre a permis de montrer toute la complexité de la délimitation de l'objet bocage. Façonnés par l'homme au fil des siècles, ces espaces sont devenus une source d'activités humaines et de biodiversité, comme peuvent en témoigner les différentes catégories de services écosystémiques mobilisés dans la troisième section de ce chapitre.

Mobiliser les services écosystémiques pour analyser des espaces multifonctionnels constitue cependant un défi, d'un point de vue méthodologique notamment et ce chapitre a permis d'identifier, à partir d'expériences relevant d'autres espaces que les espaces bocagers, les difficultés auxquels sont confrontés ceux qui souhaitent mobiliser cette notion pour analyser des espaces naturels habités. Nous verrons dans les chapitres suivants comment nous avons mobilisé de notre côté, de manière complémentaire, les compétences en ethnologie, géographie-aménagement et économie, pour offrir un aperçu des représentations associées au bocage boulonnais et des services écosystémiques associés à ce bocage.

# Chapitre 3. Analyse qualitative du vécu et des perceptions du bocage boulonnais par les habitants du territoire

## Introduction

Comme il a été présenté dans le chapitre 1, les conceptions du bocage sont plurielles. Son rôle et sa place ont connu des évolutions contradictoires sur les différents territoires agricoles, le boulonnais ne faisant pas exception. Celles-ci ont conduit à un brouillage de l'image du bocage, tant dans la mémoire habitante que dans les pratiques quotidiennes modernes de l'espace.

Dans le cadre d'une politique de redynamisation du paysage bocager, il semble important de pouvoir prendre en considération le vécu des populations habitantes. Il ne s'agit pas seulement de les informer des grandes orientations en matière d'aménagement, mais de tenter de comprendre quelle est leur vision des éléments de leur environnement de vie proche, cela afin de concilier les attentes sociales et les impératifs écologiques.

Ce chapitre va aborder en deux points les résultats de l'enquête menée pour éclairer la compréhension du vécu du bocage boulonnais et apporter des éléments d'analyse permettant d'alimenter le plan paysage.

## 1. Rappel des objectifs de l'étude sur le volet ethnologique, méthodologies et déroulé

### 1.1. Objectifs et problématique

L'étude Arabesco comprend la réalisation d'une enquête ethnosociologique sur l'évolution des perceptions que les habitants portent sur le bocage boulonnais accompagnée d'une étude des services « écosystémiques » des composantes de ce paysage.

Concernant plus spécifiquement le volet sociologique, l'étude doit permettre de cerner les enjeux sociaux liés à la transformation des paysages en milieu rural et les conditions d'une reconquête des milieux bocagers, tant par les habitants que par les usagers plus directement concernés tels que les agriculteurs.

Dans le cadre de ce projet, une étudiante de Master 2, spécialité Anthropologie, a réalisé un stage de 6 mois au sein du laboratoire Clersé – UMR 8019 – Université de Lille, afin d'identifier les perceptions du bocage boulonnais par les habitants. Les données issues de ce travail et les conclusions avancées ont servi de base pour la restitution du rapport final de l'équipe projet.

La structure paysagère constitutive du bocage a été façonnée par des siècles d'activités humaines. Elle est représentative de l'occupation humaine du territoire, reflète les modèles économiques et les choix

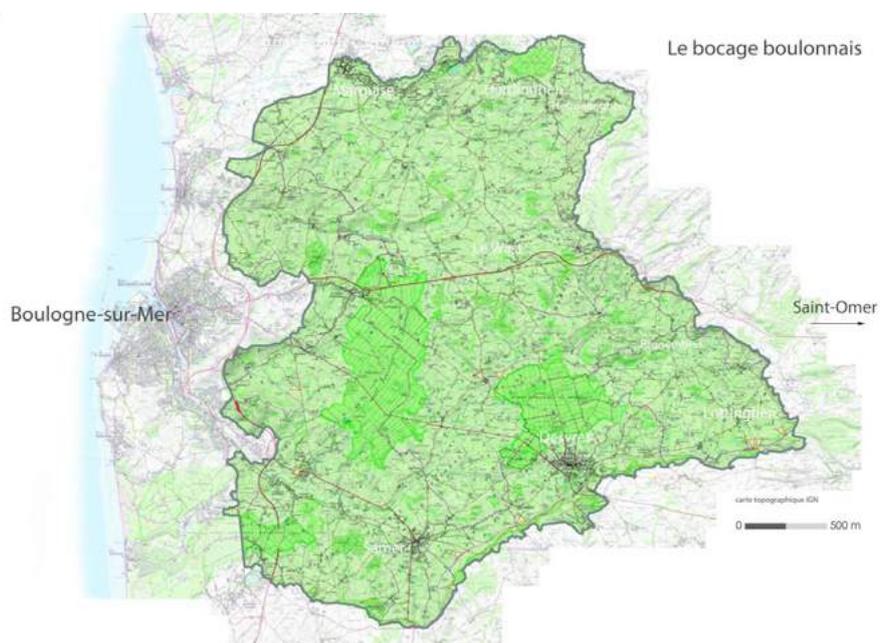
de vie d'une époque donnée. La place et le rôle du bocage ont cependant considérablement évolué, et il a eu tendance à disparaître physiquement et symboliquement du fait notamment de l'évolution des choix d'aménagement et de développement. Il convient donc aujourd'hui se s'interroger sur la transformation de son lien aux habitants.

Le bocage est aujourd'hui présent dans les discours écologiques et patrimoniaux en tant que point d'appui à la protection de la biodiversité et élément constitutif de l'histoire du territoire. **Mais quelle place occupe-t-il dans les représentations collectives de ses habitants ?** Ont-ils connaissance de leur territoire ? Savent-ils ce qu'est un bocage ? Est-ce que le bocage boulonnais représente un « capital culturel » ? A-t-il une dimension patrimoniale à leurs yeux ? Fait-il l'objet d'une réappropriation collective ?

C'est à cette problématique que l'étude tente d'apporter des éléments de réponse.

L'enquête ethnographique étant de type qualitative, appuyée par une méthodologie compréhensive (qui donne la parole de façon approfondie à des habitants, dans un échantillon limité), il n'était pas envisagé d'enquête exhaustive (basée sur un questionnaire) sur l'ensemble du bocage tel qu'il est délimité par le parc (voir Carte 3 : Délimitation du bocage boulonnais). En accord avec le PNR et les chargées de mission coordonnant l'étude, il a été convenu deux modes complémentaires d'investigation et d'analyse des données. D'une part l'analyse présentée ici s'appuie sur les résultats du forum ouvert et des ateliers participatifs organisés durant l'étude, ce qui permet de disposer d'éléments de discours d'acteurs vivants dans le bocage et couvrant ainsi l'ensemble du territoire. D'autre part, une enquête par immersion, réalisée lors du stage de Master 2, a permis d'investiguer de façon monographique deux micro territoires spécifiques.

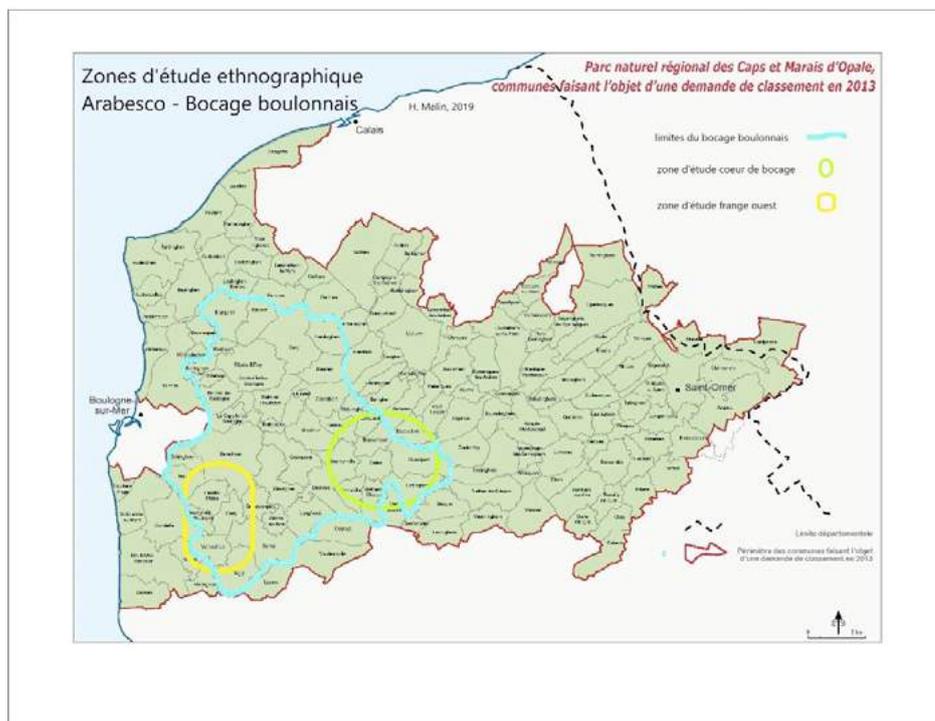
**Carte 3 : Délimitation du bocage boulonnais**



[Source : PNR des Caps et Marais d'Opale]

Le premier secteur était localisé dans le **cœur du bocage**, dans la commune de Selles, et le deuxième sur la **frange ouest** du bocage dans la commune de Verlincthun (voir Carte 4 : Les micro territoires du bocage objets de l'enquête ethnographique par immersion).

**Carte 4 : Les micro territoires du bocage objets de l'enquête ethnographique par immersion**



[Source : H. Melin]

## 1.2. Méthodologies déployées

Deux démarches complémentaires et successives ont été mobilisées afin de répondre à la commande :

- **Un travail de recherche bibliographique** sur les représentations de la nature rurale et agricole, sur des études menées au sein d'autres territoires bocagers (principalement en Bretagne). Cet état de l'art a permis de contextualiser la problématique, d'engager une réflexion comparative et de poser les bases théoriques pour l'élaboration du questionnaire à mener sur le terrain. De plus, les rapports techniques fournis par le parc ont également fait l'objet d'une étude systématique.

Il est apparu lors de cette recherche qu'il y a relativement peu d'études sociologiques ou ethnologiques sur le bocage en lui-même. Il existe des études en cours sur des éléments pris isolément et en particulier les haies (agrosup Angers), ou alors des études à caractère historique ou géographique. Cela conforte le fait qui a été constaté dans l'enquête (voir chapitre 1) que le bocage est peu appréhendé, y compris par le monde scientifique, comme une entité globale, mais qu'il fait l'objet de gestions spécialisées et segmentées (la ressource en eau, la question du bois, le bâti, l'agriculture). Cela questionne : comment redonner une dimension holiste au bocage ? comment refaire le lien entre ses composantes caractéristiques ? Le même constat se retrouve sur le terrain auprès des habitants : ils

saisissent des éléments isolés mais peinent à concevoir le tout. Les éléments retenus vont dépendre du lien aux lieux et des usages qui en sont faits (haies, eau pour les agriculteurs, chemins, patrimoine pour les promeneurs, repère géographique pour le « tout venant »...).

- **Un travail ethnographique d'enquête de terrain** a ensuite été mené. S'appuyant sur une méthodologie qualitative et compréhensive, celui-ci a permis de saisir au plus près des réalités locales l'état des lieux de l'appropriation (ou de l'ignorance) sociale autour du bocage. Afin de s'immerger et de se familiariser avec les habitudes locales et dans l'objectif de mieux comprendre le vécu des personnes qui côtoient le paysage bocager, différentes techniques complémentaires ont été mises en œuvre : randonnées avec un club de sport, marchés de Desvres, brocantes à Carly et Hesdin- l'Abbé...

L'outil de recueil de données privilégié a par ailleurs été **la conduite d'entretiens approfondis semi-directifs** avec 16 acteurs du territoire.

Diverses catégories d'acteurs ont été rencontrées, parfois à plusieurs reprises : des habitants « connaisseurs », passionnés de patrimoine ou d'écologie, des habitants « lambda » rencontrés sur le territoire (c'est-à-dire des personnes ne participant pas à la gestion du territoire – dont deux ayant toujours vécu dans le Boulonnais et deux autres ayant aussi vécu dans d'autres régions), ainsi que des « gestionnaires du bocage » (deux élus municipaux, un membre de la chambre d'agriculture, une salariée du syndicat mixte Eden 62, et six agriculteurs. Il est à noter que tous les agriculteurs rencontrés sont en polyculture élevage (laitier ou bovin), et parmi eux 3 sont convertis ou en conversion biologique, et les 3 autres pratiquent une agriculture conventionnelle).

Au cours de ces entretiens, les thématiques abordées ont insisté sur le vécu quotidien des résidents du territoire. Une attention particulière a été portée à la catégorie que sont les agriculteurs, en les considérant comme des référents de premier plan, à la fois dans la gestion du bocage, son histoire et son devenir.

Les thèmes abordés successivement ont porté sur cinq axes :

1. la définition que les habitants donnent du bocage ;
2. le vécu de son évolution ;
3. les rôles qui lui sont spontanément attribués ;
4. le rapport personnel des habitants à leur environnement naturel, ce qui les touche ou non ;
5. comment ils aménagent leur propre terres (jardin ou quelques parcelles de terrain...).

Il a aussi été demandé aux enquêtés de se positionner quant aux modalités de gestion du bocage. Il leur a ainsi été posée la question : qui devrait décider et qui devrait participer à la gestion des espaces naturels et agricoles ? Comment envisagent-ils son évolution ? Cela a permis de mettre en évidence indirectement les fonctions liées au bocage, à travers l'identification des acteurs légitimes pour agir au niveau de l'aménagement.

### 1.3. Questionnement

Les résultats de l'enquête qualitative sur un échantillon restreint, sont révélateurs. Différents profils habitants ont été investigués et des appréhensions claires se dégagent. Le constat principal, qui va être discuté, est celui d'une absence de connaissance du bocage. Cette affirmation demande à être précisée et amène elle-même plusieurs interrogations.

Est-ce un réel détachement, un désintérêt voire une distance avec le paysage bocager ? Plusieurs auteurs ont mis en évidence l'existence d'une coupure de plus en plus affirmée entre une vie humaine

citadine et un monde « naturel » extérieur à la société et qui n'est plus appréhendé que via les ressources (biens et services) qu'il peut apporter. Ce détachement, caractéristique de nos sociétés de consommation, dépersonnalise les éléments non humains qui constituent nos environnements, les réduit à des « choses », objets inanimés, au mieux à gérer, et le plus souvent, à ignorer tant qu'une utilité immédiate ne se fait pas sentir.

Est-ce une question de vocabulaire ? L'hypothèse du mot « bocage » comme terme technique est avancée. S'il la notion semble une évidence pour les acteurs travaillant dans le domaine de l'environnement et du monde agricole, il n'en va pas de même pour l'ensemble de la population. Le bocage ne désigne pas un élément naturel facilement et directement appréhendable comme cela peut être le cas quand on évoque « la mer » ou « la montagne ». Pour ceux-ci l'image est claire et directement compréhensible et appréhendable par chacun. « Bocage », par contre, est déjà une construction technique, une élaboration historique, un processus, sinon d'artificialisation, tout au moins d'aménagement de la nature. C'est un choix technique, historiquement daté, concernant un champ professionnel limité – le monde agricole – et donc nécessairement éloigné du quotidien d'une majorité d'individus.

## 2. Un attachement paradoxal : une identité territoriale affirmée mais un bocage invisibilisé

Les enquêtes menées de façon informelle – selon le procédé de la déambulation consistant à dialoguer au fil de l'eau avec les personnes rencontrées le long d'un parcours défini par l'enquêteur – comme les entretiens formalisés, ont montré un attachement au territoire et à ses caractéristiques socio-culturelles et paysagères, mais dans le même temps un flou réel autour de la notion de bocage.

### 2.1. Rat des villes, rat des champs : des visions clivées du bocage ?

L'enquête a montré une première division dans les représentations du paysage du bocage boulonnais, celle qui met en avant une appréhension « urbaine » du territoire et de ses composantes et celle qui reflète une appréhension « rurale ». Cette distinction rural/urbain dans les représentations ne va pas de soi *a priori* et pourtant elle est un constat à prendre en compte.

En effet, l'urbanité du bocage boulonnais est relative. La communauté de Communes Desvres-Samer est composée de 31 communes pour 22.852 habitants en 2016 (données INSEE, population), alors que la grande ville la plus proche, Boulogne-sur-Mer, comptabilise à elle seule 41.669 habitants. Le territoire Desvres-Samer peut donc globalement être qualifié de territoire rural. Deux communes comptent chacune environ 5000 habitants (Desvres avec 5040 habitants et Samer avec 4245 habitants en 2016), 1 commune dispose de 1444 habitants, 4 communes ont entre 600 et 900 habitants et le reste des communes (soit 24 communes) se situent en dessous des 500 habitants.

Si la densité globale de population reste faible, il n'est cependant pas possible d'amalgamer les vécus du territoire en présupposant que les représentations seront peu ou prou du même ordre à n'importe quel sous endroit du bocage. Et c'est ce que semble révéler l'enquête. En effet, les propos recueillis dans les communes comptant le plus d'habitants, et qualifiées à ce titre de « communes urbaines » diffèrent sensiblement de ceux recueillis dans les autres communes. Une commune est qualifiée

d' « urbaine » si elle est située dans une unité urbaine d'au moins 2000 habitants (définition INSEE), ce qui est donc le cas pour la commune de Desvres où a été menée une partie de l'enquête.

L'analyse des représentations du bocage doit donc tenir compte d'un possible clivage urbain/rural, tant dans le vécu quotidien que dans les discours et les attentes. Les personnes interrogées dans la commune de Desvres sont apparues peu intéressées par la notion de bocage, plus distancées du paysage local que les habitants des communes rurales. Sur la cinquantaine de personnes questionnées sur l'espace public, en face à face, ou lors d'entretiens approfondis, il est apparu que la moitié d'entre elles ne savaient pas définir ce qu'était le bocage, ni le situer sur le territoire. La majorité des autres personnes interrogées pouvaient dire qu'il s'agissait de « *quelque chose de local* », mais sans toutefois étayer davantage. Une minorité a su donner des éléments plus précis, restant toutefois partiels. Dans ce cas, le lien est fait avec le monde agricole ou les espaces vus comme ruraux du territoire.

« *Le bocage ? c'est une fête des agriculteurs non ?* » (Commerçante de Desvres)

« *Le bocage ben oui c'est à Le Wast là-bas* » (Habitant de Desvres)

Cela montre déjà une certaine appréhension du découpage du territoire, fait par les habitants et cela nous donne, en creux, une première définition du bocage. Sans pouvoir le définir explicitement, ni même le situer précisément en général, le fait que les citoyens renvoient systématiquement le bocage à la campagne environnante, est un élément d'information.

→ Le bocage est donc ce qui ne fait pas partie de l'urbanité (« *c'est pas ici, je connais pas* »), ce qui appartient au monde agricole ou aux bourgs ruraux (référence à Le Wast).

Ces discours montrent également une mise à distance de la nature proche, comme si elle était secondaire dans les modes d'occupation du territoire : à Desvres on est « en ville » et si on veut fréquenter la nature, « *on va à la mer* »<sup>3</sup>, en particulier sur le littoral boulonnais.

Ce que nous apprennent les propos des habitants, c'est en outre qu'il est opéré une distinction claire, de façon générale, entre monde urbain et monde rural. En effet, si le bocage est relié à la campagne, cela suppose également qu'une ville ne peut pas être une composante du bocage, ni même se trouver dans le bocage. Certes les habitants savent que le bocage « *c'est quelque chose d'ici* », mais pour autant ils ne pensent pas à situer leur ville comme partie intégrante de ce bocage. Il y a une segmentation apparente : les caractéristiques de la ville d'un côté, les caractéristiques du bocage de l'autre.

→ La présence possible du bocage en ville n'est pas du tout envisagée, de même qu'une ville ne puisse pas « être quelque chose du bocage ».

Cette appréhension du bocage n'est pas dénuée de sens. Le bocage étant une façon d'organiser l'espace agricole, il concerne d'abord des parcelles de culture ou d'élevage et donc se situe logiquement en dehors de la « communauté urbaine », envisagée comme espace central de vie par de l'habitat groupé. Les fermes isolées peuvent être parties intégrantes du bocage car elles se fondent dans le maillage bocager et ne correspondent pas à un mode d'habiter urbain.

Cette appréhension ne va cependant pas dans le sens de la définition du bocage formulée par le PNR comme milieu : « façonné par l'Homme depuis le Moyen Âge, le bocage boulonnais est un paysage agricole. C'est un territoire habité avec des villes et villages, des activités artisanales et industrielles, un héritage culturel, des espaces de nature et un patrimoine bâti. »<sup>4</sup> Comme souligné (par nous) le

<sup>3</sup> Entre guillemets dans le texte de très courts extraits des propos recueillis lors de l'enquête.

<sup>4</sup> <https://www.parc-opale.fr/territoires-projets/bocage-boulonnais/le-plan-de-paysage-du-bocage-boulonnais>

parc envisage le bocage comme une totalité incluant le bâti et les villes, ainsi que la diversité des activités humaines, cela ne semble pas être totalement partagé par les habitants.

Cependant, dans le cadre d'une redynamisation du paysage bocager et dans une volonté de faire partager aux habitants, des villes comme de la campagne, l'intérêt de la conservation de ce type d'organisation spatiale et environnementale, il convient de repenser la présence d'un **bocage urbain**. La haie, la présence d'eau ou d'arbres ne sont pas uniquement l'apanage du paysage rural et agricole, la question de l'introduction de « la nature en ville » est aujourd'hui un enjeu politique. De même, dans le sens du PNR, le bocage est à envisager de façon globale comme une interaction constante entre humains et non humains. Concevoir un bocage urbain qui prolonge le bocage traditionnel rural pourrait donc être un axe de discussion avec les habitants, nous y reviendrons dans les préconisations en fin de rapport.

Face à cette mise à distance du bocage, et à cette indifférence apparente, une vision rurale du bocage, différente, a été relevée dans les autres communes enquêtées, tant sur le secteur « cœur du bocage » que sur le secteur « frange ouest ».

Tous les habitants ruraux interrogés connaissent le mot « bocage », cependant tous ne peuvent pas en donner une définition. La plupart des personnes questionnées évoquent le bocage en tant qu'environnement familier, avec l'idée qu'il s'agit « du paysage d'ici » (voir également l'analyse dans les points suivants). Cependant, là encore, il est difficile de parvenir à faire véritablement verbaliser par les enquêtés ce que recouvre pour eux le terme de bocage. Moins de la moitié des enquêtés sont capables d'en donner une définition simple, celle de « près entourés de haies ». Ce premier niveau de définition, ainsi que l'idée du « paysage d'ici », n'est pas contradictoire avec la vision urbaine, puisqu'il situe également le bocage dans le monde rural, fait de composantes végétales et que, spontanément, l'habitat humain n'est pas nommé.

Là où la représentation est spécifique par rapport à la ville, c'est que les répondants ne mettent pas de distance entre ce qui constituerait le bocage et leurs espaces de vie. Il leur semble clair qu'ils vivent dans le bocage et en font partie. Le niveau d'attachement et de proximité semble donc plus élevé que dans les communes urbaines. Les éléments du bocage sont côtoyés quotidiennement (vue sur le bocage depuis l'habitation, promenades régulières derrière chez soi...) et font partie du paysage local, ou plus précisément de l'environnement local.

→ En effet, le bocage ne semble pas évoqué en terme de paysage mais plutôt en terme d'environnement, comme « ce qui environne », ce qui fait partie du cadre de vie sans qu'il soit besoin de le définir, de le justifier ou même d'y penser.

Si le bocage semble intériorisé par ces habitants, il n'est pas nécessairement mieux défini. Les visions restent partielles, en témoigne cette réaction de plusieurs jeunes habitants de Selles pour lesquels le bocage c'est à proximité immédiate de chez eux puisqu'il s'agit de la piste cyclable qu'ils empruntent tous les jours (cf. Figure 3 : Photo du circuit cyclable permettant de parcourir le bocage entre Selles et Saint Martin Chocquel).

Figure 3 : Photo du circuit cyclable permettant de parcourir le bocage entre Selles et Saint Martin Chocquel



[Source : photographie de K. Toscas-Jacqueline, 2018]

Le bocage est alors envisagé comme un élément du cadre de vie mais sans réellement chercher à savoir ce qu'il signifie précisément. Ce qui importe aux habitants dans ce cas c'est qu'il s'agisse d'un repère familial, ils n'ont pas besoin d'en savoir davantage pour en faire partie ou pour décider que cela fait partie du territoire.

→ Dans ce cas, l'attachement au bocage relève de l'habitude de vie. Il est un élément « normal » du paysage, sans pour autant constituer une question explicite. Le bocage est intériorisé. Cette attitude pourrait être qualifiée d'indifférence bienveillante.

Il n'y a donc pas d'opposition frontale entre une appréhension urbaine et une appréhension rurale du bocage. Il s'agit davantage ici d'un rapport différent à l'espace, qui relève en grande partie de l'inconscient. En ville on ne se projette pas sur le bocage, perçu comme lointain ou pas signifiant pour désigner son environnement de vie immédiat. Ce qui compte sont avant tout les aménités urbaines (le fait d'avoir des commerces et services tout en étant dans une commune à taille humaine). En communes rurales on a intégré le bocage au cadre quotidien au point de le rendre « invisible ».

*« Ce n'est pas un sujet de conversation. C'est l'habitude ici » (Habitante de Selles)*

Par contre l'accent est mis sur les aménités naturelles, la chance de pouvoir vivre à la campagne, dans un milieu qui semble encore préservé, calme, loin de l'agitation des grandes villes.

Les discours recueillis permettent de pointer un dualisme dans l'appréhension des paysages. Il s'agit ici du couple paysage ordinaire/paysage extraordinaire. Les composantes végétales du bocage sont inscrites dans le paysage ordinaire des habitants. Certes c'est une chance par rapport aux populations vivant dans de grandes agglomérations (nous disent les personnes interrogées), certes c'est calme et reposant, mais pour autant il ne s'agit pas à leurs yeux d'un patrimoine remarquable. Le caractère

patrimonial du territoire est présent (voir point 2.3), mais davantage associé au patrimoine bâti (l'habitat traditionnel) et aux pratiques de sociabilité (fêtes locales, traditions). La nature n'est pas patrimonialisée, elle est assimilée au cadre de vie quotidien et à ce titre elle est en grande partie banalisée. Si la familiarité au paysage peut être gage de protection car elle provoque un attachement au milieu, dans le quotidien et donc en dehors de toute contexte d'urgence, elle conduit plutôt à l'inaction. Comme le soulignent Boissinot A. et al. (2016, p.11), « le paysage est une partie de territoire que nous percevons autour de nous, sans nous attacher aux détails, et qui nous paraît familier ». Il ne semble pas y avoir de conscience affirmée de « vivre dans un paysage exceptionnel » comme cela peut être le cas sur d'autres territoires de l'hexagone<sup>5</sup>. L'enquête a, à ce titre, montré que les habitants tenant un discours « esthétique » sur le bocage et remarquant sa beauté, étaient d'abord des personnes ayant vécu ailleurs, soit des individus non natifs du territoire, soit des personnes l'ayant quitté jeunes pour revenir ensuite.

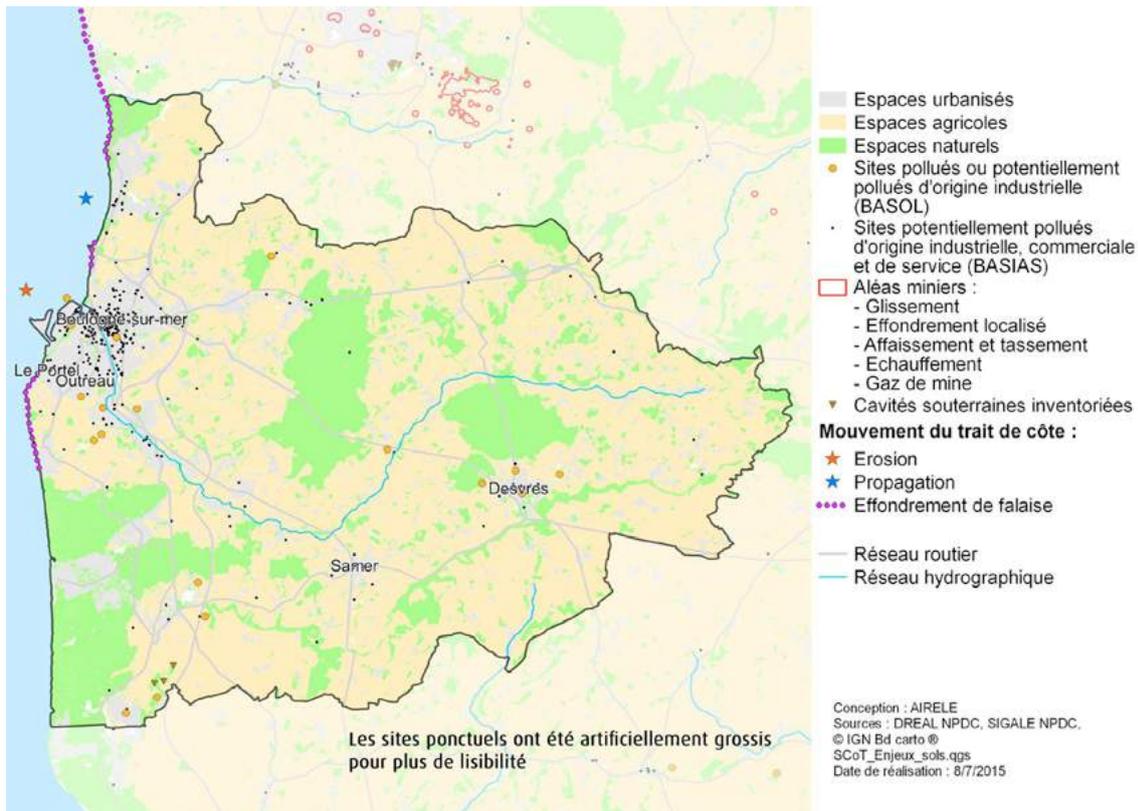
→ Il est possible de postuler une invisibilisation du bocage du fait de sa banalisation. Sa proximité quotidienne sans que soit associée de valeur d'exceptionnalité au paysage, ne permet pas une mise en patrimoine qui ferait du bocage une cause à défendre ou un motif d'engagement dans la gestion et l'aménagement du territoire pour les habitants.

Le territoire boulonnais, en outre, est l'un des territoires les mieux « doté » en espaces naturels dans la région (Carte 5 : Zonage des espaces naturels du pays boulonnais). Son caractère naturel est avéré, intériorisé par les habitants mais également acté au niveau institutionnel. Ainsi, un document de la DREAL portant sur les enjeux environnementaux en Nord – Pas de Calais (2015), souligne que, « en matière d'occupation des sols, le Boulonnais présente une spécificité importante : une forte proportion de milieux naturels, qui représentent près de 11 000 ha, soient environ 24 % du territoire (contre une moyenne régionale de 10 % environ selon SIGALE). Ces milieux naturels représentent, en surface, près de 9 % des espaces naturels régionaux, alors que le Boulonnais ne représente que 3 % de la surface régionale totale. » (DREAL, 2015, p.188). Ce diagnostic contribue donc à asseoir une image rassurante d'un territoire préservé, pour lequel il n'y aurait pas à se mobiliser.

---

<sup>5</sup> Voir par exemple les études sur les rapports à la nature littorale en méditerranée (Melin, 2016).

Carte 5 : Zonage des espaces naturels du pays boulonnais



[Source : DREAL, 2015]

## 2.2. Le bocage n'est pas naturel : un terme qui ne va pas de soi pour les habitants

En poursuivant l'analyse des discours recueillis, un décalage apparaît entre le terme de « bocage » tel qu'il est saisi par les gestionnaires du territoire ou tel qu'il apparaît dans les politiques publiques, et la façon dont les habitants définissent leur territoire et donc – « sans le savoir » – le bocage.

Le bocage est en effet apparu comme un mot complexe pour la plupart des habitants interrogés. Il ne va pas de soi, il ne lui est pas associé une définition claire et facilement restituée. La majorité des personnes ayant accepté de répondre se sont trouvées en situation de difficulté pour énoncer en quoi consistait le bocage et pour le relier à leurs pratiques de vie. Par ailleurs, le « bocage », nous rappelle Périchon, « est un terme scientifique utilisé en France pour désigner un paysage caractérisé par la présence de réseaux de structures linéaires de végétaux ligneux (Baudry et Jouin, 2003) ».

→ Le bocage n'est pas un terme neutre. Aux yeux des habitants il s'agit d'un terme technique qu'il leur est difficile de définir.

Le bocage n'est pas un élément simple d'un milieu naturel, c'est un assemblage de plusieurs éléments et c'est cet assemblage qui lui donne sens. Une haie seule ne fait pas un bocage, pas plus qu'une mare ou une prairie. C'est leur agencement en vue de créer un espace productif qui fait advenir le bocage comme milieu et élément tangible. Cela n'est pas simple à comprendre pour des populations non expertes. Il en irait de même si l'on interrogeait des populations sur la notion de « milieux humides ».

Elles seraient en peine d'aller plus loin que le constat d'un espace où il doit y avoir de l'eau. La construction « experte » du bocage échappe au sens commun. Il n'est sans doute pas pertinent de demander aux habitants d'être force proposition sur ce milieu, ni même de pouvoir en être de fins connaisseurs. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont aucune connaissance, ni expertise « profane », mais qu'il est sans doute nécessaire de pouvoir mobiliser des références alternatives à la référence technicienne.

Nous avons déjà eu l'occasion de voir dans le premier chapitre du rapport que le bocage n'était pas une composante naturelle des paysages, ou plutôt qu'il s'agissait d'une composante anthropique de certains paysages, paysages issus du travail humain de la terre. C'est l'agencement et le travail de plusieurs éléments du vivant – haies, arbustes, cours d'eau, prairies – dans le but de structurer une exploitation agricole. Avec l'industrialisation de l'agriculture après la seconde guerre mondiale, c'est devenu un obstacle à la productivité, une survivance de pratiques obsolètes. Si les pays de bocage n'ont pas nécessairement disparu, ils ont souvent été dévalorisés et petit à petit « oubliés » des récits liés au développement des territoires. Dans ce cadre, il n'est guère étonnant que des populations occupant aujourd'hui ces espaces, populations majoritairement non issues du monde agricole de surcroît, ne connaissent pas la signification du bocage. Yves Luginbühl et Monique Toublanc lors de leur étude sur l'évolution des politiques liées au bocage ont également remarqué que s'il existe des termes au sens précis pour désigner un talus arboré ou une haie bocagère, « ceux-ci sont différents selon les acteurs (monde politique, monde scientifique et technique, société « ordinaire »), qui les utilisent selon des objectifs, des stratégies et des usages qui leur sont propres. » (Luginbühl et Toublanc, 2007, p. 163).

« Le bocage peut être défini comme un paysage d'origine anthropique, caractérisé par la présence de haies vives qui clôturent, de part et d'autre, les parcelles de prairies et de cultures. » (Boissinot, op.cit., p.12). Cette définition officielle du bocage est issue de la communauté scientifique de l'ingénierie agronomique et peut être mobilisée par le monde des paysagistes. Est-elle appréhendée comme telle par des populations résidentes sans lien direct avec ce type de milieu, c'est-à-dire des habitants ne participant pas directement à son édification, son entretien ou son évolution ? En effet, la structure bocagère est avant tout un milieu professionnel, un espace aménagé pour la production agricole type polyculture – élevage.

→ L'enquête révèle que les habitants font bien le lien entre bocage et agriculture. Cet aspect de la définition de la notion semble la plupart du temps intégré<sup>6</sup>. Cependant, cela contribue également à une prise de distance. S'il s'agit d'un élément lié à une culture professionnelle, cela n'appartient donc pas à l'ensemble des résidents et a fortiori ils n'ont pas à s'en préoccuper.

De la même façon, les habitants ont intégré en partie la dimension technique du bocage à leur définition. Cela se concrétise par la mention systématique de la haie comme composante du bocage. S'il est un élément que les enquêtés sont capables de mentionner explicitement, c'est celui-ci. Le bocage est même ramené le plus souvent à cet élément seul. La haie est elle-même ensuite définie comme ce qui borde les champs, ce qui clôt l'espace, qui délimite. C'est sa fonction qui est évoquée, celle de barrière naturelle. Elle est ramenée à un élément technique de délimitation des parcelles. De façon concomitante cela met en exergue sa fonction anthropique, utilitaire, son caractère « artificiel », comme outil du monde agricole, par contre ses composantes « naturelles » n'apparaissent que très peu.

Les agriculteurs sont évidemment les premiers à mobiliser cet élément de par son caractère structurant. Ce sont les haies qui dessinent le bocage et permettent de le structurer. Là encore les

---

<sup>6</sup> Tout au moins chez les habitants qui disent connaître le mot et qui acceptent d'en parler.

haies sont saisies de façon technique et directement opérationnelle : la haie permet de clôturer les prairies pour les vaches, elle leur fournit de l'ombre, elle canalise la circulation de l'eau. Ces fonctions sont retrouvées aussi dans les discours habitants.

→ La haie apparaît comme un point de liaison entre habitants non experts et monde agricole et scientifique. Elle est cependant appréhendée uniquement de façon technique et artificielle. Ses qualités écologiques et esthétiques ne sont que très rarement évoquées. Cela pourrait en partie expliquer pourquoi le bocage n'est pas saisi comme un paysage remarquable, mais davantage envisagé comme un milieu utilitaire.

Les haies étant définies comme ce qui délimite des parcelles et qui borde des chemins agricoles, elles sont par ailleurs directement associées à la propriété privée, celle des agriculteurs (qu'ils soient propriétaires exploitants ou locataires). Dans ce cadre, elles ne peuvent que difficilement être reliées à un patrimoine commun, un élément dont se sentiraient dépositaires et responsables l'ensemble des habitants riverains. Le bocage étant « aux agriculteurs », il relève du droit privé et de la propriété foncière, ce qui assoie la non appropriation du milieu par les habitants non concernés. Si les habitants sont sensibles à leur cadre de vie et remarquent les modifications paysagères, en particulier les arrachages de haies, ils ne se sentent pas concernés par des éventuelles actions de protection ou de replantation. Comme il ne leur viendrait pas à l'esprit d'aller aménager le jardin de leur voisin, ils n'envisagent pas de contribuer au maintien du bocage agricole.

Il n'a pas donc pas été simple de faire parler les habitants sur cette question. Cette « méconnaissance » ne doit cependant pas laisser supposer une absence totale de connaissance ou d'intérêt. En effet, elle ne signifie pas forcément un désintérêt pour les composantes paysagères, ni une ignorance des caractéristiques de son lieu de vie. Elle pointe par contre un décalage entre une appréhension technique du bocage et une appréhension sociale, autochtone, basée sur le vécu mais non intellectualisée.

### 2.3. Un attachement réel au cadre de vie

Au-delà de la verbalisation difficile de la notion de bocage, ce qui transparaît est une connaissance des éléments qui le constituent, sans pour autant les relier au mot « bocage ». Il convient donc de « contourner » une notion qui semble extérieure et lointaine aux habitants, ou réservée au monde agricole, pour faire parler les populations sur leur environnement proche, leur paysage vécu et leur cadre de vie.

Par l'utilisation de la technique de l'entretien en déambulation, l'enquête a pu montrer que la plupart des habitants rencontrés pouvaient et souhaitaient s'exprimer sur leur environnement, qu'ils en avaient une conscience écologique et donc au final, que l'appréhension du bocage ne se bornait pas à une vision utilitaire.

Les travaux de psychologie environnementale ont montré l'importance du non-verbal pour saisir les relations aux lieux et aux éléments des milieux naturels, par les usagers. C'est ce qui a été retrouvé dans le bocage boulonnais. Souvent, quand des usagers d'espaces naturels ou des résidents de territoires particuliers sont questionnés sur leurs relations au milieu, les discours sont assez pauvres. Il semble ne pas y avoir de connaissances, ni même d'intérêt pour l'environnement ou le paysage (JM. Le Bot, 2013). Il convient cependant de ne pas s'arrêter à cette « première impression », pour aller regarder au-delà d'un mutisme apparent, et se rendre compte de la diversité des relations à la nature.

En effet, le vécu et le contact avec des éléments de l'environnement naturel, même s'ils marquent les personnes, comptent et ont un sens pour elles, ne sont que difficilement dicibles. Jean-Michel Le Bot, au cours d'une enquête pourtant sur le sentiment de nature des citoyens, a constaté cette absence de verbalisation. Si l'expérience de nature était agréable pour les sujets enquêtés, elle semblait « s'imposer comme une évidence » (Le Bot, 2013, p.46) et de ce fait, ne pas pouvoir donner lieu à discours. Il convient à partir de ce constat, de pouvoir « faire parler » les enquêtés différemment. Il s'agit alors de regarder leur comportement dans la nature, d'analyser leur hexis corporelle ou encore de comprendre derrière des propos semblant banal ou de peu d'intérêt, les savoirs sous-jacents et l'attachement aux milieux. « La pauvreté du vocabulaire ne signifie donc pas nécessairement que la perception ou que l'attention portée au vivant soient aussi pauvres » (op.cit, p.48). L'absence de discours nourri ou construit traduit une appropriation différente du territoire, en plus d'un rapport au langage qui est le plus souvent différent de celui du technicien, du scientifique ou encore du gestionnaire.

→ Pour ce qui concerne le territoire étudié, nous pouvons formuler l'hypothèse que le rapport au bocage se vit à travers l'expérience quotidienne, que le paysage est ainsi incorporé, de façon physique (aller cueillir des mûres sur les haies, reconnaître des oiseaux sur les arbres, se repérer sur le territoire en désignant un élément du bocage, souvent un chemin ou une prairie) et de façon symbolique (« il fait partie de nous, de nos habitudes de vie »).

Cela rejoint également le constat qu'il est difficile, voire impossible, pour les personnes interrogées, de s'exprimer de façon abstraite sur le bocage, c'est-à-dire de façon décontextualisée. Par contre, la parole se débloque quand un lien est fait avec les éléments tangibles de leur cadre de vie (désigner un endroit, aller arpenter les lieux), quand il est fait référence aux histoires de vie personnelles (souvenirs d'enfance) ou aux traditions locales (fêtes, pratiques culturelles locales, bâti typique...). Ce constat est valable pour les différentes catégories d'acteurs car le sens du bocage ne s'arrête pas à lui-même mais engage pour tous un choix de mode de vie. « Dans le débat autour de l'évolution du paysage et en particulier du bocage, partisans et adversaires du maintien ou de la reconstitution du bocage utilisent leurs propres langages qui renvoient à une conception du paysage, de l'agriculture ou même du monde. » (Luginbühl, Toublanc, 2007, P.164). Dans le cas du bocage boulonnais, plusieurs registres discursifs sont mobilisés pour exprimer les liens au territoire. Un premier registre mobilise l'esthétique et l'attachement au paysage. Un second registre s'appuie sur la familiarité et la proximité aux lieux. Un troisième registre enfin évoque la dualité intérieur/extérieur pour désigner ce qui fait ou non partie du patrimoine local.

---

### *L'attachement paysager et esthétique*

---

Parmi les habitants questionnés, un discours émerge sur la beauté du paysage à travers la quiétude des lieux, procurée par la vue du bocage. C'est alors la diversité paysagère au sein d'une même entité qui est valorisée : alternance de prairies et de haies, relief vallonné, cours d'eau et habitat dispersé. Cette vision des choses semble plus appuyée chez les « nouveaux habitants », qu'ils soient extérieurs au territoire ou qu'ils en soient partis pour des contraintes professionnelles et revenus ensuite.

« Quand on vit sur un territoire, la région, le paysage c'est banal et on n'y pense même pas. (...) je suis revenu à la retraite (...) La curiosité c'est que le boulonnais est un fer à cheval ouvert sur la mer et Quesques est dans le creux du fer. Quand on monte sur les hauteurs on peut voir le boulonnais de tous les côtés (...) il y a un certain charme, une certaine valeur, c'est reposant le boulonnais, c'est verdoyant. » (Habitant de Verlincthun, 2018)

Ce qui fait le paysage du bocage boulonnais et sa particularité par rapport à d'autres pays bocagers, c'est aussi la cuesta qui borde l'est du bocage et en fait un espace distinct du reste du territoire régional. Elle n'est pas mentionnée par les habitants via sa dénomination géomorphologique qui la définit comme « une forme de relief dissymétrique constituée d'un côté par un talus à profil concave (le front), en pente raide et, de l'autre, par un plateau doucement incliné en sens inverse (le revers) » mais elle est souvent citée via la mention du « fer à cheval » ou des hauteurs que l'on peut prendre pour embrasser un vaste panorama. Cela témoigne une nouvelle fois ici de l'importance de prendre garde au vocabulaire utilisé, côté techniciens, et aux mots employés côté habitants.

→ La cuesta peut être un point de convergence entre habitants pour désigner la spécificité de leur territoire et faire figure d'élément clé permettant de lier les composantes du bocage. Depuis le plateau, la structure bocagère se donne à voir, à comprendre et est plus lisible pour des populations qui, vivant « au creux », ne la perçoivent plus.

Cette vision paysagère est également présente chez les agriculteurs. Parmi ceux interrogés, il a été unanimement retrouvé un attachement affectif et esthétique, tant aux composantes végétales qu'aux composantes animales.

« Un agriculteur consciencieux il aime bien ses vaches. En général les agriculteurs aiment leurs animaux. (...) ils n'aiment pas s'en séparer car ils les trouvent beaux, ils ont passé un moment avec eux, ils les ont vu naître ». (Habitant de Saint-Martin-Choquel)

Animaux de rente et paysage de bocage sont liés dans les discours, ce qui renvoie au bocage comme paysage agricole avant tout, en particulier d'élevage.

[Un agriculteur décrivant des vaches aimant les prés ombragés du bocage] : « Elles font ce qu'elles veulent, si elles ont soif elles boivent, si elles ont faim elles mangent (...) elles sont au paradis. On dit toujours « changement de pâture, paradis des bêtes ! » » (Agriculteur du cœur de bocage)

---

### Le cadre de vie familial et rassurant

---

Outre la perception paysagère, explicitée par une minorité de personnes interrogées, le registre mobilisé par les enquêtés relève de la familiarité du paysage. Le bocage est alors perçu comme un milieu familial, auquel on tient, que l'on connaît dans les grandes lignes mais qui n'est pas sujet à discussion, et cela pour la majorité des habitants. Si les riverains du bocage savent vivre en milieu rural et agricole, ils ne se questionnent pas davantage sur la nature paysagère de leur lieu de vie. Ils en remarquent les avantages tels que la quiétude et le caractère verdoyant, mais ne cherchent pas à en faire une entité à part entière, un paysage global qu'il faudrait nommer et désigner comme tel.

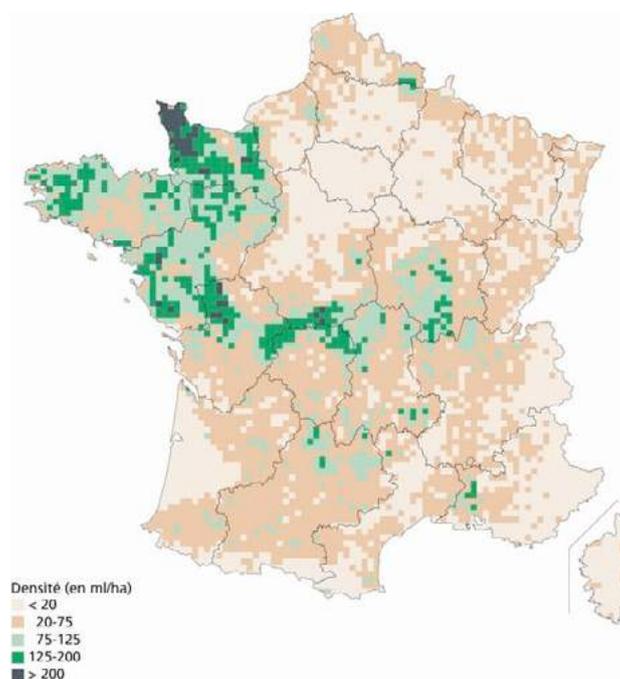
Cette « invisibilité » du bocage qui résulte d'une fréquentation quotidienne, n'est certainement pas propre au bocage boulonnais. Tant qu'un milieu, un mode de vie ou une pratique ne sont pas

explicitement menacés, ils ne font pas l'objet d'une attention particulière et encore moins d'une mobilisation collective. Il faut une prise de conscience d'un risque pour qu'il soit nécessaire de réfléchir à ce que l'on possède, au cadre de vie dont on dispose et dont on jouit. Ce n'est pas le cas dans le bocage boulonnais, où habitants comme élus interrogés ont témoigné d'une certaine confiance en la permanence du territoire. Ce discours « rassuré » s'exprime à travers des propos disant que le boulonnais est un territoire préservé, que par rapport à d'autres bocages, le bocage est encore bien présent, que la nature même du milieu (excentré, « protégé » entre la cuesta et le littoral) lui confère une certaine sécurité et stabilité.

*« Ça n'a pas tant changé que ça par ici. Pas sur le Boulonnais par rapport avec le reste de la région, comme l'Artois, les Flandres par exemple, avec des grands espaces, grandes parcelles, des grandes plaines où y'a vraiment plus de problèmes d'érosion. Ici on reste sur un parcellaire très très morcelé, avec ce quadrillage typique du bocage. C'est vrai que ça a peut-être évolué un petit peu, y'a peut-être moins de prairies qu'auparavant, on en a un petit peu de retourné. Quelques haies qui ont peut-être disparu à certains endroits... Mais on est quand même resté sur un paysage qui a peu évolué, on est encore sur des petites parcelles très bocagères. Surtout par ici [...] Après j'ai pris du recul aussi parce que je suis parti un petit moment, travailler dans les Vosges, et puis maintenant je travaille sur des exploitations dans tout le Nord-Pas-de-Calais aussi. »* (Homme, membre de la chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, originaire du territoire)

Cette idée répandue que le bocage boulonnais est en bon état par rapport à d'autres territoires bocagers, ne reflète pourtant pas complètement la réalité. Si le bocage boulonnais n'est pas menacé directement de disparition, il ne fait pas non plus partie des bocages les plus denses (voir Carte 6 : Densité des haies des pays bocagers de France).

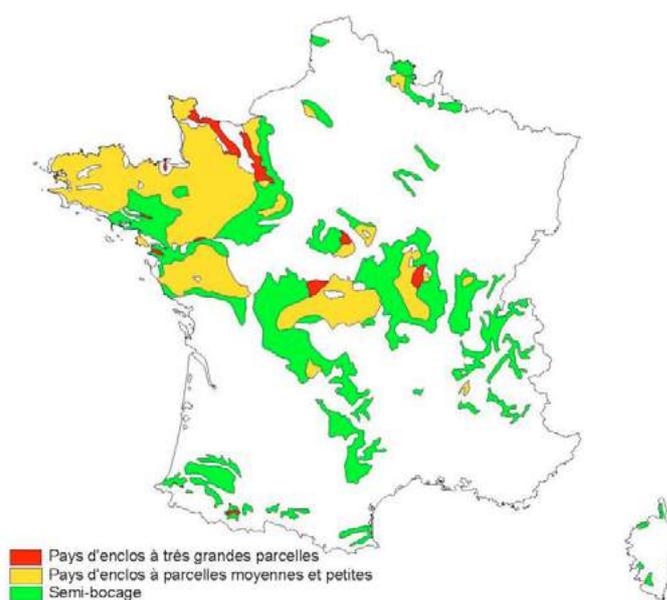
**Carte 6 : Densité des haies des pays bocagers de France**



[Source : Données IFN/IGN, 2007]

D'après Stéphane Marchandeu et Jacky Aubineau (voir Carte 7 : Localisation des bocages français), le bocage boulonnais est catégorisé comme « semi-bocage » et ne fait pas partie des bocages les mieux conservés ou les plus denses. Ils ne le classent pas non plus parmi les grandes régions bocagères, identifiées comme étant « le grand ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire), le Limousin, Le Bourbonnais, la Thiérache et le Pays Basque » (Marchandeu et Aubineau, 2011).

Carte 7 : Localisation des bocages français



[Source : D'après Brunet et Dionnet in Tourneur et Marchandeu 1996).  
<http://www.oncfs.gouv.fr/Decouvrir-les-habitats-ru41/Le-bocage-milieu-d-accueil-de-la-Faune-Sauvage-ar695>]

Cette appréhension du territoire comme étant « bien préservé » ou « à l'abri » est donc à questionner dans une dynamique de mobilisation locale. Dans les recueils de témoignages en boulonnais elle n'est cependant pas à généraliser. Elle se retrouve plutôt chez les habitants se sentant le moins concernés par le bocage et peu sensibilisés aux questions environnementales en général. Durant les ateliers organisés par le parc et par l'équipe projet, et parmi les « habitants avertis », soucieux des questions écologiques et sociales, un autre discours, plus inquiet et ouvert aux enjeux, a pu être relevé. Dans ces cas, il y a une conscience de la modification en cours des paysages et des risques de dégradation de la qualité de vie, tant paysagère que sociale, du fait notamment de l'étalement urbain et de la disparition des activités économiques traditionnelles, autour de l'artisanat et d'une agriculture locale et de produits de terroir. Les chapitres consacrés aux services écosystémiques mettent bien en évidence ce phénomène (voir chapitre 4 en particulier).

---

*Un patrimoine local connu et reconnu à préserver*

---

Le dernier registre discursif qu'il est possible de faire ressortir des discours habitants mobilise l'attachement au patrimoine local.

Une opposition est clairement formulée entre ce qui est local et ce qui est exogène, et cela par tous les habitants interrogés, qu'ils aient par ailleurs ou non un discours sur le bocage. L'attachement au patrimoine local est formulé à travers deux cas typiques : les traditions festives et de sociabilité locales et les caractéristiques du patrimoine bâti.

C'est le plus souvent dans les communes urbaines du bocage que l'importance de la sociabilité boulonnaise a été évoquée, dans une dimension que l'on pourrait qualifier de « prospective profane » puisque les personnes s'exprimant sur les échanges sociaux traditionnels le faisaient avant tout pour regretter leur disparition ou tout au moins leur perte de vitesse. Cette sociabilité locale s'exprime à travers les estaminets, les jeux traditionnels et les lieux permettant les rencontres tels que les cafés de villages. Il est à noter que le bocage est relié aux traditions locales puisque des personnes interrogées sur ce qu'était le bocage, pensaient qu'il s'agissait d'une fête agricole (voir point 2.1). Si cela ne correspond pas à la réalité, c'est néanmoins révélateur. Sans connaître la réalité du bocage comme milieu naturel façonné par l'agriculture et paysage caractéristique s'opposant au paysage d'openfield, ils peuvent cependant dire qu'il est lié au monde agricole et qu'il se trouve sur le territoire boulonnais. Il fait donc bien partie du cadre de vie locale, de l'identité du territoire. Le qualifier comme une fête locale fait par ailleurs ressortir la dimension traditionnelle associée au mot « bocage », sa dimension culturelle également puisqu'il est relié à la sociabilité du monde agricole.

→ Si le bocage n'apparaît pas signifiant aux yeux de la plupart des habitants, en tant que paysage à part entière, cela peut être dû au caractère « générique » associé au bocage d'une façon générale. En effet, en France, le paysage agricole est divisé en deux grandes catégories : le paysage de bocage caractérisé par des parcelles agricoles fragmentées et clôturées par des haies végétales, la présence d'arbres et d'eau ; le paysage d'openfield caractérisé par de vastes champs ouverts séparés par des clôtures artificielles. A ce titre, le bocage n'est pas typique du boulonnais et on le retrouve dans plusieurs régions françaises, en plus ou moins bon état. Cela peut expliquer que le terme ne soit pas approprié par les habitants puisqu'il ne leur semble pas caractéristique du territoire et différent d'autres territoires. Pouvoir se singulariser est important. Par contre, l'agriculture boulonnaise (élevage bovins, ovins) et la production locale (cidre, fruits, fromages, beurre notamment) sont fortement valorisés par les habitants et sont reconnus comme des piliers de l'identité locale. C'est donc ce bocage « alimentaire » qui est reconnu comme paysage local et qui peut servir pour une réappropriation des éléments bocagers. La dimension agricole dans son rapport direct aux habitants via les produits locaux doit pouvoir constituer l'un des piliers de la redéfinition du bocage boulonnais.

Le patrimoine vernaculaire boulonnais s'incarne donc dans les traditions locales et le paysage agricole. Le patrimoine bâti constitue un autre pilier fondamental de l'identité boulonnaise du bocage. À plusieurs reprises les personnes interrogées ont évoqué l'importance de la préservation d'un bâti « conforme » aux traditions et matériaux locaux. La maison de type longère (Figure 4 : Longère typique du boulonnais, Longfossé) apparaît à titre d'exemple dans les témoignages.

Figure 4 : Longère typique du boulonnais, Longfossé



[Source : PNR CMO]

*« Les maisons en torchis, moi je suis attachée à tout ça. C'est une architecture qui est quand même importante. Je n'aime pas laisser faire n'importe quoi, laisser bâtir des maisons, par exemple ils font des maisons style du Sud mais ça va pas dans notre secteur c'est pas du coin. J'aime bien garder notre style d'ici, les tuiles rouges, le torchis – même si le torchis on l'utilise plus vraiment dans les constructions neuves... Je pense que c'est justement dans ce cadre-là qu'il faudrait plus de règlements... éviter les constructions qui ne s'harmonisent pas chez nous. »* (Habitante de Selles)

Les discours relatifs à la préservation d'un habitat traditionnel sont à la fois emprunts d'un attachement fort aux caractéristiques locales identifiant un certain cadre de vie, et réalistes. En effet, les enquêtés comme les participants à l'atelier de prospective (voir chapitre 4) reconnaissent la difficulté, voire l'impossibilité, dans le cadre de constructions neuves, de reproduire le bâti traditionnel, en torchis notamment. Cependant tous souhaitent une préservation des bâtis existants, leur restauration et en parallèle le mise en œuvre d'un protocole contraignant – type « cahier des charges » - en matière foncière pour limiter les constructions exogènes et privilégier les respect d'un cahier des charges local.

*« Ça détonne, ce n'est pas du tout le style d'ici, on dirait qu'elle a été parachutée ici la maison normande [voir figure 10]... c'est la résidence secondaire d'un parisien je crois...ça n'a rien à faire ici. Ça par contre [une longère, voir figure 9] c'est typique du boulonnais, une longère comme à l'époque »* (Habitante de Saint-Martin-Choquel)

Figure 5 : Maison type « normande », Quesques



[Source : Photographie de K. Toscas-Jacqueline, 2018]

Les habitants pointent les habitations privées qui ne respectent pas l'architecture locale et sont perçues comme un danger pour l'intégrité paysagère du bocage.

*« Y'a des maisons qui sont construites on se croirait à Monaco quoi. Ce n'est pas dans le style du village, ça casse. Comme la maison blanche avec des gros poteaux... [figure 11] C'est la résidence secondaire d'un comptable qui travaille à la ville [...] mais il a pas fait du tout dans le style local, y'a d'autres maisons bâties qui sont plus jolies pour le style... D'ailleurs les maisons à côté elles ont plus leur style par rapport à cette maison, on les voit moins du coup. Même la maison en face l'ancienne ferme on la voit moins bien maintenant... ». (Habitante de Saint-Martin-Choquel)*

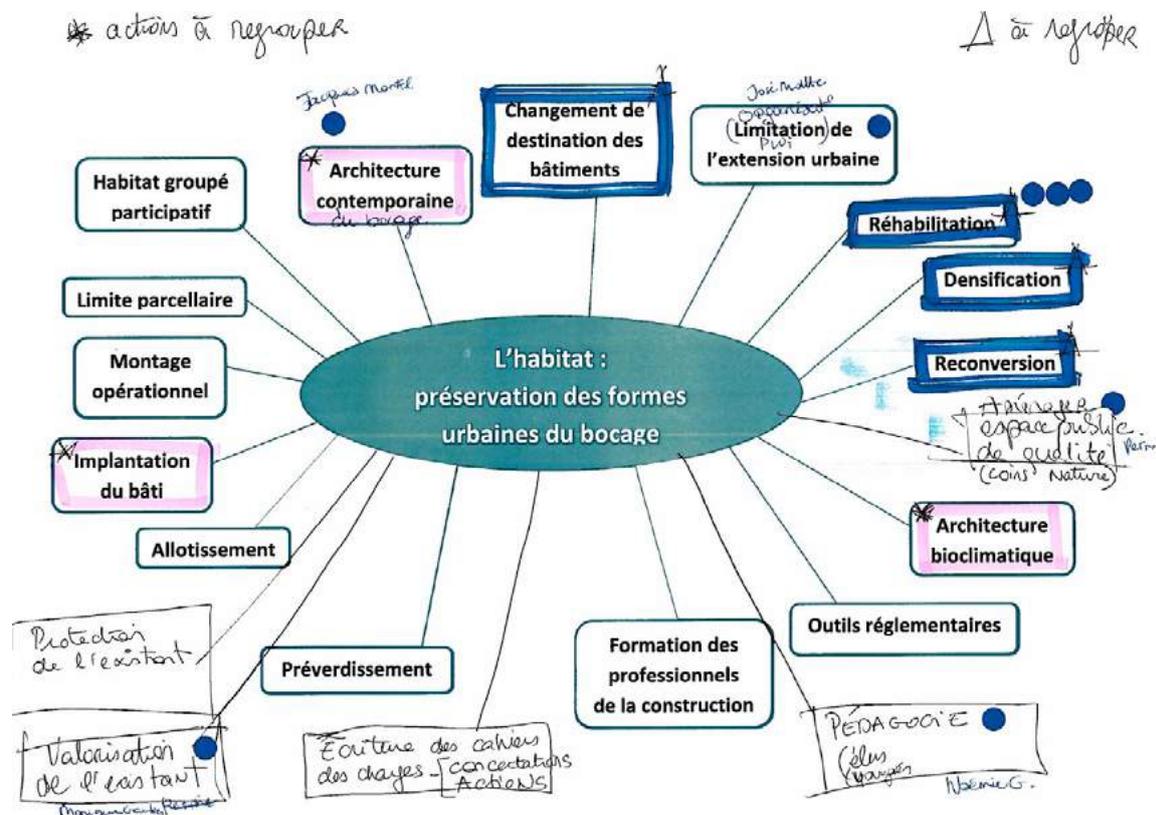
Figure 6 : Maison « style Monaco » désignée comme telle par les habitants, Saint-Martin-Choquel



[Source : Photographie de K. Toscas-Jacqueline, 2018]

Cet attachement aux caractéristiques culturelles du bocage s'est aussi fortement manifesté lors du forum ouvert organisé par le PNR le 29 janvier 2018. Les participants présents étaient pour la majorité d'entre-eux des acteurs « concernés » du territoire, c'est-à-dire intervenant à un titre ou un autre dans la gestion territoriale (voir tableau du recueil des discussions, pages 5-6). On peut donc supposer qu'ils ont une connaissance minimale des éléments caractéristiques de territoire et une vigilance plus marquée pour son devenir, par rapport à des habitants non directement impliqués. Cependant, il est intéressant de noter que ces habitants « acteurs » ont eu lors du forum, les mêmes discours que les habitants « anonymes » rencontrés durant l'enquête ethnologique. Cela peut signifier l'existence d'un consensus autour de la valeur patrimoniale culturelle et sociale du territoire. À titre d'exemple qui paraît représentatif, l'importance d'un habitat correspondant à l'identité du bocage a été soulignée (cf. Figure 7 : Panorama des actions identifiées lors du forum ouvert, thématique « habitat »), de la même façon que dans l'enquête qualitative.

Figure 7 : Panorama des actions identifiées lors du forum ouvert, thématique « habitat »



[Source : PNR Caps et Marais d'Opale, 2018]

### Un patrimoine naturel local inégalement identifié

De la même façon, un discours est tenu concernant des éléments de patrimoine naturel local auxquels sont attachés les habitants. Cependant, ces éléments – qui sont également constitutifs du bocage – ne sont pas appréhendés par tous, ni de façon similaire.

L'attachement aux haies bocagères a déjà été souligné. Il s'agit de l'élément le mieux connu du bocage. Pour les résidents n'ayant pas de lien direct avec le bocage (qui n'appartiennent donc pas au monde agricole) la haie est perçue comme un des éléments significatifs du paysage, permettant d'identifier le territoire et de le structurer. Dans ce cas il peut y avoir une conscience de l'évolution de cet élément, en particulier quand la densité de haies semble s'affaiblir.

« Je suis née dans la haie donc quand on arrache ça fait un peu mal au cœur » (Habitante du cœur de bocage)

« Le paysage de Quesques a complètement changé, je suis déçu du changement. Quand vous regardez le fond de la cuesta il y avait des terrasses, des cultures en escalier [...] Cette partie escaliers qu'il y avait, elle est en train de s'uniformiser. Quand vous revenez là maintenant, le coteau est tout

*vert, y'a que des pâtures ou des bois, avant y'avait des buissons, petits bosquets, des cultures dans les petits plats, et maintenant c'est fini. » (Habitant de Verlincthun)*

Les habitants remarquent donc les évolutions jugées « négatives » de leur milieu de vie, sans pour autant savoir si, dans le cadre d'une restauration paysagère, ils peuvent agir ni comment. Il y a plutôt un discours « déresponsabilisé » qui renvoie la dégradation du bocage et son entretien au monde agricole (voir point 2.4).

Nous avons pu identifier des préférences naturalistes, là aussi objets d'un relatif consensus (une nuance sera cependant apportée dans la suite de l'analyse).

→ Les essences végétales et la faune sont ainsi identifiées comme partie intégrante de l'identité bocagère. Les habitants y sont attachés. Pour les plus impliqués, ils peuvent citer des espèces, leur emplacement et évaluer l'évolution des peuplements.

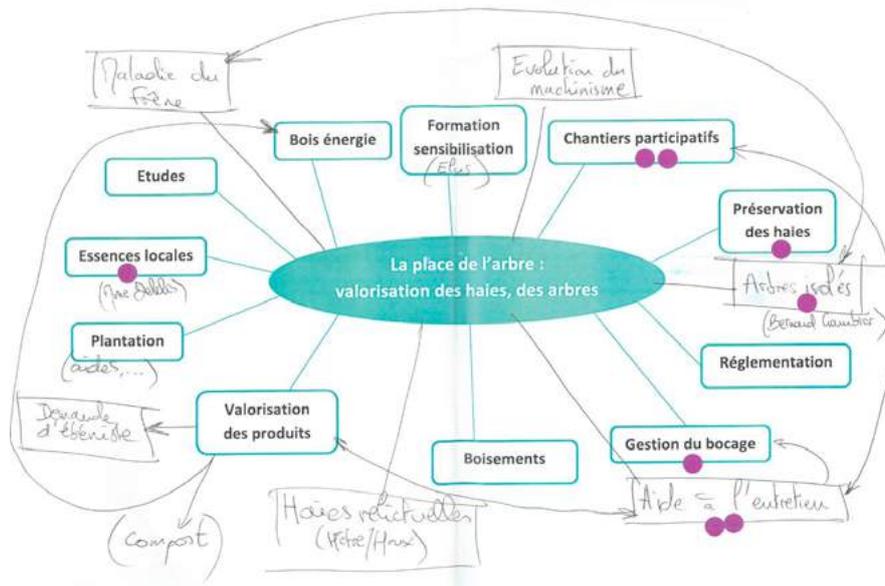
#### Les différentes formes de l'arbre

L'arbre apparaît en effet comme un point de repère (cf. Figure 9 : Arbre têtard « trogne », Bournonville et Figure 10 : Haie à strates différenciées, Selles). Les espèces citées par les enquêtés sont les arbres de vergers (pommiers et poiriers), le frêne (avec une bonne connaissance de la maladie qui les affecte), le charme, le châtaigner et le chêne. La haie est évoquée mais jamais détaillée par espèce.

Comme pour la thématique de l'habitat, les discussions lors du forum ouvert (cf. Figure 8 : Panorama des actions identifiées lors du forum ouvert, thématique « arbre ») ainsi que lors de l'atelier de prospective consacré aux services écosystémiques (voir chapitre 4) montrent un intérêt marqué pour la place de l'arbre :

*« C'est vraiment le végétal presque dans tous ses états, c'est un arbre isolé, un ensemble d'arbres qui peut constituer un verger ou un alignement d'arbres. C'est une haie, c'est les arbres têtards, un bosquet, un bois, une forêt... C'est une palette inouïe de végétaux » (Habitant de Bournonville)*

Figure 8 : Panorama des actions identifiées lors du forum ouvert, thématique « arbre »



[Source : PNR CMO]

Figure 9 : Arbre têtard « trogne », Bournonville



[Source : Photographie de K. Toscas-Jacqueline, 2018]

Figure 10 : Haie à strates différenciées, Selles



[Source : Photographie de K. Toscas-Jacqueline, 2018]

Dès les années 1960 et les premiers mouvements politiques et associatifs autour de la reconstitution du bocage en France, l'arbre occupe une place centrale. Il « concentre une symbolique puissante » (Luginbühl et Toublanc, 2007) avec l'idée répandue qu'un paysage comportant des éléments arborés est nécessairement plus agréable qu'un paysage nu. « Les haies et les arbres constituent ainsi des éléments de nature ayant une valeur symbolique dans l'inconscient collectif. » (op. cit., p. 165). Cela se retrouve dans le bocage boulonnais.

L'attachement aux arbres a été évoqué à la fois dans les entretiens et dans l'atelier de prospective. L'arbre semble faire le lien entre identité naturelle et identité culturelle du territoire. En effet, l'enquête a montré que l'évocation de l'arbre se concrétise dans les discours à travers différentes dimensions. Celles-ci lient les questions écologiques (diversité des espèces, qualité des essences, pauvreté ou richesse des sols) et les questions sociales et culturelles (les bienfaits des balades nature, les arbres points de repère de génération en génération, etc.).

→ L'arbre peut apparaître comme un point commun entre habitants « lambda » et agriculteurs gestionnaires du bocage car ils ont un attachement en partie similaire. Cela se retrouve également sur d'autres bocages, en particulier en Bretagne (voir les travaux de S. Périchon).

La question de l'arbre peut être abordée sous différents angles complémentaires qui mobilisent à la fois un argumentaire de type environnementaliste et des registres de l'ordre de l'attachement affectif et de la relation sensible au milieu. La double dimension, naturelle et culturelle, de l'arbre dans le bocage devrait être soulignée :

- élément naturel par excellence, symbolisé par des essences locales, ayant une existence dépassant largement la temporalité humaine et lui conférant un statut particulier (longévité, sagesse),
- il a été travaillé et modelé par les humains (trognons/têtards, arbres fruitiers, arbres coupe-vent...) pour en faire à la fois un outil (barrière naturelle), une ressource (bois énergie, alimentation) et un repère (repère physique dans le paysage, repère symbolique des arbres appartenant aux familles).

→ La présence de l'arbre semble également être envisagée sous deux angles opposés : l'arbre isolé et remarquable, versus l'arbre de plantation, de haies, groupé ou en linéaire. Les valeurs accordées ne sont pas identiques dans les deux cas, la place et le rôle de l'arbre sont aussi différents selon ces situations.

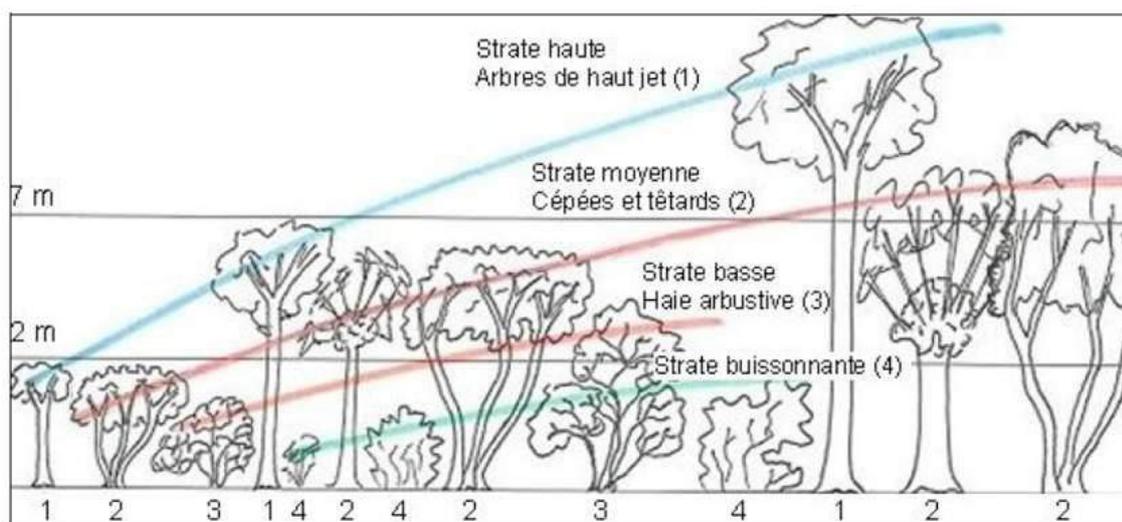
Des études menées en Ile et Vilaine ont montré le rôle symbolique et matériel de l'arbre. Cette dimension, juste effleurée dans le bocage boulonnais, pourrait faire l'objet d'une investigation complémentaire. L'arbre isolé est souvent qualifié d'arbre « remarquable ». Il est distingué pour son âge estimé ou sa forme, principalement. Ce sont donc des caractères esthétiques et symboliques – caractères culturels et sociaux construits – qui vont jouer. L'ancienneté de l'arbre lui donne un statut de « patriarche » et de gardien du territoire et de ses habitants. Ce n'est pas la longévité biologique de l'arbre qui intéresse, mais ce qu'elle dit de la légitimité de l'inscription territoriale des habitants. L'arbre est ici mobilisé pour ses qualités sociales. Il traduit l'attachement affectif et spirituel des habitants à leur cadre de vie, à travers des souvenirs d'enfance ou la présence sur les exploitations agricoles d'arbres symbolisant la famille propriétaire ou exploitante des lieux sur plusieurs générations. Samuel Périchon a, à ce propos, souligné que l'envergure de l'arbre pouvait être utilisée comme légitimation de la présence du propriétaire sur le territoire.

Outre l'importance symbolique de l'arbre, des fonctions matérielles peuvent être dégagées. Il ne s'agit pas ici de reprendre les services possibles rendus par la végétation du bocage mais de souligner l'interprétation sociale de l'arbre à travers ses qualités physiques. Dans ce cadre, une signification agronomique existe pour les agriculteurs. Il s'agit d'apprécier l'arbre et la diversité de ses espèces pour ce qu'elles peuvent apporter à l'activité agricole. L'arbre renvoie alors à la richesse de l'espace (productivité des essences, diversité biologique). C'est ce que le végétal dit de la qualité des sols qui confère à l'arbre son importance. Par ailleurs la dimension de l'arbre nourricier pourrait être développée, ou du végétal nourricier de façon générale, cet aspect rejoint ici l'analyse du bocage sous l'angle des services écosystémiques et en particulier d'approvisionnement.

L'autre façon d'envisager le végétal dans le bocage est sous la forme du groupement d'arbres et non plus de l'arbre isolé. Cela peut revêtir différentes configurations : boisements et haies principalement. Les représentations liées aux groupements d'arbres sont plus contrastées et ne font pas l'unanimité de l'arbre remarquable.

Nous avons déjà pu voir que la haie est l'élément bocager le mieux identifié par tous les acteurs interrogés. Cependant aucune définition précise n'est formulée, au-delà de celle « d'élément délimitant les parcelles ». Si la haie est connue, elle n'est donc pas complètement identifiée. Elle ne semble pas faire l'objet d'un intérêt pour elle-même de la part des habitants n'ayant pas de lien direct avec le bocage. S'ils apprécient les alignements d'arbres et arbustes, qu'ils les voient comme un élément identifiant leur territoire, leurs discours reste limité sur les espèces les constituant et *a fortiori* sur leur fonctionnement écologique ( Figure 11 : Les différentes strates de la haie définies par l'IGN).

Figure 11 : Les différentes strates de la haie définies par l'IGN



[Source : Simon, Letouzé et Colin, 2018]

Celui-ci ne semble pas être un objet de questionnement pour les résidents du bocage qui n'ont pas à se préoccuper de son entretien. Les agriculteurs ont par contre une connaissance beaucoup plus fine de la haie, en particulier de ses rôles vis-à-vis de l'agriculture (ombre pour les animaux, délimitation des parcelles, abris pour des espèces faunistiques favorables à la préservation des parcelles).

*« Là où il n'y a pas de haie il n'y a pas de carabe. Donc il y a des limaces partout. Voilà il y a quand même un équilibre qui se fait, les haies si elles sont là elles ont un intérêt. Après le gros problème c'est l'entretien quoi, ça demande beaucoup de temps, c'est beaucoup de travail. »*

Le rapport des agriculteurs à la haie apparaît complexe. Ils connaissent bien ses rôles, dans une perspective qui pourrait s'inscrire dans le cadre des services écosystémiques : ombrage, bornage, régulateur hydrologique, anti érosion, aspect esthétique. Ils sont attachés à la haie en tant que telle.

*« Je vais vous en mettre plein les yeux ! J'ai 18 parcelles sur 47 hectares et il y a des haies autour de chaque parcelle. Il y a des exploitations où il n'y a qu'une grande parcelle sans haies, ils mettent des clôtures électriques pour que les vaches elles tournent. Ça n'a pas le même cachet » (Agriculteur du cœur de bocage)*

La haie représente pourtant également, et surtout, une charge. C'est une charge de travail supplémentaire par l'entretien que la taille et la surveillance des plantations demandent. Ça peut être un obstacle au travail (par la taille restreinte des parcelles et l'impossibilité d'utiliser des engins mécanisés), ce qui a par ailleurs été affirmé par les politiques publiques au moment du remembrement et de l'installation de l'agriculture intensive.

Ce rapport ambigu à la haie semble se retrouver dans le discours des habitants non agriculteurs. En effet, il apparaît que la perception de la haie est avant tout utilitaire. Les habitants informés peuvent dire qu'elle a un rôle à jouer dans la régulation des inondations, qu'elle protège les animaux du soleil et qu'elle fait office de barrière aux vents. Cependant, la vision de la haie reste majoritairement technique et matérielle. Si l'arbre isolé est l'objet d'un discours esthétique et paysager, il n'en va pas de même de la haie, identifiée à travers son rôle fonctionnel uniquement.

Ce constat est paradoxal. Alors que la haie est l'élément le mieux connu pour définir ce qu'est un bocage, elle ne semble pas être perçue comme un élément réellement esthétique ou un élément support de biodiversité. Assimilée à la haie privée qui permet de clore son jardin afin de ne pas être vu de l'extérieur, elle est utilitaire d'abord et n'a pas le prestige de l'arbre isolé. C'est un élément de séparation entre le dedans et le dehors, la propriété privée et l'espace public, l'intime et le collectif. C'est une frontière multiple qui rend des services divers, mais sa « personnalité » propre est passée sous silence, en général. On pourrait dire en réalité que « la haie » n'existe pas. En effet il conviendrait plutôt de parler « des » haies, tant leur composition en termes d'espèces, que les strates (cf. **Erreur ! source du renvoi introuvable.**) qu'elles peuvent mettre en œuvre et leurs aspects, peuvent être différents d'un endroit à l'autre. La composition des haies pourrait être davantage objet d'une valorisation. Elle dépend à la fois de la nature des sols, de la présence de l'eau, du niveau d'exposition au soleil, elle est aussi liée à l'évolution spontanée du végétal (Hopper, 1976). Cette diversité qui a des impacts en terme d'usages (quels sous-produits de la haie peuvent être utilisés et par qui), d'accueil de la biodiversité et de paysage (une haie à une strate ou plusieurs, une haie fleurie, fruitière, etc.) n'a quasiment pas été évoquée durant l'enquête. Cela nous conduit à l'hypothèse que si la haie semble être la composante la mieux maîtrisée/connue par la population locale, elle est en réalité plutôt méconnue ou minorée.

La dernière forme de l'arbre caractéristique du bocage boulonnais qui fait l'objet d'un discours contrasté est le boisement.

Si la présence des arbres est incontournable pour « faire bocage », son omniprésence pose question, tant aux agriculteurs qu'aux simples riverains. Plusieurs propos allant dans le sens d'une dérive des boisements ont été recueillis (voir rapport de K. Toscas-Jacqueline, pages 44 et suivantes).

*« Le boisement ça détruit aussi complètement le bocage. Alors t'entends dire « oui mais y'a 500 ans le bocage c'était une grande forêt » mais c'est quand même malheureux les générations précédentes se sont échinés à défricher à faire des haies... Après ça devient la jungle » (Homme, originaire de Bournonville)*

*« On a des terres à Parenty, l'agriculteur à côté a vendu, l'acheteur a boisé, et nous on a une bande de 30 mètres au bout où on ne récolte plus rien à cause de l'ombre [...] Et puis après on va boiser des excellentes terres et les agriculteurs on leur fait faire des terres mauvaises où y'a des cailloux c'est ridicule. » (Agriculteur de la frange ouest)*

Si les zones boisées peuvent être un signe de déprise agricole et donc pointer un territoire en déclin, elles questionnent également l'entretien du milieu rural et la mise en ordre des espaces de vie et de travail. Cela renvoie à la question de la propreté (M. Douglas) : qu'est-ce qu'une belle parcelle ? une parcelle bien entretenue ? Que signifient les espaces boisés ? sans revenir ici sur les enjeux fonciers liés à la plantation, il peut être intéressant de s'arrêter sur l'impact symbolique des boisements sur le vécu paysager des populations locales. Il est, dans notre cas d'étude, reproché aux arbres plantés en groupes, de fermer la vue et d'homogénéiser le paysage. L'arbre n'est pas ici synonyme de richesse culturelle mais, planté dans un objectif de rendement ou de spéculation, il est ramené à une fonction utilitaire qui gomme ses aspects valorisants (dont l'accueil de la faune, ramenée à une simple réserve de chasse). Chez les agriculteurs, le boisement est aussi ambivalent, les boisements de rendement font l'objet de critiques (sylviculture intensive « moralement condamnable »), les bois laissés à l'abandon

et la végétation spontanée sont synonymes de « sauvagerie », de désordre et sont contraire à la maîtrise agricole.

Cette appréhension assez marquée du boisement chez les personnes interrogées, montre par ailleurs une connaissance indirecte de l'équilibre paysager du bocage. Même sans être experts, les enquêtés peuvent se rendre compte des modifications paysagères induites, des risques en termes d'identité bocagère comme de fermeture des milieux.

### La place de l'eau

Un autre élément constitutif du bocage fait l'objet de discours contrastés, voire opposés. Il s'agit de la présence de l'eau, globalement envisagée comme négative par la population résidente non agricole, et bien connue et maîtrisée par le monde agricole.

Dans les discours habitants, l'eau est, en effet, appréhendée généralement de façon négative. C'est le phénomène des inondations qui est associé à la présence de l'eau, avant tout. Cette vision des choses contraste fortement avec un autre territoire du PNR Caps et Marais d'Opale, le territoire du marais audomarois, là où les problématiques liées aux variations d'eau pourraient être plus prégnantes et où, pourtant, une confiance en l'élément aquatique prédomine (voir Melin, rapport SmageAa, 2018).

Le territoire du bocage est parcouru de nombreux cours d'eau (Carte 8 : Réseau hydrographique du bocage boulonnais), dont il sera notamment question dans le point consacré à la toponymie.

**Carte 8 : Réseau hydrographique du bocage boulonnais**



[Source : A. Poirier]

L'omniprésence de l'eau, visible sur la carte (cf. Carte 8 : Réseau hydrographique du bocage boulonnais), ne semble pas être appréhendée, de nos jours, par les habitants interrogés comme un élément paysager à part entière, ni comme une composante spécifique du bocage boulonnais. Il conviendrait de mener une nouvelle enquête approfondie pour analyser correctement le rapport à l'eau sur le territoire, nous pouvons quand même à ce stade pointer la méconnaissance du phénomène hydraulique et de la diversité des formes prises par l'eau.

Il en va différemment chez les agriculteurs pour lesquels l'eau est un élément clé, tant pour l'irrigation que pour l'approvisionnement du bétail. Dans ce cadre, c'est l'eau sous la forme de la mare (Figure 12 : Mare pour l'approvisionnement des bovins, cœur de bocage) qui est spontanément évoquée.

**Figure 12 : Mare pour l'approvisionnement des bovins, cœur de bocage**



[Source : K. Toscas-Jacqueline, 2018]

L'eau est une ressource pour les agriculteurs, qui la conçoivent comme telle, avec les avantages et les contraintes inhérentes (entretien). Outre la profession agricole, la conscience du rôle écologique de la mare ou des cours d'eau n'est exprimée que chez les personnes ayant été sensibilisées par le PNR. Il peut paraître surprenant que sur un territoire sillonné de cours d'eaux, il y ait *a priori* si peu d'intérêt pour ce milieu et une absence de mise en paysage ou de patrimonialisation. Il n'a jamais été fait état du bocage boulonnais comme d'un paysage « vert et bleu » comme pourrait nous y inviter la cartographie ou l'arpentage du territoire. L'eau douce est ses formes ne semblent pas faire l'objet d'un intérêt particulier, peut-être à cause de la concurrence de la mer, à proximité immédiate.

### Le rôle des animaux

Questionnés sur la présence d'animaux dans le bocage et sur l'existence potentielle d'une « faune de bocage », les discours recueillis sont ici encore limités.

L'intérêt local pour la faune apparaît en effet un peu « brouillon ». Spontanément, les habitants questionnés sur l'environnement naturel, ne parlent pas des animaux peuplant les lieux. L'identification de la faune locale est plutôt le fait d'expertises externes. Nous pouvons à ce titre citer ici les travaux effectués par les étudiants mobilisés sur l'étude Arabesco qui, sans se concerter, travaillant les uns sur les services écosystémiques et les autres sur les représentations du territoire, ont tous mobilisés la même photographie pour identifier la faune sauvage locale (Figure 13 : Photo d'un chevreuil. Cliché mobilisé dans les travaux étudiants Arabesco).

**Figure 13 : Photo d'un chevreuil. Cliché mobilisé dans les travaux étudiants Arabesco**



[source inconnue]

La faune identifiée est ici apparentée à la faune sauvage de type « gibier ». Si celle-ci est historiquement liée à l'existence de pratiques de chasse sur le territoire, et accentuée aujourd'hui par le boisement de type « réserve de chasse », c'est bien une identification exogène. D'eux-mêmes, les habitants ne font pas référence en premier lieu au gibier du bocage.

La faune locale identifiée quand les questions sont orientées dans ce champ, font plutôt apparaître deux autres catégorisations. La première est celle des animaux domestiques et plus particulièrement des animaux de rente (Figure 14 : Vaches changeant de pâture dans le bocage boulonnais) liés à l'élevage (bovins et ovins). La seconde fait référence à une petite faune sauvage fréquentant les haies et différents peuplements arborés. Il s'agit principalement des oiseaux. Plusieurs espèces sont citées : moineaux, mésanges, hirondelles, des espèces communes mais qui se raréfient. Leur évocation s'accompagne en effet de discours sur le déclin de ces populations. La diversité biologique du territoire

parc n'a pas fait l'objet de discours, hormis parmi les enquêtés travaillant dans le domaine environnemental. Là encore il conviendrait de mener une étude plus ciblée afin d'évaluer les connaissances réelles des habitants vis-à-vis de la diversité faunistique

**Figure 14 : Vaches changeant de pâture dans le bocage boulonnais**



[Source : K. Toscas-Jacqueline, 2018]

---

*L'étude de la toponymie pour comprendre l'attachement au territoire*

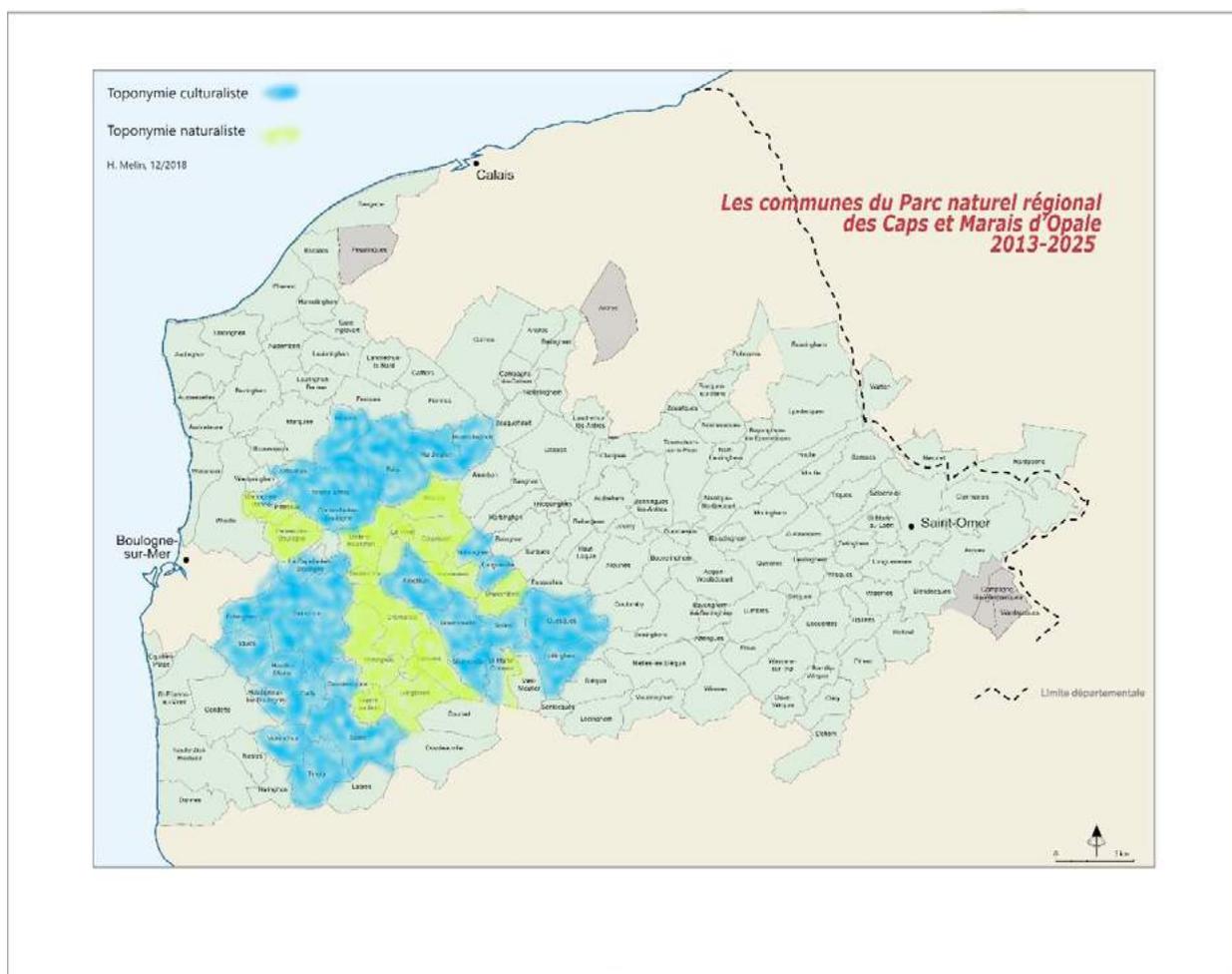
---

« L'étude des noms de lieux, de leur origine, de leurs rapports avec les langues parlées ou disparues constitue une piste de recherche fructueuse pour qui travaille sur l'évolution des relations entre les sociétés et leur environnement » (Périchon, 2006, p. 7). Cette affirmation de Samuel Périchon est apparue comme une hypothèse de travail pour l'étude de l'attachement au paysage local et à sa dimension bocagère. Les communes ont été fondées avant que le système agricole bocager structuré soit mis en place, il ne peut donc y avoir de référence directe au bocage. Cependant, les éléments naturels du territoire étaient déjà en place, avec une exploitation agricole à échelle locale préfigurant le système bocager. A travers les noms des communes il est donc possible de retracer l'appréhension du territoire dans le passé et son façonnement. La toponymie peut ensuite être regardée en fonction des dénominations actuelles des lieux et de l'utilisation du terme de « bocage » pour les qualifier. S'il existe des indications « bocage » sur le territoire, ont-elles un lien avec la toponymie traditionnelle ? Permettent-elles d'identifier la nature anthropique du territoire et les activités qui l'ont façonné ? Au contraire y a-t-il une déconnection entre l'utilisation moderne de la terminologie bocagère et les noms fondateurs des espaces habités ? Sur quels éléments ont été forgé les noms des communes ? Des éléments du patrimoine naturel ? Des éléments du patrimoine culturel ? Sont-ils aujourd'hui repris et associés au bocage ? Cette identification, menée à titre exploratoire pour cette étude (Carte 9 :

Communes du bocage boulonnais selon le type de toponymie), pourrait être étendue à des appellations « micro locales » : noms donnés à des cours d'eau, des pâtures ou des chemins.

→ La dénomination des lieux reflète leur identité et les fonctions qu'on leur attribue. Il apparaît dans le bocage boulonnais une certaine confusion : si des dénominations font un lien avec des éléments du patrimoine naturel, d'autres évoquent explicitement le bocage sans que les habitants sachent à quoi cela fait référence. Il semble y avoir une déconnexion entre la toponymie historique qui mobilise les éléments du milieu naturel et l'utilisation moderne du mot bocage.

Carte 9 : Communes du bocage boulonnais selon le type de toponymie



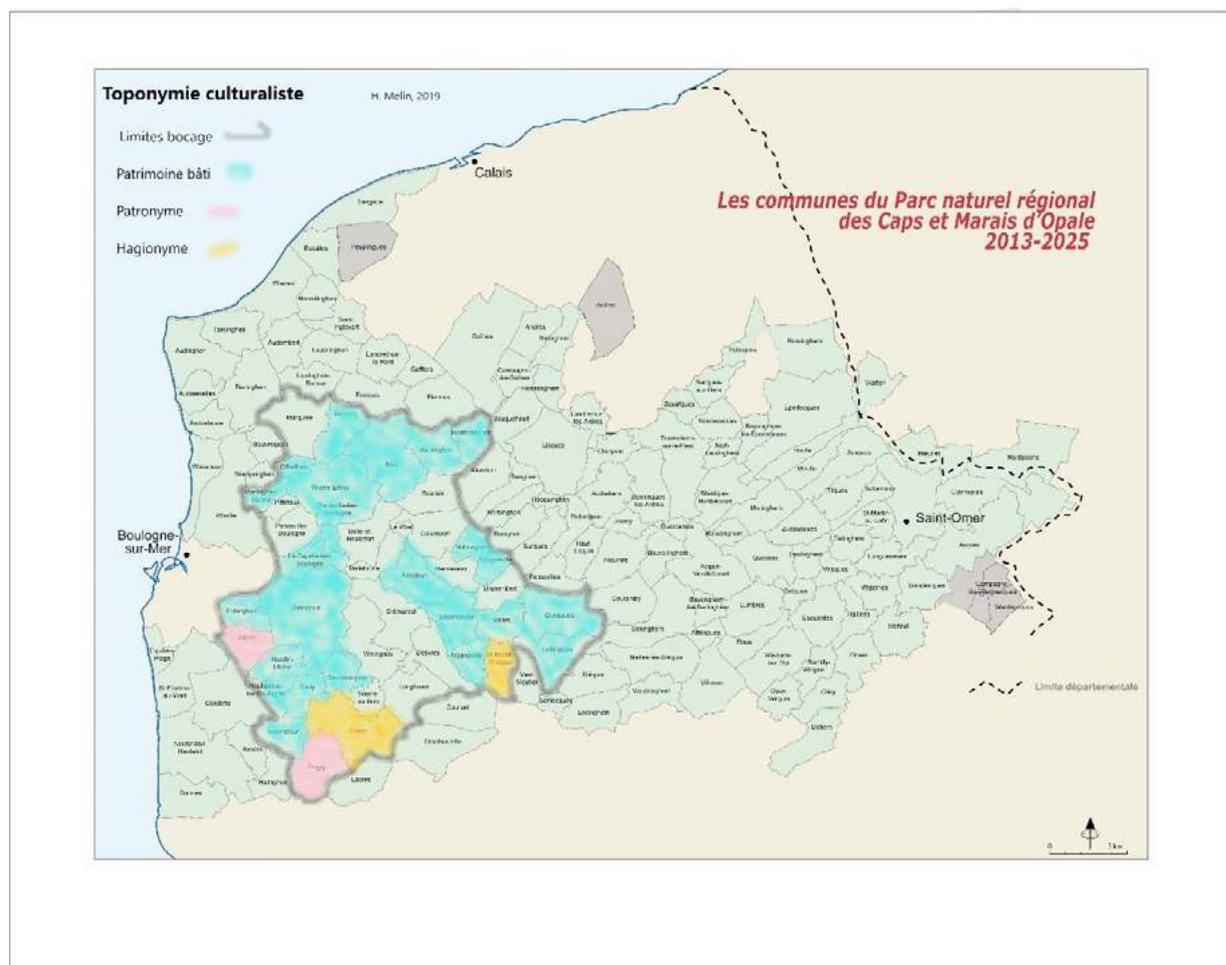
[Source : H. Melin, 2018]

À partir de l'ouvrage du PNR « Des lieux et des Hommes... Origine des noms de communes du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale », nous avons repris l'origine des noms des communes du bocage boulonnais. Une catégorisation « binaire » peut être dégagée dans un premier temps, distinguant des noms à consonance culturaliste et d'autres à consonance naturaliste. Puis en affinant

ces deux grands classements, il est possible de voir une répartition par élément, en particulier dans les dénominations naturalistes.

Ainsi, plusieurs communes adoptent des toponymies culturalistes (Carte 10 : Communes à toponymie culturaliste), renvoyant à l’histoire et aux traditions du territoire, tandis que d’autres évoquent des toponymies naturalistes (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), montrant un lien à la nature ocagère.

Carte 10 : Communes à toponymie culturaliste



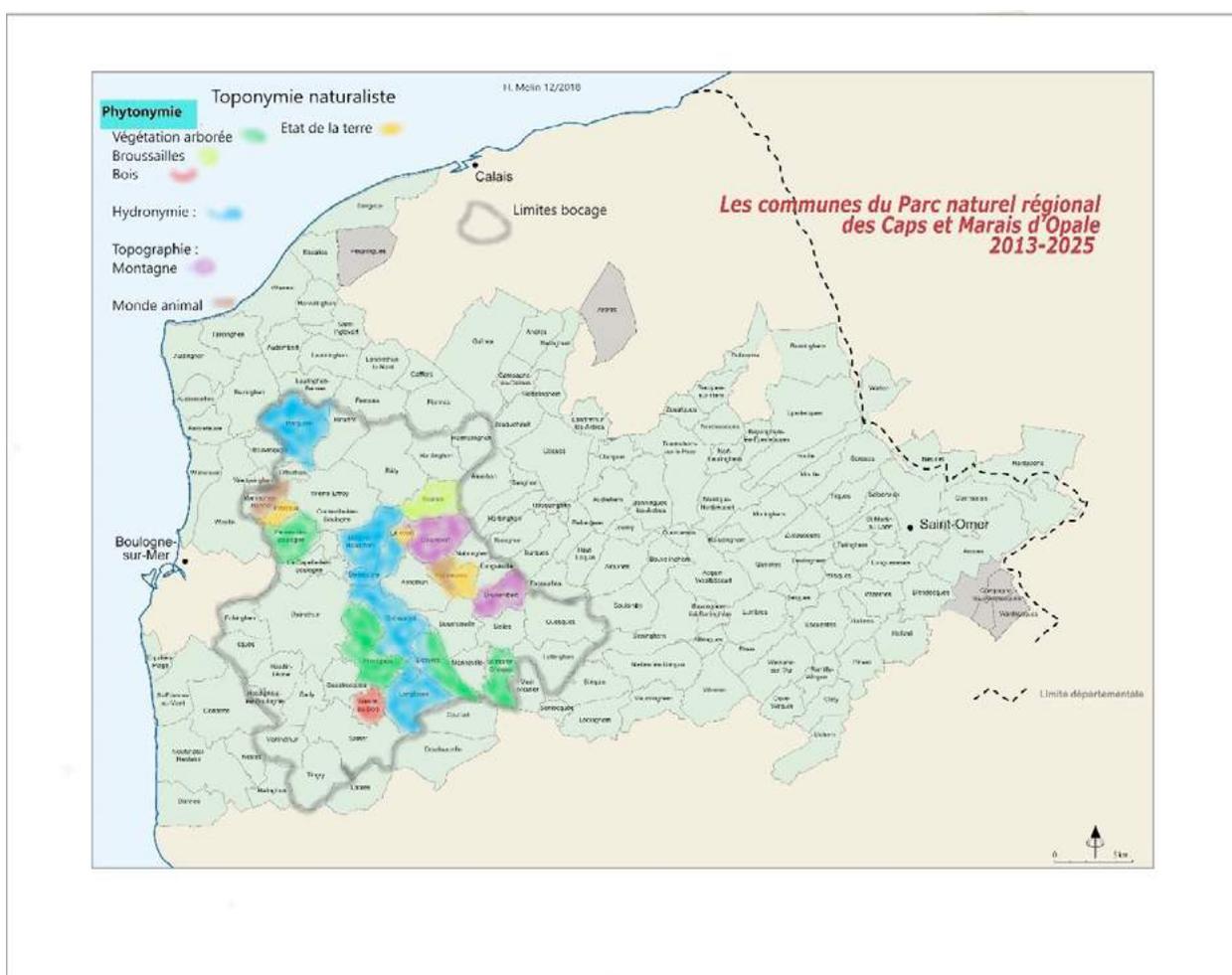
[Source : H. Melin, 2019]

Parmi les dénominations culturalistes, trois grandes familles de noms se dégagent. La majorité des communes concernées (24 communes recensées : Offrethun, Rinxent, Réty, Hardinghen, Hermelinghen, Wierre-Effroy, Maninghen-Henne, Conteville-lès-Boulogne, la Capelle-Lès-Boulogne, Alinchtun, Nabringhen, Longueville, Boournonville, Selles, Quesques, Lottinghen, Menneville, Questrecques, Carly, Verlinchtun, Hesdin-l’Abbé, Hesdigneul-lès-Boulogne, Echinghen, Baincthun ) ont un nom en lien avec le patrimoine bâti local. La plupart du temps cela renvoie au type d’habitat (ferme, hameau, village, domaine ou villa) et permettait d’identifier le propriétaire, le seigneur ou la

famille la plus importante des lieux. Cela caractérise également l'activité agricole du territoire. Deux communes ont adopté un hagnonyme (Samer, St Martin Chocquel), lié à un nom de saint ou de lieu religieux. Deux communes portent sur des patronymes, liés à des personnalités locales (Isques, Tingry).

La Carte 15 montre que les communes culturalistes, majoritaires par rapport aux dénominations naturalistes, « entourent » et cernent le bocage. Elles se situent en effet presque toutes en frange, pour revenir ensuite vers le centre du territoire. Cela dénote un territoire habité, façonné par la présence humaine depuis longtemps et qui privilégie l'identité anthropique du territoire à son identité naturelle. Cela pourrait en partie expliquer que lors des enquêtes menées sur le territoire, aujourd'hui encore, les habitants font davantage référence aux éléments de tradition culturelle de leurs espaces de vie, plutôt qu'évoquer des éléments du patrimoine naturel.

Carte 11 : Communes à toponymie naturaliste



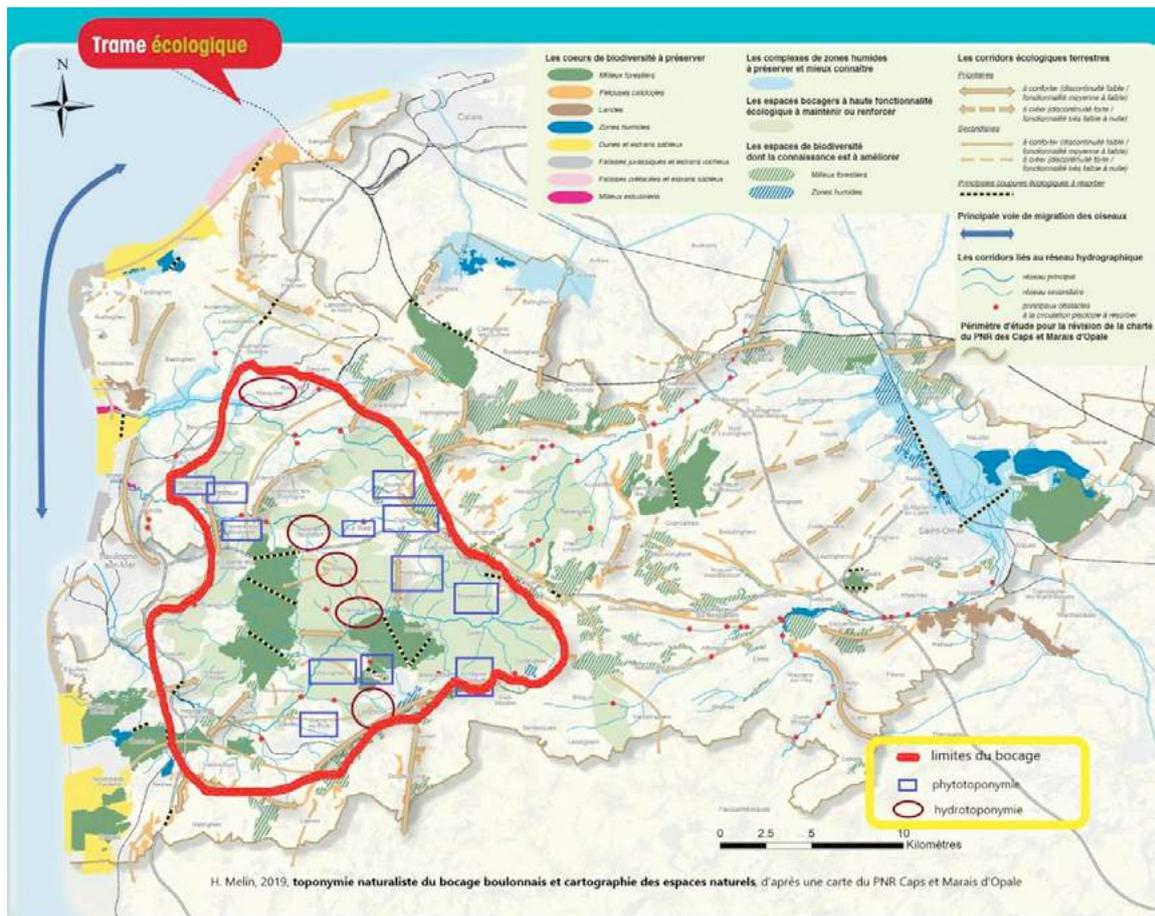
[Source : H. Melin, 2018]

Si la toponymie culturaliste est très homogène, les dénominations des communes liées à des éléments du milieu naturel sont beaucoup plus diverses (Carte 11 : Communes à toponymie naturaliste). Elles peuvent être découpées en sept catégories :

- la référence aux bois : milieu boisé, type d'essences (Wierre-au-Bois)
- les noms liés aux broussailles : petite végétation, haies, délimitations, broussailles comestibles (Boursin)
- la référence à la végétation arborée : références aux essences d'arbres (Pennes-lès-Boulogne, Wirvignes, Desvres, St Martin Chocquel)
- la référence à la qualité des terres : en lien avec la qualité agronomique des terres, terres cultivées ou terres incultes (Pittefaux, Henneveux)
- la topographie : liée au relief du territoire, en particulier vers la cuesta pour désigner des monts (Colembert et Brunembert)
- l'hydrographie : éléments liés à l'eau, cours d'eau, marais (Marquise, Belle-et-Houllefort, Bellebrune, Crémarest, Desvres, Longfossé)
- le monde animal : référence dans les deux cas au coq, animal de basse-cour (Maninghen-Henne et Henneveux).

Il y a deux fois plus de noms de communes qui font référence à des éléments terrestres (12) que de communes qui font références à des éléments aquatiques (5). Cela confirme l'ancrage « vert » plutôt que « bleu » du bocage et va dans le sens de l'enquête qui a montré que les personnes interrogées n'évoquaient que très peu l'eau. Les communes dont le nom comporte un élément lié à l'eau forment une ligne droite traversant le bocage en son centre, du nord au sud (Carte 12 : Toponymie naturaliste du bocage boulonnais et espaces naturels). Cette répartition ne suit pas les lits des trois principaux cours d'eau du territoire, qui le balayent d'est en ouest (La Slack, Wimereux et La Liane, voir Carte 8 : Réseau hydrographique du bocage boulonnais). Cependant, toutes les communes se situent à proximité immédiate de ces cours d'eau et permettent de caractériser les milieux de l'époque : les marais (Marquise et Crémarest), les sources (Bellebrune), les ruisseaux (Belle et Houllefort), les aménagements liés à l'eau (Longfossé).

## Carte 12 : Toponymie naturaliste du bocage boulonnais et espaces naturels



[Source : H. Melin, d'après une carte du PNR Caps et Marais d'Opale]

Les communes dont les noms sont liés à la terre et aux caractéristiques de la végétation sont les plus nombreuses. Le territoire était plus boisé au moment de la fondation de ses communes et la diversité des formes arbustives se retrouve sur l'ensemble du territoire, de façon néanmoins plus marquée vers le centre du bocage, là où les milieux forestiers sont encore présents et où le bocage est identifié comme un espace à haute fonctionnalité écologique à conforter, par le PNR (Carte 5 : Zonage des espaces naturels du pays boulonnais).

→ Travailler avec les habitants sur cette toponymie naturaliste peut être un moyen de renouer avec les caractéristiques naturelles et bocagères des lieux, permettant une lecture du paysage partagée, dans l'objectif de mieux délimiter le bocage aux yeux des habitants, de le cerner et de le caractériser par l'histoire.

La terminologie liée au bocage est, de nos jours, utilisée d'une double manière qui ne semble pas permettre à une majorité de la population locale de se sentir concernée. En effet, le bocage est mobilisé par les institutions en charge de la gestion et de l'aménagement du territoire sous un angle

écologique et sous un angle touristique. Ces deux visions du bocage ne sont pas vécues comme s'adressant d'abord aux habitants qui de ce fait se mobilisent peu sur ces questions.

## 2.4. Vivre dans le bocage mais se penser en dehors : Les paradoxes de l'appréhension habitante

Les points développés jusqu'ici nous montrent une possible déconnexion des habitants avec leur bocage. Si l'attachement au cadre de vie est réel et a été démontré, le lien avec le bocage n'est pas explicite et il semble y avoir un hiatus entre ce que les habitants comprennent du bocage à travers la communication institutionnelle et ce qu'ils pourraient définir comme du bocage dans le sens « d'éléments du cadre de vie ».

Ainsi, pour les habitants non informés ni concernés directement, le bocage apparaît comme une réalité extérieure. Il s'agit d'abord pour eux d'un élément de promotion touristique qui ne concerne pas le quotidien des habitants et qui ne leur est pas destiné. La réalité économique et socio-démographique peut aussi être un élément explicatif de la déconnexion des habitants à la question paysagère. Le bocage apparaît enfin comme un élément de caractérisation écologique du territoire, dans une appréhension scientifique et technique que la majorité de la population locale peine à maîtriser.

---

### *Un décalage entre l'image publique du bocage et sa réception par les habitants*

---

Nous avons vu jusqu'à présent que le bocage boulonnais était saisi « en creux » par les habitants, d'une façon générale. Ce paysage agricole fait partie du cadre de vie normal de la population, il lui semble immuable et pérenne, c'est un environnement « tranquille » qui ne pose pas question et ne demande pas de réflexion particulière. Il se manifeste alors une espèce d'indifférence bienveillante à l'égard du milieu bocager, entre invisibilité liée à l'habitude et distance avec un bocage perçu avant tout comme relevant du monde agricole, seul habilité à pouvoir en juger et le modeler.

La caractérisation du bocage par les acteurs institutionnels ainsi que les caractéristiques socio-économiques du territoire peuvent venir renforcer cette appréhension et ce « mésintérêt » pour le bocage.

### L'image véhiculée du bocage à travers la signalétique et la communication institutionnelle

Si l'on regarde la communication faite sur le bocage boulonnais (dans la presse, sur des sites type « blogs » (exemple : <http://aascalys.free.fr/bocage.php> ou dans l'espace public), le constat est celui d'une sur-représentation du bocage comme élément touristique à forte valeur environnementale. S'il peut effectivement constituer un pilier de l'attractivité touristique du territoire, il faut néanmoins prendre garde à ce que cela n'exclue pas les pratiques quotidiennes des résidents. S'il est nécessaire à la dynamique locale d'attirer des visiteurs, l'appropriation des lieux par les habitants devrait également constituer une priorité. Forts d'un attachement explicite à leur bocage, détenteurs de savoirs sur celui-ci, ils pourraient en être des « ambassadeurs », comme cela a été relevé dans le forum ouvert. Or ce

qui semble se produire est une situation inverse : ce sont les touristes qui informent les habitants sur les valeurs des lieux lors de leurs séjours. Les connaissances ou les approches des résidents permanents sont peu connues, pas valorisées. Cela peut conduire ou renforcer une prise de distance avec le bocage qui devient un espace avant tout pour le visiteur extérieur. Il existe pourtant des pratiques, plus ou moins formelles, d'arpentage du bocage par les habitants, en particuliers ceux des communes rurales.

Ce qui est mis en avant dans la communication publique autour du bocage c'est, en particulier, trois rôles de celui-ci, que les habitants connaissent et s'approprient :

- ses fonctions récréatives tout d'abord, à travers notamment la pratique de la randonnée et l'existence de sentiers et de boucles de balades pour sillonner le boulonnais (<http://tourisme-desvressamer.fr/plein-air/>). Le maillage du territoire est de ce point de vue bien ancré et peut permettre à la fois aux locaux et aux visiteurs de découvrir le territoire. La pratique de la marche dans le bocage existe chez les habitants, bien que l'étude menée ne permette pas d'en cerner le périmètre ni l'ampleur. Des groupes de marcheurs locaux ont été rencontrés et suivis. Ceux-ci se déplacent régulièrement pour de petites sorties (d'une durée moyenne d'une heure à une heure et demi) aux alentours de leur domicile et en prenant des chemins ruraux. Dans ce cadre, le paysage bocager est connu et parcouru. Les habitants sont capables de situer les parcelles agricoles et de voir l'évolution du bocage, en particulier quand les haies sont enlevées ou pour témoigner de l'évolution du boisement. Un discours peut être tenu sur l'évolution du territoire à partir des panoramas : c'est la vue large du bocage qui retient l'attention, plutôt que ses composantes particulières ou les éléments de détail, et les habitants dans ce cas semblent attachés à la cohérence du paysage. Le bocage est alors défini implicitement comme un paysage structuré et équilibré : une partie de prairies, une partie arborée, une structuration par les cours d'eau et les haies. Si l'un des composants vient déséquilibrer cet « ordre paysager » c'est remarqué et regretté. C'est le cas notamment pour les prairies transformées en boisements ou pour la maladie du frêne.

→ Il existe donc une expertise locale et profane du bocage, un intérêt de ses habitants via la déambulation pédestre qui pourrait servir d'appui à un concernement plus grand de la population locale. Cet intérêt semble plus marqué en cœur de bocage. Les habitants rencontrés sur la frange ouest sont semble-t-il peu nombreux à user du bocage comme espace récréatif. Ils se déplacent plutôt sur le littoral pour leurs loisirs, ce qui pose la question de l'équilibre, la complémentarité ou la concurrence du littoral boulonnais, dont il sera question plus loin.

- Ses fonctions de ressourcement sont également fortement mises en avant, à la fois dans les brochures de communication sur le bocage et dans les discours des habitants. L'esthétique du paysage est souvent souligné pour décrire les vallonnements, les « forêts mystérieuses », l'habitat dispersé en terres agricoles. Les jeux de couleurs servent de base aux descriptions et confirment l'identité « verte » du territoire, tel cet habitant citant « une vraie mosaïque verte de paysages » (extrait d'un site internet). Le caractère verdoyant du territoire est associé à des qualités de tranquillité, de quiétude et de bien-être au contact d'une nature apaisante.

- Ce sont enfin les fonctions écologiques du bocage qui sont mises en avant. Celles-ci se retrouvent dans tous les documents publics mentionnant le bocage, avec une intériorisation du discours scientifique (voir points suivants). C'est le bocage comme milieu permettant l'accueil de la faune, son rôle de régulateur des pluies, les haies brise vent, etc... Autant d'éléments techniques utilisés comme arguments attestant de la qualité du territoire. Il y a une réelle reprise du discours

scientifique par les journalistes et les techniciens, selon les documents. Ce discours peut être présent chez les habitants passionnés, mais ceux-ci sont une minorité. Le bocage est dans ce cas assimilé à un registre de l'extraordinaire, presque du merveilleux, avec en gage de légitimité des arguments naturalistes mesurés et objectifs.

Outre les descriptifs du bocage véhiculés par les acteurs institutionnels et repris ou non par les habitants, la visibilité de celui-ci à travers le mobilier urbain traduit également une certaine représentation du territoire. Celle-ci est cette fois-ci clairement en décalage avec l'interprétation habitante.

La question de la signalétique « bocage » sur l'espace public pose donc question : des panneaux aux entrées et sorties de communes, sur des ronds-points, sur des pistes cyclables ou des chemins de randonnée, indiquent le bocage comme un élément technique d'aménagement du territoire, c'est tout au moins l'interprétation qui semble en être faite par les habitants interrogés. Pour eux, cela ne renvoie pas à l'identité de leur territoire, ni à l'environnement naturel local mais à une politique publique dont ils ne semblent pas connaître le contenu. Les panneaux sont ainsi assimilés à une politique touristique ou à des modes de déplacements doux (« le bocage » signifiant alors une piste cyclable ou un chemin pédestre, de façon générique). Le fait qu'il y ait des indications « bocage » signifie pour les locaux une communication destinée au visiteur extérieur, disant « qu'il y a certainement quelque chose à voir » et à visiter. Pour autant les habitants questionnés ne savaient pas en dire plus la plupart du temps et il semble y avoir un flou sur le contenu du mot, le circuit indiqué ou la signification associée au balisage.

En reprenant l'angle d'analyse par la toponymie, pointe ici toute l'ambiguïté du mot. Il est rattaché à « quelque chose d'ici » (propos habitants) et donc caractérise le territoire, ce qui lui confère une certaine valeur patrimoniale. Dans ce cas, il ne fait pas partie uniquement d'une caractéristique passée du territoire, comme l'a constaté S. Périchon en Ille-et-Vilaine où le terme de « bocage » n'est plus qu'une survivance d'une activité révolue. Il est bien perçu par les habitants comme quelque chose d'actuel, mais qui ne concernerait pas directement les résidents. Dans ce cas, le terme de « bocage » ne renvoie pas à l'histoire de l'occupation du territoire, ni à des éléments naturels ou culturels. La mobilisation du mot comme élément de la signalétique publique l'assimile à un élément technique lié aux infrastructures de circulation et à la politique touristique.

### [La concurrence du littoral, un territoire boulonnais multifacettes](#)

L'enquête, tant en entretiens individuels que lors d'observations de terrain, a montré une appropriation moindre du bocage en tant qu'aménité naturelle et espace récréatif. La majorité des habitants interrogés sur leurs pratiques de loisirs-nature en région ont ainsi affirmé aller en bord de mer et ne pas fréquenter le bocage. Cela est particulièrement vrai pour les habitants de la frange ouest qui indiquaient que le bocage était trop éloigné pour s'y rendre, le littoral étant pour eux plus proche. Outre une certaine perception des distances, peu significatives dans la réalité, cela souligne encore ici qu'une partie des habitants du bocage ne semblent pas savoir qu'ils y habitent. Pour eux, se déplacer dans le bocage, comme se déplacer sur le littoral, c'est quitter leurs lieux de vie pour se rendre dans un territoire voisin, qui les environne certes mais qui n'est pas sur place. Or que l'on soit à Carly, à

Selles ou à Colembert, on se trouve dans le bocage. Ce fait géographique ne semble pas partagé par les personnes rencontrées.

→ Ce constat questionne les limites du bocage et en particulier de sa frange ouest. Où s'arrête donc le bocage ? Aux portes de Boulogne-sur-Mer ou plus loin à l'intérieur des terres ? Si le cadre géomorphologique autorise différentes limites, les représentations habitantes peuvent également être un élément de cadrage territorial.

→ De la même façon, cela questionne l'unité du bocage. Peut-on parler d'un seul bocage ? Il semble y avoir des perceptions différenciées et des découpages indigènes du territoire qui ne recourent pas les frontières institutionnelles.

Ce que montre également l'enquête c'est l'existence d'une « concurrence » en termes d'attractivité et de visibilité entre le littoral et le bocage, au détriment de celui-ci. Aux yeux des habitants, le littoral présente plus d'attraits. Il est aussi plus facilement caractérisable : le littoral c'est la mer, la plage, les dunes. Ces faits sont facilement énonçables par tout à chacun et font consensus. Le littoral est un milieu connu de tous et dont les caractéristiques naturelles sont identifiées. Nous avons vu qu'il n'en va pas de même pour le bocage, dont le nom et le contenu apparaissent comme des constructions techniques peu appréhendables si l'on n'appartient pas au monde agricole.

Ce phénomène est sans doute renforcé par le poids de la communauté d'agglomération du boulonnais, tant en termes d'infrastructures culturelles, de loisirs ou économiques qu'en terme de visibilité dans les politiques touristiques. Les brochures touristiques du boulonnais, même si l'on recherche des informations sur le bocage (via les sites internet en tapant « bocage boulonnais » dans le moteur de recherche) renvoient systématiquement à des livrets faisant la part belle à la mer. Les couvertures des brochures montrent inévitablement la mer, des bateaux, la plage ou les digues et leurs commerces. Des mentions du bocage sont pourtant présentes dans les descriptifs intérieurs, mais là encore ils sont souvent « prétextes » à magnifier le paysage littoral. Il est ainsi écrit, par exemple, que le bocage offre une vue imprenable sur les deux caps ou qu'il permet de rejoindre facilement la forêt littorale d'Hardelot. Le bocage apparaît ainsi comme un atout secondaire du littoral. Ce fait semble intériorisé par la population résidente du bocage.

On retrouve cela dans les brochures touristiques de l'office du tourisme boulonnais. Celui-ci est centré sur le littoral et se sert du bocage comme d'une fenêtre sur la mer.

« Au sommet [du Mont Saint Frioux], un magnifique panorama se déroule sous mes yeux : les baies de la Canche et d'Authie jouent les belles, drapées du patchwork vert de leurs somptueux bocages et, par temps clair, les côtes anglaises se joignent même à elles » (extrait de la brochure en ligne *Le boulonnais naturellement. La mer et bien plus encore*, Communauté d'agglomérations du boulonnais, page 13, <https://fr.calameo.com/read/000030275931983936654?page=1>)

Si la côte d'Opale est un pôle d'attraction indéniable, 7 communes de la communauté d'agglomérations du boulonnais (sur un total de 21 communes, soit un tiers) font partie du bocage boulonnais. Celui-ci est présenté comme un « atout nature » mais secondaire tout de même, cela interroge l'identité de ces communes et leur appartenance paysagère.

Il en va de même pour les documents à caractère écologique, telles ceux du Conservatoire du Littoral (Figure 15 : Présentation du bocage boulonnais sur le site internet du Conservatoire du Littoral).

L'image du boulonnais véhiculée par le conservatoire parle « des bocages » du boulonnais. Le premier élément qui questionne (et qui sera repris dans les préconisations) est donc l'image qui est donnée à voir de plusieurs bocages sur le territoire boulonnais et non d'un bocage boulonnais unifié. Cela doit donner matière à réflexion, d'autant plus que les documents de l'office du tourisme boulonnais (ci-dessus) évoquent également « les bocages », au pluriel. Ceux-ci sont décrits depuis la mer, par l'entrée des monts du boulonnais, ce qui est normal du point de vue du conservatoire, mais qui appuie ici encore l'identité bocagère comme « arrière-cour » du littoral. (Voir texte de la Figure 15 : Présentation du bocage boulonnais sur le site internet du Conservatoire du Littoral).

**Figure 15 : Présentation du bocage boulonnais sur le site internet du Conservatoire du Littoral**



6 / 8

**Bocages dans le Boulonnais, 2008**

Depuis le site des deux caps, des monts courbes se dessinent à l'horizon. Paysage labyrinthique par excellence, les monts Boulonnais adoptent des formes douces, les haies bocagères épousent les courbes, les arbres se couronnent de houppiers arrondis, et les villages se jouent de ces reliefs. Au cœur des bocages, milieux humides et forêts, nichent passereaux, étourneaux, sansonnets. La vallée de la Slack est ainsi la frontière paysagère entre les paysages ouverts et calcaires des falaises nord, et le Boulonnais, verdoyant et bocager. Depuis la ligne de Monts (de la louve, de Couple, de Sombre, Lambert, Colembert), des fenêtres s'ouvrent sur la mer.

[Source : Site du Conservatoire du Littoral,

[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/ajax/ajax.getDiaporama.php?ID\\_DIAPORAMA=71](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/ajax/ajax.getDiaporama.php?ID_DIAPORAMA=71)]

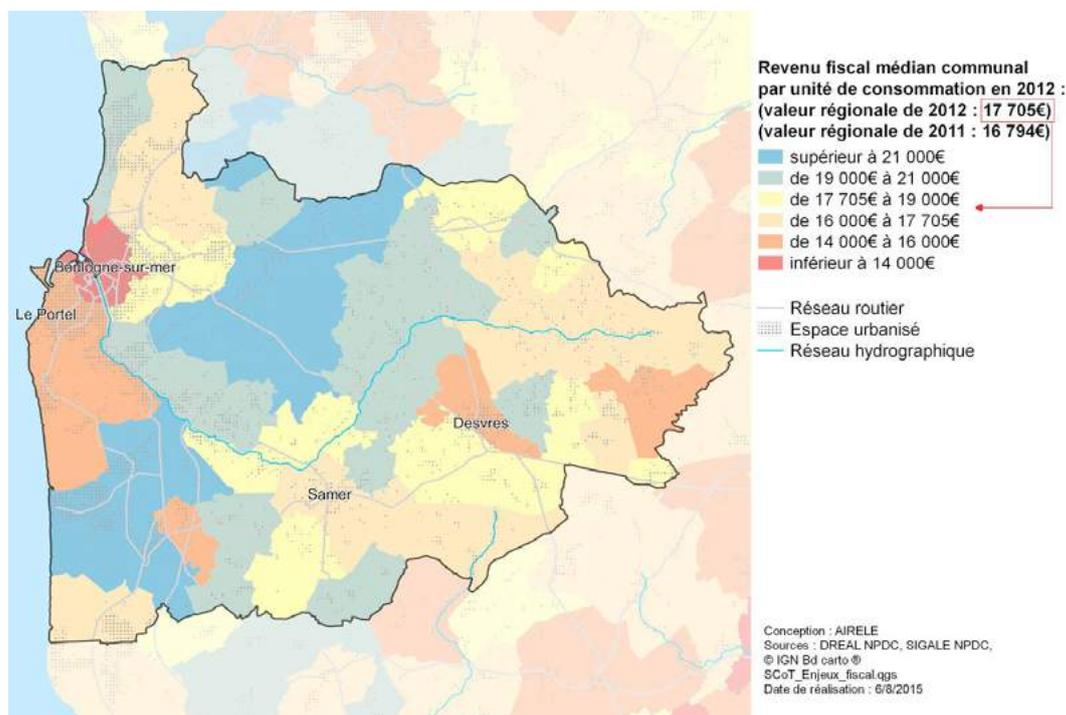
Nous avons, de plus, constaté que l'image touristique du bocage était relativement diffuse. Il n'est pas forcément évident de trouver des informations spécifiquement sur le bocage boulonnais. Par recherche internet sur un moteur de recherche grand public, les mentions liées au bocage boulonnais sont très resserrées. Ceux sont les actions du PNR qui apparaissent en premier (plan paysage, forum, Arabesco), puis sur des sites de boucles de randonnées, si on affine la recherche. Cependant, comme mentionné plus haut, dans les fiches de randonnée censées porter sur le bocage, quand on active les

liens, ce sont plutôt les sites littoraux que bocagers qui apparaissent, avec une mention marginale au bocage. De la même façon il y a des beugues sur les sites devant renvoyer spécifiquement au bocage (<http://www.cc-desvressamer.fr/cc/>), la fiche Desvres-Samer ne fonctionne pas, il en est de même pour le site du département du Pas-de-calais sur les boucles de randonnées du bocage (pour les randonnées pédestres : <https://www.pasdecalais.fr/Cartes/Cartes-des-randonnees-pedestres/Le-Boulonnais>).

*Une réalité socio-démographique et économique contrastée qui peut supposer des vécus spécifiques du bocage*

En étudiant les indicateurs démographiques, économiques et sociaux du territoire du bocage, il apparaît qu'il s'agit d'un territoire contrasté socialement, qui ne permet sans doute pas une vision unifiée du bocage. Les attentes socio-économiques des populations sont différenciées, entre des habitants relativement aisés financièrement au nord et à l'ouest et une population plus précaire à l'est et au sud (Carte 13 : Revenu fiscal médian en pays boulonnais). Le rapport au cadre de vie et aux aménités est, de ce fait notamment, pluriel. S'il faut prendre garde à ne pas opposer préoccupations économiques et préoccupations environnementales, les attentes en matière de cadre de vie et les pratiques récréatives ne sont pas les mêmes d'une catégorie sociale à l'autre. C'est ce qu'ont montré les travaux de Valérie Deldrève sur les inégalités environnementales sur le littoral du Pas de Calais. À propos du Touquet il est apparu des appropriations de l'espace spécifique en fonction de l'origine sociale et des attentes en terme de qualités de vie et de lieux fréquentés très différents. Les différences de revenus pointées ici recourent la division « frange ouest » et « cœur de bocage », ce qui permet d'avancer la coexistence de deux « bocages sociaux », avec des caractéristiques spécifiques, tant socialement qu'économiquement.

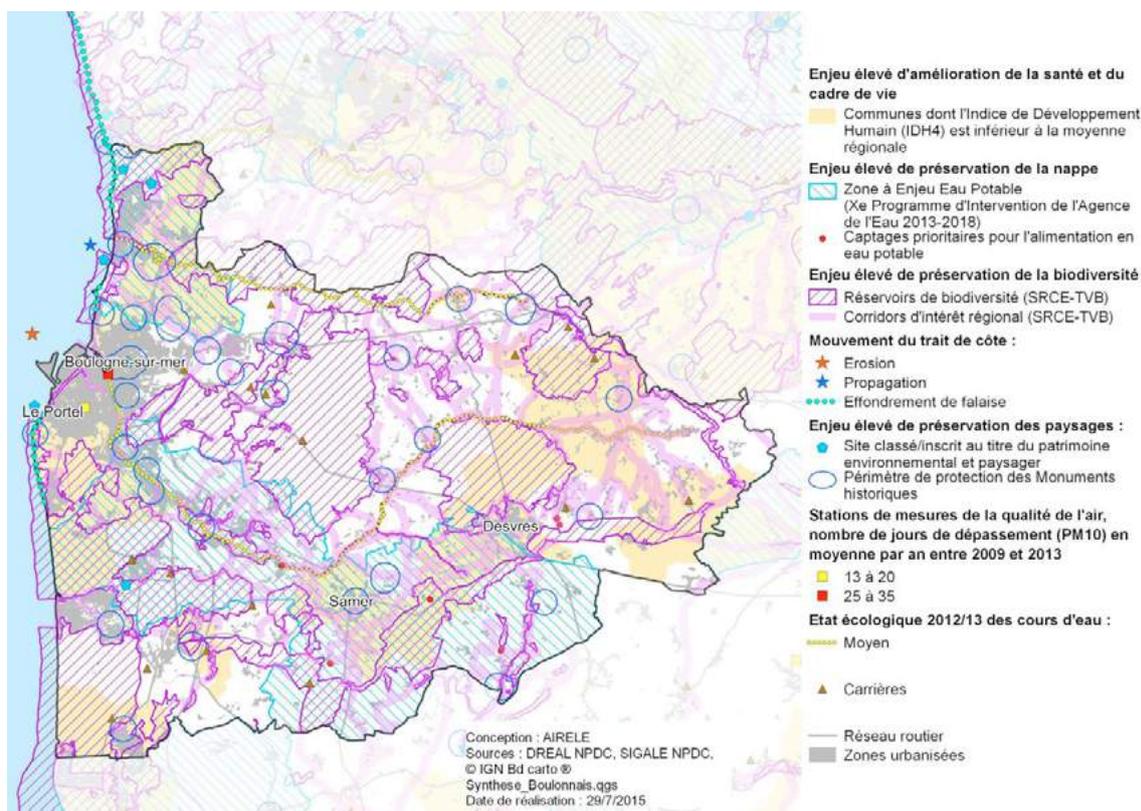
**Carte 13 : Revenu fiscal médian en pays boulonnais**



[Source : DREAL, 2015, p. 194]

Les données de l'INSEE sur la répartition de la population du boulonnais selon la catégorie socio-professionnelle confirme cet état de fait. Nous pouvons visualiser un bocage divisé en deux, qui semble recouper la division entre le cœur de bocage et la frange ouest. Sur une moitié nord-ouest, et selon les données de l'étude socio-démographique de Boulogne Développement de 2017, il y a une population plus aisée, avec deux actifs, venue pour devenir propriétaires et bénéficier d'une meilleure qualité de vie que sur l'agglomération boulonnaise sur la frange ouest ; et sur une moitié est-sud avec une population plus défavorisée et « coincée » au fond de la boutonnière par la cuesta. Cela se confirme par l'observation de l'IDH4 (indice de développement humain)<sup>7</sup> moins élevé que la moyenne régionale, elle-même la plus basse de France (Carte 14 : Indice de développement humain dans le boulonnais).

Carte 14 : Indice de développement humain dans le boulonnais



[Source : DREAL, 2015, p. 187]

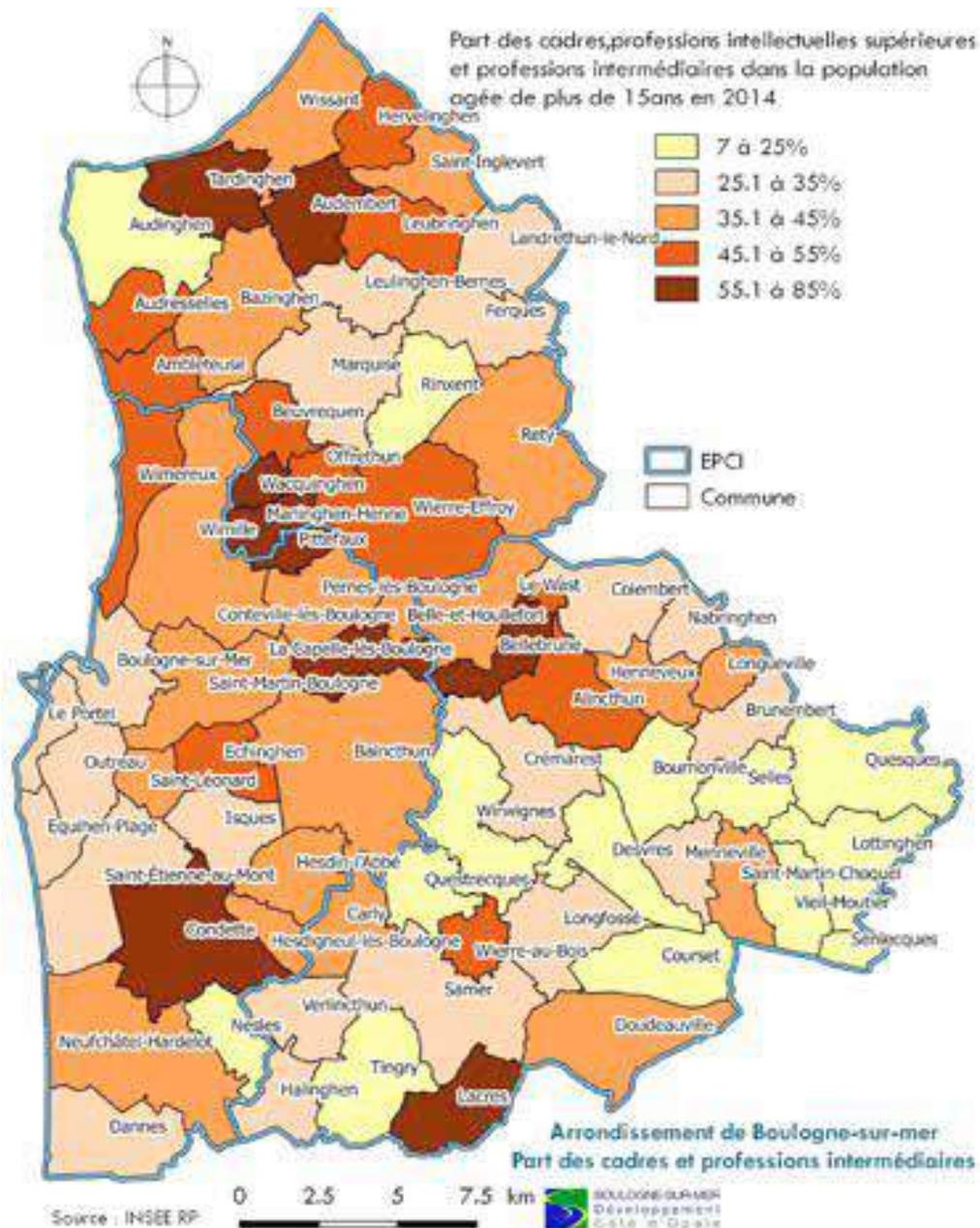
Le territoire du bocage boulonnais semble par ailleurs en mutation. Les données migratoires et de peuplement montrent une attractivité territoriale certaine pour la Communauté de Communes Desvres-Samer. La part de la population de la Communauté de Communes au sein de l'arrondissement du boulonnais (qui compte 3 Communautés de Communes ou Agglomérations : le Boulonnais, les 2 Caps et Desvres-Samer), est passé de 11% en 1982 à 14% de la population en 2014 (données INSEE,

<sup>7</sup> L'IDH-4 reprend trois grandes dimensions : la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et la possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent.

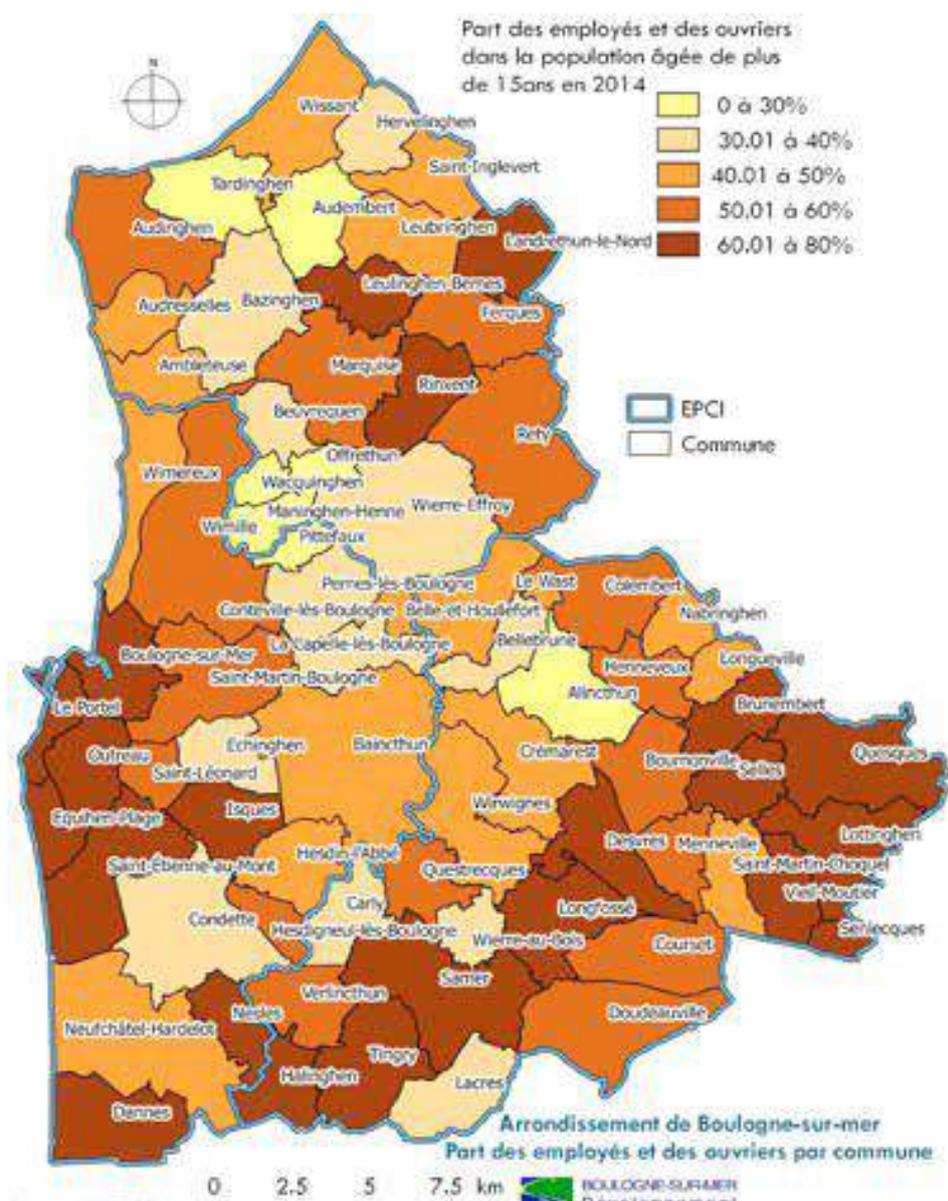
RP). La CA de Boulogne, centre et périphérie concentre quand même la majorité des habitants (72% en 2014).

Le clivage de la population entre frange ouest et cœur de bocage est confirmé également par l'étude socio-démographique de la composition de la population (Cartes 20 et 21). Les cadres et professions supérieures sont très présentes sur la frange nord-ouest, tandis que la population ouvrière occupe la zone est-sud.

**Carte 15 : Répartition de la population des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires dans le Boulonnais**



Carte 16 : Répartition de la population des employés et ouvriers dans le boulonnais



[Source : Boulogne-sur-Mer Développement, diagnostic socio-démographique, 2017]

*Une réalité écologique complexe et nouvelle pour caractériser le bocage*

L'image du bocage boulonnais comme un milieu à haute potentialité écologique est relativement récente et issue du monde scientifique et technique (figure 17). Elle est aujourd'hui relayée par la sphère politique et cela contribue à l'émergence d'une nouvelle identité bocagère qui, dans le boulonnais, doit encore être appropriée par les habitants.

Yves Luginbühl et Monique Toublanc ont bien montré, à propos du bocage breton, l'évolution des représentations associées au bocage, à travers la mise en place de politiques publiques et leur partage avec les acteurs locaux. Ils analysent que :

« dans les politiques paysagères (...), le rôle des relations entre les acteurs est primordial : entre le milieu scientifique, le milieu associatif, le milieu technique et le milieu politique se produisent des transferts de langages, qui modifient la politique et la conception de son objet : d'un paysage qui était à l'origine plutôt considéré pour sa fonction strictement productive, on est passé à une fonction décorative et ensuite à une multifonctionnalité qui exprime en même temps la complexité du fonctionnement du paysage et sa nature. » (Luginbühl et Toublanc, 2007, p.173)

Ce processus est en cours dans le bocage boulonnais et peut expliquer la difficulté à mobiliser la population locale autour d'une image du bocage comme « grande cause collective ». Celui-ci n'est pas encore appréhendé comme un bien commun. Il est le plus souvent perçu comme relevant du monde agricole et à ce titre à gérer par celui-ci. Du côté des agriculteurs il en va de même : les composantes du bocage – et en particulier les haies – relèvent des contraintes du travail agricole (plantations, entretien, tailles, récoltes...). Les éléments physiques du bocage sont sur des parcelles privées qui relèvent des obligations de l'agriculteur exploitant. Parallèlement, le monde agricole est en crise, pris entre injonctions écologiques nouvelles, impératif de rentabilité et méthodes de productivité prises en tenaille entre un modèle intensif et industriel mis en accusation et un modèle raisonné, local et alternatif encore en cours d'expérimentation et de reconnaissance. Dans ce cadre, la profession agricole est en attente forte de reconnaissance dans son rôle de maintien potentiel du bocage et des contraintes auxquelles elle fait face (voir rapport de K. Toscas-Jacqueline, 2018).

→ De la même façon, la rencontre entre agriculteurs et population non agricole est encore à mener et fait l'objet d'attentes fortes, tant du côté des habitants (produits locaux) que du côté des agriculteurs (partage de savoirs sur l'entretien du bocage, reconnaissance de l'expertise agricole locale). Cela est ressorti autant dans les enquêtes que lors du forum ouvert et de l'atelier de prospective (voir chapitre 4).

Il en ressort que l'image du bocage comme milieu écologique précieux et à préserver n'est pas vraiment connue de la population locale, hormis les habitants sensibilisés à ces questions. Cette identité écologique et multifonctionnelle, quand elle est évoquée par des enquêtés, est soit véhiculée par les visiteurs extérieurs ou les habitants limitrophes, des marges du bocage, soit par des professionnels de l'environnement dans une perspective de protection et de restauration de milieux fragiles.

Les visions et appréhensions de type paysagère et environnementalistes que l'on vient de décrire sont donc le plus souvent en décalage avec le vécu quotidien des habitants. Les liens sont distendus avec la profession agricole. Tout au plus les habitants savent que « le bocage c'est aux agriculteurs » avec derrière cela l'idée que la gestion leur revient, éventuellement avec le parc, mais que cela ne concerne en tout état de cause pas le citoyen lambda. Les fonctions écologiques défendues par le parc ne sont pas plus connues nous l'avons dit. En insistant durant l'enquête ethnographique, certaines personnes interrogées peuvent expliquer qu'il y a un intérêt à un environnement préservé, et que ça passe par la protection des espèces naturelles, mais cela ne va pas plus loin, c'est le discours médiatique ambiant qui est repris, sans réelle argumentation située. Il existe par contre une frange de la population qui se sent concernée à la fois par le devenir du territoire et son bien-être écologique et social. Ces acteurs sont en général connus du parc et ce sont eux qui ont participé au forum ouvert. S'il convient de

s'appuyer sur eux pour enclencher des actions dans le cadre du plan paysage, il est également nécessaire de trouver un moyen de rallier la profession agricole et l'ensemble des résidents. Les constats de Lunginbühl et Toublanc sur des actions réussies de réappropriation du bocage en Bretagne montrent qu'à chaque fois les initiatives ont été menées de façon participative et co-constructives avec les agriculteurs du territoire (voir la Mission d'Initiative Rurale du Pays du Mené ou l'opération « Amélioration du maillage bocager » de la Communauté de communes CIDERAL (Communauté de communes de la région de Loudéac au début des années 2000).

Figure 16 : Présentation du bocage boulonnais par les CAUE Hauts de France

# LE BOCAGE

Document de travail





TOUTES LES LEGÈNDES À REVOIR

### LA BOUTONNIÈRE DU BOULONNAIS

La cuesta® du Boulonnais marque la séparation entre les terrains jurassiques du Bas-Boulonnais, dit « boutonnière du boulonnais », et les plateaux crayeux des Hautes Terres Artésiennes. Elle enserrme la dépression, un bocage vallonné et très verdoyant, qui contraste singulièrement avec l'aspect sceppe des pentes crayeuses abruptes, couvertes de pelouses.

**Le bocage**



La haie bocagère traditionnelle du Boulonnais se compose principalement d'aubépine. Elle est basse, taillée, et peut être ponctuée d'arbes. Le frêne, le hêtre et le houx y sont largement représentés.

**Les pâtures**



Sur ce territoire, l'habitat est dispersé à cause de la présence de l'eau et des terres peu avenantes.

**La cuesta**



La cuesta est un terme utilisé en géomorphologie pour désigner une forme de relief dissymétrique constituée d'un côté par un talus à profil concave (le front), en pente raide et, de l'autre, par un plateau doucement incliné en sens inverse (le revers).



Les coteaux ont tendance à se boisser suite à l'abandon du pâturage.

Sur ce territoire, l'habitat est dispersé à cause de la présence de l'eau et des terres peu avenantes.

Les forêts domaniales de Boulogne et Desvres occupent une large partie dans le bocage. Elles ont une superficie de 3 157 ha et sont de véritables réservoirs de biodiversité (nombreuses zones humides).

#### LE BOCAGE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



**LE BOCAGE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**

Généralement, le bocage est développé sur des terres argileuses ou ingrates. Les parcelles sont alors boisées ou cultivées en herbage. Les haies constituent un maillage entre ces parcelles. Elles ont un rôle de brise vent, mais aussi de clôture pour le bétail. Elles protègent ce dernier contre les intempéries et limitent l'érosion des sols. Les haies fournissent du bois de chauffage ou du bois d'œuvre et favorisent la biodiversité faunistique et floristique.

Les barrières de champs sont fabriquées avec les pièces de bois trouvées sur place. Ces barrières doivent pouvoir être manipulées par un seul homme.

#### L'EAU

L'eau est très présente dans le Bas-Boulonnais. La nature du sol à dominante argileuse explique la multitude de sources et de petits cours d'eau sur ce territoire. Lorsqu'il pleut beaucoup, l'eau pénètre difficilement dans le sol. Des ruisseaux éphémères apparaissent et rythment ainsi le paysage.

Les mares sont aussi très présentes sur ce territoire. Elles jouent un rôle de régulation des eaux de pluie et sont un vaste réservoir de biodiversité.

Cette particularité de la géologie (sol argileux et forte présence de l'eau) favorise l'activité d'élevage sur le territoire, là où les cultures sont peu propices.



Relief et hydrographie du Boulonnais

Echelle d'altitude

#### L'ARCHITECTURE ET LES MATÉRIAUX...

Les constructions en grès et calcaires durs sont localisées principalement dans le Bas-Boulonnais. Le soubassement est important et doit pouvoir résister à l'eau et au gel.

Les pilastres, en grès ou briques, sont coiffés d'un chaperon. Une vocation défensive peut y être affichée par la présence d'un boulet de canon posé au sommet.







## Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France







2017

[Source : Union Régionale des CAUE des Hauts de France, 2017]

# Chapitre 4. Identification, analyse et hiérarchisation des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais

## Introduction

Les services écosystémiques désignent, de manière générale, « les caractéristiques écologiques, fonctions ou processus qui contribuent directement ou indirectement au bien-être humain, c'est-à-dire, les bénéfices que les êtres humains dérivent du fonctionnement des écosystèmes »<sup>8</sup> (Costanza et al., 2017, p. 3). Comme rappelé au début de ce rapport (cf. Chapitre 1), cette notion a été particulièrement mobilisée dans le champ de l'économie écologique comme outil d'aide à la décision, sous l'angle de son évaluation monétaire. L'intuition de la plupart des chercheurs qui travaillent à ce type d'évaluation est que révéler la valeur des services écosystémiques peut être un puissant moyen pour convaincre les décideurs de la nécessité d'investir dans la préservation de la biodiversité (Carnoye, 2018).

D'un point de vue méthodologique, le choix opéré dans le cadre de l'étude Arabesco est d'une tout autre nature. Plutôt que de chercher à donner une valeur monétaire aux services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais, nous visons essentiellement à identifier ces services, avec les habitants et les acteurs du territoire, dans la mesure où cette identification participe selon nous à la compréhension des représentations du bocage. Au-delà, nous avons cherché à hiérarchiser ces services, du point de vue des habitants et des acteurs rencontrés, afin de nourrir un atelier de prospective liant les services écosystémiques aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan de paysage.

Nous revenons dans ce chapitre tout d'abord sur la méthodologie élaborée dans cette étude pour appréhender les services écosystémiques et son articulation avec la prospective du bocage à l'horizon 2040 (section 1), avant de présenter les résultats obtenus au cours des phases d'enquête et des ateliers organisés avec les acteurs (section 2). Enfin, nous discuterons des résultats obtenus (section 3) au regard d'autres expériences ayant des objectifs proches de ceux que nous avons nous-mêmes poursuivis.

## 1. Méthodologie mise en place dans le cadre de l'étude relative aux services écosystémiques du bocage boulonnais

D'un point de vue méthodologique, les travaux sur les services écosystémiques empruntent souvent une analyse conduisant à un processus de quantification pouvant déboucher sur une évaluation monétaire. L'évaluation monétaire constitue en effet l'une des voies privilégiées pour parvenir à une

---

<sup>8</sup> "Ecosystem services' (ES) are the ecological characteristics, functions, or processes that directly or indirectly contribute to human wellbeing: that is, the benefits that people derive from functioning ecosystems" (Costanza et al., 2017, p. 3), notre traduction.

« mise en économie de la nature », à côté ou en complément des processus de marchandisation et de privatisation (Levrel et Missemer, 2019). Cependant, la monétarisation des services écosystémiques repose sur des méthodes dont les résultats sont parfois décriés et dont l'utilité pour les politiques publiques reste à démontrer. D'ailleurs, on assisterait davantage, selon Harold Levrel et Antoine Missemer (2018), à un processus récent de démonétarisation des services écosystémiques, plutôt qu'à une vague d'engouement pour la monétarisation. Ceci tient d'une part à la faiblesse des méthodes d'évaluation monétaire déjà mentionnée, mais également à la difficulté à prendre en compte la pluralité des valeurs associées aux services écosystémiques, celles-ci étant souvent considérées comme incommensurables (Maillefert et Petit, 2017). Pour les besoins identifiés dans le cadre du Plan de paysage du bocage boulonnais, c'est-à-dire une liste d'actions à mettre en œuvre, les besoins en termes de monétarisation des services n'étaient pas prioritaires, puisque l'essentiel était avant tout de pouvoir identifier les services. Leslie Carnoye (2016), en étudiant précisément les usages possibles des services écosystémiques par les acteurs publics et privés, distingue un usage « métaphorique » et un usage plus « opérationnel », lorsque l'évaluation des services est associée à un processus de prise de décision. Dans le cas présent, nous avons essentiellement recours à un usage métaphorique des services écosystémiques, dans la mesure où l'objectif principal de l'étude est de permettre de révéler les multiples représentations du bocage boulonnais et que le détour par les services écosystémiques permet de s'attacher à la dimension utilitaire qui peut être associée au bocage, sachant que cette vision ne peut à elle seule rassembler l'ensemble des perceptions et représentations associées au bocage et qu'elle vient compléter le travail ethnologique réalisé en parallèle dans cette étude.

Dès lors, nous nous sommes attachés dans cette étude à identifier les services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais, afin de hiérarchiser les services considérés comme les plus importants par les acteurs rencontrés, pour engager un débat sur des enjeux de prospective permettant, in fine, de faire remonter un certain nombre d'actions cibles pour le PNR, dans le cadre du Plan de paysage. Nous détaillons dans les paragraphes qui suivent chacune des étapes de notre méthodologie, avant d'en présenter les principaux résultats. Rappelons toutefois que les premières étapes de ce travail ont été réalisées par deux étudiants stagiaires au sein du PNR, Mathilde Martin et Gyrel Yédonou, respectivement étudiants en Master 1 Gestion de l'environnement à l'Université de Lyon 2 et en Master 1 Développement des territoires, Aménagement et Environnement à l'Université d'Artois. Le présent chapitre s'appuie pour partie sur les mémoires de stage de chacun de ces deux étudiants, réalisés dans le cadre de leur formation (Martin, 2018 ; Yédonou, 2018), ainsi que sur le rapport d'étude de fin de mission rédigé collectivement par ces deux stagiaires (Martin et Yédonou, 2018). En outre, Mélanie Valenzuela Garzón, étudiante de l'Université Lyon III en Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, a réalisé son stage de Master au sein du Laboratoire Environnement, Ville et Société (EVS) de Lyon et a contribué également au travail de mise en place et d'animation des ateliers avec les acteurs du bocage. Cette expérience est analysée dans le cadre de son mémoire de stage, soutenu en septembre 2018 (Valenzuela Garzón, 2018) sur la base duquel le présent rapport final s'appuie également. Enfin, comme rappelé dans la partie précédente, plusieurs groupes d'étudiants de l'Université Lyon III en Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires ont travaillé au cours de l'année universitaire 2017/2018 sur les grands enjeux du bocage. L'un de ces groupes s'est plus spécifiquement attaché à la question des services écosystémiques, et notamment des services culturels en lien avec le tourisme (Paquette et al., 2018).

Enfin, rappelons que le travail de ces différents stagiaires et groupes d'étudiants a été réalisé en parallèle du volet ethnologique du projet Arabesco, qui s'est appuyé pour une large part sur une immersion sur le terrain réalisée par Kassiopée Toscas-Jacqueline, étudiante en Master 2 d'ethnologie à l'Université Paris Descartes, et avec qui des échanges réguliers ont été organisés afin de confronter

l'analyse des services écosystémiques avec les éléments qu'elle-même collectait dans le cadre de ses entretiens.

L'ensemble de ces étudiants et groupes d'étudiants a été encadré, tout au long de leurs stages et de leurs travaux, par une équipe composée d'une part des référents du PNR travaillant sur le Plan de Paysage (Perrine Morin, Delphine Panossian et Claire Vandenberghe) et d'autre part, par les enseignants-chercheurs impliqués dans l'étude Arabesco (Muriel Maillefert, Hélène Melin et Olivier Petit). Nous présentons ci-après les différentes étapes de la méthodologie mise en place dans le cadre de cette étude, pour le volet relatif aux services écosystémiques.

### 1.1. L'identification des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais

Il existe différentes classifications des services écosystémiques (voir Costanza et al. 2017), ce qui rend parfois difficile la communication entre les acteurs en charge des politiques de préservation de la biodiversité, dès lors que tous n'envisagent pas ce concept de manière similaire. Certains auteurs insistent sur la nécessité de définir une classification homogène (Boyd et Banzhaf, 2007), tandis que d'autres reconnaissent au contraire l'intérêt de maintenir une variété de référentiels (Costanza, 2008).

Pour les besoins de notre étude, nous avons fait le choix de retenir la classification déjà bien éprouvée proposée dans le cadre du Millennium Ecosystem Assessment (MEA, 2005), qui permet de distinguer quatre catégories de services :

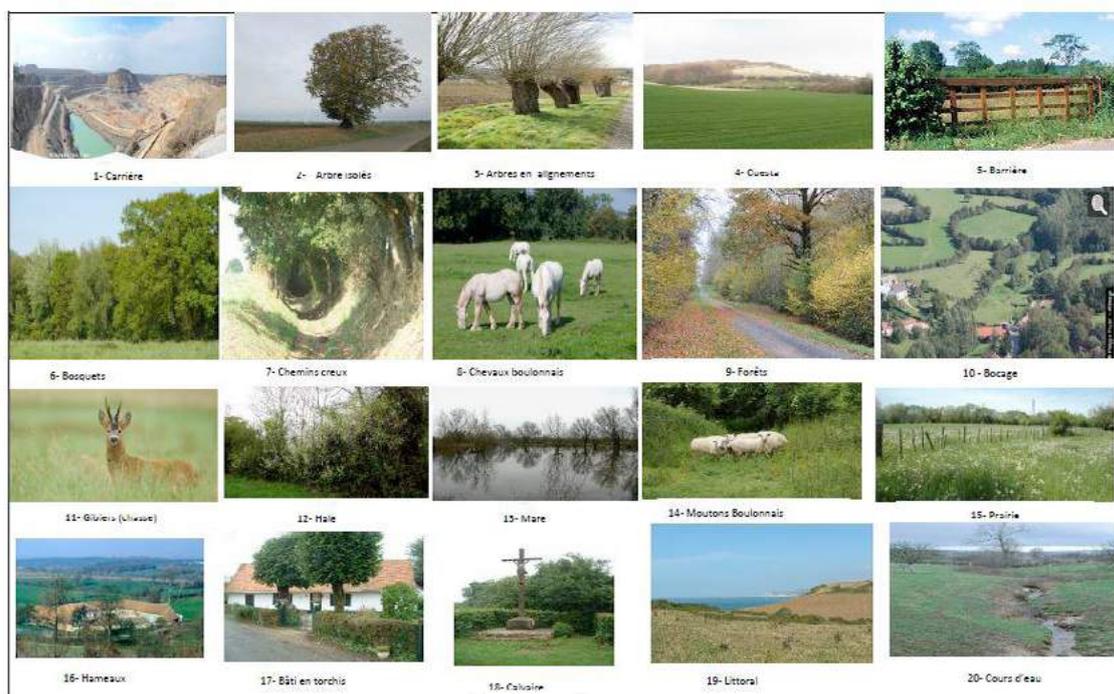
- Les services d'approvisionnement (*provisioning services*). On retrouve parmi ces services la nourriture, l'eau douce, les fibres, les ressources génétiques, etc.
- Les services de régulation (*regulating services*). On peut notamment mentionner parmi ces services la pollinisation, la régulation du climat, la régulation de la qualité de l'air ou encore de l'érosion.
- Les services de soutien (*supporting services*). Ils regroupent typiquement l'ensemble des fonctions nécessaires pour que les autres services soient produits. Ils désignent la formation des sols, le cycle de l'eau, le cycle des nutriments, etc.
- Les services culturels (*cultural services*). Dans cette dernière catégorie, on regroupe l'ensemble des services récréatifs (randonnée, pêche, pratique du canoë par ex.), mais également les bénéfices spirituels, l'inspiration, ainsi que les écosystèmes vus comme le support d'activités pédagogiques ou encore scientifiques.

Dans un premier temps, une analyse bibliographique a été réalisée à partir des différentes composantes paysagères du bocage (sols, forêts et bosquets, cours d'eau, champs cultivés, prairies, haies, arbres isolés ou d'alignement, vergers de hautes tiges, ripisylve). Ce travail avait essentiellement pour but de dresser la liste la plus exhaustive possible de services écosystémiques, afin d'aider à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux acteurs du Plan de paysage et aux habitants du bocage.

Dans la mesure où l'étude Arabesco se fonde sur l'analyse des représentations que les acteurs se font du bocage, il était important de pouvoir dégager, sur la base d'entretiens semi-directifs, un ensemble de services écosystémiques, sans que la notion ne soit mobilisée de manière frontale, dans la mesure où certains acteurs ne se la sont pas encore appropriée ou qu'elle peut potentiellement générer des débats et controverses. Le choix, dans l'élaboration de ce questionnaire, a été avant tout de se concentrer sur les usages du bocage, afin d'en déduire les services écosystémiques. Pour faciliter l'échange avec les acteurs au cours des entretiens, nous avons fait le choix, tout comme pour l'étude bibliographique, de privilégier une entrée par les différentes composantes du paysage, en mobilisant une planche de photos représentant chacune de ces entités (cf. Figure 17 : Planche de photos présentés aux acteurs au cours des entretiens). En concertation avec l'équipe du PNR, certains

éléments paysagers remarquables du bocage boulonnais ont été ajoutés à la liste des espaces envisagée dans l'étude bibliographique. Il en va ainsi de certains espaces et éléments naturels (la cuesta ou le gibier), des principaux animaux d'élevage présents dans le bocage et qui constituent un marqueur fort de l'identité du boulonnais (les chevaux boulonnais, les moutons boulonnais), mais également d'éléments et d'espaces fortement anthropisés (chemins, barrières boulonnaises, bâti traditionnel en torchis, hameaux, carrières, calvaires). Enfin, compte-tenu de la proximité avec le littoral de la côte d'Opale et afin de ne pas orienter les acteurs vers une vision trop restrictive de leur territoire, le littoral a également été ajouté. Tout cet ensemble fournit vingt éléments constitutifs du bocage à partir desquels nous pouvions échanger avec les acteurs pour identifier ceux qu'ils considèrent, individuellement, comme particulièrement représentatifs du bocage boulonnais.

Figure 17 : Planche de photos présentés aux acteurs au cours des entretiens



[Source : Martin et Yédonou, 2018]

Le nombre d'entretiens réalisés, au nombre de 12 au total) n'avait pas une vocation statistique et quantitative, ce qui aurait impliqué de rencontrer un nombre conséquent d'acteurs pour en déduire des catégories en fonction des profils des personnes rencontrées. L'objectif était davantage d'ordre qualitatif et visait à faire ressortir, sur la base de ces différents entretiens, une série d'usages du bocage, afin d'en déduire les services écosystémiques associés à ces usages.

## 1.2. La hiérarchisation des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais

Une fois les services écosystémiques identifiés au cours des entretiens, trois ateliers avec des habitants du bocage ont été organisés au début du mois de juin 2018, respectivement à Wierre-Effroy (6 juin 2018), Quesques (7 juin 2018) et Samer (8 juin 2018). Nous avons choisi, en concertation avec l'équipe du PNR qui nous a aidé à identifier les lieux et procédé à la réservation, d'organiser ces trois ateliers dans des lieux conviviaux, afin de faciliter la libre expression des participants. C'est la raison pour

laquelle nous avons pris contact avec différents estaminets présents sur le territoire, dans la mesure où ces lieux constituent des partenaires réguliers des activités proposées par le PNR des Caps et marais d'Opale.

L'objectif visé initialement était de disposer d'un effectif compris entre 10 et 30 participants par atelier, mêlant des acteurs institutionnels et des habitants du bocage. L'information sur la tenue de ces ateliers s'est faite via le carnet d'adresses du PNR et par voie d'affichage, au sein des différents estaminets identifiés pour accueillir ces ateliers. Le choix a été fait d'organiser ces ateliers en fin de journée, à partir de 18h00, afin de pouvoir mobiliser des participants a priori libérés de leurs obligations professionnelles.

L'objectif principal de ces ateliers était d'identifier et de hiérarchiser les services rendus par le bocage du point de vue des participants.

La méthodologie d'animation de ces ateliers a été élaborée par les étudiants en stage au sein du PNR, en concertation avec l'équipe de scientifiques mobilisée dans le cadre de l'étude, les personnes ressources du PNR qui encadraient le travail des étudiants, ainsi qu'une des étudiantes de l'Université Lyon III, Mélanie Valenzuela, qui effectuait de son côté un stage à l'université dans le cadre de l'étude Arabesco. L'objectif de ces ateliers était de parvenir à identifier une liste de (dis)services écosystémiques à partir des éléments constitutifs du bocage, puis de proposer, sous la forme d'un vote à l'aide de gommettes, une hiérarchisation de ces (dis)services. Une séance d'atelier fictive, à laquelle ont pris part plusieurs collègues du PNR, s'est déroulée en amont des ateliers. Ces ateliers ont mobilisé des acteurs invités par courrier postal et par voie d'affichage au sein des estaminets sélectionnés.

Les ateliers se déroulaient suivant une suite de séquences présentée ci-après. Tout d'abord, une introduction à l'atelier était organisée avec une présentation par un représentant de l'équipe du PNR de la démarche du Plan de paysage et un bref retour le travail déjà effectué dans le cadre de l'étude Arabesco, en lien avec le volet relatif aux services écosystémiques. Par la suite, une présentation des objectifs de l'atelier était proposée.

Dans la première séquence, les participants étaient invités à noter sur 5 post-it pour chaque participants (un post-it par idée), l'ensemble des avantages et des inconvénients associés aux éléments constitutifs du bocage qui leur étaient présentés (haies, prairies, cours d'eau, bâtiments en torchis, petit patrimoine, arbres isolés ou en alignement). Puis, à l'aide d'un jeu prenant la forme d'un « qui dit plus », chacun était invité à positionner tour à tour ses post-it sur une grande feuille en exposant, le cas échéant, les raisons pour lesquelles cet aspect leur paraissait important. Dans chaque atelier, plusieurs éléments constitutifs du bocage ont ainsi pu être passés en revue.

À l'issue de ce processus, qui durait environ une heure, les participants étaient invités au cours d'une seconde séquence à se retrouver autour d'un verre et d'une collation, pendant que les étudiants qui animaient l'atelier (Mathilde Martin, Gyrel Yedonou et Mélanie Valenzuela présente lors du premier atelier) regroupaient sur une grande feuille les idées identifiées par les différents participants, afin de mettre en évidence les idées redondantes ou proches. Une fois cette étape achevée, les participants étaient invités à se restaurer et à échanger entre eux et pendant ce temps, les animateurs s'isolaient pour synthétiser les éléments apportés par chaque groupe, afin de regrouper les arguments qui étaient cohérents les uns avec les autres.

Lors d'une troisième séquence, dix gommettes étaient distribuées aux participants à l'atelier, afin qu'ils puissent les coller sur les idées qui leurs semblaient les plus importantes et qui étaient ressorties de la première séquence de l'atelier.

Une fois cette mise en commun effectuée, l'ensemble des avantages et des inconvénients associés aux éléments du bocage analysés était affiché pour que les participants puissent ensuite, à l'aide de gommettes, voter pour les éléments qui leur paraissaient les plus importants.

À la fin de l'atelier, les cinq éléments qui ont fait l'objet du plus grand nombre de votes sont énoncés auprès des participants et la parole leur est donnée pour qu'ils réagissent à ce vote. Une information était ensuite communiquée sur la suite de la démarche.

### 1.3. Articuler une démarche prospective et une analyse des services écosystémiques pour des actions à venir

L'identification et la hiérarchisation des services écosystémiques délivrés par le bocage boulonnais constituent les deux premières étapes du processus permettant de mobiliser les services écosystémiques dans notre étude. Cependant, une dernière étape permettant de relier les travaux conduits sur la dimension ethnologique de l'étude et ceux conduits sur le volet des services écosystémiques a été proposée, afin de permettre une appropriation par les acteurs du territoire de ces deux aspects et d'engager une réflexion sur les actions à mettre en œuvre, dans le cadre du plan de paysage. Cette démarche prospective, organisée dans le cadre d'un atelier, a pour but de délibérer en petits groupes, puis collectivement, sur les actions à entreprendre pour parvenir, à un horizon de 20 ans (2040), à la préservation des services écosystémiques jugés les plus importants par les personnes impliquées au cours des entretiens et des ateliers organisés entre mars et juin 2018. En outre, il est important de relier l'étude Arabesco aux autres initiatives organisées dans le cadre du plan de paysage et l'objectif de cet atelier de prospective était également de sélectionner, parmi les actions identifiées lors des ateliers de construction des actions du plan de paysage (Desvres, 29 janvier 2018), celles qui contribuent clairement à la préservation des services écosystémiques cibles ; puis compléter les fiches actions issues de ces ateliers et, au besoin et en proposer d'autres en complément.

L'atelier a été organisé en suivant les séquences suivantes :

**Séquence 1 (5 minutes)** : Présentation des objectifs de l'étude Arabesco et de son rôle dans le cadre du plan de paysage.

**Séquence 2 (15 minutes)** : Présentation des résultats auxquels nous sommes parvenus jusqu'ici dans le cadre du projet Arabesco et qui donnent des indications sur les enjeux à prendre en compte pour l'avenir du bocage (la maîtrise de la péri-urbanisation; le maintien d'une agriculture dynamique; la réappropriation de la valeur bocage; l'affirmation de la trame écologique). Ces travaux font ressortir également des visions différenciées du bocage, selon les usages (vision paysagère, vision patrimoniale, vision utilitaire).

**Séquence 3 (25 minutes)** : Délibération collective sur le futur du bocage du boulonnais à l'horizon 2040. Distribution d'un tableau par domaines thématiques à remplir individuellement par les participants (5 minutes environ), sur lequel les participants pourront noter les changements (pressentis, souhaités ou redoutés) et les inerties (pressenties, souhaitées ou redoutées) dans les domaines suivants :

- périurbanisation et artificialisation de l'espace
- développement économique local (artisanat, industrie...)
- agriculture et paysages
- environnement et trame écologique
- loisirs et tourisme

- autres domaines

Sur cette base, il est ensuite proposé de collecter les idées des uns et des autres, afin de construire un tableau collectif qui sera saisi en direct et projeté. Ce tableau devra préciser pour chaque idée si les changements et les inerties anticipé(e)s sont pressentis (coder P), souhaités (coder S) ou redoutés (coder R).

La circulation de la parole se fera librement et au bout de 15 minutes, le processus s'arrêtera mais nous collecterons les feuilles remplies par les différents participants pour identifier des idées supplémentaires qui n'auraient pas été mentionnées.

Ce tableau général sera ainsi complété par les animateurs de l'atelier et imprimé pour que tous les participants puissent avoir les changements et inerties évoqués sous les yeux lors de la séquence 6.

**Séquence 4 (15 minutes):** Introduction sur les services écosystémiques avec la projection d'une vidéo "A quoi sert la biodiversité"<sup>9</sup>. Présentation de la méthodologie et des résultats auxquels sont parvenus les étudiants pour lister les services écosystémiques jugés les plus importants. Rappeler à quoi correspondent les services écosystémiques au passage et s'assurer de la bonne compréhension de la notion de la part de l'auditoire. Illustrer les services écosystémiques à partir d'exemples.

**Séquence 5 (5 minutes) :** Présentation des objectifs des ateliers et du déroulé des étapes des séquences 6 et 7.

**Séquence 6 (60 minutes):** Ateliers en petits groupes (de 5 à 8 personnes). Dans chaque groupe, un animateur est désigné et un rapporteur est choisi parmi les participants, qui sera chargé de prendre des notes au cours de l'atelier et de faire une restitution des idées principales.

Cette séquence en petits groupes se dérouler en deux étapes, l'objectif final étant d'identifier des actions pour permettre la préservation des services écosystémiques cibles à l'horizon 2040.

*1ère étape (20 minutes) : Les impacts des changements et des inerties identifiés sur les services écosystémiques*

Par rapport aux changements et aux inerties identifiés, repérer ceux qui pourraient avoir un impact (positif, négatif, indéterminé) sur la provision de services écosystémiques à l'horizon 2040. Au cours de cette étape, on utilise un tableur pour indiquer en ligne quels sont les impacts des changements sur les services écosystémiques.

*2ème étape (40 minutes) : Quelles actions promouvoir pour pérenniser les services écosystémiques à l'horizon 2040?*

À partir des actions jugées prioritaires au cours des ateliers de construction des actions, identifier celles qui pourraient concourir à la préservation des services écosystémiques cibles. S'assurer que ces actions permettraient de surmonter les impacts négatifs des changements et des inerties, afin que la fourniture de services écosystémiques puisse être pérennisée. Modifier les fiches action en conséquence si nécessaire.

Identifier si, parmi ces actions, certaines pourraient potentiellement favoriser la préservation d'un service écosystémique, au détriment d'un autre.

---

<sup>9</sup> Cf. <https://vimeo.com/176319881>

Rechercher des actions complémentaires qui ne figurent pas dans la liste des actions déjà identifiées et remplir la fiche action si le temps le permet. Sur quelles temporalités mettre en place ces actions et quels acteurs impliquer ?

**Séquence 7 (30 minutes):** Restitution des travaux des différents groupes, discussion générale et priorisation des actions

Présentation des résultats obtenus dans chacun des sous-groupes. Affichage des actions correspondant à chacun des services écosystémiques cibles. Cet affichage se fera au moyen des fiches-action qui seront collées sur les grands panneaux prévus à cet effet.

À la fin de la séquence, un vote à l'aide de gommettes de couleurs différentes est proposé, afin que chacun puisse identifier les actions considérées comme (1) indispensables (couleur rouge) ; (2) importantes mais pas indispensables (couleur verte) ; (3) secondaires (couleur bleue).

5 gommettes de chaque couleur sont distribuées à chaque participant, afin que ceux-ci puissent répartir les priorités sur les différents services écosystémiques à préserver.

## 2. Résultats obtenus sur les différents volets de l'étude

Avant d'aller à la rencontre des acteurs et d'élaborer un questionnaire, il était important de pouvoir, sur la base d'une lecture approfondie des travaux consacrés à cette notion<sup>10</sup>, identifier les services écosystémiques recensés dans cette abondante littérature. C'est la raison pour laquelle les deux étudiants de Master travaillant sur cette question ont choisi d'utiliser une carte heuristique en ligne, disponible grâce à un outil padlet (Figure 18 : Exemple d'arborescence mise au point grâce à l'outil Padlet) sur Internet (cf. <https://padlet.com/lavirel/d8x7sk91td5o>) et leur permettant de recenser, au fur et à mesure, les différents services et disservices identifiés dans leurs lectures, sur la base d'un découpage désormais bien circonscrit distinguant :

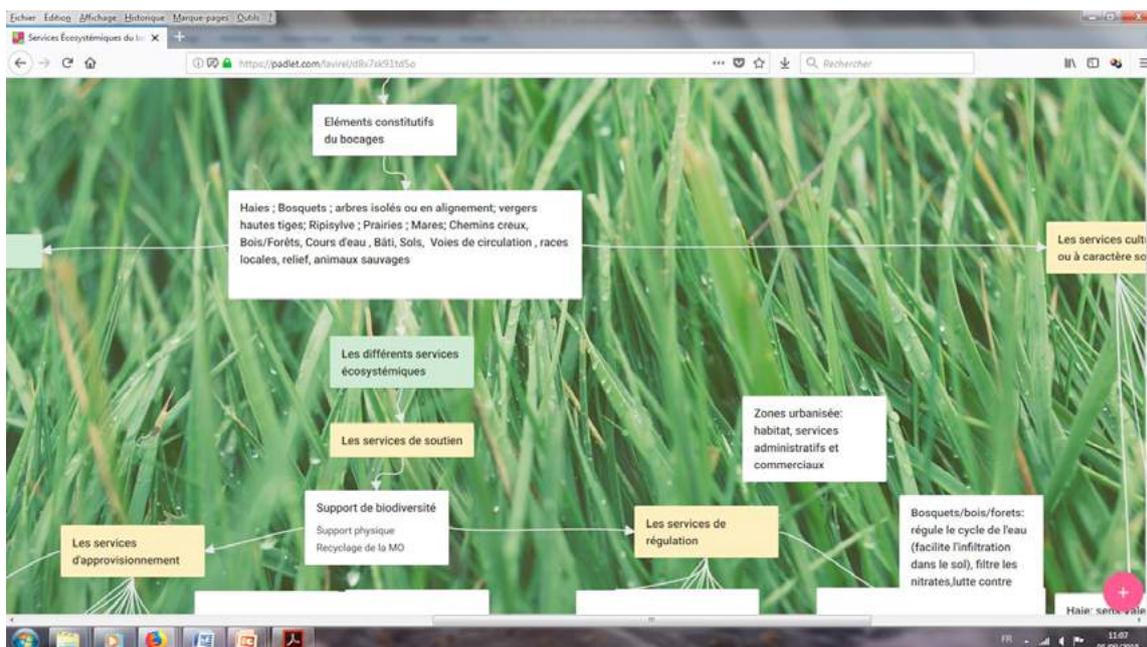
- Les services d'approvisionnement
- Les services de régulation
- Les services de soutien
- Les services culturels.

Pour plus de simplicité, les services de régulation et les services de soutien ont été regroupés.

---

<sup>10</sup> Plusieurs études conduites récemment sur la question des services écosystémiques dans des territoires de Parc (et notamment dans des territoires de bocage) ont pu être mobilisées.

Figure 18 : Exemple d'arborescence mise au point grâce à l'outil Padlet

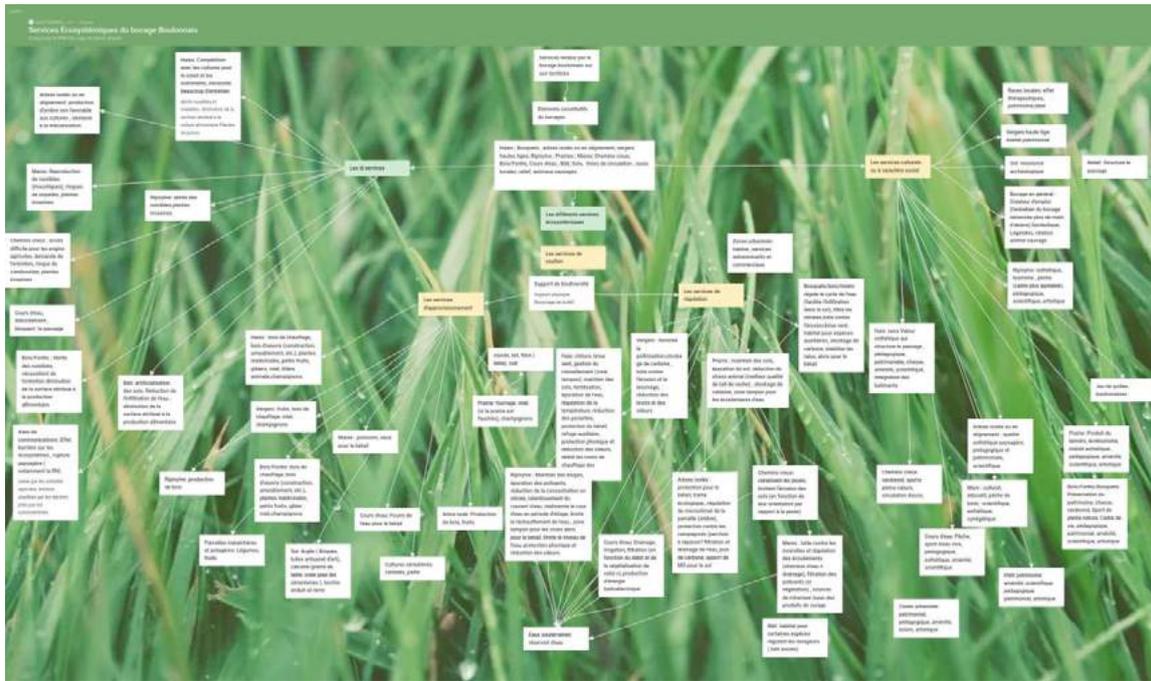


[Source : Martin et Yédonou, 2018]

Chaque composante du paysage de bocage (haies, cours d'eau, prairies, bosquets, arbres isolés, etc.) a ainsi pu être identifié afin d'en faire ressortir les différents services et disservices associés. Cependant, au fil des réflexions, il est apparu que la complexité du paysage ne se résume pas à un simple maillage d'écosystèmes. La perception que l'on peut avoir du paysage est liée également au patrimoine bâti ou à des éléments mobiles tels que les animaux d'élevage. Les étudiants ont donc choisi d'étudier ces éléments qui font l'identité du boulonnais comme les barrières traditionnelles, l'habitat en torchis et des races locales comme le cheval ou le mouton boulonnais.

Cet exercice de recension a permis d'identifier une soixantaine de services rendus potentiellement par le bocage (cf. Figure 19 : Arborescence complète des services écosystémiques associés aux composantes d'un bocage).

Figure 19 : Arborescence complète des services écosystémiques associés aux composants d'un bocage



[Source : Martin et Yédonou, 2018]

Ce travail de défrichage a permis par la suite de réaliser un questionnaire ouvert destiné à aider la conduite d’entretiens semi-directifs et visant à faire ressortir, auprès des interlocuteurs rencontrés par les étudiants en stage au sein du PNR, les usages du bocage boulonnais. Au total, douze entretiens semi-directifs ont été réalisés entre le 24 avril et le 11 mai 2018.

Le questionnaire se décomposait en trois parties. La première partie permettait de connaître le profil de la personne interrogée afin de pouvoir interpréter les résultats en fonction de son profil. La seconde partie concernait le paysage bocager. Le but était de déterminer quels étaient les éléments les plus caractéristiques du bocage boulonnais selon les acteurs rencontrés. Enfin, sur la base du travail de défrichage bibliographique effectué en amont, une palette d’images était présentée aux enquêtés. Cette palette d’images partait de l’échelle paysagère en général pour aller vers les éléments caractéristiques du bocage, afin de mieux connaître les définitions et connaissances des enquêtés. La dernière partie concernait les usages du bocage et les apports de celui-ci. C’est de ces éléments que l’on pouvait tirer des informations sur les services écosystémiques.

À partir de ces douze entretiens, essentiellement obtenus grâce à la liste de contacts du PNR, malgré une campagne d’affichage destinée à recueillir aussi des avis de personnes moins impliquées dans les actions du PNR, il est possible de faire ressortir certains éléments identifiés par les acteurs. Les principaux éléments identifiés comme éléments constitutifs du bocage sont la haie, les prairies, les cours d’eau et le bâti en torchis. Ces différents éléments constitutifs du bocage sont le support d’activités identifiées par les enquêtés ou font référence à des usages qui ont pu être identifiés. On retrouve ainsi :

Pour les services d’approvisionnement :

- Approvisionnement alimentaire (lait, viande, mûres et autres produits locaux)

- Approvisionnement en bois pour se chauffer

Pour les services de régulation :

- Climat et qualité de l'air (brise-vent, ombrage)
- Drainage des eaux de pluie

Pour les services de soutien :

- Habitat des espèces (support de biodiversité)

Pour les services culturels :

- Bénéfices non matériels et spirituels (cadre de vie, paysage, source de vie et de régénération)
- Services récréatifs (chasse)

À l'issue de ces 12 entretiens, les trois ateliers collectifs mentionnés dans la section précédente ont été organisés.

Certaines idées ont recueilli un nombre de votes plus important que les autres, ce qui a permis de faire ressortir cinq 'avantages et inconvénients' jugés parmi les plus importants par les participants à ces différents ateliers.

**Figure 20 : Vote des participants lors d'un des ateliers sur les services écosystémiques**



Ainsi, il ressort de ces ateliers que les participants sont attachés à la valeur esthétique du paysage et au bien-être que celui-ci procure. Ensuite l'intérêt que constitue le bocage dans la protection de la biodiversité est jugé important par les participants. En outre, le bocage boulonnais est un support pédagogique et scientifique potentiel ; son maillage permet de réguler les écoulements d'eau et a pour finir il procure un effet brise-vent fourni par les linéaires végétaux comme les haies.

Ces résultats ne correspondent pas totalement aux éléments identifiés au cours des entretiens de la première phase du travail.

Figure 21 : Discussion lors d'un atelier sur les services écosystémiques



Dès lors, pour analyser ces services et identifier ceux estimés les plus importants sur l'ensemble de l'étude (entretiens et ateliers), chaque réponse des participants a été associée à un service identifié lors de la première étape. Les étudiants sont arrivés à un résultat présentant des nuances par rapport au vote à l'issue des ateliers.

Ainsi, les éléments qui ressortent de ces deux phases de l'étude permettent de retenir les cinq services suivants :

Pour les services d'approvisionnement :

- Approvisionnement en bois pour se chauffer

Pour les services de régulation :

- Climat et qualité de l'air (brise-vent, ombrage)

Pour les services de soutien :

- Habitat des espèces (support de biodiversité)

Pour les services culturels :

- Bénéfices non matériels et spirituels (cadre de vie, paysage, source de vie et de régénération)
- Services récréatifs (chasse)

Il est intéressant de noter que les quatre catégories de services du Millennium Ecosystem Assessment sont représentées dans ce travail permettant l'identification des services jugés les plus importants par les personnes interrogées et par celles ayant participé aux trois ateliers du mois de juin 2018.

Du côté de l'analyse prospective du territoire de bocage, les participants à l'atelier ont pu exprimer les évolutions pressenties, souhaitées et redoutées pour chacun des thèmes proposés.

Tableau 3 : Changements et inerties du bocage boulonnais à l'horizon 2040

Thématique	Evolution pressentie	Evolution souhaitée	Evolution redoutée
<b>Péri-urbanisation et artificialisation de l'espace</b>	Poursuite de l'artificialisation mais avec des frictions citoyennes Utilisation de matériaux hétéroclites gommant l'harmonie du paysage	Maitrise de l'étalement urbain et réhabilitation des friches dans les cœurs de bourgs Développement d'une architecture en lien avec les typologies locales et intégrant les enjeux énergétiques	Installation de grandes surfaces commerciales en milieu rural. Manque de volonté des élus pour limiter l'étalement urbain Développement des habitations type dortoir.
<b>Développement économique local (artisanat, industrie, ...)</b>	Autant voire plus d'acteurs de l'artisanat (ex de l'alimentation) Relocalisation des savoir-faire auprès des consommateurs.	Conserver les industries locales Développer le bois énergie et les activités en lien avec la ressource des haies Relocalisation des savoir-faire auprès des consommateurs.	Désertification économique (commerces de centre-bourg) Impacts de la mondialisation et du e-commerce.
<b>Agriculture et paysages</b>	Continuation du retournement des prairies et de l'arrachage des haies Départs en retraite sans transmission Devenir du paysage avec la disparition des frênes ? « Pillage » des haies au regard du développement du bois-énergie / question de la régénération des haies	Maintenir une agriculture basée sur la polyculture-élevage Développement de l'agriculture axée sur la conso locale des produits du territoire Conserver une diversité des formes végétales : arbres isolés, haies, vergés, groupes d'arbres, bois, ... Conserver/préserver les arbres têtards, formes utiles et spécifiques du bocage boulonnais.	Transformation des élevages traditionnels en élevages hors-sol Disparition des élevages bovins laitiers et enrichissement ou boisement des prairies. « Pillage » des haies au regard du développement du bois-énergie / question de la régénération des haies.
<b>Environnement et trame écologique</b>	Crainte du développement des espèces exotiques invasives + changement climatique	Conservation/développement du maillage de haies et prairies Connecter agriculture et entretien du paysage	Diminution de la biodiversité consécutive à l'arrachage des haies
<b>Loisirs et tourisme</b>	Disparition des chemins ruraux	Développement de l'offre touristique « verte » (randonnée, vtt, équestre, ...) + activités économiques induites Gestion du bocage partagée avec développement du bénévolat	
<b>Autres domaines</b>		Préservation du patrimoine bâti	

[Source : Atelier « Les usages du Bocage de demain » du 08.11.18, Séquence 3]

Ces différents évolutions et inerties ont par la suite alimenté un travail en deux groupes, compte-tenu des effectifs présents le jour de l'atelier. Dans un premier temps, l'objectif était de relier les impacts des changements et des inerties identifiés sur les services écosystémiques, puis, dans un second temps, de choisir les actions permettant de pérenniser les services écosystémiques identifiés au cours de l'étape précédente. Il faut reconnaître que ce travail en deux étapes a été relativement laborieux, les participants exprimant des difficultés pour s'approprier la démarche proposée.

Figure 22 : Une séquence, lors de l'atelier de prospective



Malgré tout, une fois les actions reliées aux services écosystémiques cibles, l'étape de vote à l'aide des gommettes a permis de dégager des résultats intéressants (cf. Annexe 7 : Résultats des votes de l'atelier de prospective et présentation des actions par ordre de priorité), conduisant à classer, par ordre de priorité, les actions à mettre en œuvre dans le cadre du plan de paysage, si on prend en compte la préservation à long terme des services écosystémiques comme un critère de choix. Certaines actions (indiquées en rouge dans la liste ci-dessous) ont émergé directement de l'atelier de prospective.

Figure 23 : Une séquence, lors de l'atelier de prospective



1. La place de l'arbre : valorisation des haies, des arbres  
- Aider à l'entretien des haies agricoles de bords de route
2. La place de l'arbre : valorisation des haies, des arbres  
- Organiser des chantiers participatifs
3. Valorisation des produits locaux dans la restauration collective et dans les filières alimentaires locales
4. Préservation des ressources environnementales - Compléter le maillage bocager pour favoriser la fonctionnalité de la trame écologique
5. Valorisation touristique du bocage
6. L'Habitat : La valorisation du bâti existant - Changement de destination – réhabilitation – densification – reconversion du bâti
7. Valorisation des produits locaux : Amélioration des points de vente
8. Préservation des ressources environnementales - Mieux connaître son patrimoine bocager
9. **Formes végétales**
10. Préservation des ressources environnementales. Compléter le maillage bocager pour contribuer à limiter le ruissellement
11. Valorisation de l'élevage - Valorisation économique des haies
12. **Limiter l'artificialisation**
13. La dimension sociale : du lien à créer

14. Valorisation des produits locaux : création d'un label « bocage boulonnais »
15. Valorisation de l'élevage : information, sensibilisation, contribution des habitants
16. Relocalisation des savoir-faire
17. Préservation des ressources environnementales - amélioration de la connaissance
18. Préservation des ressources environnementales - entretenir les cours d'eau et les fossés
19. Valorisation de l'élevage - Créer un collectif d'agriculteurs autonomes sur le maintien et la valorisation de l'herbe
20. L'Habitat : La valorisation du bâti existant - Accueil des nouveaux habitants.

Ce classement appelle plusieurs commentaires. Tout d'abord, pour toutes les fiches action élaborées lors des ateliers de construction des actions (si on accepte l'idée des regroupements opérés pour passer de 40 à 17 fiches), un lien a été fait par les participants aux ateliers avec au moins un service écosystémique, mais aussi souvent avec plusieurs services. Plusieurs actions sont par ailleurs ressorties des discussions lors de cet atelier de prospective et sont indiquées en rouge dans le classement ci-dessus.

Douze actions sont particulièrement plébiscitées (14 points ou davantage, si on prend cela comme un seuil), regroupant finalement à peu près toutes les thématiques identifiées dans les ateliers de construction des actions.

En outre, les actions qui sont le plus plébiscitées sont aussi celles qui renvoient à plusieurs catégories de services écosystémiques.

### 3. Éléments de discussion

La méthodologie pour établir la liste des services identifiés sur le bocage boulonnais par les enquêtés et par les participants aux ateliers ainsi que la hiérarchisation des services proposée au cours des trois ateliers s'inspire pour partie du travail réalisé dans deux autres parcs naturels régionaux de la région des Hauts-de-France - les PNR Scarpe-Escaut et Avesnois - dans le cadre d'un projet Interreg (le projet WeCan) consacré aux services écosystémiques dans les territoires de parcs (Dahinger, 2012; Coninx et Luttik, 2013; Coquio, 2013). L'expérience du parc de l'Avesnois est plus particulièrement intéressante pour le cas qui nous occupe, dans la mesure où elle s'est focalisée sur les services écosystémiques délivrés par le bocage de l'Avesnois (Coquio, 2013). En Avesnois, le choix a été fait de retenir deux zones d'étude et d'organiser deux ateliers de concertation avec les acteurs du territoire dans chacune des deux zones. Au cours de ces ateliers de concertation, trois étapes sont proposées aux participants, à savoir :

- une première étape visant à identifier les services écosystémiques délivrés par le bocage,
- une seconde étape ayant pour but de hiérarchiser ces services pour en déduire les services considérés comme les plus importants,
- une troisième et dernière étape envisageant un travail de quantification des services jugés les plus importants.

Au regard du travail de hiérarchisation des services délivrés sur les deux zones d'étude retenues en Avesnois, il est intéressant de constater que la plupart des services identifiés et jugés parmi les plus importants dans le bocage boulonnais dans le cadre d'Arabesco, se retrouvent dans l'étude menée dans le PNR de l'Avesnois.

Pour mémoire, les services jugés hiérarchiquement les plus importants en Avesnois sont repris dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

**Tableau 4 : Les services identifiés comme les plus importants dans les deux zones d'étude de l'Avesnois**

Services écosystémiques	Zone n°1	Zone n°2
Production de bois	X	X
Lutte contre l'érosion	X	X
Valeur esthétique du paysage	X	X
Capacité épuratoire	X	
Protection des cultures et des animaux	X	
Préservation de la biodiversité		X

[Source : Coquio, 2013, p. 57]

Il est intéressant de noter que dans le cas de l'Avesnois, il existe déjà une filière de valorisation du bois-énergie alimentant plusieurs dizaines de chaufferies en plaquettes issues de la taille des haies<sup>11</sup>, tandis qu'une telle filière n'existe pas encore dans le bocage boulonnais. Compte-tenu de l'importance du potentiel en bois de chauffage identifié par les habitants et l'ensemble des participants aux ateliers sur l'identification et la hiérarchisation des services écosystémiques, l'organisation d'une telle filière (au-delà des initiatives individuelles déjà présentes) s'avèrerait nécessaire.

<sup>11</sup> Cf. <http://www.parc-naturel-avesnois.fr/blog/2016/02/29/bois-energie-du-bocage-une-filiere-structuree/> page consultée le 20 mai 2019.

# Chapitre 5. Comment redonner du sens au bocage ? Quelques recommandations

Sur la base des résultats de cette étude présentés dans les chapitres précédents, nous dressons ci-dessous une série de recommandations, destinées à être mobilisées dans le cadre du Plan de paysage dont l'étude Arabesco constitue l'un des éléments du diagnostic. Les constats et l'analyse qui précèdent peuvent être repris de façon à proposer des éléments directement applicables dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de paysage.

## 1. Travailler à une définition partagée du bocage pour reconnecter les enjeux paysagers au quotidien des habitants

À l'issue de l'enquête, le constat qui a été formulé est celui d'un manque d'appropriation du bocage par les habitants non concernés directement par cette composante du territoire. De la même façon il est apparu une difficulté à définir le terme de « bocage » et à l'envisager comme un paysage local majeur, faisant partie du cadre de vie des habitants. Une mise à distance du bocage semble être opérée par le tout-venant : si cela évoque le territoire, la plupart des personnes interrogées ne savent pas vraiment pourquoi et ne se sentent pas impliquées ou responsables de sa gestion, de sa permanence ou sa disparition.

Il convient donc de travailler à une redéfinition partagée du bocage afin de le faire advenir comme élément signifiant : non plus un bocage boulonnais nommé institutionnellement mais non connu des habitants, mais le bocage des boulonnais, pour lequel ils se sentiraient parties prenantes, et qui définirait à la fois un paysage, des formes économiques et de travail et un mode de vie.

Pour cela, le bocage pourrait être abordé en trois étapes :

- Que constitue-t-il comme ensemble ?
- Quels sont ses composants ?
- Quelle est leur histoire et leur cycle de vie ?

En effet, si ces éléments apparaissent comme une évidence pour les acteurs engagés dans l'aménagement et la gestion du territoire, c'est loin d'être le cas pour la majorité des habitants.

## 2. Réaffirmer la définition du bocage comme un ensemble

Il conviendrait donc dans un premier temps de rappeler en quoi consiste un bocage. Cela signifie de réaffirmer sa définition comme milieu agricole, organisé en parcelles fermées pour une activité d'élevage et de prairies. Cependant, il faut prendre garde à ce que ce premier niveau de définition ne conforte pas les habitants dans le fait que cela ne concerne que les agriculteurs. Il conviendrait de préciser qu'il s'agit d'un ensemble paysager comprenant, outre les parcelles agricoles, un bâti de type

habitat dispersé, des villages et bourgs centres et un mode de vie adapté à ce type de milieu (production laitière, fruitière, artisanat du bois...). *In fine, il s'agit ici de redire que le bocage caractérise tout à chacun au sein du territoire et que chaque individu, chaque animal ou chaque arbre en fait partie et que c'est l'interdépendance de tous qui est constitutive du bocage.*

Le problème qui a également été évoqué est le caractère générique du bocage comme milieu s'opposant à l'openfield et donc pas spécifiquement lié à un territoire puisqu'existant en plusieurs endroits en France, de façon souvent plus marquée que dans le boulonnais. Dans ce cadre, au-delà de la réaffirmation du sens officiel du mot bocage auprès des habitants, il convient de le personnaliser. *Le bocage boulonnais ne peut exister que s'il est clairement identifiable et distinguable d'autres pays bocagers. Ce sont ses particularités qui doivent être mises en avant.* Ces particularités sont d'ailleurs connues des habitants et citées par eux. Seulement en l'état, ils ne les rattachent pas toujours au bocage. Trois caractéristiques physiques du milieu apparaissent significatives pour la population et pourraient permettre d'identifier le bocage boulonnais comme milieu particulier. *Il s'agit de la forme en « fer à cheval », de l'existence de la Cuesta à l'est et au sud et de l'interface avec la bordure littorale à l'ouest. Repositionner ces trois éléments comme caractéristiques spécifiques* (et non comme des éléments allant de soi ou étant simplement des « limites » du bocage) *donne une image singulière au bocage boulonnais.* Cela le fait également ressortir comme ensemble cohérent, unifié et cela le borne aux yeux des usagers.

### 3. Décliner le bocage en composantes spécifiques

Une fois l'image générale du bocage boulonnais confortée, il semble nécessaire de revenir sur ses composantes. Là encore il s'agit de personnaliser le milieu pour le rendre appréhendable et appropriable par celles et ceux qui y vivent. Il ne s'agit pas d'abord de faire une leçon sur ce qu'est cette entité paysagère de façon abstraite, car cela risquerait d'accentuer la déconnection avec le territoire local et de conserver l'idée du bocage comme une extériorité sans lien réel avec la plupart des habitants. *Il est davantage question de reprendre les éléments du bocage en les reliant directement aux pratiques quotidiennes des habitants :*

- Les arbres groupés : que représentent ces « bois » pour les habitants ? Un lieu de promenade ombragé agréable et où l'on peut observer des animaux ? Une réserve de chasse ? Un boisement économique ? Un verger ? Peuvent-ils sur une carte localiser ces différents types de boisement ? Quelles valeurs leur accordent-ils ? Quels rapports, directs ou indirects, ont-ils à eux ?
- Les arbres isolés : les habitants peuvent-ils citer un arbre en particulier qu'ils ont remarqué sur le territoire ? ont-ils des « histoires » en lien avec des arbres (souvenirs d'enfance, arbre sur la propriété, dans la cour d'école, où ils allaient cueillir des pommes, arbre à proximité de leur lieu de travail...) ? Peuvent-ils en localiser sur leur espace de vie et formuler pourquoi ces arbres les ont marqués (singulier en bord de route, majestueux au milieu d'un champ, forme curieuse, arbre familial, aspect esthétique, mystère, etc...) ?
- L'eau dans le bocage : le rapport à l'eau semble peu développé dans le bocage, alors que les cours d'eau y sont nombreux. Les seuls éléments collectés sont liés aux risques liés à l'eau et en particulier le phénomène « inondations ». La diversité des formes de l'eau pourrait être réaffirmée (cours d'eau de différents niveaux, marais, mares, fontaines). Il s'agirait de faire comprendre l'ensemble des fonctions de l'eau afin de sortir de l'image réductrice de l'inondation. Les habitants questionnés ont

souvent insisté sur la beauté du bocage dans sa dimension de « pays verdoyant ». Celui-ci ne peut exister que s'il y a de l'eau. Ce constat simple est à rappeler.

- La haie est l'élément le plus cité nous l'avons vu. Elle n'est pas pour autant mieux connue que les autres éléments naturels. Là encore, sans vouloir nécessairement faire de tous les habitants des experts de la haie, il convient d'échanger sur ce qu'ils mettent concrètement derrière ce vocable : où identifient-ils la présence de haies ? De quoi sont-elles composées à leurs yeux ? Quels sont leurs rapports directs ou indirects à la haie ? (voir également les points suivants au sujet de la haie comme élément fort du bocage).

- l'entrée par le patrimoine bâti est également un élément à travailler. L'attachement de la population locale aux formes de l'habitat traditionnel est ressorti de l'enquête. Cependant cet habitat n'est pas identifié comme un habitat bocager. Un lien pourrait là encore être réaffirmé : redire que c'est en fonction du bocage qu'ont été mises en place les formes et dispositions des habitations, les matériaux utilisés, l'orientation des bâtiments, etc.

## 4. Valoriser la dynamique du paysage bocager

Le bocage n'est pas un décor statique ou figé, il n'est pas composé d'éléments artificiels (hormis le bâti). **Il s'agit d'un paysage dynamique et vivant. Il conviendrait de rappeler cela à la population qui semble le percevoir comme acquis et immuable.**

Redire que le bocage est un paysage vivant, un écosystème anthropique (un milieu construit et géré par l'Homme) sont des éléments de base. Cela ne semble en effet pas acquis et intégré pour une majorité des habitants. En reprenant certains composants clés comme la haie, il s'agit de sensibiliser la population au fait qu'ils sont responsables de leur territoire et que son évolution dépend en partie d'eux, de leurs actions et de leur façon d'occuper les lieux et d'interagir avec eux. Le paysage verdoyant du bocage n'est pas tel qu'il est par hasard ou naturellement. C'est un milieu travaillé et entretenu. Certes il s'agit avant tout d'un milieu où s'exerce l'expertise agricole, mais il a des conséquences sur tous (en termes d'approvisionnement, de qualité de vie, de loisirs, etc. Voir chapitres 2 et 4). Il est aujourd'hui à envisager comme un milieu à préserver et à partager avec l'ensemble des usagers/habitants car les agriculteurs ne peuvent pas être considérés comme les seuls responsables du territoire ni les seuls à devoir y faire face ou l'entretenir. Tous en bénéficient et donc tous doivent s'en sentir dépositaires.

Un des points d'ancrage de ce discours – qui ne doit pas être moralisateur mais davantage « concernant » et mobilisateur – pourrait être la haie. En effet nous avons évoqué celle-ci comme élément de repère pour l'ensemble des habitants (principalement en termes d'aménités et d'esthétisme), élément clé pour les agriculteurs (en termes d'avantages et de contraintes) et élément nécessaire pour la biodiversité (et donc l'ensemble du vivant). **Dans ce cadre et pour alimenter la réflexion autour du plan paysage, il s'agirait d'envisager la haie dans sa totalité : de la « haie symbole à la haie vivante », en mettant en lumière les savoirs et savoir-faire autour de celle-ci comme caractéristique majeure du maintien et de l'évolution du bocage boulonnais.** Il s'agit de réexpliquer le fonctionnement dynamique de la haie et son cycle de vie. La haie n'est en effet pas un élément inerte. Si cela semble une évidence pour les connaisseurs, il n'en va pas de même pour le grand public qui, spontanément associe le mot « haie » à la haie domestique de thuyas, solide, compacte, ne nécessitant qu'une coupe annuelle et semblant donc « là pour toujours ». Même si dans le bocage boulonnais les habitants savent que les haies entourent les prés et voient bien qu'il ne s'agit pas de

haies de conifères, ils les considèrent cependant de la même façon, comme un bloc uniforme et qui s'entretient de lui-même à partir du moment où le pied n'est pas arraché.

En continuité ou en reprise des actions déjà engagées, le parc pourrait utilement rappeler que la haie se plante, s'entretient, qu'elle peut prendre des formes très diverses. Les usages de la haie pourraient être réexpliqués (plessage, récolte, fonctions sur pieds) ainsi que le fait que c'est un milieu vivant. Il s'agit aussi de redire qu'elles sont certes gérées par le monde agricole en général mais qu'elles peuvent se partager car elles profitent à tous et débordent le strict cadre agricole (pour toutes les raisons déjà évoquées ci avant).

## 5. Revoir avec les acteurs du territoire les fonctions du bocage

Les entretiens que nous avons menés dans le cadre de ce projet, ainsi que les différents ateliers qui se sont déroulés sur les services écosystémiques associés au bocage boulonnais ont permis de souligner à quel point celui-ci était envisagé de manière multifonctionnelle.

Les acteurs n'associent pas nécessairement le bocage à une fonction ou un usage spécifique, associé à leur propre perception personnelle, mais parviennent à se mettre à la place des autres catégories d'acteurs pour tenter d'envisager le bocage et ses fonctions de manière systémique. Les discussions qui se sont déroulées au cours de la restitution publique du projet Arabesco, en mars 2019, ont bien fait ressortir cette idée que si différentes visions du bocage pouvaient coexister (vision paysagère, patrimoniale et utilitaire) et si ces visions résumaient relativement bien les représentations que les acteurs présents se faisaient eux-mêmes du bocage, il était important de pouvoir échanger collectivement sur cette multifonctionnalité du bocage pour identifier des actions permettant de rendre compatibles ces différentes visions.

## 6. Redéfinir les limites bocagères

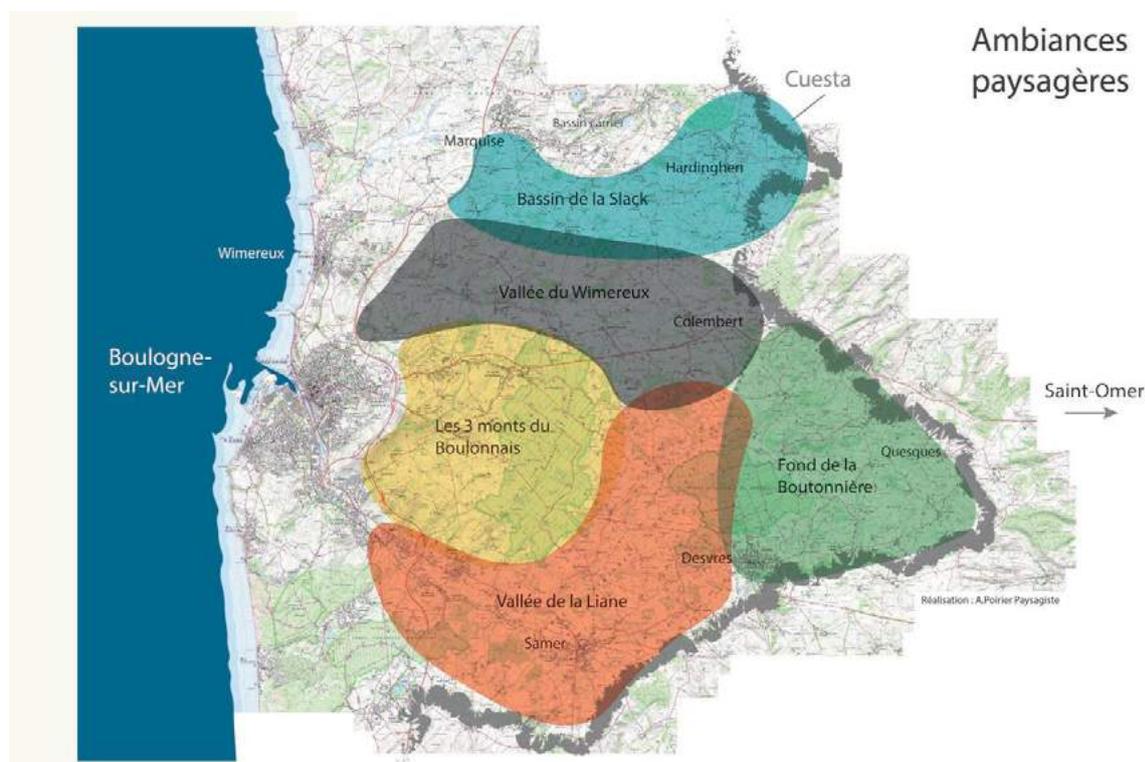
Un élément clé est ressorti des enquêtes, en complémentarité et dans le prolongement de la nécessité de retravailler collectivement les définitions et les fonctions liées au bocage. Il s'agit de pouvoir redéfinir les limites bocagères en croisant la définition technique, le découpage administratif, le diagnostic paysager et l'appropriation habitante. Une question guide cette proposition : doit-on parler du bocage ou des bocages ? Il semble en effet important de pouvoir échanger sur ce point. Il s'agit de mettre en discussion les limites et les échelles du bocage boulonnais. Les enquêtes ont montré que le bocage est pluriel, dans la forme qu'il prend (voir A. Poirier, Diagnostic paysager, 2018, PNR CMO) mais aussi tel qu'il est ressenti par les usagers (attachements différenciés entre l'est et l'ouest, repères spécifiques et usages particuliers). **Si des caractéristiques géomorphologiques majeures permettent d'en dessiner les contours et ainsi montrer une unité territoriale (le fer à cheval, la cuesta et le littoral) qui confirme la dénomination de « bocage boulonnais », il convient cependant également de considérer les sous-ensembles qui le composent et qui peuvent être à aborder différemment.**

Revoir la question d'un ou de plusieurs bocages, au sein du boulonnais, pourrait donc être un aspect du plan paysager. Il ne s'agit pas ici d'une volonté de fragmenter le territoire ou de l'émietter alors qu'il convient au contraire d'en réaffirmer le caractère « total » et englobant, mais de coller à la réalité des

appréhensions et des vécus et donc redonner du sens localement à cette configuration paysagère et écosystémique.

Reconnaître la pluralité du bocage boulonnais pourrait permettre de plus grandes appropriations et implications locales car les habitants pratiquants des lieux pourront mieux s’y reconnaître. L’enquête a en effet montré que les habitants se déplaçaient peu sur l’ensemble du bocage, sauf nécessités professionnelles. Ils ont plutôt tendance à rester dans un périmètre restreint autour de leurs lieux de vie. Cela est particulièrement vrai entre l’est et l’ouest et le nord et sud du bocage. Dans ce sens, parler « des » bocages serait sans doute une approche pertinente pour s’adresser à la population locale. Cela peut en partie rejoindre le diagnostic paysager réalisé et qui distingue plusieurs « ambiances paysagères » spécifiques au sein du bocage, le divisant en cinq zones distinctes (voir Carte 17 : Les ambiances paysagères du bocage boulonnais et le diagnostic paysager du bocage boulonnais, rapport de Anne Poirier au PNR CMO, décembre 2018).

Carte 17 : Les ambiances paysagères du bocage boulonnais



[Source : Diagnostic paysager du bocage boulonnais - Décembre 2018 - Anne Poirier, Paysagiste dplg]

À l’appui de cette proposition d’envisager la pluralité du bocage boulonnais, il a été constaté que cette image plurielle du bocage, présente chez les habitants, était partagée en partie institutionnellement. Dans le vocabulaire institutionnel, tant au plan touristique qu’environnemental, il est en effet question « des bocages » et non d’un seul bocage boulonnais (voir documents et références cités infra, chapitre 3). La question des échelles et « d’un ou des bocages », se pose donc. Dans plusieurs documents officiels (office du tourisme Desvres Samer, Conservatoire du littoral notamment), le terme de bocage est utilisé au pluriel. De la même façon, les différents pans du projet Arabesco, en se basant sur les enquêtes documentaires et de terrain, postulent de relocaliser les actions pour redonner du sens « vécu » et proche à un bocage invisibilisé par les habitants en général.

Il ne faut donc pas minimiser ou refuser cette pluralité car elle se retrouve *in fine* dans le vécu des habitants qui distinguent plusieurs bocages et s'en trouvent confortés par des documents de communication officiels. Ces supports documentaires envisagent la diversité bocagère du boulonnais à travers des éléments similaires au diagnostic paysager évoqué ci-dessus. Il est en effet souvent question des monts du boulonnais, du paysage carrier et humide du nord du bocage, ou du fond de la boutonnière à l'est. Chez les habitants le vocabulaire est différent, et la classification empirique et indigène reflète le vécu, la compréhension spontanée du territoire et non les classifications scientifiques et techniques.

## 7. Envisager des actions à différentes échelles pour s'adapter à l'appréhension des habitants

Trois bocages peuvent être évoqués par les habitants. Il pourrait être intéressant de les intégrer à la redéfinition des limites.

- Un **bocage agricole** tout d'abord. Il est situé dans le centre nord du bocage, son « cœur » dans la dénomination du PNR, plutôt là où les noms des communes font référence à une toponymie naturaliste.

- Il est ensuite possible de distinguer un **bocage de relief** à l'est et au sud, caractérisé par la présence de la Cuesta.

- Un **bocage littoral** est également évoqué sur la frange ouest. C'est ce bocage qui est cité dans les documents de communication des communes littorales qui souhaitent refaire un lien avec l'intérieur des terres. C'est sans doute celui dont l'identité est la plus fragile du fait de la « concurrence » du paysage maritime. Cependant, les habitants ne semblent pas s'arrêter à l'autoroute A16 comme limite du bocage, comme cela peut se trouver dans les documents du parc (voir diagnostic paysager). Ils voient l'intérêt d'une interface campagne-mer, n'utilisent sans doute pas l'autoroute pour aller d'un paysage à l'autre et donc ils n'envisagent pas de coupure nette. Les monts rétro-littoraux sont au contraire un pendant à la cuesta, le second relief du bocage.

Cette multiplication des dénominations du bocage boulonnais ne signifie pas pour autant un risque de fragmentation ou une consolidation d'une frontière opposante entre boulonnais littoral et boulonnais rural. Il s'agit ici au contraire de refaire un trait d'union entre les bocages, en marquant, d'une part, ses « frontières extérieures », et de l'autre ses « caractéristiques intérieures », parlantes pour les usagers.

Les « frontières extérieures » du bocage permettent de caractériser l'existence d'un « bocage boulonnais » en tant que tel et de l'inscrire au sein du territoire du parc comme une entité ayant du sens et une identité propre. **Ces limites globales sont reconnues par les habitants et acceptées comme telles : le bocage boulonnais est un bocage de côtes et de vallons**, un bocage enserré par un relief vallonné : à l'ouest les monts du boulonnais puis plus loin les dunes littorales (qui font la jonction avec le littoral proprement dit) et à l'est et au sud la cuesta. Au nord et au sud le bocage est délimité par les rivières (la Slack au nord, la Liane au sud et les zones humides afférentes).

Il est à noter au sujet de ces caractéristiques que la « cuesta » est aussi « la côte » en espagnol mais le terme ici permet justement de distinguer la côte au sens littoral de la côte au sens rural. Cet élément de vocabulaire pourrait être à travailler pour refaire un lien entre littoral et campagne et mettre en

avant une spécificité du bocage boulonnais, car cette **caractéristique de « double côte »** ne semble pas se retrouver sur d'autres bocages dans cette configuration.

Les « caractéristiques intérieures » des bocages du boulonnais quant à elles permettent de renouer un lien de proximité avec les habitants, de travailler à partir d'éléments paysagers directement accessibles et côtoyés quotidiennement.

Cette double identité du bocage boulonnais permet de mettre en avant les spécificités du territoire. Il n'est plus un milieu « générique », synonyme de système agricole ancien et en cours de revalorisation (lutte contre une certaine vision « passéiste » du bocage), que l'on retrouve sur différents territoires de l'hexagone (et donc duquel les habitants ne se sentent pas particulièrement proches), mais un milieu et un paysage particuliers, avec des caractéristiques propres et uniques. Un lien peut ici être fait avec l'analyse en termes de services écosystémiques, qui complète l'identité spécifique du bocage boulonnais, déjà reconnue par les habitants, à travers les produits alimentaires locaux et le patrimoine bâti.

## 8. Appréhender le bocage comme une entité particulière et reconnue

L'image du bocage boulonnais est à conforter, tant auprès des habitants, des visiteurs que des acteurs gestionnaires du territoire. En effet, les données recueillies montrent un flou dans l'appréhension du bocage comme territoire à part entière, doté d'une identité propre et lieu symbole, parmi d'autres, du parc naturel régional Caps et Marais d'Opale.

Si les habitants, dans leur majorité, peinent à se concevoir comme « habitants du bocage », cela peut s'expliquer en partie par l'absence de dénominations spécifiques liées aux caractéristiques du territoire, tant pour les éléments naturels que pour les humains. La toponymie des communes du bocage a permis de mettre en avant des dénominations naturalistes et culturalistes, permettant de décrire les lieux à une époque donnée, souvent à partir du moyen âge. Ce qui ressort c'est l'identité rurale et agricole du territoire, avec un habitat individuel en hameaux, une forte présence d'une végétation diversifiée et un lien à l'eau. Ce sont des bases qui entrent dans la définition d'un bocage, sans se suffire à elles seules. Il manque ici une caractérisation plus précise liée à l'organisation des terres et leurs destinations. L'identité rurale est cependant historiquement posée. En valorisant les composantes du bocage identifiées plus haut, cette identité pourrait être convertie en identité bocagère.

## 9. Pouvoir nommer le bocage

L'identification du bocage implique de **se pencher sur les dénominations et les catégorisations existantes ou à bâtir pour cerner le bocage**, sans pour cela reprendre les typologies naturalistes et écologiques, mais en se basant plutôt sur les compréhensions et les savoirs locaux. Les agriculteurs ont l'habitude de donner des noms à certains de leurs animaux comme à leurs prairies ou leurs champs. Cette pratique est-elle répandue dans le bocage ? Quel registre vernaculaire existe pour identifier des parcelles agricoles, des troupeaux, des arbres, des cours d'eau, des bâtiments ? Cet inventaire porté à connaissance de tous pourrait constituer un élément de reconnaissance du bocage boulonnais : en actant les noms locaux de certains lieux ou d'animaux, on les légitime et par ce biais on reconnaît la

spécificité des lieux, on les inscrit dans la durée et donc on formalise l'existence d'une communauté. Cela peut contribuer à donner une visibilité nouvelle au bocage. Parallèlement, une systématisation de cette démarche pourrait être proposée en initiant une démarche participative avec l'ensemble des habitants. Leur proposer de donner un nom ou un surnom à des espaces gérés par le parc (mares, parcelles) ou à des lieux publics ou privés (avec l'accord et la participation des propriétaires et des élus) caractérisant le bocage seraient une forme de concernement de la population locale. Cela permettrait également de mieux identifier et de mieux situer des espaces clés. Ils pourraient ainsi ensuite être utilisés comme repères pour quadriller le territoire, orienter les usagers ou constituer des points de rencontres.

**Cela veut dire également pouvoir nommer les habitants du bocage.** L'appellation de « bocagers » et « bocagères » est parfois retrouvée dans la littérature (en particulier dans la poésie : Jean-Baptiste-Louis Gresset, 1734 ; Jammes, *Le 1<sup>er</sup> livre des quatrains*, Contraste, 1923), ainsi que le nom de « bocageon » (encyclopédie Quillet, 1965). L'utilisation de ces qualificatifs s'est cependant perdue et n'est plus guère utilisée aujourd'hui et ne se trouve que peu référencée. Travailler avec les habitants à l'attribution d'un nom pour pouvoir se dire « du bocage » pourrait être un moyen de refaire un lien au bocage boulonnais, de visibiliser l'ancrage territorial et d'affirmer une filiation au bocage. Se dire affilié au bocage en partageant un nom, un qualificatif avec lui serait également un moyen de redonner une place aux habitants non agricoles en leur signifiant qu'ils font eux aussi partie intégrante de ce milieu, qu'ils partagent une part de ce qu'ils sont avec l'ensemble des habitants humains comme non humains des lieux et donc qu'ils sont concernés directement par le devenir du territoire. Si l'on se réfère à l'analyse anthropologique des relations à la nature et aux lieux de vie (Descola), il s'agirait d'envisager un lien de type totémique au bocage. Dans cette configuration, l'ensemble de la communauté (humaine, animale, végétale) habitant dans un lieu est envisagée comme étant de même nature, partageant une histoire commune et une identité collective particulière, différente des territoires voisins.

## 10. Pouvoir situer le bocage

La question de l'attractivité territoriale et de la concurrence entre micro territoires a été évoquée à plusieurs reprises. La campagne bocagère apparaît saisie en opposition avec le paysage littoral, au détriment de la première. Les politiques touristiques des communes littorales et des organismes publics de promotion du territoire sur la communauté d'agglomération du boulonnais mentionnent le bocage dans leurs documents de communication, mais le bocage y est montré comme « un plus », une valeur ajoutée du littoral, une possibilité annexe de prolonger le séjour en bord de mer. Le bocage boulonnais devient alors un territoire secondaire, l'arrière-cour du littoral. Cette image semble intériorisée par les habitants. Ils évoquent en général leurs temps de loisirs sur le littoral et non dans le bocage, ou alors par défaut.

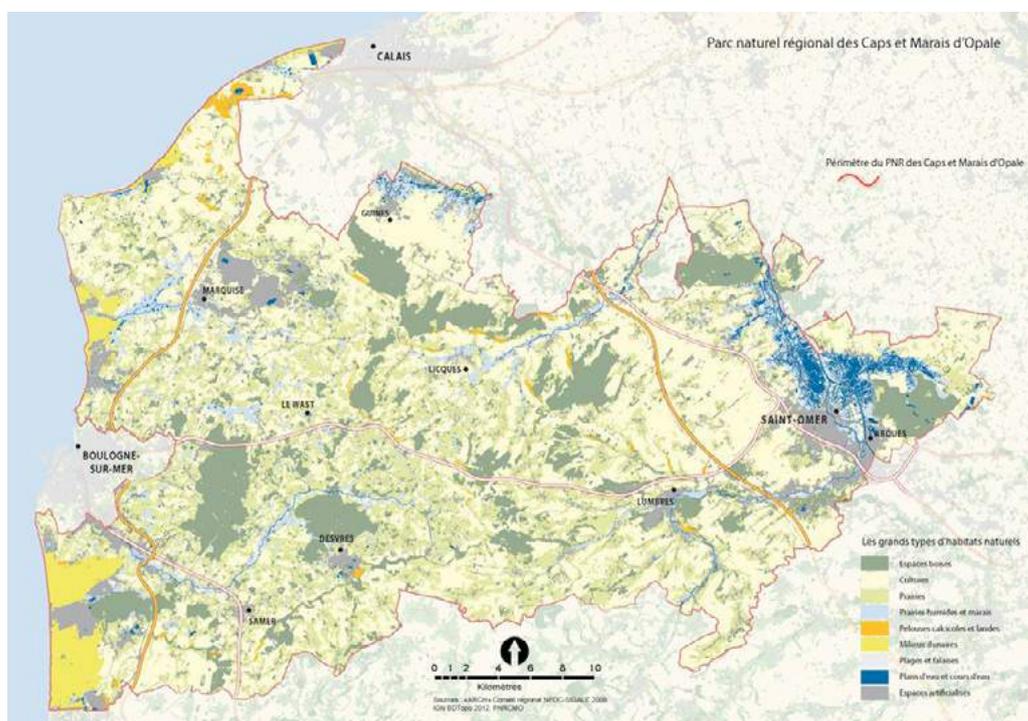
**Il conviendrait donc de rompre avec cette représentation du bocage comme « l'arrière littoral ».** Cela dévalorise le territoire en le faisant passer au second plan, tant dans les priorités en termes de communication et de politiques publiques que dans sa place dans la vie des habitants. D'autres sources, sites internet de la communauté de communes Desvres-Samer ou habitants-passionnés par exemple, montrent le bocage au contraire comme un milieu spécifique précieux, à travers les images de pays verdoyant en particulier. Cette image est à conforter et surtout à substituer à la précédente, écrasante pour le bocage boulonnais.

Il s'agit de lui faire une vraie place dans les territoires caractéristiques et ayant une valeur particulière au sein du PNR. Pour le moment, il semble en effet « coincé » entre deux entités fortes du parc : le littoral et le marais audomarois.

En regardant le site internet du PNR, deux éléments confortent cette analyse.

**Le bocage boulonnais ne bénéficie pas d'une dénomination paysagère spécifique ni d'une catégorisation en habitat naturel** (cf. Carte 18 : Grands types d'habitats naturels du Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale). La carte ci-dessous nous montre en effet les grands types d'habitats naturels du parc. Sur la zone du bocage boulonnais on retrouve majoritairement des espaces boisés, des prairies et des prairies humides et marais. Rien ne permet en l'état de distinguer ce milieu de ceux de Lumbres, de Licques ou même de Arques. Une mention supplémentaire « bocage », même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'un habitat naturel, permettrait de visualiser le bocage et de lui donner davantage d'importance.

**Carte 18 : Grands types d'habitats naturels du Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale**



[Source : site internet du PNR CMO, consulté le 07/03/2019]

En l'état, la carte permet de distinguer clairement le littoral avec les milieux dunaires à l'ouest et à l'autre extrémité les marais (audomarois et de la basse vallée de la Slack), à l'est et au nord. Tout le reste du territoire du parc apparaît – pour les non spécialistes – comme relativement homogène avec une prédominance de cultures et de prairies, ponctuées de boisements. Aucune distinction n'est faite entre des paysages d'openfield et de bocage dans cette masse. Le bocage n'est donc pas localisé ni distinguable.

Jean-Yves Durand (2007) a constaté une situation similaire au Portugal. La région du Minho, au nord-ouest du pays, est pour lui un territoire de « bocage invisible ». En effet, même si les caractéristiques bocagères peuvent parfaitement s'appliquer à la région (petites exploitations agricoles, élevage, forte présence de la haie, milieu humide, etc.) il a constaté que les habitants ne se définissent pas comme habitants d'un bocage et qu'ils ne qualifient pas ainsi leur paysage, auquel ils sont cependant profondément attachés. Comme dans le boulonnais, ils mettent l'accent sur le caractère « vert » de leur territoire, font référence aux traditions culturelles et à la gastronomie locale, mais sans les relier à un « patrimoine bocager ». Pour Durant, cela peut en partie s'expliquer par le poids du littoral dans l'identité portugaise, ainsi que le caractère « méditerranéen » attribué aux écosystèmes du pays, alors même que le Minho se situe plutôt dans un milieu « atlantique », le bocage est ainsi gommé des représentations géographiques. Nous pouvons ici trouver des liens avec la visibilité littorale du nord de la France et du boulonnais en particulier. L'autre élément intéressant mis en avant par Durant, et qui croise les appréhensions boulonnaises, est la relation entretenue par les habitants au paysage. Pour Durant, les minhotes voient leur territoire – et donc leur bocage – comme un « productif jardin » (2007 : 383) plutôt que comme un « patrimoine paysager » (op.cit.), image qui est quant à elle plutôt véhiculée par les visiteurs extérieurs, ou qui commence à être relayée politiquement dans le cadre d'une politique environnementale. L'absence de haies décoratives ou d'aménagements publics valorisant le bocage portugais renforce cette invisibilité.

En revenant au bocage boulonnais, le constat est qu'institutionnellement également, la valorisation du bocage pourrait être renforcée. Le logo du PNR (cf. Figure 24 : Logo du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale) reprend, en effet, lui aussi également deux grandes figures du territoire parc : les caps littoraux et la biodiversité de milieux humides. Il n'y a pas de place pour le bocage, comme d'ailleurs dans le nom du parc « Caps et Marais d'Opale ». Même s'il est évident qu'un logo et un nom de parc ne peuvent pas reprendre l'intégralité de ses composantes, cette situation, au moment où une priorité est mise sur le bocage, pourrait être à questionner.

Figure 24 : Logo du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



[Source : PNR CMO]

Les trois milieux clés identifiés comme constituant le parc, semblent bien être : le littoral, le marais, le milieu rural. Cela se retrouve dans des annonces de structures parlant des caractéristiques du PNR et de ce que l'on peut y trouver.

À titre d'exemple, le site internet :

« ouacheterlocal.fr » (<http://www.ouacheterlocal.fr/territoire/pnrcapsetmaraisdopale/3>), à sa rubrique « PNR CMO », le présente ainsi :

*« Bière, fromages, tarte, miel, viande, légumes... il y en a pour toutes les papilles sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. En balade sur le littoral, dans la campagne ou dans le marais audomarois, impossible de revenir sans avoir goûté une spécialité. »* (C'est nous qui soulignons)

Aucune mention n'est faite au bocage alors qu'il est l'un des territoires agricoles du parc les plus concernés par la production laitière et fromagère locale ainsi que la production fruitière. Le monde rural et agricole est ramené au terme générique de « campagne ». La campagne ça pourrait tout autant être de l'openfield que du bocage, de la culture céréalière, du maraichage ou de l'élevage.

La question du positionnement du bocage, physiquement et symboliquement, est donc posée. Si elle n'est pas évidente pour la population, c'est en partie car de toute façon elle n'est pas non plus mise en avant institutionnellement.

Une façon de mettre en lumière le bocage pourrait être d'inverser la valeur affichée des espaces du parc, ou – dans le cadre d'une communication centrée sur le bocage – tout au moins de rééquilibrer les valeurs et de faire ressortir la valeur spécifique du bocage face à la valeur générique des paysages qui l'entourent (le littoral, il couvre toute la façade ouest et sud de la France, les marais sont également bien présents sur l'ensemble du territoire français, par contre un bocage avec une côte littorale, une côte rurale (cuesta) et un milieu humide omniprésent, cela ne se retrouve que dans le boulonnais). Dans cette vision, le bocage est un milieu remarquable au même titre que les falaises et dunes littorales et que les milieux humides et marais ruraux et urbains.

## 11. Pouvoir étendre le bocage

Le dernier enjeu identifié est de faire passer l'image du bocage comme un milieu uniquement agricole et donc concentré sur les parcelles cultivées ou en élevage, à un écosystème à part entière, englobant la totalité des caractéristiques naturelles, anthropiques et culturelles du territoire. C'est pouvoir expliquer que si le milieu bocager a été créé dans un objectif de production agricole, il dépasse aujourd'hui largement ce cadre, par la biodiversité qui s'y est installée, par la pluralité des fonctions qu'il remplit (services écosystémiques), par les aménités qu'il procure et le cadre de vie privilégié qu'il offre.

**Étendre le bocage c'est donc l'appréhender comme ce qui fait du lien, ce qui constitue le boulonnais rural et justifie sa forme et son existence, au lieu de le cantonner à des rôles utilitaires et uniquement fonctionnels, qu'ils soient écologiques ou agricoles.**

Pour ce faire, il conviendrait de remettre en cause la représentation du bocage comme espace « relégué » aux seules parcelles agricoles et de pouvoir « faire du bocage » un aménagement du territoire présent aussi en péri-urbain et en milieu urbain. Introduire du bocage végétal en ville et à proximité des habitations et des infrastructures peut constituer une des dimensions. Il s'agit de pouvoir opérer une diversification des formes du bocage, notamment avec l'instauration d'un bocage urbain. Pauline Frileux a mené une étude ethnographique sur le bocage pavillonnaire dans la ville nouvelle de Marne-La-Vallée et l'agglomération rennaise. Elle montre le rôle de la haie en tant que composante centrale du « bocage pavillonnaire ». Elle définit celui-ci comme « une culture périurbaine spécifique

et un paysage ». Pour elle et le paysagiste Alain Freytet, ce type de bocage permet aux habitants des zones péri-urbaines de tisser une relation à la nature, et donc par rebond d'être potentiellement plus sensibles à ces questions sur le territoire de vie élargie. Il permet aussi un accueil de la biodiversité ordinaire et constitue donc à ce titre un élément écologique à part entière dans une politique plus large de préservation ou de restauration d'un bocage rural. Ce que montre l'enquête par ailleurs, c'est la complexité de la relation au végétal et la tendance encore majoritaire chez les habitants interrogés de vouloir « dominer » la nature, ici en procédant à des désherbages, des coupes et tailles strictes. La haie ne signifie donc pas automatiquement un rapport écologique à la nature, même si celui-ci a été trouvé chez des passionnés. Comme pour le bocage boulonnais, il apparaît que les usagers sont attachés à leur cadre de vie, souhaitent s'investir dans un « beau paysage » mais n'ont souvent pas connaissance du fonctionnement des espèces et de l'écosystème. Cela peut les conduire à reproduire une gestion du végétal par le chimique (éradication des « mauvaises herbes et des nuisibles) et donc au final à aller à contresens des politiques publiques de gestion différenciée et durable. P. Frileux montre ici le rôle des pouvoirs politiques locaux pour informer les habitants et les encourager à aller vers des pratiques respectueuses de la nature. L'autre limite du bocage périurbain tel qu'il existe est le fait que les espèces plantées sont très majoritairement des espèces non originaires du territoire. Dans le cadre d'une politique locale de préservation du bocage menée par le parc, il conviendrait de prendre garde à ces « réflexes de pépiniéristes » et de promouvoir des espèces indigènes qui viendraient prolonger les espèces présentes dans le bocage rural et agricole.

De la même façon, Samuel Périchon a mis en avant l'existence de différents niveaux de bocages et parmi eux l'importance du bocage – en particulier avec la haie et les arbres – « domestique », c'est-à-dire du bocage structurant l'habitation sur les corps de fermes et les exploitations agricoles. Ces haies arborées sont le domaine des épouses des agriculteurs, qui y sont fortement attachées et en prennent grand soin. Elles n'ont aucune fonction liée à la production agricole et donc opèrent un premier niveau de transition entre une haie – et par extension un bocage – réservé à l'agriculture à une haie intégrée à la vie quotidienne de la population et structurante aussi pour l'habitat, le paysage urbain, les habitudes de vie (entretien de la végétation, arbres fruitiers, cueillette, fleurissement, observation naturaliste...).

Samuel Périchon a défini une typologie de bocages, qui pourrait être reprise et adaptée dans le boulonnais. Il est question du « vrai bocage », dans ce cas, il est centré sur le bocage historique agricole. Rappeler, dans le boulonnais, ce bocage c'est répondre à la demande de reconnaissance des agriculteurs. Il est aussi fait mention d'un « pseudo-bocage », existant encore partiellement mais modifié pour répondre aux évolutions agricoles ou des occupations du territoire. Dans ce cas il s'agirait de réfléchir à une re-densification de ce bocage fragmenté ou d'explicitier les raisons des discontinuités. Enfin un « bocage témoin » est suggéré. Nous sommes ici dans le domaine du bocage domestique, du bocage urbain, avec le projet de montrer que le bocage structure le territoire (bords des routes, délimitations des quartiers, mises en avant des jardins de particuliers, etc...).

Ce qui semble à retenir c'est l'approche privilégiant une diversification des formes du bocage, avec notamment l'instauration d'un « bocage urbain » (cf. bocage pavillonnaire) qui viendrait compléter les images des bocages rural, littoral et de relief.

## 12. Promouvoir la mise en réseau des habitants, notamment pour la mise en valeur touristique du territoire

Beaucoup d'actions de mise en valeur sont réalisées par différents acteurs à leur échelle (office du tourisme, parc, agriculteurs, communes ou Communautés de communes...) sans réelle mise en relation de ces actions.

Il faut promouvoir différents réseaux pour mettre en lien ces différents acteurs ou lieux et médiatiser ces actions (site internet par exemple). Il convient également de communiquer sur les aménités touristiques à l'extérieur du bocage de manière à passer la barrière qui existe entre la partie littorale et la partie intérieure. La valorisation touristique passe également par un effort important sur la valorisation de l'habitat (mettre en avant des habitations typiques et éviter le développement d'un habitat banalisé).

Cette mise en réseau des acteurs du tourisme qui opèrent sur le bocage boulonnais pourrait passer par un plan de communication commun, orienté vers une marque nature, comme il en existe sur d'autres territoires en France métropolitaine.

## 13. Dialoguer pour recomposer le bocage de demain

L'existence de visions contrastées du bocage, telles qu'elles ressortent de notre analyse (vision paysagère, patrimoniale et utilitaire) souligne bien la nécessité d'identifier des actions jouant sur les complémentarités entre ces visions, plutôt que sur leur mise en concurrence. Il importe dès lors que l'ensemble des actions entreprises dans le cadre du plan de paysage n'apparaisse pas comme privilégiant une vision (et dès lors un type d'acteurs) au détriment d'une autre, mais que chacune des visions du bocage (et les acteurs qui les portent) puisse se retrouver dans la liste des actions promues dans le cadre du plan de paysage. À ce titre, promouvoir des actions se situant au carrefour des différentes visions du bocage et permettant de préserver différentes catégories de services écosystémiques, apparaît comme un enjeu prioritaire, permettant d'établir un dialogue constructif entre les différentes catégories d'acteurs opérant sur le bocage.

Le dialogue déjà initié à travers les différentes étapes du plan de paysage est ainsi nécessaire et doit se poursuivre, afin que chaque catégorie d'acteurs puisse mieux comprendre les activités et les priorités des autres catégories d'acteurs. Au cours des échanges qui se sont déroulés à l'occasion de la restitution des résultats de notre projet, en comité de pilotage du plan de paysage et lors de la restitution publique, les agriculteurs présents ont bien insisté sur l'importance de la reconnaissance de leur activité d'entretien du paysage et sur la contrainte que cela représente pour eux. Mettre en place des actions de replantation des haies bocagères peut apparaître comme une régression pour certains d'entre eux, si des moyens ne sont pas trouvés pour valoriser monétairement leur travail d'entretien des haies. Or, il manque toujours un modèle économique sûr pour compenser le coût d'entrée d'un réinvestissement bocager et cette question devrait être au cœur des discussions du plan de paysage, même si celui-ci n'a pas vocation à se substituer aux politiques de soutien à l'agriculture.

Un autre aspect où le dialogue s'avèrerait nécessaire se situe dans la construction collective des zonages d'évolution des composantes du bocage. Nous avons vu dans ce rapport qu'il était compliqué de parler du bocage dans son ensemble car cette entité renvoie à des choses différentes en fonction des acteurs rencontrés. Travailler sur les composantes du bocage peut faciliter le dialogue entre les acteurs, pour discuter par exemple sur les périmètres et les implantations de ces différentes composantes, entre riverains et agriculteurs.

## 14. Utiliser les outils de politique publique et s'appuyer sur les acteurs ressources locaux pour mettre en valeur le territoire et valoriser les atouts paysagers

Les acteurs publics locaux disposent d'outils pour moduler les actions d'aménagement, contrôler les formes d'urbanisation et rénover l'habitat, notamment à travers les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT).

L'action des agriculteurs, en lien avec la préservation et l'entretien des haies, est déterminante pour la structuration paysagère. Il existe d'ores et déjà des aides régionales pour la plantation de haies qui s'appuient sur des appels à projets dont les collectivités et l'ensemble des autres acteurs peuvent se saisir, et permettant le cofinancement des coûts générés par la plantation de haies nouvelles. A titre d'exemple, mentionnons l'appel à projets du Conseil régional des Hauts de France « La nature en chemins ». Ce type d'aide peut tout aussi bien concerner les municipalités, qui peuvent replanter des haies le long des chemins communaux.

En complément de ces actions à initier par les pouvoirs publics et dont le PNR pourrait être porteur, il convient également de s'appuyer sur les associations locales qui peuvent contribuer à sensibiliser la population sur les enjeux du bocage.

Enfin, un certain nombre d'actions touchant au développement touristique du territoire s'avèrent importantes à conduire, afin notamment de mettre en réseau les acteurs pour développer un tourisme tourné vers la valorisation patrimoniale du territoire. La création d'une marque « nature » pourrait contribuer à cette reconnaissance du bocage boulonnais, pour les habitants comme pour les touristes.

## Références bibliographiques

- Ambroise R., F. Bonneaud, V. Brunet-Vinck, 2001, « Paysage et agriculture : un nouveau projet », *Aménagement et Nature*, n°141, pp. 39-42.
- Antoine A., D. Marguerie, 2007, *Bocages & Sociétés*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et Territoires.
- Barrère C., D. Barthélemy, M. Nieddu, F-D. Vivien, 2004, « Éditorial : (Re)penser la catégorie économique de patrimoine ? », *Géographie, économie, société*, Vol. 6, n°3, pp. 237-242.
- Baudry J., A. Jouin (dir.), 2003, *De la haie aux bocages. Organisation, dynamique et gestion*, Versailles, INRA Editions, collection "Espaces ruraux".
- Bazin P., T. Schmutz, 1994, « La mise en place de nos bocages en Europe et leur déclin », *Revue forestière française*, Vol. 46, pp. 115-118.
- Bergamaschi A., 2013, « Représentations et pratiques de la nature dans un territoire transfrontalier : le cas "Maritime-Mercantour" », *Espaces et sociétés*, n°155, 2013/4, pp. 143-157.
- Berque A., 1990, « Le paysage à réinventer », *Le Débat*, n°60, pp. 283-288.
- Berrard S., C. Castets, M-M. Paez, M. Valenzuela, R. Wete, 2018, *Analyse des représentations autour de l'agriculture dans le bocage boulonnais*, dossier pour le Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon III, juin 2018, 27 p. + annexes.
- Bimbenet E., 2011. *L'animal que je ne suis plus*, Paris, Gallimard, coll. Folio essais.
- Boismoreau E., 2012 (1923), *Le bocage vendéen, les contes populaires*, Romorantin, CPE Editions.
- Bollier D., et al., 2012, *Les biens communs : comment (co)gérer ce qui est à tous ?*, Actes du colloque du 9 mars 2012, Oikos, GEF et Etopia, Bruxelles, Etopia.
- Bomer B., 1958, « Paysages ruraux du bassin parisien méridional », *L'information géographique*, Vol. 22, n°2, pp. 55-67.
- Boyd, J., S. Banzhaf, 2007, "What are ecosystem services? The need for standardized environmental accounting units", *Ecological Economics*, Vol. 63, pp. 616-626.
- Briche F., 2002, *Guide technique du bocage en Caps et Marais d'Opale*, Arques, PNR des Caps et Marais d'Opale, 44 p.
- Brunet P. (dir.), 1992, *L'atlas des paysages ruraux de France*, Paris, Éditions Jean-Pierre de Monza.
- Caillault S., M. Marie, 2009, « Pratiques agricoles, perceptions et représentations du paysage : quelles articulations ? Approches croisées Nord/Sud », *Norois*, n°213, pp. 9-20.
- Carnoye L., 2016, *Les services écosystémiques : de nouveaux outils de justification au service de la critique écologiste ? Une analyse conventionnaliste à partir du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (France)*, thèse de doctorat en sciences économiques, sous la direction de Richard Sobel, Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq.
- Castle D., I. Grass, C. Westphal, 2019, "Fruit quantity and quality of strawberries benefit from enhanced pollinator abundance at hedgerows in agricultural landscapes", *Agriculture, Ecosystems & Environment*, Vol. 275, pp. 14-22.

Colletis G., J-P. Gilly, I. Leroux, B. Pecqueur, J. Perrat, F. Rychen, J-B. Zimmermann, 1999, « Construction territoriale et dynamiques productives », *Sciences de la Société*, n° 48, pp. 25-46.

Coninx I., J. Luttik, 2013, *Contribution of natural heritage to regional economic prosperity. Preliminary assessment and an introduction to the WECAN tool*, Wageningen, Alterra, Alterra Report 2422, 64 pp.

Coquio M., 2013, *Évaluation des services écosystémiques rendus par le bocage de l'Avesnois*, Mémoire de fin d'études, Master Gestion de l'Environnement – Parcours Environnement Territoires et Acteurs, sous la direction de Johan Oswald, Université de Rennes 2, Département de Géographie et aménagement de l'espace, 110 p. + annexes.

Costanza R., 2008, "Ecosystem services: Multiple classification systems are needed", *Biological Conservation*, Vol. 141, pp. 350–352.

Costanza R. et al., 1997, "The value of the world's ecosystem services and natural capital", *Nature*, vol. 387, May, p. 253-260.

Costanza R., R. de Groot, L. Braat, I. Kubiszewski, L. Fioramonti, P. Sutton, S. Farber, M. Grasso, 2017, "Twenty years of ecosystem services: How far have we come and how far do we still need to go?", *Ecosystem Services*, Vol. 28, pp. 1-16.

Dahinger V., 2012, *La préservation des zones humides. Evaluer et valoriser les services écosystémiques fournis par les zones humides, un outil de préservation. Etude de cas sur les prairies humides du parc naturel régional Scarpe Escaut*, Mémoire de stage réalisé à Espaces Naturels Régionaux (ENRx), Master 2 Développement des Territoires, Aménagement et Environnement, Université d'Artois, Faculté d'Histoire-Géographie et UFR EGASS, Arras, septembre, 106 p. + annexes.

Daily G.C. (ed.), 1997, *Nature's services: societal dependence on natural ecosystems*, Washington D.C., Island Press.

Dérior P., 2010, « Les ambiguïtés de la patrimonialisation des « paysages naturels » », *Sud-Ouest européen*, n°30, pp. 19-36.

Donadieu P., E. Rémy, M-C. Girard, 2016, « Les sols peuvent-ils devenir des biens communs ? », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 24, n°3, juil-sept 2016, pp. 261-269.

Droz Y., V. Miéville-Ott, 2005, *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Dupré L., J. Lasseur, R. Pocard-Chapuis, 2015, « Faire pâturer, Faire société, durablement », *Techniques & Culture*, n°63, pp. 202-231.

Duquesne T., 2017, « Déclinaison locale de l'EFESE, quelles possibilités pour une application locale de l'EFESE », Cerema Centre-Est, Rapport 2017.

Fouquenelle T., 1992, *Le bocage boulonnais - Passé Présent Avenir*. s.l. : Parc Naturel Régional Nord-Pas de Calais.

Frileux P., 2013, *Le bocage pavillonnaire, une ethnologie de la haie*, Paris, CreaphisEditions.

Froger G., Méral Ph., Muradian R., 2016, « Controverses autour des services écosystémiques », *L'Économie politique*, vol. 2016/1, n°69, pp. 36-47.

Gatepin M-C., Z. Elwadi, C. Esposito, J. Oudot, 2018, dossier pour le Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon III, juin 2018.

Gauchet S., 1995, *Savoirs, savoir-faire et techniques d'entretien du paysage*. s.l. : Fédération des Parcs Naturels Régionaux, 1995.

Gerber J-D., Rodewald R., P. Knoepfel, 2007, « Gestion durable du paysage », *Revue de géographie alpine*, n°95-3, pp. 53-62.

Germaine M-A, 2011, « Représentations paysagères et les demandes d'environnement : exemple des vallées du Nord-Ouest de la France », *Annales de géographie*, n° 682, pp. 629-650.

Germaine M-A., É. Temple-Boyer, J. Milian, V. Fourault-Cauët, 2017, "La diversité des paysages des franges périurbaines : propositions d'indicateurs pour caractériser les espaces entre ville et campagne. Deux cas de terrains franciliens", *L'espace géographique*, 2017/1, Tome 46, pp. 19-40.

Gestin J-P. (dir.), 2000, *Paysages de bocage*, Collection Expérimenter pour Agir, n°4, Editions Parcs Naturels Régionaux de France, 42 p.

Goldfeil C., R. Pimor, 2018, *Les services écosystémiques et leurs différentes méthodes d'évaluation*, dossier pour le Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon III, juin 2018, 42 p.

Groot J.C.J., Jellema A., Rossing W.A.H., 2010, "Designing a hedgerow network in a multifunctional agricultural landscape: Balancing trade-offs among ecological quality, landscape character and implementation costs", *European Journal of Agronomy*, Vol. 32, pp. 112-119.

Guilbaud S-P, 2008, « Le Bocage Bourguignon : un paysage en voie de disparition », *Rev. sci. Bourgogne-Nature*, pp. 86-96.

Hein, L., van Koppen, K., De Groot, R.S., van Ierland, E.C. 2006. "Spatial scales, stakeholders and the valuation of ecosystem services", *Ecological Economics*, Vol. 57, pp. 209–228.

Holden J., R.P. Granson, D. Berdeni, S. Bird, P.J. Chapman, J.L. Edmondson, L.G. Firbank, T. Helgason, M.E. Hodson, S.F.P. Hunt, D.T. Jones, M.G. Lappage, E. Marshall-Harries, M. Nelson, M. Prendergast-Miller, H. Shaw, R.N. Wade, J.R. Leake, 2019, "The role of hedgerows in soil functioning within agricultural landscapes", *Agriculture, Ecosystems & Environment*, Vol. 273, pp. 1-12.

Kuhn T.S., 2008 (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs Sciences.

Larrère C., R. Larrère, 2015, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte.

Lascoumes P., J-P. Le Bourhis, 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identité d'action et procédures », *Politix*, n°42, pp. 37-66.

Laslaz L., 2008., « Les parcs nationaux alpins français ou les rattrapages de l'acceptation perdue », in S. Héritier et L. Laslaz (dir.), *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*, Paris, Ellipse, pp. 243-265

Laurent C., 1994, « L'agriculture paysagiste : du discours aux réalités », *Natures Sciences Sociétés*, , Vol. 2, n°3, pp. 231-242.

Le Bot J-M., 2013, « L'expérience « subjective » de la nature, Réflexions méthodologiques », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 21, n°1, pp. 45-52.

Lemaire G., J. Hodgson, A. Chabbi, 2011, *Grassland productivity and ecosystem services*, Wallingford, UK: CAB International.

Levrel H., A. Missemer, 2019, « La mise en économie de la nature : contrepoints historiques et contemporains », *Revue économique*, Vol. 70, pp. 97-122.

- Liagre F., 2006, *Les haies rurales, rôle – création – entretien*, Paris, Editions France agricole.
- Lipietz A., 2010, *Questions sur les biens communs*, Paris, *Esprit*.
- Luginbühl Y., Toublanc M., 2007, « Des talus arborés aux haies bocagères : des dynamiques de pensées du paysage inspiratrices de politiques publiques », dans Monique Berlan-Darqué, Yves Luginbühl Y., D. Terrasson, 2007, *Paysages : de la connaissance à l'action*, Paris, Quae, coll. Update sciences & technologie, pp. 163-177.
- Maillefert M., O. Petit, 2017, « Vers une démarche intégrée d'évaluation et de représentation des services écosystémiques : perspective interdisciplinaire et enjeux en milieu urbain », *Environnement urbain/Urban Environment*, Vol. 11, <http://eue.revues.org/1551>
- Manceron V. et Roué M., 2009, « Les animaux de la discorde », *Ethnologie française*, 2009/1, vol. 39, p.5-10.
- Marcel O., 2014, « Le bocage, histoire et avenir d'un paysage de l'arbre », *Sites et Monuments*, 2014, n°221, pp. 28-37.
- Maresca B., 2017, « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? », *La Pensée écologique*, no. 0, <https://lapenseeecologique.com/mode-de-vie-de-quoi-parle-t-on-peut-on-le-transformer/>
- Maresca B., X. Mordret, A-L. Ughetto, P. Blancher, 2011, « Évaluation des services rendus par les écosystèmes en France », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2, n° 3 | Décembre 2011, mis en ligne le 03 décembre 2011, consulté le 09 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9053>
- Martin M., 2018, *Les enjeux de l'évaluation des services écosystémiques délivrés par les composantes d'un paysage – l'exemple du bocage boulonnais*, Mémoire de Master 1 Gestion de l'Environnement, sous la direction de Michel Rasse, Université Lumière Lyon 2, juillet 2018, 61 p. + annexes.
- Martin M., G. Yédonou, 2018, *Rapport d'étude sur les services écosystémiques rendus par le bocage boulonnais*, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Saint Martin au Laert, juin 2018, 54 p. + annexes.
- MEA (Millennium Ecosystem Assessment), 2005, *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*, Washington D.C., Island Press.
- Meynier A., 1994 (1976), *Atlas et Géographie de la Bretagne*. Paris, Flammarion.
- Micoud A., 2004, « Des patrimoines aux territoires durables - Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 2004/1, vol. 34, p.13-22.
- Montgolfier J. de., 1990, « La gestion patrimoniale des ressources naturelles », dans Henry-Pierre Jeudy, 1990, *Patrimoines en folie*, Paris, MSH, p.21-27.
- Ollagnon H., 1984, *Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels*, Association pour les espaces naturels, pp. 1- 4.
- Paquette V., C. Vincent, L. Crevet, 2018, *Le tourisme du boulonnais*, dossier pour le Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon III, juin 2018, 39 p.
- Pelosse V. et Micoud A., 1993, « Introduction : Du domestique au sauvage cultivé : des catégories pertinentes de la biodiversité ? », *Études Rurales*, n°129-130, pp. 9-14.
- Périchon S. 2004, « L'impossible reconstruction des bocages détruits. Quand l'évolution des représentations sociales associées au bocage explique l'échec des politiques de replantation de haies

dans les communes remembrées du Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine », *L'Espace géographique*, 2004/2, tome 3, p.175-187.

Périchon S., 2005, « La composition végétale des haies bocagères est-elle liée à l'utilité agricole des plantes ligneuses ? », *Norois*, 2005/197, pp. 1-15.

Périchon S., 2006, « Les noms de lieux signalant des bois, des landes des haies et des essences bocagères en Ille-et-Vilaine », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2006/113-1, pp. 7-23.

Périchon S., 2010, « La géographie des phytotoponymes en Bretagne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2010/117-2, pp. 9-24.

Perrier Cornet P., 2001, « La dynamique des espaces ruraux dans la société française : un cadre d'analyse », *Territoires 2020*, n°3, DATAR. La Documentation Française, pp. 61-74.

Pluvinage J., S. Wartena, 2013, « Questions foncières agricoles, question(s) de tous les citoyens », *Pour*, 2013/4, n°220, pp. 31-35.

PNR CMO (Parc Naturel régional des Caps et Marais d'Opale), 2017, *Le plan de paysage du bocage boulonnais*, <https://www.parc-opale.fr/territoires-projets/bocage-boulonnais/le-plan-de-paysage-du-bocage-boulonnais>, page consultée le 29 janvier 2019.

Préfecture de la région Hauts de France, 2015, *Chiffres clés de la région Hauts-de-France*, <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Chiffres-cles-de-la-region-Hauts-de-France>, mis à jour le 24 novembre 2015, page consultée le 29 janvier 2019.

Ryschawy J., M. Tichit, S. Bertrand, G. Allaire, S. Plantureux, O. Aznar, C. Perrot, C. Guinot, E. Josien, J. Lasseur, C. Aubert, E. Tchakerian, C. Disenhaus, 2015, « Comment évaluer les services rendus par l'élevage ? Une première approche méthodologique sur le cas de la France », *INRA Productions Animales*, Vol. 28, n°1, pp. 23-38.

Ryschawy J., M. Benoît, N. Hostiou, 2016, « Les territoires de polyculture-élevage : quels leviers pour limiter les concurrences ? », *Pour*, n°231, pp. 137-146.

Schneider S., T. Kahn, R. Sido, W. Dickson, N. Feltmann, 2018, *Périmètre et délimitation de l'unité paysagère de l'ouest du bocage Boulonnais*, dossier pour le Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon III, juin 2018, 12 p.

Six J-F., 1999, « L'animal est-il un sujet de droit ? », in : A.P. Ouédraogo et P. Le Neindre, 1999, *L'homme et l'animal : un débat de société*, Paris, INRA, pp. 41-62.

TEEB, 2010, *Un bref aperçu sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité à l'attention des décideurs politiques locaux et régionaux*, [http://www.teebweb.org/media/2010/09/TEEB-D2-Local-and-Regional-quick-guide\\_French.pdf](http://www.teebweb.org/media/2010/09/TEEB-D2-Local-and-Regional-quick-guide_French.pdf)

Toscas-Jacqueline K., 2018, *Projet d'étude ARABESCO, Volet ethnologie : usages et représentations habitantes du bocage boulonnais*, rapport d'études, juillet 2018, 72 p.

Valenzuela Garzón M., 2018, *La valorisation du bocage boulonnais et enjeux autour de la question agricole*, Mémoire de Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, sous la direction de Muriel Maillfert, Université Lyon III, septembre 2018, 67 p. + annexes.

van Zanten B.T., Zasada I., Koetse M.J., Ungaro F., Häfner K., Verburg P.H., 2016, "A comparative approach to assess the contribution of landscape features to aesthetic and recreational values in agricultural landscapes", *Ecosystem Services*, Vol. 17, pp. 87-98.

van Berkel D.B., Verburg P.H., 2014, "Spatial quantification and valuation of cultural ecosystem services in an agricultural landscape", *Ecological indicators*, Vol. 37, pp. 163-174.

Vidal de la Blache P., 1979 [1903], *Tableau de la géographie de la France*, Paris, Hachette et Jules Tallandier.

Vivien F.-D., 2005, « Et la nature devint patrimoine... », in : Barrère C., Barthelemy D., Nieddu M., Vivien F.-D. (dir.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, coll. « Gestion de la culture et du secteur non-lucratif », Paris, L'Harmattan, pp. 45-70.

Wallace K.J., 2007, "Classification of ecosystem services: problems and solutions", *Biological Conservation*, Vol. 139, pp. 235–246.

Watteaux M., 2005, « Sous le bocage, le parcellaire... », *Études rurales*, 2005/3-4, n°175-176, pp. 53-80.

Yédonou G., 2018, *Action publique territoriale et services écosystémiques : cas du boulonnais*, Mémoire de Master 1 Développement des Territoires, Aménagement et Environnement, sous la direction de Olivier Petit, Université d'Artois, juin 2018, 52 p. + annexes.

# Annexes

## Annexe 1 : Liste des personnes impliquées dans le projet Arabesco

Nom	Statut	Rattachement durant le projet
Melin Hélène	Maître de conférences en ethnologie – coordinatrice du projet	Université de Lille Laboratoire Clersé
Maillefert Muriel	Professeure en aménagement et urbanisme	Université de Lyon 3 CRGA-EVS UMR 5600
Petit Olivier	Maître de conférences en économie	Université d'Artois Laboratoire Clersé
Morin Perrine	Chargée de mission Aménagement du territoire et paysages	PNR des Caps et Marais d'Opale
Panossian Delphine	Chargée de mission Transition énergétique	PNR des Caps et Marais d'Opale
Vandenberghe Claire	Chargée de mission Paysage et implication citoyenne	PNR des Caps et Marais d'Opale
Martin Mathilde	Etudiante en Master 1 Gestion de l'environnement, Université Lyon 2	PNR des Caps et Marais d'Opale
Toscas-Jacqueline Kassiopée	Etudiante en Master 2 d'ethnologie, Université Paris V.	Université de Lille Laboratoire Clersé
Valenzuela Garzón Mélanie	Etudiante en Master 2 Aménagement et Développement Durable des Territoires, Université Lyon 3	Université Lyon 3 CRGA-EVS UMR 5600
Yédonou Gyrel	Etudiant en Master 1 Développement des Territoires, Aménagement et Environnement, Université d'Artois	PNR des Caps et Marais d'Opale

## Annexe 2 : Liste des cartes, tableaux, schémas et figures

Carte 1 : Les communes et EPCI concernés par le Plan de Paysage du bocage boulonnais .....	4
Carte 2 : Illustration de la représentation cartographique d'un service écosystémique.....	20
Carte 3 : Carte des Zonages du Bocage boulonnais .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 4 : Etat des lieux des haies en 2009 au sein du PNR des Caps et marais d'Opale	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 5 : Indice de densité des haies des communes à l'ouest du bocage boulonnais	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 6 : État des lieux des prairies à l'ouest du bocage boulonnais en 2009	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 7: Exemple de circuit de randonnée.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 8 : Délimitation du bocage boulonnais.....	23
Carte 9 : Les micro territoires du bocage objets de l'enquête ethnographique par immersion .....	24
Carte 10 : Zonage des espaces naturels du pays boulonnais .....	31
Carte 11 : Densité des haies des pays bocagers de France .....	36
Carte 12 : Localisation des bocages français .....	37
Carte 13 : Réseau hydrographique du bocage boulonnais .....	49
Carte 14 : Communes du bocage boulonnais selon le type de toponymie.....	53
Carte 15 : Communes à toponymie culturaliste.....	54
Carte 16 : Communes à toponymie naturaliste .....	55
Carte 17 : Toponymie naturaliste du bocage boulonnais et espaces naturels .....	57
Carte 18 : Revenu fiscal médian en pays boulonnais .....	63
Carte 19 : Indice de développement humain dans le boulonnais.....	64
Carte 20 : Répartition de la population des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires dans le boulonnais.....	65
Carte 21 : Répartition de la population des employés et ouvriers dans le boulonnais .....	66
Carte 22 : Les ambiances paysagères du bocage boulonnais .....	90
Carte 23 : Grands types d'habitats naturels du Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale ....	94
Figure 1 : La place d'Arabesco dans le plan de paysage du bocage boulonnais .....	7
Figure 2: Le récit traditionnel de la genèse du bocage .....	11
Figure 3 : Une représentation des enjeux autour du bocage du point de vue du monde agricole .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 4 : Le nuage de mots issus des entretiens.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 5 : Les trois visions du bocage boulonnais .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 6 : Champs représentationnels de la mise en patrimoine des « paysages naturels » (ou de la « nature » dans les paysages) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 7 : Photo-interprétation: comparaison des éléments saillants entre 1960 et 2015 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 8 : Photo du circuit cyclable permettant de parcourir le bocage entre Selles et Saint Martin Chocquel.....	29
Figure 9 : Longère typique du boulonnais, Longfossé.....	39

Figure 10 : Maison type « normande », Quesques .....	40
Figure 11 : Maison « style Monaco » désignée comme telle par les habitants, Saint-Martin-Choquel	41
Figure 12 : Panorama des actions identifiées lors du forum ouvert, thématique « habitat » .....	42
Figure 13 : Panorama des actions identifiées lors du forum ouvert, thématique « arbre » .....	44
Figure 14 : Arbre têtard « trogne », Bournonville .....	44
Figure 15 : Haie à strates différenciées, Selles .....	45
Figure 16 : Les différentes strates de la haie définies par l'IGN .....	47
Figure 17 : Mare pour l'approvisionnement des bovins, cœur de bocage .....	50
Figure 18 : Photo d'un chevreuil. Cliché mobilisé dans les travaux étudiants Arabesco .....	51
Figure 19 : Vaches changeant de pâture dans le bocage boulonnais .....	52
Figure 20 : Présentation du bocage boulonnais sur le site internet du Conservatoire du Littoral .....	62
Figure 21 : Présentation du bocage boulonnais par les CAUE Hauts de France .....	69
Figure 22 : Planche de photos présentés aux acteurs au cours des entretiens .....	73
Figure 23 : Exemple d'arborescence mise au point grâce à l'outil Padlet .....	78
Figure 24 : Arborescence complète des services écosystémiques associés aux composantes d'un bocage .....	79
Figure 25 : Vote des participants lors d'un des ateliers sur les services écosystémiques .....	80
Figure 26 : Discussion lors d'un atelier sur les services écosystémiques .....	81
Figure 27 : Une séquence, lors de l'atelier de prospective .....	83
Figure 28 : Une séquence, lors de l'atelier de prospective .....	83
Figure 29 : Logo du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale .....	95
Tableau 1 : Exemple de quantification du service "sports de nature" .....	17
Tableau 2 : Typologie spatiale retenue par le modèle InVEST .....	19
Tableau 3 : Structure de la grille d'entretien auprès des acteurs du monde agricole	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 4 : Une synthèse des représentations et enjeux du monde agricole dans le bocage boulonnais .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 5 : Changements et inerties du bocage boulonnais à l'horizon 2040 .....	82
Tableau 6 : Les services identifiés comme les plus importants dans les deux zones d'étude de l'Avesnois .....	85

# Annexe 6 : Questionnaire d'enquête sur les usages du bocage boulonnais

Enquêteur (entourer) : Mathilde Martin Gyrel Yedonou Kassiopée Toscas-Jacqueline

Commune :

Date :

Heure :

Le laboratoire universitaire CLERSE (affilié au CNRS) mène une enquête auprès des habitants, des professionnels et des acteurs institutionnels du territoire du Boulonnais pour connaître leur point de vue. Pour cela, auriez-vous quelques minutes à nous consacrer ?

- 1- Dans quelle commune habitez-vous ?
- 2- Dans quelle commune travaillez-vous où avez-vous travaillé ?
- 3- Depuis combien de temps fréquentez-vous le territoire du Boulonnais ?
- 4- Où emmenez-vous vos familles ou vos amis qui vous rendent visite ?
- 5- Parmi les propositions suivantes, selon-vous lesquels sont les éléments marquants du paysage du Boulonnais ? (choisir 5 photos à partir de la planche)
- 6- Quelles sont les activités que vous pratiquez régulièrement sur le territoire du Boulonnais ?
- 7- Avez-vous déjà entendu parler du bocage Boulonnais ?
- 8- Quelles seraient les activités spécifiques que vous pratiquez et qui sont associées pour vous au bocage ?
- 9- Parmi les propositions suivantes lesquelles caractérisent un bocage ?

- |  |                                      |  |
|--|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Haies         | <input type="checkbox"/> Prairie     | <input type="checkbox"/> Falaises        |
| <input type="checkbox"/> Forêts        | <input type="checkbox"/> Bâti        | <input type="checkbox"/> Plage           |
| <input type="checkbox"/> Boisements    | <input type="checkbox"/> Cours d'eau | <input type="checkbox"/> Lac             |
| <input type="checkbox"/> Petits bois   | <input type="checkbox"/> Vergers     | <input type="checkbox"/> Champs cultivés |
| <input type="checkbox"/> Arbres isolés | <input type="checkbox"/> Villages    | <input type="checkbox"/> Villes          |
| <input type="checkbox"/> Chemins creux | <input type="checkbox"/> Mares       | <input type="checkbox"/> Autres.....     |
|  |                                      | <input type="checkbox"/> Précisez.....   |

10- Quels sont les éléments cités ci-dessus qui se retrouvent dans le bocage boulonnais ?

11- Le bocage boulonnais vous est-il utile au quotidien ?

Oui  Non

12- Pouvez-vous préciser ? (Donnez un exemple si le répondant n'a pas d'idée – peut-être lui indiquer à ce stade que c'est là l'objet principal de l'entretien pour le stimuler, le pousser à réfléchir pour qu'il fournisse un maximum de réponses, d'exemples)

13- Selon-vous, quels sont les problèmes auxquels le bocage boulonnais est confronté ?

14- Si vous souhaitez voir évoluer votre cadre de vie positivement, ce serait de quelle manière ?

15- Vous êtes ?

un homme  une femme

16- Vous faites partie de la tranche d'âge des :

- 15-29 ans
- 30-44 ans
- 45-59 ans
- 60- 74 ans
- 75-89 ans
- 90 et plus

17- De quelle catégorie socioprofessionnelle faites-vous partie ?

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçant,
- Chefs d'entreprises
- Cadre et professions intellectuelles supérieurs

- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres

18- Occuper-vous d'autres fonctions (association, fédération, syndicat)

- Oui
- Non
- Si oui, précisez : .....

19- Est-ce que les activités que vous effectuez dans cet organisme ont un lien avec le bocage ?

- Oui
- Non
- Si oui lesquelles

20- Avez-vous des choses à ajouter ?

# Annexe 7 : Résultats des votes de l'atelier de prospective et présentation des actions par ordre de priorité

Titre de l'action	Thématiques principales	Pourquoi?	Liens éventuels avec un/des services écosystémiques	Quoi?	Comment?	Nombre de points et détail des votes	Total points
<b>La place de l'arbre : valorisation des haies, des arbres - Aider à l'entretien des haies agricoles de bords de route</b>	Agriculture, patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décharger les agriculteurs</li> <li>• Sensibiliser les gestionnaires de routes, les propriétaires et les collectivités à l'intérêt des haies et à la bonne gestion</li> <li>• Faciliter l'entretien des haies basses de bord de route</li> </ul>	Approvisionnement en bois pour se chauffer; drainage des eaux de pluie; Habitat des espèces; qualité de l'air		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer aux collectivités et gestionnaires des routes de prendre en charge l'entretien des haies en bord de route;</li> <li>• Formations ;</li> <li>• Trouver et mettre à disposition du matériel en commun pour les haies basses et la taille de branches très fines</li> </ul>	13 points (2 gommettes rouge, trois gommettes bleues) + 10 points (2 gommettes rouge) + 5 points (1 gommette rouge) + 20 points (3 rouge, une verte et deux bleues) = 48 points	48
<b>La place de l'arbre : valorisation des haies, des arbres - Organiser des chantiers participatifs</b>	Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre au plus grand nombre de participer</li> <li>• Sensibiliser le grand public au bocage et renforcer le maillage de haies</li> <li>• Entretien une dynamique sur le territoire</li> </ul>	Services de régulation (drainage des eaux de pluie; climat et qualité de l'air); services culturels ; Habitat des espèces		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la publicité des chantiers déjà prévus ;</li> <li>• Faire un appel à projet de plantation de haies ;</li> <li>• Créer un groupe de travail "haies"</li> </ul>	13 points (2 gommettes rouge, une gommette verte) + 6 points (2 gommettes vertes) + 14 points (1 gommette rouge et trois vertes) = 33 points	33

<p><b>Valorisation des produits locaux dans la restauration collective et dans les filières alimentaires locales</b></p>	<p>Restauration; <b>Relocalisation des savoir-faire</b></p>	<p>• Trouver des débouchés en restauration collective</p>	<p>approvisionnement alimentaire ; bénéfices non-matériels et spirituels</p>	<p>• Mise en place de l'approvisionnement local pour 1 ou 2 RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) ou collèges</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la part de produits locaux chez les entreprises délégataires des cantines scolaires</li> <li>• Augmenter la part de produits locaux dans les systèmes de portage des repas</li> </ul>	<p>• Un ou deux repas hebdomadaires par le Caraquet (estaminet situé à Coulombly)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter avec Api et Sodexho pour faire évoluer leurs pratiques</li> <li>• Contacter les systèmes de portage des repas pour un approvisionnement local</li> </ul>	<p>28 points (5 gommettes rouge et une verte)</p>	<p>28</p>
<p><b>Préservation des ressources environnementales - Compléter le maillage bocager pour favoriser la fonctionnalité de la trame écologique</b></p>	<p>Patrimoine naturel</p>	<p>• Favoriser la biodiversité</p>	<p>Climat et qualité de l'air ; Habitat des espèces</p>		<p>• Diagnostic et actions (plantations, mares, nichoirs, etc.)</p>	<p>25 points (3 gommettes rouge, 3 gommettes vertes et une bleue)</p>	<p>25</p>

<p><b>Valorisation touristique du bocage</b></p>	<p>Tourisme; sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître le Bocage Boulonnais</li> <li>• Créer un réseau de valorisation touristique</li> <li>• Créer un réseau de relais, ambassadeurs sur le territoire, diffuser la connaissance de ce territoire</li> <li>• Sensibiliser les plus jeunes</li> </ul>	<p>services récréatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des circuits existants sur le bocage <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien entre acteurs touristiques et producteurs ;</li> <li>• Former les acteurs du territoire (connaissance de l'histoire du territoire, de ses villages, de ce que représente le Bocage);</li> <li>• Sensibiliser les enfants du territoire ;</li> <li>• Travailler avec les étudiants de l'ULCO (Université du Littoral Côte d'opale) afin de faire connaître le bocage et ses spécificités liées à la biodiversité, l'agriculture, etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un inventaire des circuits existants (rando, VTT, etc.)</li> <li>• Mutualiser des actions entre les acteurs touristiques (musées, hébergeurs, restaurateurs, etc) et producteurs locaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eductour</li> </ul> </li> <li>• Interventions auprès des classes de primaires</li> <li>• Contacter Mélissa Attatri pour circuits touristiques CCDS</li> </ul>	<p>24 points (3 gommettes rouge et trois vertes)</p> <p>24</p>	
<p><b>L'Habitat : La valorisation du bâti existant - Changement de destination – réhabilitation – densification – reconversion du bâti</b></p>	<p>Habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les nouveaux habitants <b>et les actuels</b></li> </ul>	<p>Services culturels (bénéfices non-matériels et spirituels)</p>	<p><b>Concilier gabarit/volumétrie traditionnelle avec nouveaux matériaux biosourcés, importants par rapport aux nouveaux impératifs climatiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser et diffuser l'outil du PNRCMO « CARTES en MAIN »</li> <li>• Organiser des voyages d'informations sur des exemples d'opération d'habitat</li> </ul>	<p>6 points (2 gommettes vertes) + 18 points (3 gommettes rouges et une verte) = 24 points</p> <p>24</p>	
<p><b>Valorisation des produits locaux : Amélioration des points de vente</b></p>	<p>Agriculture ; <b>Relocalisation des savoir-faire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la disponibilité des productions auprès des clients potentiels, renforcer les points de vente</li> <li>• Développer la vente en ligne, pallier les problèmes d'accessibilité des fermes</li> </ul>	<p>Approvisionnement alimentaire; bénéfices non-matériels et spirituels</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les circuits et lieux de distribution existants; proposer aux points de vente existant d'accueillir de nouveaux produits ;</li> <li>• Mise en place d'un drive fermier (comme celui du Montreuillois) ;</li> </ul> <p><b>Identification des points de vente</b></p>	<p>8 points (1 gommette rouge, et une verte) + 14 points (1 gommette rouge et 3 vertes) = 22 points</p> <p>22</p>	

Préservation des ressources environnementales - Mieux connaître son patrimoine bocager	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le grand public au bocage et renforcer le maillage de haies</li> </ul>	Services culturels; Habitat des espèces; Climat et qualité de l'air; drainage des eaux de pluie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des chantiers nature dans le bocage</li> </ul>	7 points (2 gommettes vertes et une bleue) + 7 points (1 gomme rouge et deux bleues) + 8 points (1 gomme rouge et trois bleues) = 22 points	22
Formes végétales	Diversité des paysages		Services de régulation; services culturels	recensement, sensibilisation; activité touristique "arbres remarquables", en mobilisant citoyens et acteurs associatifs	22 points (2 gommettes rouge, 2 vertes et 6 bleues)	22
Préservation des ressources environnementales. Compléter le maillage bocager pour contribuer à limiter le ruissellement	Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li> limiter le ruissellement</li> </ul>	Service de régulation (drainage des eaux de pluie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic du ruissellement et des ouvrages d'hydrologie douce nécessaires puis réalisation</li> </ul>	19 points (3 gommettes rouge, 1 verte et 1 bleue)	19

<p><b>Valorisation de l'élevage - Valorisation économique des haies</b></p>	<p>Energie, agriculture, paysage...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser le bois énergie produit</li> <li>• Créer la demande pour structurer la filière</li> <li>• Sensibiliser et former au mode de gestion adaptée pour faire du bois énergie et du bois litière</li> <li>• Sensibiliser les élus à la mise en place de chaudières, booster la filière bois énergie</li> </ul>	<p>approvisionnement en bois pour se chauffer</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un label bocager ;</li> <li>• Installation de chaudières bois énergie ;</li> <li>• Animation autour des utilisations de la haie ;</li> <li>• Voyage dans territoire de bocage</li> </ul>	<p>16 points (2 gommettes rouge et deux gommettes vertes)</p>	<p>16</p>
<p><b>Limiter l'artificialisation</b></p>	<p>Artificialisation</p>	<p>Menaces sur tous les services écosystémiques énoncés</p>	<p>tous les services sont concernés</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des réglementations</li> <li>• Anticipation</li> </ul>	<p>14 points (deux gommettes rouge, 1 verte et une bleue)</p>	<p>14</p>
<p><b>La dimension sociale : du lien à créer</b></p>	<p>Sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre les habitants acteurs de "leur" bocage</li> <li>• Créer du lien entre habitants</li> <li>• Diffuser la connaissance de ce territoire</li> </ul>	<p>Bénéfices non-matériels et spirituels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage de la culture bocage aux nouveaux habitants ;</li> <li>• Mobilisation des habitants ;</li> <li>• Aider les élus à développer des actions pour créer ou recréer du lien entre habitants ;</li> <li>• Réseau ambassadeurs bocage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil spécifique: accueil /les communes? produits locaux? , cadeau plants essences locales;</li> <li>• Prêt de matériel ou services gratuits aux habitants avec en contrepartie participation à un évènement festif de la commune ;</li> <li>• Développer les coins nature et s'en servir de support pour activités</li> <li>• Formations des élus et aide à la communication des actions ;</li> <li>• Trouver et former des personnes relais</li> </ul>	<p>11 points (3 gommettes vertes et deux bleues)</p>	<p>11</p>
<p><b>Valorisation des produits locaux : création d'un label « bocage boulonnais »</b></p>	<p>Valorisation du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en avant l'origine, le mode de fabrication et la qualité du produit;</li> <li>• Faire connaître le terroir du bocage du boulonnais</li> </ul>	<p>Aucun service mentionné</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver le type de label/appellation le plus adapté au contexte, en lien avec Valeur Parc et Saveurs en or</li> </ul>	<p>9 points (1 gomette rouge et 4 bleues)</p>	<p>9</p>

Valorisation de l'élevage: information, sensibilisation, contribution des habitants	Agriculture, patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les agriculteurs intéressés sur les investissements, coûts alimentaires, situation avant/après, etc.</li> <li>• Sensibiliser les habitants au rôle de l'agriculture dans la biodiversité, qualité de l'eau, etc.</li> <li>• Faciliter l'entretien des petits fossés</li> </ul>	Approvisionnement alimentaire ; bénéfices non-matériels et spirituels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séchoir en grange collectif ;</li> <li>• Valorisation financière symbolique des prairies;</li> <li>• Information aux habitants sur les prairies et qualité de l'eau;</li> <li>• Entretien les cours d'eau ET les fossés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une porte ouverte ;</li> <li>• Réalisation de panneau, avec la contribution des habitants ;</li> <li>• Mettre du matériel en commun : rigoleuse par exemple</li> </ul>	6 points (deux gommettes vertes)	6
Relocalisation des savoir-faire	Alimentation	Identification des producteurs + restauration	A peu près tous	Affichage sur carte et menus (restaurateurs) du label vaches flamandes; recensement des producteurs locaux / mise à jour, par le biais des journaux municipaux; identification des producteurs locaux sur les marchés locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croiser les données d'indicateurs de biodiversité et occupation du sol</li> </ul>	6 points (1 gomme verte et trois gommettes bleues)	6
Préservation des ressources environnementales - amélioration de la connaissance	Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• voir s'il y a un impact de l'évolution de l'occupation du sol sur la biodiversité</li> </ul>	services de soutien + services culturels (support pédagogique et scientifique potentiel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le suivi d'indicateurs de la biodiversité en relation avec le changement d'occupation des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croiser les données d'indicateurs de biodiversité et occupation du sol</li> </ul>	5 points (deux gommettes bleues et une verte)	5
Préservation des ressources environnementales - Entretien les cours d'eau ET les fossés	Patrimoine naturel, sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les riverains à l'entretien</li> </ul>	Service de régulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur la cartographie des cours d'eau ;</li> <li>• Réalisation d'un guide pratique pour les habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur la cartographie des cours d'eau ;</li> <li>• Réalisation d'un guide pratique pour les habitants</li> </ul>	5 points (une gomme verte, deux gommettes bleues)	5
Valorisation de l'élevage - Créer un collectif d'agriculteurs autonomes sur le maintien et la valorisation de l'herbe	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'enrichir de l'expérience des autres et se rassurer auprès de ses pairs et avoir plus de poids politique</li> </ul>	Approvisionnement alimentaire	Il a été indiqué de manière manuscrite sur la fiche que cette action était déjà en cours et active depuis 15 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un groupe</li> </ul>	3 points (une gomme verte)	3

<b>L'Habitat : La valorisation du bâti existant - Accueil des nouveaux habitants</b>	Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser au bocage les interlocuteurs clés des aspirants propriétaires</li> </ul>	Services culturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remettre des outils pédagogiques, et former des interlocuteurs « référent bocage » pour qu'ils puissent conseiller</li> </ul>	3 points (3 gommettes bleues)	3
--	---------	--	--------------------	--	-------------------------------	---

[Source : Atelier de prospective du 8 novembre 2018, Le Wast, PNR CMO ; les éléments en rouge désignent les actions et les éléments ajoutés au cours de l'atelier]

## Annexe 8 : Calendrier des différentes réunions du projet Arabesco

**6 décembre 2017** : Visite du territoire du bocage, en compagnie des référents du PNR. Echange avec les différents chargés de mission, visite d'une habitation typique chez un particulier.

**12 janvier 2018** : Réunion téléphonique avec le PNR des Caps et marais d'Opale, pour comité de pilotage du projet Arabesco.

**18 janvier 2018** : Comité de pilotage du Plan de paysage, destiné à présenter les principaux objectifs de l'étude Arabesco, Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**29 janvier 2018** : Ateliers de co-construction des actions du plan de paysage du bocage boulonnais, Salle des fêtes de Desvres.

**1er février 2018** : Entretiens pour le recrutement de deux stagiaires de Master accueillis au sein du PNR CMO, dans le cadre du projet Arabesco.

**8 février 2018**: Visio-conférence avec le PNR des Caps et marais d'Opale pour repréciser les objectifs du travail des stagiaires qui seront accueillis au PNR dans le cadre du projet Arabesco.

**5 mars 2018** : Réunion par skype avec les étudiants de Lyon 3

**20 mars 2018** : Rendez-vous en présentiel à Arras (avec G. Yédonou) et par Skype (avec M. Martin) pour échanger sur les objectifs de leurs stages respectifs.

**3-5 Avril 2018** : déplacement sur place de Muriel Maillefert : visites de terrain, rencontres avec des acteurs.

**4 avril 2018**: Réunion avec les stagiaires du projet Arabesco pour définir un programme de travail reposant sur plusieurs séquences, Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**17 avril 2018** : Réunion du projet Arabesco, avec la présentation par David Moulin (ENRx) de la méthodologie et des résultats obtenus dans le cadre du projet Interreg WECAN, Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**23 avril 2018** : première restitution des étudiants de Lyon 3

**24 avril-11 mai 2018**: 12 entretiens individuels réalisés sur le volet services écosystémiques, par Gyrel Yédonou et Mathilde Martin.

**22 mai 2018** : Réunion pour préparer les ateliers sur les services écosystémiques avec les acteurs du bocage, Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**29 mai 2018** : Galop d'essai pour les ateliers sur les services écosystémiques avec les membres du Comité technique du Plan de paysage du bocage boulonnais, Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**27 juin 2018** : restitution finale par skype des étudiants de Lyon 3.

**6-8 juin 2018** : Ateliers sur les services écosystémiques organisés par les étudiants stagiaires du PNR, Wierre-Effroy (6 juin), Quesques (7 juin), Samer (8 juin).

**3 juillet 2018:** Comité technique du Plan de paysage. Présentation du travail réalisé par les étudiants en stage, Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**5 septembre 2018 :** Réunion avec le PNR des Caps et marais d'Opale visant à faire le point sur les étapes à venir en vue de la finalisation de l'étude Maison du Parc, Saint Martin au Laert.

**27 septembre 2018:** Réunion téléphonique avec le PNR des Caps et marais d'Opale, visant à programmer la présentation des conclusions et recommandations de l'étude Arabesco auprès du Comité de pilotage du Plan de paysage et visant à faire le point sur les étapes à venir en vue de la finalisation de l'étude.

**08 novembre 2018:** Atelier de prospective avec les habitants et acteurs du territoire du bocage boulonnais, Maison du Parc, Le Wast (62).

**11 décembre 2018 :** Réunion téléphonique avec le PNR des Caps et marais d'Opale, visant à préparer la présentation des conclusions et recommandations de l'étude Arabesco auprès du Comité de pilotage du Plan de paysage.

**13 décembre 2018 :** Comité de pilotage du plan de paysage du bocage boulonnais, Maison du parc, Le Wast (62). Présentation des résultats de l'étude Arabesco auprès du comité et discussion.

**14 janvier 2019:** Réunion téléphonique avec le PNR des Caps et marais d'Opale, visant à préparer la restitution finale du projet Arabesco auprès du grand public.

**28 janvier 2019 :** Réunion téléphonique avec le PNR des Caps et marais d'Opale, visant à finaliser la restitution finale du projet Arabesco.

**5 mars 2019 :** Réunion téléphonique avec le PNR des Caps et marais d'Opale, visant à finaliser la restitution finale du projet Arabesco et à échanger sur le rapport final du projet Arabesco.

**21 mars 2019:** Restitution publique des conclusions et recommandations du projet Arabesco, auprès du grand public, estaminet randonnée, café de la place à Quesques (62).

The background of the page is a faded, teal-tinted aerial photograph of a rural landscape. It shows rolling hills, fields, and a small cluster of buildings, likely a village or farmstead, nestled in a valley. The overall tone is serene and agricultural.

## **D - LES RÉUNIONS AVEC LES AGRICULTEURS DU BOCAGE DE MAI ET JUIN 2018**

# Les actions à mener pour une activité agricole viable adaptée aux spécificités du bocage boulonnais

*Bilan des réunions agricoles  
des 17, 24, 31 mai et 5 juin 2018*



Plan de paysage du bocage boulonnais - Bilan des réunions agricoles 17, 24, 31 mai et 5 juin 2018 - 1/16

Lors du Forum ouvert qui a eu lieu à Desvres le 7 décembre 2017, 75 participants de profils variés ont échangé sur l'avenir du bocage boulonnais et plus de 200 actions ont été identifiées.

Lors des ateliers bocage du 29 janvier 2018, 70 participants ont travaillé sur la définition d'actions issues du forum bocage.

Seule une petite dizaine d'agriculteurs étaient présents lors de chacun de ces rendez-vous.

Afin d'assurer une construction partagée du plan de paysage bocage boulonnais et en particulier avec la profession agricole, activité majeure du bocage, les membres du comité de pilotage sur la thématique agricole ont validé le 7 mars 2018 le principe d'organiser plusieurs réunions le soir à destination des agriculteurs.

Quatre réunions ont été organisées par le Parc et la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais en différents lieux pour permettre une bonne couverture géographique du bocage boulonnais.

Les réunions ont eu lieu dans les communes de :

- Wierre-Effroy
- Wirwignes
- Brunembert
- Samer (AMFR)

L'ensemble des agriculteurs des 49 communes ont été invités à y participer (Voir courrier d'invitation en annexe 1).

Lors de ces quatre temps, les participants ont échangé sur la question suivante :

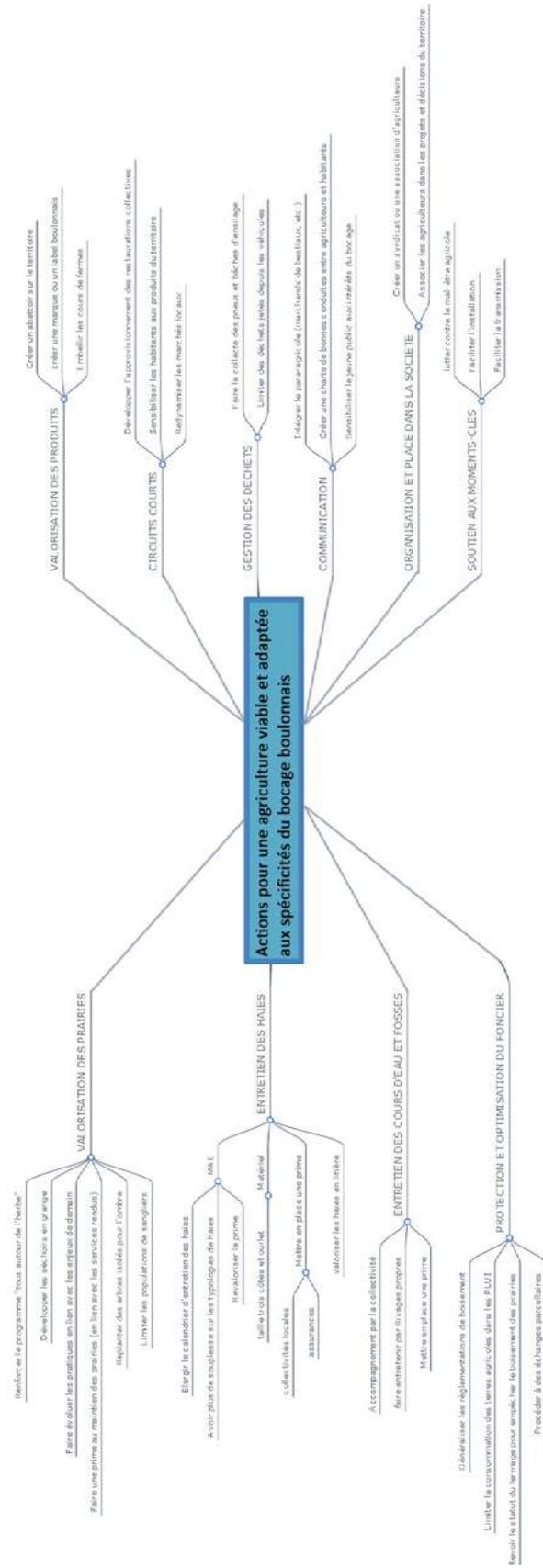
Quelles sont les actions à mener pour une activité agricole viable et adaptée aux spécificités du bocage boulonnais ?

Les réponses ont été synthétisées dans le schéma ci-après et sont détaillées dans les compte-rendu des réunions (voir aussi les paperboards de deux des réunions en annexe 3).

En complément de ces réunions, un stand bocage a été animé sur le 4<sup>e</sup> rendez-vous technique prairie, journée organisée avec le Comité Tous autour de l'herbe le 14 juin 2018 à Samer.

# Synthèse de la production des quatre réunions

Quelles sont les actions à mener pour une agriculture viable et adaptée aux spécificités du bocage boulonnais?  
Les réponses apportées lors des 4 réunions agriculture du bocage organisées en mai et juin 2018



## Détails de la production par réunion

**Jeudi 17 mai – Réty :**

PRENOM	NOM	mails
Gérôme	MIONET	omionet@wanadoo.fr

Thème	Pistes d'action	Niveau d'intervention
Entretien des haies	Grosse contrainte de temps à passer Elargir les calendriers d'entretien (15/06 au 15/07) pour intervenir sur des prairies « qui portent » Les haies taillées l'hiver sont plus longues à « redémarrer » au printemps, donc moins favorable à la nidification	PAC - Ministère
Entretien des haies	Rechercher du matériel de taille adapté à la taille trois côtés et ourlet de haie	Acteurs locaux
Faune sauvage	Eviter l'embroussaillage favorable aux sangliers Développer l'éco pâturage sur les terrains des carrières	Acteurs locaux
Circuits courts	Développer l'approvisionnement de proximité dans les villages du bocage. Les locaux n'ont pas l'image « bocage » pour les produits. Privilégier les achats locaux sur la durée dans les cantines	Acteurs locaux
Autonomie fourragère	Développer les séchoirs en grange (attention : investissements importants)	Acteurs locaux + financeurs
Matériels	Attention au renouvellement de générations dans les CUMA	Pas spécifique au bocage
Image de l'agriculture	Intégrer aussi le para-agricole (marchands de bestiaux) dans les opérations de promotion/communication	Pas spécifique au bocage
Aides	ICHN ou un prix du lait local + élevé pour compenser les handicaps techniques du bocage	Hors sujet
Circuits courts	Créer un abattoir sur le territoire	Acteurs locaux + financeurs
Accompagnement	Aller chercher les agriculteurs qui se replient sur eux-mêmes. Se rapprocher de l'association Arcade.	Acteurs locaux

**Jeudi 24 mai – Brunembert : 7 participants > 2 groupes de travail**

PRENOM	NOM	mails
Stéphane	JOUGLEUX	pepinieresdelacluse@laposte.net
Lucien	LELEU	
Benoît	LONGUET	benoit.longuet123@orange.fr
Nicolas	LEDUC	leducnicolas@wanadoo.fr
Pierre	TAVERNE	ptaverne@wanadoo.fr
Lucien	REGNAULT	
Xavier	PRUVOST	pruvostxa@wanadoo.fr

Thème	Pistes d'action	Votes actions les importantes	Niveau d'intervention
Entretien des haies	Revaloriser la prime pour l'entretien des haies : soit par les MAE, soit par la PAC, soit par les collectivités	4	PAC – Ministère – Collectivités locales
Maintien des prairies	Mettre en place une prime pour le maintien des prairies permanentes (diminution de l'érosion, qualité de l'eau, etc.)	4	PAC – Ministère – Collectivités locales
Organisation collective	Créer un syndicat/une association comme celles des agriculteurs des 2 Caps		Agriculteurs
Circuits courts	Favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective et notamment chez les cantines scolaires		Acteurs locaux et agriculteurs
Réorganisation parcellaire	Procéder à des échanges parcellaires pour regrouper des parcelles proche du corps de ferme dans l'objectif de faciliter le travail des agriculteurs	2	Acteurs locaux et agriculteurs
Image de l'agriculteur	Rédiger une « charte des bonnes conduites » qui établit un lien entre agriculteurs et habitants		Acteurs locaux, agriculteurs et habitants
	Pouvoir inclure les prairies permanentes dans l'assolement		PAC – Ministère – Collectivités locales
Déchets	Faire la collecte des pneus et bâches d'ensilage		Acteurs locaux + financeurs
Entretien des haies	Diminuer les restrictions dans les MAE notamment pour les dates d'entretien		PAC – Ministère – Collectivités locales
Cours d'eau et fossés	Mettre en place un accompagnement de la collectivité pour l'entretien des fossés		Collectivités locales, financeurs
Accompagnement	Procéder à l'embellissement des cours de ferme avec des aides pour la restauration (comme sur les Caps)		Acteurs locaux, agriculteurs
Valorisation	Avoir une reconnaissance de la qualité de la production :	1	Acteurs

n des produits	marque ou label boulonnais		locaux, agriculteurs, collectivités locales
Matériel	Accompagner les changements de pratiques notamment par la mise à disposition de matériel (CUMA, GEDA, etc.)	2	Acteurs locaux, agriculteurs
Entretien des coteaux	Mettre en place une incitation financière pour l'entretien des haies et le débroussaillage sur les coteaux calcaires		PAC – Ministère – Collectivités locales
Accompagnement	Limiter le développement des chardons et orties dans les prairies : revoir l'entretien par la fumure, re-semis de prairies, mise à disposition de semoir (CUMA)	2	Acteurs locaux, agriculteurs
Entretien des haies	Revaloriser l'incitation financière et limiter la largeur des haies	2	
Entretien des haies	Développer la valorisation des haies notamment en litière pour les animaux (pour réduire l'achat de paille)		Acteurs locaux, agriculteurs
Cours d'eau et fossés	Faire réaliser l'entretien des berges par Rivages propres		Acteurs locaux, agriculteurs, collectivités locales
Cours d'eau et fossés	Sensibiliser à l'entretien des fossés		Acteurs locaux, agriculteurs, collectivités locales
Valorisation des prairies	Replanter des arbres isolés dans les pâtures pour remplacer les frênes et fournir de l'ombre au bétail	1	Acteurs locaux, agriculteurs, financeurs

**Jeudi 31 mai – Samer : 1 agriculteur**

PRENOM	NOM	mails
-	-	-

Thème	Pistes d'action	Niveau d'intervention
	Pas d'idée en lien avec le sujet	

**Mardi 5 juin – Wirwignes : 7 participants > 2 groupes de travail**

PRENOM	NOM	mails
Sylvain	VIGNERON	sylvain.vigner64@orange.fr
Charles	VIGNERON	vigner64@gmail.com
Philippe	COMPIEGNE	philippe.compiegne@orange.fr
Pierre-André	MASSET	lacaury62@gmail.com
Jean-Louis	MAILLARD	jlouismaillard@orange.fr
Jean	FRANTSOVICH	frantsovich.jean-paul@orange.fr
Christophe	LELEU	leleuchristophe@hotmail.fr

Thème	Pistes d'action	Votes pour les actions prioritaires	Niveau d'intervention
<b>Actions existantes à renforcer :</b>			
Valorisation des produits	Promouvoir les produits locaux		Acteurs locaux, collectivités locales et financeurs
Accompagnement	Faciliter la transmission	1	Acteurs locaux
Protection des terres agricoles	Généraliser les plans de boisements	2	Département + collectivités locales
Protection des terres agricoles	Limiter la consommation des terres agricoles par l'urbanisation dans les documents d'urbanisme	2	Collectivités locales
Entretien des haies	Diminuer les restrictions dans les MAE (notamment en termes de largeur de haies et pour les dates d'entretien)	6	PAC – Ministère – Collectivités locales
Accompagnement	Accompagner les changements de pratiques	1	Acteurs locaux
Maintien des prairies	Renforcer le programme « Tous autour de l'herbe »	3	Acteurs locaux
<b>Actions nouvelles à créer :</b>			
Maintien des prairies permanentes	Mettre en place une prime pour les prairies permanentes	5	PAC – Ministère – Collectivités locales
Entretien des haies	Mettre en place une prime pour l'entretien des haies. Faire participer les assurances, en lien avec la réduction des risques d'inondation, ruissellements par le maintien des prairies et haies.	6	PAC – Ministère – Collectivités locales
Protection des terres agricoles	Revoir le statut du fermage pour empêcher les boisements		Ministère – Collectivités locales

Maintien des prairies bocagères	Mettre en place une prime pour les propriétaires et locataires pour valoriser les éléments bocagers		PAC – Ministère – Collectivités locales
Cours d'eau et fossés	Mettre en place une prime pour l'entretien des fossés		Ministère – Collectivités locales
Circuits courts	Redynamiser les marchés locaux (notamment par des halles couvertes)		Collectivités locales et financeurs
Pédagogie auprès du grand public	Sensibiliser les enfants (grand public) aux intérêts du bocage, des haies des fossés, des mares, des prairies permanentes, etc.	2	Acteurs locaux, scolaires
Accompagnement	Adapter les pratiques aux enjeux de demain (réchauffement climatique, prise en compte de l'environnement, etc.) pour répondre à l'objectif de nourrir la population (vente directe, indirecte, etc.)	1	Acteurs locaux
Place de l'agriculture dans la société	Associer les agriculteurs dans les projets et décisions prises sur le territoire	7	Acteurs locaux, agriculteurs, collectivités locales
Maintien des prairies	Rétribuer le service rendu de qualité de l'eau pour les zones de captage	3	Collectivités locales, financeurs

## Annexe 1 : courrier d'invitation



Nos Réf : Le Wast, le 3 mai 2018  
PM/PML-2018-78

Objet : réunions de travail sur l'agriculture du bocage boulonnais

Madame, Monsieur,

Le plan de paysage du bocage boulonnais ne peut pas se construire sans vous. L'activité agricole est sans conteste celle qui a formé et qui façonne encore aujourd'hui le paysage de bocage tant apprécié par les habitants et les visiteurs. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons quatre rendez-vous au choix afin de multiplier les chances de vous voir participer à la réflexion que le Parc naturel régional et la Chambre d'Agriculture initient.

- Jeudi 17 mai, salle Jean Moulin, 11 rue Jules Ferry, à Réty
- Jeudi 24 mai, salle des fêtes de Brunembert
- Jeudi 31 mai, salle de la MFR de Samer
- Mardi 5 juin, salle communale de Wirwignes

Chacune de ces soirées commencera par un accueil à partir de 19h30, pour un démarrage des travaux à 20 heures. Le repas sera offert pendant les travaux.

L'objet unique de ces quatre réunions sera de débattre librement autour de la question : « les actions à mener pour une activité agricole viable adaptée aux spécificités du bocage boulonnais ». Les pistes sont déjà en grande partie connues. Quelles sont celles qui pourraient être mises en œuvre rapidement ? Quelles sont celles qui demandent plus de temps ? Comment s'organiser ?

Nous souhaitons retirer de ces quatre rendez-vous avec la profession agricole des pistes d'actions concrètes que nous intégrerons au plan de paysage du bocage boulonnais.

En vous remerciant d'avance de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

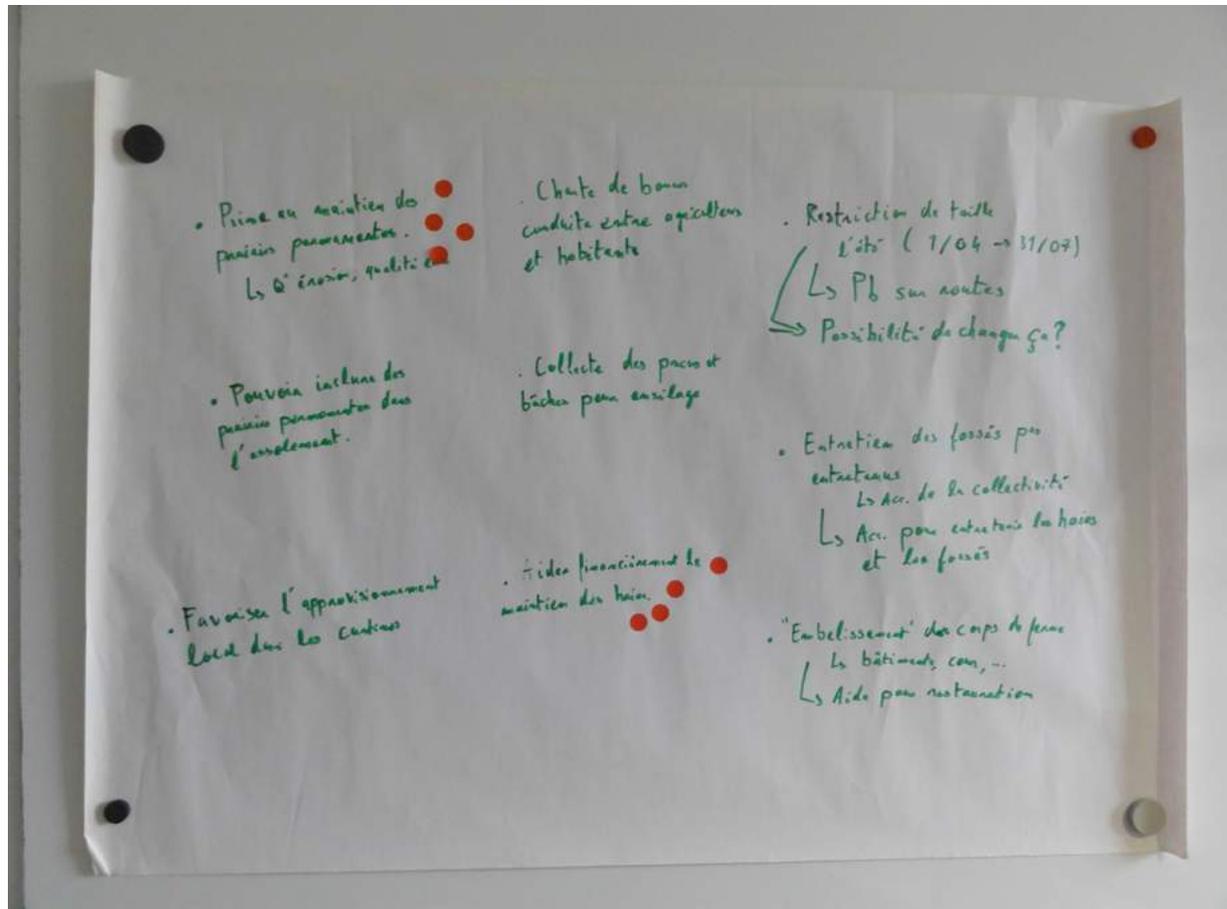
Philippe Leleu  
Président du Parc naturel régional  
des Caps et marais d'Opale



Didier Helleboid  
Vice-Président de la Chambre  
d'Agriculture Nord- Pas de Calais

*Lauréat 2017 de l'appel à projet national « Plan de paysage », le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale réalise un plan de paysage du bocage boulonnais. Les objectifs sont de renforcer l'attractivité du territoire et de faire connaître ce paysage. Le Parc a fait le choix de s'appuyer sur les ressources du bocage et de faire du plan de paysage du bocage boulonnais un projet collectif.*

## Annexe 2 : fiches paperboard des réunions du 24 mai et du 5 juin 2018



• FONCIER: Reconnaissance par les propriétaires de  
l'entretien des haies / coteaux calcaires  
(Incitation financière)

• Financement de débroussaillage et coteaux boisés

• LIMITER SALISSEMENT PRAIRIES

- ↳ Réviser entretien / fumure
  - ↳ Réensemencement Prairies
  - ↳ Mise à disposition Semoir (CVMA)
- } MAE?

• ENTRETIEN DES HAIES

- ↳ Révaloriser Incitation financière
- ↳ Limiter largeur des haies

• VALORISATION HAIES

- ↳ Litière pour animaux (↓ paille)

• ENTRETIEN BERGES

- ↳ 2 fonds pour Rivières Propres

• ENTRETIEN FOSSES

- ↳ Sensibilisation

• IMPLANTATION ARBRES

- ↳ Remplacement fûtes  
↳ Subi pour animaux

• AIDE A L'ELEVAGE

- ↳ Marque Boulonnaise
- ↳ "le lait Boulonnais"
- ↳ LABEL

• MISE EN PLACE ÉCHANGE CULTURALE!!

- ↳ parcelles Marcelé ⊖

• ACCOMPAGNER CHANGEMENTS

- DES PRATIQUES
- ↳ CVMA → Matériel desherbage •
- ↳ GEDA
- ↳ Intéresser le ⊕-grand nombre

## ACTIONS EXISTANTES A RENFORCER

- \* PROMOUVOIR ~~PRATIQUES~~ PRODUITS LOCAUX
- \* FACILITER LA TRANSMISSI<sup>o</sup>
- \* PLANS DE BOISEMENTS
- \* LIMITER (URBANISAT<sup>o</sup>) CONSO TERRES AGRI  
DANS DOC. URBA.
- \* MOINS DE RESTRICT<sup>o</sup> DANS LES MAE / HAFES
  - LARGEUR
  - DATES D'ENTRETIEN
- \* ACCOMPAGNER LES CHANG<sup>t</sup> DE PRATIQUES
- \* RENFORCER LE PROGRAMME "TOUS AUTOUR  
DE L'HEARSE"

# ACTIONS A CRÉER

\* PRIME PRAIRIES PERMANENTES ☑

\* PRIME ENTRETIEN HAIES ☑

→ FAIRE PARTICIPER LES ASSURANCES (red. risque)

\* REVOIR STATUT FERMEGE POUR EMPÊCHER BOISEMENTS

\* PRIME PROPRIÉTAIRE-LOCATAIRE / ÉLÉMENTS BOCAGERS

\* PRIME ENTRETIEN DES FOSSES T

\* REDYNAMISER LES MARCHÉS LOCAUX  
(not<sup>+</sup> Pailles convertis)

\* SENSIBILISER LES ENFANTS <sup>(grand public)</sup> AUX INTÉRÊTS  
DU BOCAGE, HAIES, FOSSES, MARES, PP... ☑

\* ADAPTER LES PRATIQUES AUX ENJEUX DE  
DEMAIN (réchauff<sup>+</sup> climatique, prise en compte de l'environnement...) POUR  
OBJECTIF. NOURRIR LA POPULAT<sup>+</sup> (vente directe ou indirecte  
transfo...)

## Annexe 3 : le programme du 4<sup>e</sup> rendez-vous technique sur les prairies

12 ans  
de coopération

AVEC LE COMITÉ  
TOUS AUTOUR DE L'HERBE

4<sup>E</sup> RENDEZ-VOUS TECHNIQUE PRAIRIE

LE JEUDI 14 JUIN 2018

À LA MAISON DU CHEVAL À SAMER DE 10H A 16H

## PROGRAMME

**JEUDI 14 JUIN 2018**  
10h à 16h



- ▶ **10h : Accueil**
- ▶ **Toute la journée :** sous chapiteaux, constructeurs, concessionnaires, fournisseurs de l'agriculture, instituts, partenaires institutionnels évoqueront les aspects agro-environnementaux, économiques et sociaux, et présenteront les nouvelles technologies pour la mise en valeur de la prairie et du fourrage.
- ▶ **De 10h30 à 12h : Conférences sur l'herbe et sa valorisation avec temps d'échange**
  - 10h30 : Herbe et qualité du lait (service R&D de la Prospérité Fermière)
  - 11h : Pâturage tournant dynamique (ELVEA)
  - 11h30 : Bien valoriser ses fourrages pour améliorer ses résultats économiques (Elisabeth Castellan, Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais)
- ▶ **12h15 : Allocutions des élus et pause déjeuner** (restauration possible sur place)
- ▶ **14h : Présentation de la « vitrine fourragère » par les semenciers.** Cinquante variétés d'herbes pour le bétail (pour pâture ou fauche) ont été semées afin de présenter une grande diversité d'espèces et de variétés pour choisir des semis adaptés aux objectifs et aux terrains.
- ▶ **14h45 : Démonstrations de matériel**
- ▶ **16h : Clôture de la journée**



## **E - LA SYNTHÈSE DES ENQUÊTES AUPRÈS DES AGRICULTEURS DU BOCAGE**

# Le bocage boulonnais : un paysage agroforestier

*Programme agricole  
du Plan de paysage du Bocage boulonnais*



## Quelques éléments de contexte sur le bocage boulonnais

L'occupation du sol du bocage boulonnais est majoritairement agricole, et constituée pour un quart de prairies permanentes. Le boulonnais a toujours été une terre d'élevage, conditionné par une nature de sol argileuse plus peu propice aux grandes cultures.

Sur le territoire du bocage boulonnais, il y a environ 256 élevages présents:

- 131 exploitations agricoles spécialisées en lait
- 63 exploitations agricoles spécialisées en viande bovine
- 62 exploitations agricoles mixtes lait + viande

60 d'entre eux ont 1 ou 2 autres ateliers animaux.

Des dynamiques sont déjà présentes sur le territoire :

59 exploitations sont en vente directe

12 éleveurs sont en agriculture biologique

Des agriculteurs sont également engagés dans différents programmes coordonnés par le Parc et la chambre d'agriculture :

- Projet européen pour la transition vers l'agro-écologie (TRANSAE) et Programme de maintien de l'agriculture en zones humides (PMAZH)
- Expérimentation copeaux de bois (BRF) en litière : pour économiser de la paille
- Démarche Pâtur'ajuste : pour valoriser les végétations naturelles par l'élevage
- Filière bois énergie : pour valoriser l'entretien des haies
- Mesures agro-environnementales et climatique (MAEC)

## Le Programme agricole du plan de paysage du bocage boulonnais

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de paysage du bocage boulonnais, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'opale et la Chambre d'agriculture Nord Pas-de-Calais ont créé le Programme agricole du plan de paysage du bocage boulonnais et ont sollicité l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Budget :

2 postes d'animateurs agricoles du bocage ont été créés : un au Parc, un à la Chambre d'agriculture.

Participation financière à 70% par Agence de l'Eau Artois-Picardie

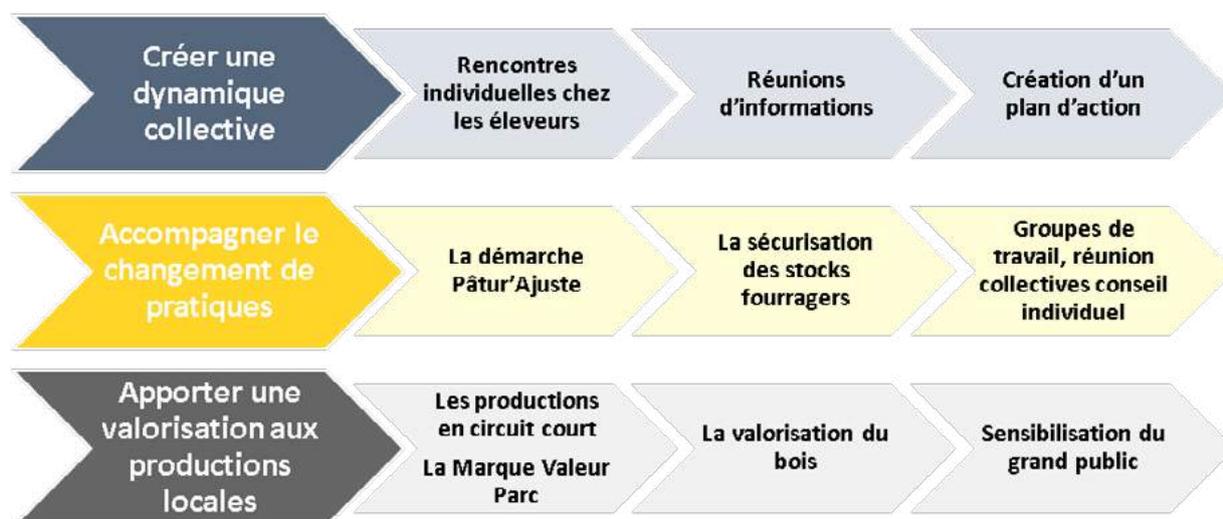
Durée du projet : 3 ans, projet en cours depuis septembre 2019

Objectifs du projet :

Trouver l'équilibre entre :

- ⇒ Durabilité et le développement des exploitations,
- ⇒ Maintien des prairies et des services qu'elles rendent,
- ⇒ Préservation du paysage

3 axes de travail :

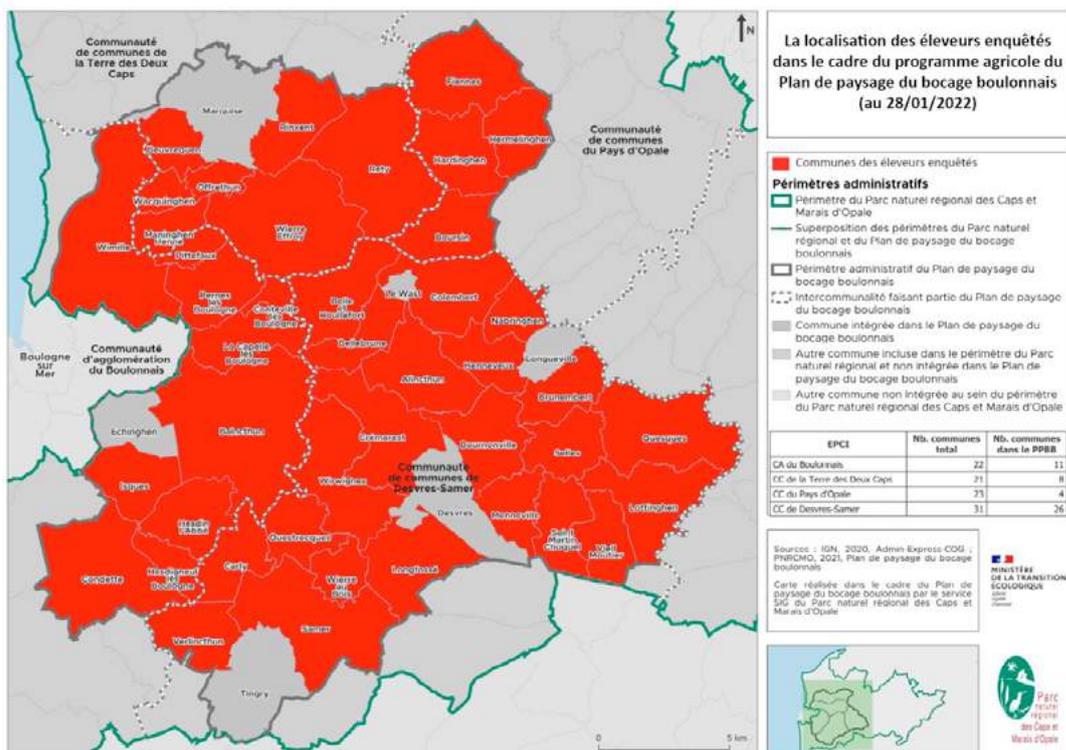


Une vaste campagne d'enquête individuelle est en cours auprès des éleveurs depuis septembre 2019.

Notre enquête a pour objectifs de :

- Avoir une première prise de contact, et apprendre à connaître les éleveurs
- Recueillir leurs préoccupations et attentes,
- Identifier des pistes de travail dans leurs exploitations pour répondre à leurs objectifs.
- Proposer un accompagnement sur mesure.
- Une prise de contacts avec 50 agriculteurs par an
- ⇒ *Objectif de rencontrer au moins 1 agriculteur par commune du bocage*

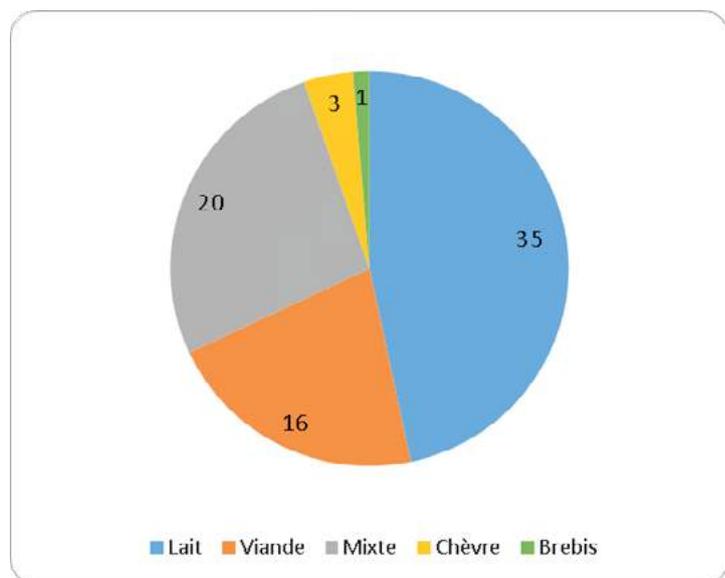
Au 28 janvier 2022, 77 éleveurs du bocage boulonnais ont participé à l'enquête, répartis sur 43 des 49 communes du périmètre.



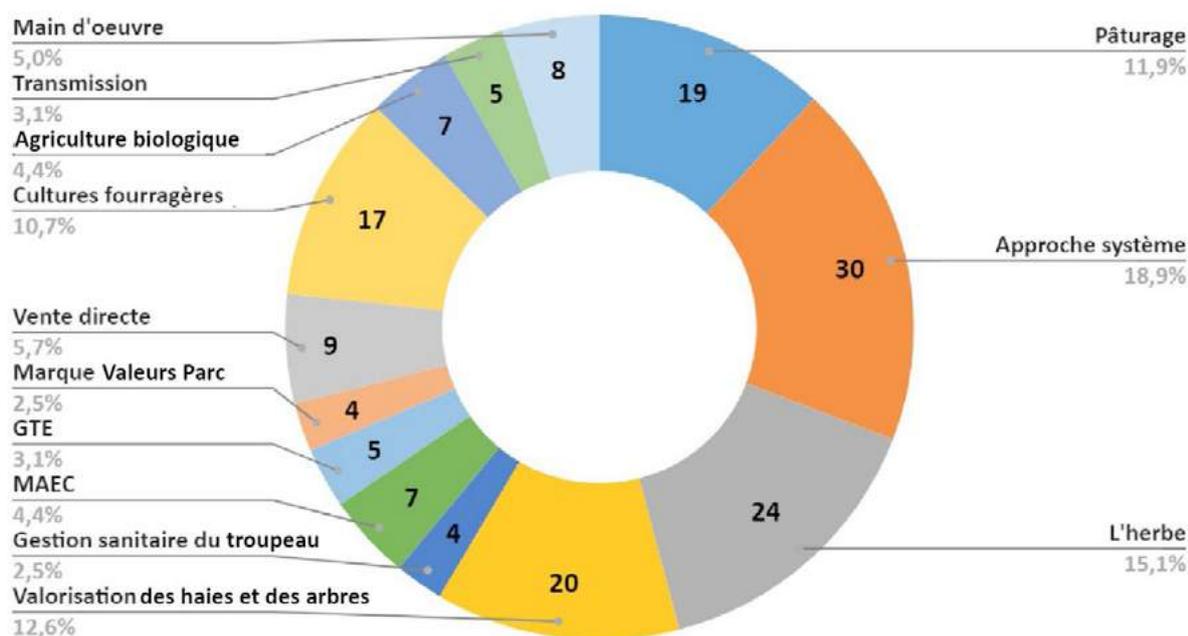
NB : 6 fermes dont le siège d'exploitation est en dehors du périmètre du Plan de paysage du bocage boulonnais mais en bordure immédiate ont été également enquêtées à leur demande. Ces fermes ont généralement au moins une parcelle dans le bocage boulonnais et cela valorise le travail fait dans le cadre de ce programme financé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Résultats au 28/01/2022 :

Typologies des exploitations enquêtées :



Les différents centres d'intérêts et préoccupations qui sont ressortis des enquêtes individuelles :



Détails des centres d'intérêt par ordre décroissant des pourcentages :

- **Approche système** : « L'agroécologie implique de repenser son système d'exploitation en utilisant au maximum les fonctionnalités offerte par la nature. L'objectif est double : amplifier les écosystèmes tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement, par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ou en limitant au maximum le recours aux produits phytosanitaires. Il s'agit aussi de préserver les ressources naturelles telles que l'eau, l'énergie ou les éléments minéraux. La nature est utilisée comme facteur de production en réintroduisant de la biodiversité dans une dynamique de paysage. » (source : agriculture.gouv.fr)
- **Herbe** : travail sur la culture de l'herbe (espèces à planter, fertilisation, méthode de récolte...) en lien avec le fourrage servant pour l'hiver : herbe récolté en foin, enrubannage, ensilage.

**NB** : Quand on parle d'herbe cela peut être des prairies permanentes et des prairies temporaires. Souvent l'herbe cultivée pour faire des fourrages pour l'hiver est sur des prairies temporaires tandis que les prairies permanentes sont généralement valorisées en pâturage mais ce n'est pas exclusif, chaque ferme fonctionne différemment.

- **Valorisation des haies et des arbres** : en bois énergie ou en litière pour diversifier les usages de la haie et réduire les achats de paille.
- **Pâturage** : travail sur les techniques de pâturage pour optimiser le rendement, notamment via le dispositif Patur'Ajuste
- **Cultures fourragères** : production qui sera utilisée l'hiver en complément des prairies, il s'agit de sécuriser les stocks alimentaires
- **Vente directe** : un des débouchés possible, peut permettre une meilleure valorisation économique des produits et la création de liens directs avec les habitants
- **Main d'oeuvre** : c'est un secteur où il est difficile de trouver de la main d'oeuvre.

- **Agriculture biologique** : un des débouchés possible, peut permettre une meilleure valorisation économique des produits
- **MAEC** : Mesures agro environnementales et climatiques de la Politique Agricole Commune (PAC) : entretien des haies, maintien des prairies, etc.
- **GTE** : Outil de gestion technico-économique : pour faire le lien entre changement de pratiques et économie
- **Transmission** : enjeu très important sur le bocage en raison du vieillissement des éleveurs
- **Marque Valeurs Parc** : le marquage des produits du bocage peut permettre une meilleure identification par les consommateurs et une meilleure valorisation économique
- **Gestion sanitaire du troupeau** : c'est un enjeu important dans l'élevage

## Annexe 1 : la trame d'enquête V1, utilisée en 2019 et 2020

Questionnaire enquête plan bocage

Fait le : .../.../.....  
 Par :

Nom et prénom de l'exploitant :  
 Adresse :  
 Ville :

SAU	
STH	
Nb VL	
Volume moyen Age au vêlage	
Autre atelier animale	
Nb d'UTH	
Atelier circuit-court Accueil à la ferme	

**Ration hivernale des VL/VA ?**

**L'exploitation =**

- Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?
- Quelle(s) évolution(s) a connu votre exploitation ?
- Avez-vous rencontré des difficultés ?
- Quel est l'avenir de votre exploitation ?
- Quelles sont vos finalités ?
- Sur quoi souhaitez-vous travailler à court terme (3ans) ? à long terme (+3 ans) ?
- Est-ce que vous pensez que vous avez besoin d'accompagnement(s) sur ces axes de travail ? Sous quelle forme ?
- Avez-vous des besoins en formations (technique, diversifications, transmissions...) ?
- **Herbe** : Comment utilisez-vous l'herbe ?  
 Quel entretien effectuez-vous ? (Pratiques / traitements)  
 Quelle durée au pâturage ? (Dates entrée/sortie)  
 Que pouvez-vous améliorer sur vos prairies ?
- **Haies** : comment valorisez-vous vos haies ? Quel entretien ? Combien de ml ?

**Si transmission/Installation/Diversification :**  
 Pauline Ducroca / Pauline Singez (inst/transm) PAIT  
 Vanessa HUCK (diversification)  
 Besoin d'accompagnement(s) ?

**Vente directe =**

- Quel produit il transforme ?
- Quel volume est transformé ?
- Où commercialisez-vous vos produits ?
- Avez-vous un label sur vos produits actuellement ?
- Êtes-vous intéressé par un label ?

**Bocage =**

- Comment considérez-vous le fait de travailler dans une zone de bocage ?
- Faudrait-il, selon vous, des actions spécifiques à la zone du Bocage Boulonnais ?
- Que pensez-vous du lien Agriculteur / habitant ?

**Autre =**

- Avez-vous déjà réalisé des diagnostics financiers sur votre élevage ?
- Etes-vous engagé(e) dans une MAEC (Mesure Agro-environnemental et climatique) ?
- Connaissez-vous la démarche Pâtur'Ajuste ?
- Comment souhaitez-vous être informé(e) ?

**Marque Valeur Parc =**

*Informez les agriculteurs sur la co-construction du Cdc*

*Si intéressé, présenter la Marque par cet demander s'il est intéressé par la co-construction*

- Fertilisation : Quel type d'amendements ? Sur quel type de surface ?
- Cultures : Implantation de couverts ? Quel types ? Quel travail du sol ?
- Surfaces : % herbe ; % maïs, autre culture
- Alimentation : Rations des 4 saisons (Part de l'herbe dans la ration ; de concentré, et autres fourrages)

## Annexe 2 : la trame d'enquête V2 , utilisée en 2021 et 2022

Enquête plan bocage du Boulonnais - 2019-2022

Date de visite :  
Par :

Nom / prénom de l'exploitant :  
Commune :

L'exploitation (contexte / historique, principales évolutions)

- 
- 
- 
- 
- 

Main d'œuvre / temps de travail :

Nb UTH	
Problème identifié / temps de travail	

Motivations / objectifs de l'agriculteur :

- ⇒
- ⇒
- ⇒
- ⇒

Transmission / avenir de l'exploitation :

- 
- 
- 

Productions Végétales

Description des surfaces	
Prairies (PT+PP)	Espèces :
Céréales	Part autoconsommation :
Maïs ensilage	
Méteil	Espèces :
Betteraves fourragères	
Cultures dérobées fourragères	
Autres cultures	Espèces :
Caractéristiques des parcelles / conditions de culture notables	

## Enquête plan bocage du Boulonnais - 2019-2022

### Productions Animales

<b>ATELIER LAIT</b>	
Nb de VL ; Race Volume annuel produit Production/VL Vêlages (périodes/âge 1 <sup>er</sup> vêlage) Elèves ; Engraissement Commercialisation du lait (CC / CL)	
<b>ATELIER BOVIN VIANDE</b>	
Nb de VA, Engraissement, durée Vêlages (périodes/âge 1 <sup>er</sup> vêlage) Race Débouchés	
<b>AUTRE ATELIER ANIMALE</b>	
Débouchés	

### Fonctionnement actuel du système fourrager / ration

Ration hivernale des animaux	
Ration estivale des animaux	
Entrée / sortie pâturage (dates)	
Fermeture silo maïs (durée)	
<b>UTILISATION DES PRAIRIES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Surfaces pâturage</li> <li>● Surfaces récoltées</li> <li>● Surface pâturage+récolte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> </ul>
<b>PRATIQUES SUR LES PRAIRIES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Fertilisation min / organique</li> <li>● Hersage/ébousage</li> </ul>	

## Enquête plan bocage du Boulonnais - 2019-2022

• Mode de gestion des refus	
Vision générale de l'éleveur sur ses prairies	
Système de pâturage	Surfaces pour les VL :  Surfaces pour les élèves :
Achat extérieurs Coproduits (humides, secs) Concentrés	
Vermifuge (période)	

### Paille, fertilisation, apports organiques, désherbage sur prairies et cultures

- 
- 
- 

### Couverts, réduction du travail du sol, érosion

- 
- 

### Agroforesterie

Km de haies :

Valorisation des haies :

MAEC :

Demandes en lien avec l'agroforesterie :

### Débouchés / circuits courts

Production vendue en vente directe / transformation	
Projets	
Intérêt pour marque VP ?	

### Volet économique

Calcul de marge brute lait / viande / culture ?

Intéressé par la GTE ?

## Enquête plan bocage du Boulonnais - 2019-2022

### Contraintes / problèmes rencontrés

- 
- 

### Changements de pratiques engagés ou envisagés / pratiques alternatives

- Axes de travail à court terme (3 ans) :
- Axes de travail à long terme (+3 ans) :
- Formations / temps collectifs :

### Appréciation sur le Bocage (ressenti)



### Sensibilisation des habitants

- 0
- 0
- 0
- 0

### Autres sujets :

- 
- 
- 

### Plan d'action individuel envisageable :

- 
- 
-

## Enquête plan bocage du Boulonnais - 2019-2022

### Contraintes / problèmes rencontrés

- 
- 

### Changements de pratiques engagés ou envisagés / pratiques alternatives

- Axes de travail à court terme (3 ans) :
- Axes de travail à long terme (+3 ans) :
- Formations / temps collectifs :

### Appréciation sur le Bocage (ressenti)



### Sensibilisation des habitants

- ⇨
- ⇨
- ⇨
- ⇨

### Autres sujets :

- 
- 
- 

### Plan d'action individuel envisageable :

- 
- 
-



## **II – LA CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES**

# Gouvernance :

## Présentation du Comité technique

Le Comité technique du Plan de paysage du bocage boulonnais est composé des techniciens de :

- 4 intercommunalités
- DREAL des Hauts-de-France
- DDTM du Pas-de-Calais
- Conseil Régional des Hauts-de-France
- MDADT du Boulonnais
- Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
- GEDA du Boulonnais
- SYMSAGEB
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- ADEME Hauts-de-France
- CAUE du Pas-de-Calais
- Boulogne-sur-Mer Développement
- Office du Tourisme Desvres-Samer
- ONF
- Parc

### Historique des réunions de Comité de pilotage : dates et ordres du jour

14 février 2018 :

- Retour sur les ateliers du 29 janvier 2018
- Précisions sur certains points du recueil de discussion des ateliers.

3 juillet 2018 :

- Point d'étape sur l'étude ethnologique avec un volet sur les services écosystémiques
- Perspectives, organisation, prochaines échéances

9 novembre 2018 :

- Le point sur les actions menées en 2018,
- La présentation pour validation de l'étude ARABESCO, étude ethnosociologique sur le bocage boulonnais,
- Le programme d'actions 2019 (le dossier de demande subvention qui sera déposé en fin d'année auprès de l'Agence de l'Eau, les actions pilotes qui vont être menées dès l'an prochain et le calendrier prévisionnel 2019).

15 octobre 2019 :

- Spatialisation des enjeux et du programme d'actions
- Indicateurs

4 février 2020 :

- Matinée : Point cartographie
- Après-midi : focus spécial paysage

22 septembre 2020 : support adressé par mail en remplacement de la réunion :

- Etat d'avancement de la production des documents
- Etat d'avancement des différentes actions en cours

24 novembre 2020 :

- Les questions restées en suspens sur la présentation envoyée le 22/09
- L'avancement de la production du document
- La gouvernance du plan de paysage

20 septembre 2021 :

- Le planning du Plan de paysage du Bocage boulonnais et la méthode
- Les objectifs de qualité paysagère
- Le modèle de fiche action

18 octobre 2021 :

- Le planning du Plan de paysage du Bocage boulonnais et la méthode
- Les objectifs de qualité paysagère
- Le modèle de fiche action

17 janvier 2022 :

- Présentation de la méthodologie et du calendrier
- 1ers ateliers en groupes de travail.

22 février 2022 : Atelier 2 :

- Formaliser dans le tableau de synthèse les actions par objectifs de qualité paysagère
- Sélectionner et définir les actions qui paraissent importantes et urgentes à mener dans le plan de paysage
- En format COTECH : Prioriser les actions

22 mars 2022 : Atelier 3 :

- Préparer le comité de pilotage du 4 avril : présentation pour échanges et validation des objectifs de qualité paysagère et des actions à inscrire dans le programme du plan de paysage.
- Définir et prioriser les actions
- Réaliser une version 1 du programme d'actions



---

# A - COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DU 17 JANVIER 2022

---

<b><u>Diffusion :</u></b>	Présents + personnes excusées
<b><u>Titre de la réunion :</u></b>	Comité technique Plan de paysage du bocage boulonnais du 17 janvier 2022
<b><u>Rédacteur :</u></b>	PM + LF

## **Présents :**

COPPIN	Nicolas	Ingénieur, Responsable Pôle Aménagement du Territoire	Boulogne-Développement-Côte d'Opale
DIRRYCKX	Yannick	Chef du service des espaces naturels et de la randonnée	Département du Pas-de-Calais
CARON	Florence	Directrice	Office du tourisme de Desvres-Samer
GODEFROY	Catherine	Chargée des contractualisations de la Transition Ecologique	CAB
NIVELET	Valérie	Chargée de mission territoriale du Boulonnais	DDTM62
GRESSIER	Vadim	Chargé de mission développement durable	MDADT Boulonnais
BARBET	Frédérique	CLE du SAGE du Boulonnais	SYMSAGEB
FROIDURE	Thomas	Chargé de mission territorial	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
FORTIN	Laurence	Coordinatrice de la mission Paysage et aménagement du territoire	Parc des Caps et Marais d'Opale
MOUSSELIN	Guilhem	Chargé de mission SIG / Evaluation de la charte	Parc des Caps et Marais d'Opale
QUENNESSON	Sophie	Chargé de mission Agro-Ecologie	Parc des Caps et Marais d'Opale
MAILLET	Patricia	Chargée de mission Productions et Savoir-faire locaux	Parc des Caps et Marais d'Opale
MORIN	Perrine	Chargée de mission Paysage	Parc des Caps et Marais d'Opale

## **En visio :**

LEFEVRE	Vincent	Chargé de mission PCAET	CC. Terre des 2 Caps
VANTOUROUX	Christelle	Chargée d'études énergies renouvelables et paysages	DDTM du Pas-de-Calais

## **Excusés :**

GALLIAN	Cécile	Ingénieur Expert "Transition agro-écologie"	Agence de l'eau Artois Picardie
NEVEU	Gaëlle	Paysagiste	CAUE du Pas-de-Calais
FROT	Elisabeth	Chargée de mission Environnement	CC. Pays d'Opale
MONTEL	Anaïs	Chargée de missions Plan Bocage	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
ISIDORE	Quentin	Chargé de mission Urbanisme	Boulogne-Développement-Côte d'Opale

DOYER	Angèle	Chargée de mission Environnement	CA. du Boulonnais
ALLART	Dorine	DDAE	Département du Pas-de-Calais
LE NINIVEN	Stéphanie	Responsable de la mission Productions et Savoir-faire locaux	Parc des Caps et Marais d'Opale
BLAREL	Paul	Chargé de mission Développement Énergies renouvelables et filière Bois-énergie locale	Parc des Caps et Marais d'Opale

### Sujets abordés

### Décision

<p><b>Ordre du jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentation de la méthodologie et du calendrier, puis</li> <li>• 1<sup>ers</sup> ateliers en groupes de travail.</li> </ul> <p><b>[PM] Ouverture de la réunion</b> Tour de table des présents et personnes en visio</p> <p>Suite au dernier COTECH, <b>une demande de prolongation</b> a été adressée à la DREAL. La date d'échéance pour finaliser le plan de paysage du bocage boulonnais est reportée à novembre 2022 mais l'objectif est de finaliser le document avant la coupure estivale pour une mise en route des actions et demandes de financements à partir de septembre 2022.</p> <p><b>Evolution de la méthode de travail en COTECH</b> avec répartition en trois groupes de travail, un par orientation stratégique.</p> <p>Présentation des 3 orientations stratégiques et de leurs objectifs de qualité paysagère (OQP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- (bien) Vivre dans le bocage : autour du bâti</li> <li>- Produire dans le bocage : le bocage comme support économique</li> <li>- Parcourir le bocage: toutes personnes amener à traverser le territoire, le comprendre et prendre conscience de ses caractéristiques en se déplaçant, en prenant de la hauteur, vue d'ensemble</li> </ul> <p><b>Calendrier</b></p> <p>3 temps d'atelier pour les groupes de travail :</p> <p><b>Temps 1 aujourd'hui</b> : Faire le lien entre les OQP et les actions envisagées à l'issue des temps de concertation menés précédemment. Des actions test ont déjà été engagées et serviront pour la priorisation des actions et la rédaction des fiches actions.</p> <p><b>[FB]</b> Exemples d'actions test déjà menées ?</p> <p><b>[PM]</b> Plantation participative d'arbres isolés en pâture à Wirwignes, mise en réseau et échanges entre agriculteur accueillant et les participants, moment de convivialité, événementiel autour avec animation (concert, dégustation de goûter de la ferme...).</p> <p><b>[SQ]</b> Dans le cadre du programme agricole animé par le Parc et la Chambre d'agriculture et financé par l'Agence de l'eau Artois Picardie : Création d'un collectif d'agriculteurs pour poser des habitudes de travail, identifier les priorités, évoluer dans les pratiques,</p>	<p><b>Finaliser la phase de production pour début avril 2022</b></p> <p><b>Répartition des participants au cotech en trois groupes de travail</b></p>
---	---

<b><u>Diffusion :</u></b>	Présents + personnes excusées
<b><u>Titre de la réunion :</u></b>	Comité technique Plan de paysage du bocage boulonnais du 17 janvier 2022
<b><u>Rédacteur :</u></b>	PM + LF

## **Présents :**

COPPIN	Nicolas	Ingénieur, Responsable Pôle Aménagement du Territoire	Boulogne-Développement-Côte d'Opale
DIRRYCKX	Yannick	Chef du service des espaces naturels et de la randonnée	Département du Pas-de-Calais
CARON	Florence	Directrice	Office du tourisme de Desvres-Samer
GODEFROY	Catherine	Chargée des contractualisations de la Transition Ecologique	CAB
NIVELET	Valérie	Chargée de mission territoriale du Boulonnais	DDTM62
GRESSIER	Vadim	Chargé de mission développement durable	MDADT Boulonnais
BARBET	Frédérique	CLE du SAGE du Boulonnais	SYMSAGEB
FROIDURE	Thomas	Chargé de mission territorial	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
FORTIN	Laurence	Coordinatrice de la mission Paysage et aménagement du territoire	Parc des Caps et Marais d'Opale
MOUSSELIN	Guilhem	Chargé de mission SIG / Evaluation de la charte	Parc des Caps et Marais d'Opale
QUENNESSON	Sophie	Chargé de mission Agro-Ecologie	Parc des Caps et Marais d'Opale
MAILLET	Patricia	Chargée de mission Productions et Savoir-faire locaux	Parc des Caps et Marais d'Opale
MORIN	Perrine	Chargée de mission Paysage	Parc des Caps et Marais d'Opale

## **En visio :**

LEFEVRE	Vincent	Chargé de mission PCAET	CC. Terre des 2 Caps
VANTOUROUX	Christelle	Chargée d'études énergies renouvelables et paysages	DDTM du Pas-de-Calais

## **Excusés :**

GALLIAN	Cécile	Ingénieur Expert "Transition agro-écologie"	Agence de l'eau Artois Picardie
NEVEU	Gaëlle	Paysagiste	CAUE du Pas-de-Calais
FROT	Elisabeth	Chargée de mission Environnement	CC. Pays d'Opale
MONTEL	Anaïs	Chargée de missions Plan Bocage	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
ISIDORE	Quentin	Chargé de mission Urbanisme	Boulogne-Développement-Côte d'Opale



---

## **B - COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DU 22 FÉVRIER 2022**

---

<b><u>Diffusion :</u></b>	Présents + personnes excusées
<b><u>Titre de la réunion :</u></b>	Comité technique du Plan de paysage du bocage boulonnais 22/02/2022 à 9h30 Le Wast
<b><u>Rédacteur :</u></b>	Perrine Morin

## **Présents**

BARBET	Frédérique	CLE du SAGE du Boulonnais	SYMSAGEB
BLAREL	Paul	Chargé de missions	Parc des Caps et Marais d'Opale
CADIOU	François	Chargé d'études Patrimoine bâti	Parc des Caps et Marais d'Opale
CARON	Florence	Directrice	Office du tourisme de Desvres-Samer
COPPIN	Nicolas	Ingénieur, Responsable Pôle Aménagement du Territoire	Boulogne-Développement-Côte d'Opale
FORTIN	Laurence	Coordinatrice de la mission Paysage et aménagement du territoire	Parc des Caps et Marais d'Opale
GERIN	Sophie	Chargée de mission Paysage	DREAL Hauts-de-France
GRESSIER	Vadim	Chargé de mission développement durable	MDADT Boulonnais
ISIDORE	Quentin	Chargé de mission Urbanisme	Boulogne-Développement-Côte d'Opale
LE NINIVEN	Stéphanie	Responsable de la mission « Productions et savoir-faire locaux »	Parc des Caps et Marais d'Opale
LEFEVRE	Vincent	Chargé de mission PCAET	CC. Terre des 2 Caps
LEGOEUIL	Emmanuelle	Chargée de mission nouvelles formes urbaines	Parc des Caps et Marais d'Opale
MAILLET	Patricia	Animatrice Marque Valeurs Parc	Parc des Caps et Marais d'Opale
MEZIERE	Sébastien	Chargé de mission Trame verte et bleue	Parc des Caps et Marais d'Opale
MONTEL	Anaïs	Animatrice Plan Bocage	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
MORIN	Perrine	Chargée de mission Paysage	Parc des Caps et Marais d'Opale
MOUSSELIN	Guilhem	Chargé de mission SIG / Evaluation de la charte	Parc des Caps et Marais d'Opale
QUENNESSON	Sophie	Chargé de mission Agro-Ecologie	Parc des Caps et Marais d'Opale
SEVEL	Christelle	Assistante du pôle Paysage	DREAL Hauts-de-France
VANDENBERGHE	Claire	Responsable de la mission Transition Energétique	Parc des Caps et Marais d'Opale

Excusés :			
GALLIAN	Cécile	Ingénieur Expert "Transition agro-écologie"	Agence de l'eau Artois Picardie
NEVEU	Gaëlle	Paysagiste	CAUE du Pas-de-Calais
FROT	Elisabeth	Chargée de mission Environnement	Communauté de Communes Pays d'Opale
NIVELET	Valérie	Chargée de mission territoriale du Boulonnais	DDTM62
VANTOUROUX	Christelle	Chargée d'études énergies renouvelables et paysages	DDTM du Pas-de-Calais
FROIDURE	Thomas	Chargé de mission territorial	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
DOYER	Angèle	Chargée de mission Environnement	CA du Boulonnais

### Sujets abordés

### Décision

<p><b>Ordre du jour :</b></p> <p>Atelier 2 en groupe de travail pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formaliser dans le tableau de synthèse les actions par objectifs de qualité paysagère</li> <li>• Sélectionner et définir les actions qui paraissent importantes et urgentes à mener dans le plan de paysage</li> <li>• En format COTECH : Prioriser les actions</li> </ul> <p>Voir diaporama de l'introduction de la réunion.</p> <p>Chaque groupe a complété le tableau de synthèse sur le drive. Chaque groupe a formalisé 5 à 10 fiches actions. Le temps disponible n'a pas permis de prioriser les actions en format COTECH.</p> <p>Lors de la prochaine réunion, les fiches produites le 22 février seront complétées par les groupes de travail puis les actions seront priorisées en format COTECH et les groupes de travail travailleront à la définition opérationnelle des actions du programme d'actions du plan de paysage.</p>	<p>Objectifs de qualité paysagère et actions priorisées seront présentées pour validation au COPIL le 4 avril 2022 (et non le 14 mars comme prévu initialement).</p>
<p><b>Prochain rendez-vous :</b> <b>mardi 22 mars à 9h30</b></p>	



---

# C - COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DU 22 MARS 2022

---

<b><u>Diffusion :</u></b>	Présents + personnes excusées
<b><u>Titre de la réunion :</u></b>	Comité technique du Plan de paysage du bocage boulonnais 22/03/2022 à 9h30 Le Wast
<b><u>Rédacteur :</u></b>	Perrine Morin

## **Présents**

BARBET	Frédérique	CLE du SAGE du Boulonnais	SYMSAGEB
BLAREL	Paul	Chargé de mission Développement Énergies renouvelables et filière Bois-énergie locale	Parc des Caps et Marais d'Opale
BOCHET	Agnès	Paysagiste conseil	DREAL Hauts-de-France
CADIOU	François	Chargé d'études Patrimoine bâti	Parc des Caps et Marais d'Opale
DUBREUIL	Céline	Responsable de la mission Patrimoine naturel	Parc des Caps et Marais d'Opale
FORTIN	Laurence	Coordinatrice de la mission Paysage et aménagement du territoire	Parc des Caps et Marais d'Opale
FROIDURE	Thomas	Chargé de mission territorial	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
FROT	Elisabeth	Chargée de mission Environnement	Communauté de Communes Pays d'Opale
GALLIAN	Cécile	Ingénieur Expert "Transition agro-écologie"	Agence de l'eau Artois Picardie
GERIN	Sophie	Chargée de mission Paysage	DREAL Hauts-de-France
SEMAIL- DESTINE	Juliette	Urbaniste, chargée de développement local	MDADT Boulonnais
ISIDORE	Quentin	Chargé de mission Urbanisme	Boulogne-Développement-Côte d'Opale
LEFEVRE	Vincent	Chargé de mission transition énergétique et écologique	CC. Terre des 2 Caps
MAILLET	Patricia	Animatrice Marque Valeurs Parc	Parc des Caps et Marais d'Opale
MONTEL	Anaïs	Animatrice Plan Bocage	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
MORELLE	Christophe	Responsable de la mission participation et écocitoyenneté	Parc des Caps et Marais d'Opale
MORIN	Perrine	Chargée de mission Paysage	Parc des Caps et Marais d'Opale
SEVEL	Christelle	Assistante du pôle Paysage	DREAL Hauts-de-France
VANDEBERGHE	Claire	Responsable de la mission Transition Energétique	Parc des Caps et Marais d'Opale

Excusés :			
CARON	Florence	Directrice	Office du tourisme de Desvres-Samer
COPPIN	Nicolas	Ingénieur, Responsable Pôle Aménagement du Territoire	Boulogne-Développement-Côte d'Opale
DOYER	Angèle	Chargée de mission Environnement	CA du Boulonnais
GRESSIER	Vadim	Chargé de mission développement durable	MDADT Boulonnais
LEGOEUIL	Emmanuelle	Chargée de mission nouvelles formes urbaines	Parc des Caps et Marais d'Opale
LE NINIVEN	Stéphanie	Responsable de la mission « Productions et savoir-faire locaux »	Parc des Caps et Marais d'Opale
MOUSSELIN	Guilhem	Chargé de mission SIG / Evaluation de la charte	Parc des Caps et Marais d'Opale
NEVEU	Gaëlle	Paysagiste	CAUE du Pas-de-Calais
NIVELET	Valérie	Chargée de mission territoriale du Boulonnais	DDTM62
QUENNESSON	Sophie	Chargé de mission Agro-Ecologie	Parc des Caps et Marais d'Opale
VANTOUROUX	Christelle	Chargée d'études énergies renouvelables et paysages	DDTM du Pas-de-Calais

### Sujets abordés

### Décision

<p><b>Ordre du jour :</b> Atelier 3 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le comité de pilotage du 4 avril : présentation pour échanges et validation des objectifs de qualité paysagère et des actions à inscrire dans le programme du plan de paysage.</li> <li>• Définir et prioriser les actions</li> <li>• Réaliser une version 1 du programme d'actions</li> </ul> <p>Voir diaporama de l'introduction de la réunion.</p> <p><u>Ressources disponibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fiches actions rédigées le 22 février</li> <li>• Des trames de fiches actions</li> <li>• 5 gommettes par participants dans 3 couleurs</li> <li>• La trame de fiche du programme d'actions</li> </ul> <p><u>1ère partie : En groupe de travail (1h) :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Compléter et finaliser les fiches actions</li> </ol>	
--	--

- Derniers ajustements et identification des partenaires dans les fiches actions du 22 février
- Rédaction de fiches actions supplémentaires si besoin

2. Désigner 1 (ou plusieurs) rapporteur(s) pour votre groupe

2e partie : En COTECH (1h30) :

1. Prioriser les actions (axe après axe) :

- Les noms d'actions sont affichés sur l'écran
- Le (ou les) rapporteur(s) présente les fiches actions rédigées par le GT :
  - Nom de l'action
  - Le ou les numéro(s) des Objectif(s) de qualité paysagère de référence
  - l'argument principal justifiant de la fiche
- l'ensemble des fiches est présenté
- les membres du COTECH sont invités à coller des gommettes qui attribuent 1 à 5 points
- les membres du COTECH sont invités à compléter les partenaires à mobiliser

2. Elaborer le programme d'actions

- bilan des actions à inscrire dans le plan de paysage
- présentation d'une fiche de programme d'action
- calendrier

Plateau repas offert

3e partie : En groupe de travail (1h)

- compléter une fiche action
- répartir les fiches à rédiger
- rédiger la première version des fiches

Les fiches actions produites seront envoyées aux membres du COTECH pour compléments éventuels.

Prochain rendez-vous :

The background of the page is a faded, aerial photograph of a rural landscape. It shows rolling hills, green fields, and a small cluster of buildings, likely a village or farmstead, nestled in a valley. The overall tone is soft and natural.

## III – LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX

# Gouvernance :

## Présentation du Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du Plan de paysage du bocage boulonnais est composé des élus de :

- 4 intercommunalités
- 49 communes
- Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais
- Conseil régional des Hauts-de-France
- Conseil départemental du Pas-de-Calais
- GEDA du Boulonnais
- DREAL des Hauts-de-France
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- Parc

### Historique des réunions de Comité de pilotage : dates et ordres du jour

12 septembre 2017 :

- Lauréat de l'Appel à projet national Plans de Paysage 2017
- La présentation de la démarche et de l'outil plan de paysage,
- Quelques éléments de diagnostic
- Des propositions de premières actions à mener

18 janvier 2018 :

- Le retour sur le forum ouvert du 07/12/2017,
- Les ateliers de construction des actions du 29/01/18,
- L'étude ethnosociologique sur le bocage boulonnais

7 mars 2018 : réunion spécifique avec les représentants agricoles du COPIL :

- Comment mobiliser les agriculteurs et les faire participer au projet dès aujourd'hui ?
- Quelles suites pour les actions identifiées lors du forum et des ateliers ?
- Quels moyens d'animation ?

13 décembre 2018 :

- Le point sur les actions menées en 2018,
- La présentation pour validation de l'étude ARABESCO, étude ethnosociologique sur le bocage boulonnais,
- Le dossier de demande subvention qui sera déposé en fin d'année auprès de l'Agence de l'Eau,
- Les actions pilotes qui vont être menées dès l'an prochain,
- Le calendrier prévisionnel 2019.

1<sup>er</sup> juillet 2019 :

- La présentation pour validation du diagnostic paysager,
- La présentation du « Programme d'action agricole du Plan de Paysage du Bocage Boulonnais (Automne 2019 – Automne 2022) »,
- Des propositions d'axes stratégiques.

18 mars 2021 :

- Temps d'échange sur la base du document reçu avec l'invitation (voir Brochure élus en annexe)
- Installation du comité de pilotage suite aux élections municipales
- Perspectives 2021

28 juin 2021 :

- Visite sur le terrain pour voir sur place les enjeux paysagers et agricoles liés aux prairies bocagères.
- Présentation pour validation du diagnostic paysager consolidé
- Présentation du programme agricole en cours

4 avril 2022 :

- Présentation pour validation de la stratégie du plan de paysage : objectifs de qualité paysagère et des actions à inscrire dans le programme du plan de paysage, travaillés par le Comité technique au cours de trois séances de travail début 2022.

10 mai 2022 :

- Remarques et amendements sur les fiches actions reçues en amont de la réunion
- Etapes à venir

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

**PLAN**  
de **PAYSAGE**  
Bocage boulonnais

## APPEL À CANDIDATURE AU COMITÉ DE PILOTAGE

### ENSEMBLE, VALORISONS NOS PAYSAGES DE BOCAGE

Les 49 communes qui composent, en tout ou partie, le bocage boulonnais :

ALINCHUN / BAINCHUN / BELLE-ET-HOULLEFORT / BELLEBRUNE / BEUVREQUEN  
BOURNONVILLE / BOURSIN / BRUNEMBERT / CARLY / COLEMBERT / CONDETTE  
CONTEVILLE-LES-BOULOGNE / CRÉMAREST / DESVRES / ÉCHINGHEN / FIENNES  
HARDINGHEN / HENNEVEUX / HERMELINGHEN / HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE  
HESDIN-L'ABBÉ / ISQUES / LA-CAPELLE-LES-BOULOGNE / LE WAST / LONGFOSSÉ  
LONGUEVILLE / LOTTINGHEN / MANINGHEN-HENNE / MARQUISE / MENNEVILLE  
NABRINGHEN / OFFRETHUN / PERNES-LES-BOULOGNE / PITTEFAUX / QUESQUES  
QUESTRECOQUES / RÉTY / RINXENT / SAINT-MARTIN-CHOQUEL / SAMER / SELLES  
TINGRY / VERLINCHUN / VIEIL-MOUTIER / WACQUINGHEN / WIERRE-AU-BOIS  
WIERRE-EFFROY / WIMILLE / WIRWIGNES



Une autre vie s'invente ici

Avec son relief vallonné et ses pâtures bordées de haies, le bocage boulonnais est un paysage emblématique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Mais plusieurs éléments peuvent mettre en péril ce territoire : dérèglement climatique, crise de l'élevage laitier, urbanisation...

En 2017, le Parc a répondu à l'appel à projet national « Plan de Paysage ». Cette démarche a pour but de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet commun de préservation du bocage et de tous les éléments qui le composent. C'est d'ailleurs un des objectifs inscrits dans la Charte du Parc.

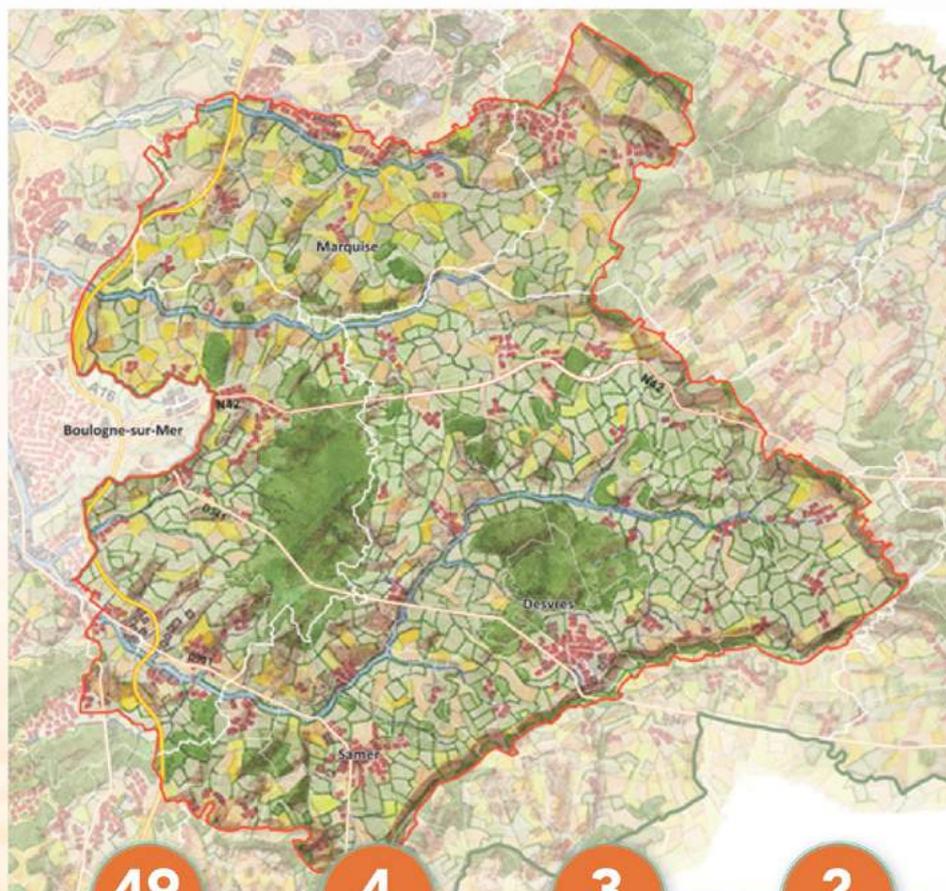
Aujourd'hui, après un temps de diagnostic et d'expérimentations, il est temps d'écrire ensemble le plan du paysage du bocage et les actions qui le composeront.

C'est l'objet du comité de pilotage qui se tiendra le 18 mars à la Maison du Parc à Le Wast, auquel j'ai le plaisir de vous inviter.

**Philippe Leleu**  
Président  
du Parc naturel régional  
des Caps et Marais d'Opale

## LE BOCAGE BOULONNAIS : UN PAYSAGE, DES HABITANTS, UN PATRIMOINE

Le bocage boulonnais est un territoire bordé par les coteaux calcaires et le littoral. La composition géologique de ses sols et son histoire en font une terre d'élevage et de prairies séparées par des haies bocagères.



**49**  
communes

**4**  
intercommunalités

**3**  
rivières

**2**  
forêts

## QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

Un plan de paysage est :

### UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

du territoire qui vise à prendre en compte la protection du paysage dans les documents et les actions d'aménagement du territoire.

### UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

et de concertation qui regroupe tous les acteurs du territoire : élus, habitants, agriculteurs, offices de tourisme et acteurs économiques et associatifs.

### UNE DÉMARCHE À LONG TERME

pour agir sur les 15 prochaines années afin de protéger et valoriser le bocage.

# UN DIAGNOSTIC EN 4 ÉTAPES

Afin de fixer les enjeux du plan de paysage, le Parc naturel régional a lancé une phase de diagnostic avec les acteurs du territoire : habitants, agriculteurs, associations, élus, acteurs économiques, techniciens...

**130**

personnes se sont déjà investies dans le projet

**1**

## UN FORUM OUVERT

103 personnes se sont réunies pour échanger des idées et propositions pour renforcer le bocage boulonnais

**2**

## DES ATELIERS POUR LES AGRICULTEURS

14 participants ont proposé des actions pour une agriculture durable et adaptée aux spécificités du bocage

**3**

## UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

Des universités ont travaillé pendant 18 mois sur l'évolution des perceptions des habitants sur le bocage

**4**

## UN DIAGNOSTIC PAYSAGER

Une paysagiste-concepteur a apporté son regard de spécialiste sur ce paysage



# BOCAGE BOULONNAIS : 3 ORIENTATIONS DONNÉES AU PLAN DE PAYSAGE

Suite au diagnostic réalisé avec les habitants, les agriculteurs et les autres acteurs du territoire, trois orientations ont pu être dessinées pour valoriser le paysage du bocage boulonnais.



## VIVRE DANS LE BOCAGE

Valoriser le bocage, c'est préserver un cadre de vie et un patrimoine naturel et culturel commun



## PRODUIRE DANS LE BOCAGE

Valoriser le bocage, c'est garantir un avenir aux agriculteurs et producteurs locaux ainsi qu'aux acteurs économiques et touristiques



## PARCOURIR LE BOCAGE

Valoriser le bocage, c'est permettre de faire (re)découvrir ce territoire aux habitants et aux touristes

# DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRAIN

Depuis 2017, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et ses partenaires ont mené des expérimentations concrètes sur le territoire afin de préparer le programme d'actions qui sera mis en place collectivement en fin d'année.

## VIVRE DANS LE BOCAGE



### METTRE EN VALEUR LE BOCAGE

Création et animation d'un album photo participatif en ligne : Regards d'habitants sur le bocage boulonnais

Avec le soutien de  
**Interreg**  
France-Métropole-Grand-Est  
Marais de la Somme  
Paysans 2.0



### S'ÉMERVEILLER DANS LE BOCAGE

Mise en place de résidences-missions d'artistes pour faire (re)découvrir le bocage aux habitants.

Avec le soutien de  
**Interreg**  
France-Métropole-Grand-Est  
Marais de la Somme  
Paysans 2.0  
**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
Cécile  
Zéphir  
Paysans

### CONSOMMER BOCAGE

Recensement des points de vente directe des agriculteurs du bocage et parution d'une brochure.

Avec le soutien de



### CRÉER DU LIEN ENTRE HABITANTS ET AGRICULTEURS

Organisation d'un chantier participatif de plantations d'arbres en pâture suivi d'un concert et d'un goûter à la ferme.

Avec le soutien de  
**Interreg**  
France-Métropole-Grand-Est  
Marais de la Somme  
Paysans 2.0  
**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
Lien entre producteurs et consommateurs

# PRODUIRE DANS LE BOCAGE



## ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Un accompagnement sur mesure est proposé aux agriculteurs avec des diagnostics individuels et des temps d'échange collectifs.

Avec le soutien de



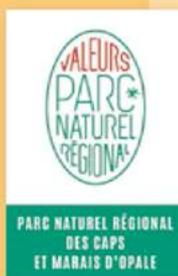
## DÉVELOPPER LE BOIS-ÉNERGIE

Les agriculteurs ont créé l'association « Boulonn'haies durables » pour valoriser leurs haies en produisant des plaquettes de bois chauffage.



## VALORISER LES PRODUITS LOCAUX

Rédaction en cours avec les producteurs d'un cahier des charges afin de faire entrer des produits laitiers et de la viande bovine issus du bocage dans la marque Valeurs Parc.



# PARCOURIR LE BOCAGE

## REDÉCOUVRIR LE BOCAGE

Organisation pour les habitants de promenades accompagnées par un agriculteur et une naturopathe afin de redécouvrir le bocage autrement.

Avec le soutien de



## SE BALADER EN FAMILLE

Création de deux boucles de promenade à Wirwignes et Longfossé. Elles seront labellisées par la Fédération française de randonnée cette année.

Avec le soutien de



WIRWIGNES



LONGFOSSÉ

# PLAN DE PAYSAGE DU BOCAGE BOULONNAIS : REJOIGNEZ LE COMITÉ DE PILOTAGE !

Le comité de pilotage valide les orientations et les différents volets du plan de paysage du bocage boulonnais. Il définit les modalités de sa mise en œuvre.

Vous souhaitez intégrer le comité de pilotage du plan de paysage du bocage boulonnais ?  
Ou vous faire représenter par votre délégué au Parc ?

**Merci de vous faire connaître avant le 8 mars 2021 auprès de Perrine Morin  
au 03 21 11 69 33 ou en écrivant à [pmorin@parc-opale.fr](mailto:pmorin@parc-opale.fr)**

Le comité de pilotage se tiendra le

**Jeudi 18 mars 2021**

de 14h30 à 16h30  
à la Maison du Parc  
à Le West

## Programme de la séance :

- temps d'échanges sur la base de ce document
- installation du comité de pilotage
- perspectives 2021

Une visite  
de la maison  
du Parc de Le West,  
fraîchement rénovée  
vous sera ensuite  
proposée !

Manifestation organisée selon les règles sanitaires en vigueur

Pour confirmer votre présence, et pour plus d'informations :

Contact : Perrine Morin au 03 21 11 69 33 ou à [pmorin@parc-opale.fr](mailto:pmorin@parc-opale.fr) avant le 8 mars.

Les partenaires financiers du projet



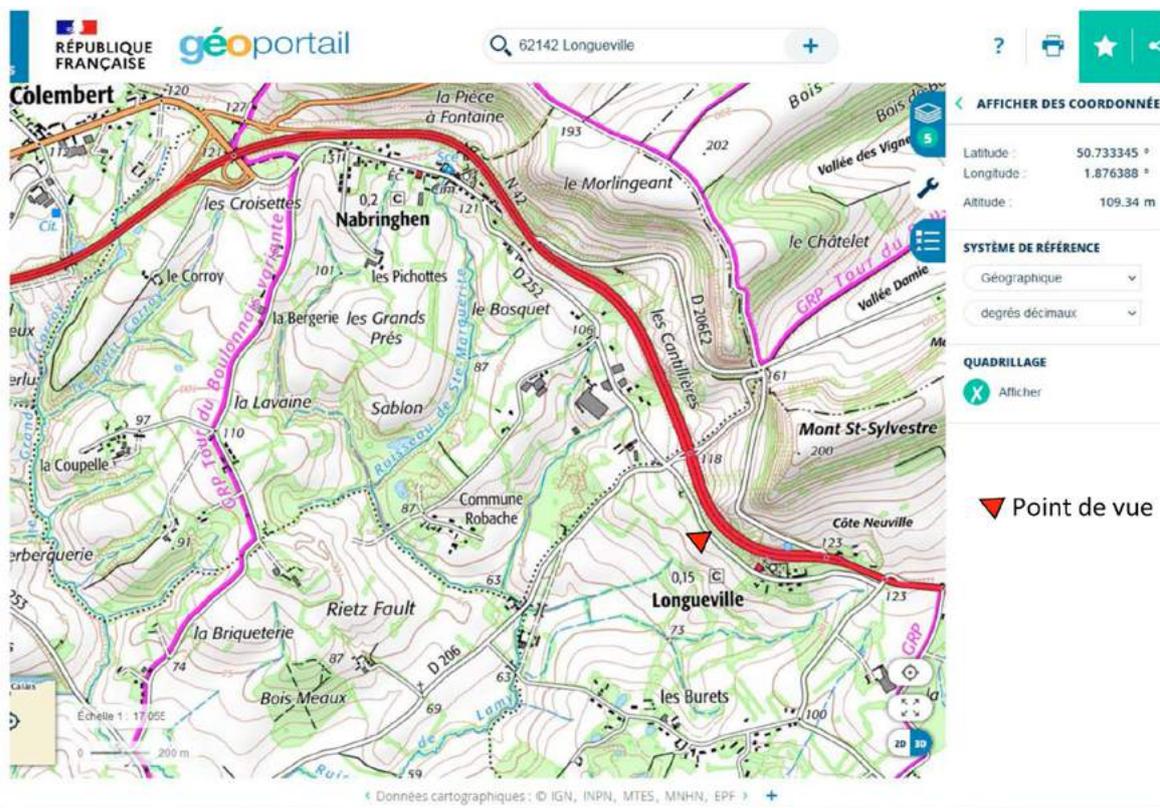
Une autre vie s'invente ici

ParcOpale

## Annexe 2 : Visite de terrain du 28 juin 2021

Regards croisés paysage-agriculture : à partir d'un point de vue à Longueville

Avec la participation de Vincent Hamy, éleveur à Nabringhen et Longueville, élu de Nabringhen



Quelques éléments synthétiques

Ce point de vue permet d'identifier des éléments caractéristiques d'un paysage de bocage : un maillage de haies et des espaces ouverts principalement des prairies.

Parmi les motifs paysagers, éléments identitaires du bocage boulonnais, l'horizon est souligné par la cuesta, le coteau calcaire qui délimite l'unité paysagère, et le Mont Hulin se situe en face, ce qui nous permet de localiser Desvres. Nous sommes au pied du Mont St Sylvestre, dans la sous-unité paysagère du fond de la boutonnière.

Le paysage du bocage boulonnais est un paysage vallonné, avec des vues plus ou moins lointaines en fonction du relief. Le végétal est très présent : haies basses, haies hautes, bandes boisées, haies arbustives avec des arbres dits complantés. Ces haies se touchent, se connectent et forment ainsi un maillage dense. Les haies sont diversifiées avec des essences locales : aubépine, érable champêtre, érable sycomore, trène, orme, prunellier, etc. Cette diversité d'essences apporte des nuances de couleurs et de textures intéressantes.

En contre-bas, une haie sinueuse et comptant plusieurs saules aux feuillages argentés indique la présence d'un cours d'eau. L'habitat est relativement présent avec des toitures orangées. L'urbanisation est soit sous formes groupées : centre-bourg (ici, le centre village de Henneveux marqué par son église) ou hameaux, ou sous forme dispersées avec des maisons ou des corps de fermes isolés. Des extensions urbaines sont visibles également derrière un alignement de peupliers qui filtre la vue. L'alignement de peupliers donne ici un élément de repère dans l'espace. Une peupleraie, avec son plan régulier et ses grandes dimensions, dénoterait dans ce paysage.



La coupe matérialise le relief situé entre le point de vue et le Mont Hulin

Le bocage est une terre d'élevage. Le groupe peut observer les entités agricoles typiques, avec les prairies et haies, complétées par des champs de céréales. Le contexte géographique et les pratiques agricoles entraînent une diversité des prairies : prairies sèches, humides ou sur coteaux calcaires ; prairies naturelles permanentes ou prairies temporaires semées, correspondant à une culture d'herbe. Le groupe peut constater la biodiversité floristique visible dans la prairie proche du point d'observation choisi.

Vincent Hamy témoigne de ses pratiques actuelles, issues d'une évolution de plusieurs années, grâce à une réflexion sur la valorisation de l'herbe et du pâturage. Il ajuste aujourd'hui l'utilisation des prairies selon l'observation de l'état de la végétation et les besoins des différents lots d'animaux. Par exemple, les prairies moins riches sont réservées aux vaches tarées, qui ont moins de besoins alimentaires, ce qui limite les problèmes de santé des animaux. Ainsi Vincent Hamy participe activement aux actions agricoles du plan de paysage du bocage boulonnais, à travers notamment la participation au groupe Pâtur'ajuste. Il collabore aussi au programme européen Transae, piloté par le Parc, à travers l'expérimentation de l'utilisation des plaquettes de bois issus de taille de haies, en alternative à la paille pour la litière des animaux.

La visite de terrain est complétée par un circuit pour appréhender le bocage, sous un autre angle de vue, celui des routes encadrées par les haies. Ces linéaires de végétation constituées d'essences locales peuvent être gérés de manière différente, selon les objectifs de l'agriculteur, ce qui entraîne une diversité paysagère : traditionnellement, nombreuses étaient les haies taillées sévèrement, pour remplir une fonction de clôture autour des prairies. Aujourd'hui, les éleveurs réfléchissent aux valorisations supplémentaires de ces haies, à travers la production de plaquettes pour le chauffage (bois énergie) ou pour les litières des animaux et l'amendement organique dans les champs. Dans ces cas, la pousse est favorisée, les haies sont hautes et taillées beaucoup moins fréquemment (chez Vincent Hamy par exemple, la récolte de plaquettes de bois reviendra au bout de 15 ans sur une même portion).



Le plan de paysage du bocage boulonnais est issu d'un appel à projet national lancé en 2017 par le Ministère de la Transition écologique. Cette démarche a pour but de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet commun de préservation du bocage et de tous les éléments qui le composent. La préservation de ce paysage est inscrite dans la Charte 2013-2028 du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

**49 communes composent, en tout ou partie, le bocage boulonnais :**

ALINCTHUN / BAINCTHUN / BELLE-ET-HOULLEFORT / BELLEBRUNE /  
BEUVREQUEN / BOURNONVILLE / BOURSIN / BRUNEMBERT / CARLY /  
COLEMBERT / CONDETTE / CONTEVILLE-LES-BOULOGNE / CREMAREST /  
DESVRES / ECHINGHEN / FIENNES / HARDINGHEN / HENNEVEUX /  
HERMELINGHEN / HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE / HESDIN-L'ABBE /  
ISQUES / LA CAPELLE-LES-BOULOGNE / LE WAST / LONGFOSSE /  
LONGUEVILLE / LOTTINGHEN / MANINGHEN-HENNE / MARQUISE /  
MENNEVILLE / NABRINGHEN / OFFRETHUN / PERNES-LES-BOULOGNE /  
PITTEFAUX / QUESQUES / QUESTRECQUES / RETY / RINXENT /  
SAINT-MARTIN-CHOQUEL / SAMER / SELLES / TINGRY / VERLINCTHUN /  
VIEIL-MOUTIER / WACQUINGHEN / WIERRE-AU-BOIS / WIERRE-EFFROY /  
WIMILLE / WIRWIGNES

**LE PLAN DE PAYSAGE DU BOCAGE BOULONNAIS  
EST COMPOSÉ DE QUATRE VOLETS :**

- 1 Le diagnostic
- 2 La concertation
- 3 Les objectifs de qualité paysagère
- 4 Les actions du plan de paysage

Le plan de paysage du bocage boulonnais est réalisé grâce au partenariat technique et financier de :



Une autre vie s'invente ici

 @ParcOpale